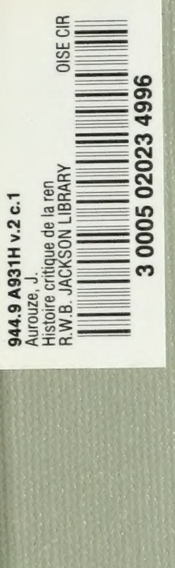




LA RENAISSANCE
MÉRIDIONALE

LES IDÉES DIRECTRICES

DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE CRITIQUE
DE LA RENAISSANCE MÉRIDIONALE
AU XIXe SIÈCLE

I. LES FAITS. — Exposé historique.
Un vol. gr. in-8° raisin. *(Pour paraître prochainement.)*

II. LES IDÉES DIRECTRICES. — Étude critique.
(Thèse pour le Doctorat ès-Lettres.)
Un vol. gr. in-8° raisin. *Avignon, F. Seguin, 1907.*

III. LA PÉDAGOGIE RÉGIONALISTE. — Les parlers locaux dans l'Enseignement.
Un vol. gr. in-8° raisin. *Avignon, F. Seguin, 1907.*

Japon numéroté	de 1 à 15. .	30 fr.
Hollande —	de 16 à 40. .	20 fr.
Teinté.		7 fr. 50.

IV. LOU PROUVENÇAU A L'ESCOLO.
(Première thèse provençale admise par l'Université pour le Doctorat ès-Lettres.)
Un vol. gr. in-8° raisin.

Japon numéroté	de 1 à 15. .	30 fr.
Hollande —	de 16 à 50. .	20 fr.
Teinté —	de 51 à 150. .	10 fr.

IDÉES DIRECTRICES

DE

LA RENAISSANCE
MÉRIDIONALE

AU XIXe SIECLE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE

DEVANT LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

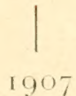
PAR

J. AUROUZE



AVIGNON

FR. SEGUIN
13, rue Bouquerie, 13



J. ROUMANILLE
19, rue Saint-Agricol, 19

1907

A

Mon Pays

E tant que lou mistrau ferouge,
Bramara dins li roco, *aurouge,*
T'apararen à boulet rouge,
Car es tu la patrìo e tu la liberta.

Mistral, *Calendau.*

AVANT-PROPOS

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, un important mouvement littéraire, né d'abord en Provence, se manifesta, non sans éclat, dans la plupart des anciennes provinces de la France méridionale.

Tous les amis des lettres furent frappés par cette floraison subite d'une littérature dialectale. Plus d'un en admira hautement les productions originales.

Aux yeux des observateurs peu attentifs, ce fut une simple manifestation poétique, amusement inoffensif de quelques lettrés passionnés pour la langue de leur province [1].

Désirant nous faire une idée exacte de cette Renaissance littéraire, nous en avons interrogé les auteurs mêmes ; nous avons étudié leur vie, lu leurs ouvrages, écouté leurs discours.

Placé au centre même du mouvement, à Avignon, où résident ou se rencontrent les personnalités félibréennes les plus marquantes, nous avons pu les voir souvent, les

1. Ils sont encore nombreux ceux qui croient que le Félibrige ne consiste qu'à écrire des chansons, faire des banquets, élever des statues, débiter des discours, invectiver en langue provinciale les bons français de France. Il y en a tout de même aussi pour qui le rêve de toute une vie est encore de conquérir une cigale de majoral, en récompense de quelques vers péniblement alignés, comme on faisait jadis des vers latins, avec *Mirèio* pour *Thesaurus :* c'est le félibrige de vitrine, ce sont les félibres d'apparat, qui disparaissent heureusement derrière un félibrige beaucoup plus sérieux, beaucoup plus profond, celui que nous voulons étudier.

consulter longuement, compléter l'un par l'autre leurs divers témoignages.

Compatriote de Mistral, nous n'avons eu qu'à écouter celui qui nous a inspiré l'idée première de ce travail et nous a donné l'impulsion initiale.

Voisin de Roumanille, dont la patriarcale figure saisit notre imagination d'enfant et dont les contes éveillèrent nos premières gaîtés, nous avions reçu dès notre jeunesse une préparation latente.

Hôte assidu de Fontségugne, à l'époque où vivait encore le sympathique philosophe qu'était Jules Giéra, nous avons pu y rechercher, sous la conduite d'Alphonse Tavan, la trace de tous les souvenirs.

M[lle] Clarisse Giéra, la sœur de Glaup, l'amie de Zani, à qui son âge vénérable n'a ravi ni la mémoire ni l'amabilité de jadis, nous a livré des secrets qu'avec sa permission nous nous ferons un *devoir* de trahir, car ils sont à l'honneur de ceux qu'ils concernent.

M. Jean Aubanel, le fils de Théodore Aubanel, M[me] Roumanille, veuve de Joseph Roumanille et sœur de Félix Gras, l'éminent professeur Léopold Constans, l'érudit capoulié Devoluy et son infatigable baile Jules Ronjat, M. Alexis Mouzin, ami de Gras et de Mathieu, M[me] Réquier (Philadelphe de Gerde), M[lle] Eugénie Houchart, MM. Adrien Planté, Paul Mariéton, le baron Guillibert, don Xavier de Fourvières et le frère Savinien, MM. Edouard Aude, Bénézet Bruneau, Elzéar Jouveau, Victor Lieutaud, Jean Monné, Paul Roman, Joseph d'Arbaud, Folcò de Baroncelli, sur des terrains différents, chacun selon sa spécialité, nous ont documenté sur le passé ou le présent de la Provence, du Languedoc et du Béarn.

Grâce à l'amabilité infatigable du maître qui a bien voulu nous ouvrir les trésors de sa bibliothèque, dans les nombreux albums de journaux mis en ordre par le dévoué M. Lefèvre, de Marseille, nous avons pu retrouver, chose précieuse, l'appréciation des événements faite par leurs contemporains eux-mêmes ; cela nous a permis de suivre pas à pas l'évolution, mieux que nous ne l'aurions pu faire avec les seuls récits des témoins mêmes qui, quelle que soit leur indiscutable sincérité, ne peuvent s'empêcher de donner à leurs appréciations la teinte de leur opinion actuelle. Nous ne pouvons oublier le concours intelligent et dévoué que nous prêta alors le sympathique curé des Baux[1], pour dépouiller ces volumieux documents qui, lus sur la terrasse du vieux château, en face de la Crau « tranquille et muette », étaient retournés pieusement au sanctuaire de Maillane pour être aussitôt remplacés par d'autres.

Né dans un milieu provençal, parlant la langue de notre province, il ne nous a pas été difficile, après avoir lu les livres et entendu les auteurs, de nous faire une âme résonnant à l'unisson de l'âme méridionale.

Non seulement nous nous sommes mêlé aux mieux documentés des Félibres, mais nous avons voulu voir leurs fêtes, assister à leurs réunions, afin de saisir, de comprendre, d'éprouvèr par nous-même les émotions que nous voulions décrire.

Le résultat de ces études préliminaires est consigné dans un important volume qui se contente de signaler les faits, tels qu'ils apparaissent à l'observateur attentif,

1. M. l'abbé Casteran, auteur d'une monographie fort remarquée sur la ville et le château des Baux, Marseille, Ruat, 1905, 2[e] édition.

sans esprit de systématisation et presque sans commentaire [1].

Toutefois, en les exposant ainsi d'une façon impartiale, nous n'avons pu nous empêcher d'être frappé par la marche significative que suivent les événements.

Nous nous sommes alors demandé si l'enchaînement logique qui s'y laisse apercevoir ne serait pas l'effet visible de quelque évolution profonde.

Problème obscur, difficile à sonder, mais où il est peut-être l'heure d'introduire la lumière.

Nous avons peine à croire, comme semble l'indiquer l'école positiviste, que l'ordre de l'univers et la destinée des peuples puissent sortir exclusivement du déterminisme et du mécanisme des choses. Avec Claude Bernard nous pensons qu'il faut recourir à cette force supérieure qu'il appelle « l'idée directrice ».

Tout organisme vivant, selon lui, obéirait, dans son développement physiologique, à quelques lois très sim-

1. L'ensemble de notre travail formera une suite logique et continue sous ce titre général : *Histoire critique de la Renaissance méridionale au XIXe siècle.*

Le premier volume : *Les Faits*, exposera en détail l'histoire même de cette renaissance.

Le deuxième volume : *Les Idées Directrices*, en recherchera les causes profondes.

Le troisième volume : *La Pédagogie Régionaliste* (les parlers locaux dans l'enseignement) en extraira les théories pédagogiques.

Ces deux derniers volumes, qui forment chacun un tout indépendant, ont été agréés par l'Université, comme thèses de doctorat.

C'est la raison qui nous les fait publier d'abord et nous oblige à retarder de quelques mois l'impression du premier volume.

Bien que l'ensemble de cet ouvrage contienne une histoire assez complète du Félibrige, il laisse place à un quatrième volume qui pourrait s'intituler : *Les Œuvres et les Hommes.* Si les auteurs vivants et les amis de ceux qui ne sont plus en manifestaient le désir, nous pourrions, avec les notes biographiques que nous n'avons pu faire entrer dans les ouvrages susdits, et avec les renseignements qu'on voudrait bien nous fournir encore, composer assez facilement ce volume qui compléterait peut-être heureusement la série.

ples, ramifications d'une idée directrice générale, latente et inconsciente peut-être, mais non moins active et féconde, qui en constitue en quelque sorte l'âme[1].

N'en serait-il pas de même dans la vie intellectuelle des individus et dans la vie sociale des peuples ? Les grands mouvements littéraires, sociaux et ethniques ne seraient-ils pas dirigés, eux aussi, par une grande idée profonde et active ?

Le mouvement de Renaissance méridionale n'aurait-il pas son *idée directrice ?*

Bien que nous ne puissions suivre jusqu'au bout le système positiviste, nous acceptons de sa méthode les procédés d'investigation, qui nous paraissent les plus sûrs et les plus féconds.

« Le point de départ de mes études, écrivait Taine, le 9 décembre 1891, n'est pas une conception à priori, une hypothèse sur la nature, c'est une remarque tout expérimentale et très simple, à savoir que tout *abstrait* est un *extrait*, retiré d'un *concret*, cas ou individu, dans lequel il réside ; d'où il suit que, pour le bien voir, il faut l'observer dans ce cas ou individu qui est son milieu naturel. »

Comprenant la valeur de l'observation, nous avons commencé par une étude du *concret*, c'est-à-dire des faits. Si l'on ne veut s'égarer, c'est toujours sur eux qu'il faut s'appuyer.

De l'histoire des faits, que l'on trouvera complète dans notre premier volume, nous donnerons ici, dans une

1. « C'est, nous dit M. Vacherot, ce que Taine avait peine à comprendre chez un savant tel que Claude Bernard. Il ne lui pardonnait pas d'introduire ainsi la métaphysique dans la science. J'ai toujours pensé que l'illustre biologiste était le véritable philosophe dans cette explication des choses de la vie. » — E. Vacherot, *Ma psychologie*.

première partie, un court résumé, de façon à constituer un tableau d'ensemble, un panorama, raccourci mais exact.

Nous ne retiendrons que les événements qui nous paraissent capables de servir de point d'appui à une idée, les seuls, d'ailleurs, croyons-nous, que l'histoire conservera. Dans ces faits mêmes, nous ne relèverons que ce qu'ils ont de substantiel et de significatif.

Nous en suivrons généralement l'ordre chronologique, à moins qu'il ne nous paraisse, en quelque rencontre, plus utile de grouper ensemble les événements de même ordre.

Des hommes et des œuvres nous dirons, à dessein, le moins possible, ne cherchant ici que ce qui est indispensable pour déterminer la courbe générale d'un mouvement.

Dans une deuxième partie, passant du point de vue *statique* au point de vue *dynamique*, nous rechercherons dans le passé les causes apparentes ou cachées, explicites ou implicites, avouées ou tacites, qui ont pu diriger un pareil mouvement [1].

Nous interrogerons tour à tour l'histoire, la géographie, la géologie, la sociologie, la religion, l'art, la langue, pour y découvrir les idées directrices que nous cherchons.

1. « En présence, nous dit Auguste Comte, des êtres organisés, (et encore plus peut-être des êtres raisonnables et de leurs mouvements sociaux), on s'aperçoit que le détail des phénomènes, quelque explication suffisante qu'on en donne, n'est ni le tout, ni même le principal; que le principal, on pourrait dire le tout, c'est l'*ensemble dans l'espace*, le *progrès dans le temps*, et qu'expliquer un être vivant, ce serait montrer la raison de cet ensemble et de ce progrès qui est la vie même. » — Aug. Comte, *Phil. pos.*, t. VI, p. 625.

Taine nous apprend qu'il y a « trois causes universelles et permanentes, présentes à chaque moment et à chaque cas[1]. » Ces trois causes, qui sont : la *race*, le *milieu*, le *moment*, nous essayerons de les déterminer.

Ce sera la recherche empirique d'une logique toute fatale que la méthode positiviste permet, à la vérité, d'effectuer très rigoureusement.

Les idées directrices une fois découvertes dans l'histoire du passé, il nous restera à contrôler, dans une troisième partie, si elles expliquent le mouvement décrit dans la première.

Quoi qu'en disent les positivistes, nous croyons que la volonté humaine peut aller contre les lois fatales des choses, que la liberté peut vaincre le déterminisme, que la société n'est pas « une définition qui se développe », pas plus que l'homme un « théorème qui marche »[2].

L'initiative du génie, s'insurgeant contre les courants qui semblent devoir le déterminer fatalement, peut contrarier la logique des choses.

1. « Lorsque nous aurons considéré la race, le milieu, le moment, c'est-à-dire le ressort du dedans, la pression du dehors, et l'impulsion déjà acquise, nous aurons épuisé non seulement toutes les causes réelles, mais encore toutes les causes possibles du mouvement. » — Taine, *Introd. à l'Hist. de la Litt. anglaise*.

2. On ne peut croire, en effet, comme le dit Helvétius dans son livre *de l'Esprit*, que « l'homme de génie n'est *que* le produit des circonstances dans lesquelles il s'est trouvé ». Il est certain que l'œuvre de Victor Hugo, par exemple, s'explique en grande partie par l'influence de l'hérédité et l'ambiance de la société contemporaine, par la physionomie de la civilisation, de la littérature, des arts qu'il avait sous les yeux ; mais cette explication vaut, à peu de chose près, pour tous ses contemporains ou ses compatriotes : elle rend compte de ce qui, en lui, n'est pas lui, mais non de ce qu'il a d'original et de personnel. Pierre et Thomas Corneille étaient le produit d'une même race, d'un même milieu, d'un même moment : l'un a écrit *Timocrate* et l'autre *Polyeucte*. Le génie ou seulement la liberté ajoute au mécanisme des choses un élément d'indétermination dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Pour être assuré que les principes désignés par l'étude du passé ont bien dirigé le présent, il est indispensable de voir si le génie et la libre volonté des hommes les ont suivis ou contrariés.

Nous rechercherons donc comment les Félibres ont obéi à ce que nous croyons être les idées directrices de la Renaissance méridionale.

On demandera peut-être, d'abord, si les Félibres ont compris ces idées. Certes, nous n'oserions prétendre que tous aient eu une conscience claire ou même diffuse du fameux « Secret ».

Se manifestant sous forme d'instinct héréditaire, et conduisant ainsi sûrement l'évolution dans la voie normale, ces idées peuvent n'être pas toujours bien conscientes chez ceux-là mêmes qui, par elles, dirigent ou croient diriger les autres.

Tous les grands mouvements se sont opérés dans des conditions analogues. Leurs auteurs ne voient pas toujours à quel résultat aboutira l'impulsion qu'ils donnent aux hommes et aux choses. Les causes dont ils croient avoir la plus entière connaissance, renferment quelquefois des puissances qu'ils n'avaient pas soupçonnées. C'est même une des mystérieuses supériorités du génie, de deviner et de mettre en œuvre, en vertu d'une *inspiration* merveilleuse, des causes capables de produire des effets que nul n'aurait pu prévoir.

Roumanille a pressenti quelques-unes de ces idées ; Aubanel en a vigoureusement exprimé quelques autres ; de Berluc a insisté sur celles qui avaient une portée sociale.

Un seul homme nous paraît avoir compris les instincts

que le génie éveillait en lui. Mistral a montré, par ses paroles et par ses actes, qu'il savait vers quel but il marchait, vers quelle destinée il conduisait ses disciples.

Si, dans le cours de cette étude, nous revenons plus souvent puiser à cette source géniale, c'est qu'elle a fourni, en réalité, presque toutes les idées dont on a voulu attribuer la paternité à toute une pléiade.

Si nous évitons de donner d'autres noms, ce n'est pas oubli ni indifférence. On sait que notre dessein est de ne retenir que les idées.

Notre intention n'a pas été de faire ici œuvre de savant ni d'érudit. Trop scientifique, notre étude n'eût été comprise que d'un petit nombre d'initiés ; complète et définitive, elle n'aurait pas l'avantage d'exciter les discussions et les recherches.

Par une sorte de cercle, qui n'est vicieux qu'en apparence, il se trouve que si, d'une part, on ne peut établir une histoire générale sérieuse et solide sans le secours des monographies particulières et des études de détail, il est à peu près impossible, d'autre part, d'étudier parfaitement un point particulier sans avoir pris auparavant une vue générale de l'ensemble.

C'est cette vue que nous avons voulu donner.

Notre livre n'est qu'un tracé indiquant les directions à suivre, les voies à ouvrir, les points importants à sonder.

C'est un plan d'études, programme, peut-être, de toute une vie de travail et de recherches spéciales, esquisse provisoire dont quelques lignes pourront être au besoin accentuées ou atténuées, rectifiées ou effacées même.

Si nous avions réussi à déterminer ce tracé général,

à ouvrir les voies, à indiquer les directions, à faire sentir à quelques travailleurs combien il pourrait être intéressant pour eux et profitable à leur pays de poursuivre l'œuvre commencée ; si nous avions pu éveiller l'attention des penseurs, l'activité des chercheurs, le patriotisme de nos frères du Midi, nous nous croirions assez payé de toute notre peine.

Dans l'état actuel des études méridionalistes, nous ne prétendons pas fournir, sur tous les problèmes que nous soulevons, des solutions définitives. C'est peut-être beaucoup déjà de les avoir posés et d'en avoir arrêté les principales données.

Mieux que personne, les ayant vues de plus près, nous nous rendons compte des faiblesses et des lacunes de notre travail. Nous savons que chacun de nos chapitres, capable de fournir matière à un ouvrage spécial, réclamerait encore, pour être complet, de nombreuses recherches et de grands développements.

Quiconque voudra étudier de près notre sujet reconnaîtra que les sources *sérieuses* et *directes* en sont fort peu nombreuses [1].

Cela même nous aura permis de garder dans nos appréciations plus de liberté.

1. Selon l'idée que l'on se fait d'une bibliographie, celle qui concerne notre sujet serait immense ou à peu près nulle.

Immense, s'il fallait citer tous les ouvrages généraux où l'on peut trouver des indications sur les nombreuses questions que nous touchons.

Nulle, ou à peu près, si on ne doit indiquer que les auteurs qui envisagent les questions au point de vue que nous avons choisi. Nous citerons, à mesure que nous en userons, les sources générales où nous aurons puisé.

Pour ce qui concerne les questions Mistraliennes et Félibréennes, au lieu de faire étalage ici d'une liste imposante, nous préférons dire qu'on la trouvera excellemment établie dans le *Catalogue Félibréen*, publié par M. E. Lefèvre (Marseille, Ruat ; Avignon, Roumanille, 1900, 122 pp.), complété par *Bibliographie Mistralienne*, 1903, 152 pp., et par *L'Année Félibréenne*, supplément 1904, 50 pp.

N'étant inféodé à aucun parti, n'ayant été mêlé à aucune querelle, nous croyons n'avoir ni haine au cœur, ni préjugé dans l'esprit.

Si, par instants, trop de sympathie perçait dans nos jugements pour les hommes ou les choses, trop d'ardeur dans nos revendications en faveur des intérêts ou des gloires de notre petite patrie, nous espérons qu'on le pardonnera à notre cœur de provençal, qui, fidèle aux instincts de sa race, aime mieux admirer que mépriser.

Pourvu qu'on exprime la vérité sans la fausser, n'est-il pas permis de joindre le cœur à la raison ?

Et n'est-ce pas précisément ce que nous ont appris nos maîtres, que nous avons pu voir dispenser à leurs élèves non seulement leur science, mais aussi leur sympathie, leur dévoument, nous pouvons dire leur affection ?

Pour la part qui leur revient dans ce travail, grâce à la formation qu'ils nous ont donnée, nous tenons à leur offrir ici l'hommage public de notre reconnaissance.

L'un deux, profond philosophe et remarquable éducateur [1], habitua notre esprit aux déductions philosophiques et à la sincérité intellectuelle.

L'autre, créateur à Aix de l'enseignement de Langue et Littérature méridionales [2], jeta dans notre intelligence le

1. C'est M. G. Dumesnil, actuellement professeur de Philosophie à l'Université de Grenoble. Nous devons beaucoup à son dernier ouvrage : *L'Ame et l'évolution de la Littérature* (Paris, Société franç. d'imp., 1903), ainsi qu'à ses cours inédits sur J.-J. Rousseau.

2. M. Léopold Constans, professeur de Littérature latine et Institutions romaines, chargé d'un cours d'Histoire de la langue et de la littérature provençale à l'Université d'Aix-Marseille. Parmi ses nombreux ouvrages nous signalerons seulement ceux qui nous ont été particulièrement utiles pour cette étude :

Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles), précédée d'un tableau sommaire de la Littérature française au moyen âge et suivie d'un glossaire

premier germe de la science philologique et le premier attrait pour les études provençales.

On pourra voir, par certaines appréciations, que nous avons profité des cours publics et privés et des excellents ouvrages de M. le doyen de l'Université d'Aix-Marseille [1]. Provençal de race, admirateur du maître de Maillane, il a bien voulu faire à notre travail le plus aimable accueil.

Nous considérons comme un véritable bonheur d'avoir été un des premiers auditeurs de l'infatigable et si érudit professeur qui inaugura en 1894 la chaire départementale d'Histoire de Provence [2].

étymologique détaillé, 3e édition, Paris, Welter, 1905, in-8° (ouvrage couronné par l'Académie Française).

Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, ouvrage couronné aux fêtes latines de Montpellier (1878), Paris, Maisonneuve, 18 2.

Le Roman de Thèbes, éd. crit. d'après tous les manuscrits connus, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, Didot, 1890.

Le Roman de Troie, éd. crit. avec introd., vocabulaire raisonné des noms propres et glossaire détaillé, Paris, Didot, I-1904 ; II-1906 ; III, IV, V, en préparation.

La Société populaire de Millau (Aveyron) après le 9 Thermidor, Paris, 1888.

Mistral et son œuvre, conférence faite le 17 juillet 1905, à l'Exposition de Liége, Marseille, Barlatier, 1905.

1. M. Louis Ducros, professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, ancien professeur de Littérature française à la Faculté de Poitiers, ancien maître de conférences de Littérature étrangère à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Nous avons relu avec fruit : *J.-J. Rousseau*, Paris, Lecène et Oudin, 1888 ; *Les Encyclopédistes*, Paris, Champion, 1900.

2. M. Michel Clerc, professeur d'Histoire de Provence à l'Université d'Aix-Marseille, conservateur du Musée d'Archéologie de Marseille.

Chaire départementale d'histoire de Provence, leçon d'ouverture, Marseille, 1895, in-8°.

Histoire de Provence dans l'antiquité, jusqu'à la création de la Province Romaine, leçon d'ouverture, Marseille, Barlatier, 1893, in-8°.

Les Ligures dans la région de Marseille, Marseille, édit. de la *Revue historique de Provence*, 1901, in-8°.

Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs, Marseille, édit. de la *Revue historique de Provence*, 1901, in-8°.

Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, Bordeaux, Feret, 1905.

La prise de Phocée par les Perses et ses conséquences, Paris, Leroux, 1905.

Au professeur de Langue et Littérature italiennes [1], fils du sympathique doyen qui présida à Aix la première réunion solennelle des Jeux Floraux félibréens, nous devons d'intéressants aperçus sur nos frères latins, comme nous en devons aussi, sur nos frères hellènes, aux excellents maîtres qui nous initièrent aux secrets de la langue grecque, aux splendeurs de l'art athénien [2].

Si nous avons pu même demander à la langue hébraïque quelque lumière sur un point jusqu'ici bien discuté, c'est grâce aux doctes et aimables leçons de celui qui fut, à la fois, notre maître et notre compagnon d'études [3].

Dans tout ce que nous comptons dire de nos contemporains et de ceux aussi qui ne peuvent plus nous entendre, nous espérons ne léser personne.

Nous sommes assurés que tous ceux-là que nous aurions voulu louer nous pardonneront notre silence, s'ils considèrent que nous avons cherché, avant tout, à rendre quelque éclat et quelque vigueur aux traditions qu'ils aiment, en en faisant revivre les sources profondes et les titres authentiques : n'est-ce pas, en effet, le plus utile service que l'on puisse rendre à un peuple que l'on estime, à une race que l'on voudrait sauver ?

J. A.

Avignon, le 7 mai 1906.

1. M. Raymond Bonafous, professeur de Langues et Littératures de l'Europe méridionale à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, ancien professeur de Rhétorique au Lycée de Marseille.

2. M. J. Brenous, professeur de Littérature et Institutions grecques à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

M. A. de Ridder, professeur-adjoint de Littérature grecque à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille.

3. M. Jérôme de Duranti la Calade, chargé d'un cours de Langue hébraïque à l'Université d'Aix-Marseille.

PREMIERE PARTIE
Aperçu historique

CHAPITRE I.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF : PREMIÈRE MANIFESTATION DU GÉNIE MÉRIDIONAL. ÉPOQUE DES TROUBADOURS.

Le remarquable mouvement littéraire et ethnique qui s'est manifesté dans toute la région méridionale, et particulièrement en Provence, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, n'est point un phénomène parasitaire, une fleur sans racine.

On l'a fort excellemment appelé une Renaissance.

A une époque, en effet, où l'on prétend que les ténèbres de la barbarie obscurcissaient le monde, entre le crépuscule de la civilisation antique et l'éveil du génie moderne, dans une contrée privilégiée, un soleil plus radieux ou plus clément avait fait épanouir déjà, avec un éclat resplendissant, la fleur de la civilisation chrétienne.

La langue que les Félibres du XIX[e] siècle ont essayé de tirer du tombeau où la défaite l'avait couchée, pour lui rendre la couleur et l'éclat que la rouille des siècles avait altérés, connut aux XI[e] et XII[e] siècles les plus brillants et les plus légitimes triomphes.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur cette époque se sont laissé fasciner par les seuls Troubadours.

Ils n'ont parlé que de leur littérature « à fleur d'âme », très superficielle et surtout très artificielle, reflet souvent licencieux d'une galanterie raffinée et d'un poétique libertinage [1].

Réduit à cette seule manifestation, le mouvement littéraire du XI[e] siècle, considéré par la plupart comme une génération spontanée, sans tige ni racines [2], ne mériterait peut-être pas de nous arrêter.

Ramenée à ses proportions normales et mise à sa place véritable, la poésie courtoise des Troubadours apparaît plus exactement comme une phase, très brillante assurément, mais seulement partielle, d'une puissante et naturelle évolution.

Dans l'histoire de presque toutes les littératures, on remarque que la poésie populaire précède et prépare toute autre poésie [3]. De nos jours, les poètes, ciseleurs de rimes plus ou moins habiles, écrivent, dans le cénacle, des œuvres exquises qui n'émeuvent ordinairement qu'un très petit nombre d'admirateurs. La poésie a été réduite presque tout entière à n'être plus qu'une jouissance de luxe. Jugeant avec leurs idées modernes, plusieurs historiens ont cru qu'il en fut ainsi toujours et que la poésie courtoise fut au moyen âge toute la poésie du Midi.

Aux époques primitives, la poésie occupe une place

1. Villemain : « Leur poésie est à fleur d'âme. » *(Cours de littérature.* Paris, Didier, 1838.)

Saint-René Taillandier : « Ce ne sont que fleurs, chants d'oiseaux, fêtes brillantes, dames qui se penchent aux fenêtres cintrées, fraîches et blanches comme neige de Noël, un printemps qui ne finit pas, une incantation perpétuelle. » (Introduction aux *Prouvençalo*, Avignon, Seguin, 1852, p. XIV.

Diez remarque, avec raison d'ailleurs, que les poésies des Troubadours semblent l'œuvre d'un seul auteur qui aurait modulé ses chants sous l'empire des mêmes inspirations. *(Leben und Werke der Troubadours.* Zwickau, 1829.)

2. M. Jeanroy nous dit que la poésie courtoise apparut brusquement, pareille à une fleur qui sortirait de terre sans racine et sans tige. *(La Poésie provençale au Moyen Age. — Revue des Deux-Mondes,* t. 151, p. 350.)

3. Il semble que ce soit une loi générale, plus parfaitement démontrée pour la Grèce, par exemple, spécialement sur le terrain de la poésie épique, condensation générale, mais secondaire, des légendes et récits populaires.

bien plus importante dans la vie des peuples. On n'a qu'à se rappeler ce que les Grecs rapportent d'Orphée, d'Amphion et des premiers poètes. A l'origine des civilisations, le poète est aussi nécessaire que le laboureur, le légiste et le docteur : c'est lui qui représente le peuple, c'est lui qui conduit les foules et promulgue en formules rythmées les lois morales et religieuses.

Les premiers troubadours, comme les premiers aèdes, n'écrivirent pas leurs poèmes pour qu'ils fussent lus au coin du feu par un amateur isolé, ils les chantèrent à la foule dont ils exprimaient les rêves, les amours ou les haines. Cette première poésie, réclamée en quelque sorte par le peuple, fut écrite pour le peuple et exprima son âme.

Dans les temps les plus reculés du moyen âge, alors que les clercs continuaient à se servir du latin, le peuple parlait déjà une langue issue du latin et appelée, à cause de cette origine : langue romane, ou encore langue vulgaire ou rustique.

Les moines et les prêtres, que l'on rencontre toujours dans les avant-gardes, essayèrent, les premiers, de faire de cette langue vulgaire une langue poétique. Ils composèrent d'abord, timidement, quelques cantiques pour le peuple, des légendes pieuses, des poèmes narratifs, sortes de chansons de geste, où ils transformaient naïvement les apôtres et les saints en véritables paladins, pour satisfaire au goût de ces imaginations éprises de merveilleux [1].

Dégagé et poli par les moines, qui seuls à cette époque avaient conservé les traditions de la culture antique, l'idiome populaire ne tarda pas à sortir des cloîtres. Des hommes du peuple, chanteurs, jongleurs, ménes-

1. Longtemps ignorée ou méprisée, cette littérature naïve apparaît de jour en jour plus riche et plus suggestive, à mesure que les érudits de France et d'Allemagne exhument des bibliothèques de nouveaux documents.

trels, l'appliquèrent à des sujets adaptés aux idées, aux goûts, à l'imagination du peuple. Allant seuls ou par troupes, de village en village, ils égayaient ou enflammaient, par leurs récits, la foule dont ils sortaient. Les innombrables luttes régionales, les guerres générales, les invasions des terribles Sarrasins avaient certainement donné lieu à des épisodes héroïques dont le peuple avait été frappé. La poésie populaire ne pouvait manquer de les célébrer [1].

Malheureusement pour nous, cette poésie, toute spontanée, où le naturel remplaçait si délicieusement l'art et l'artifice, n'était presque jamais fixée par l'écriture et s'évanouissait avec les derniers échos de la voix du ménestrel [2].

Cette floraison populaire est de toutes la plus intéressante, la plus significative. Elle est la plus originale et la plus naturelle. On n'y voit aucune influence directe du dehors, aucun lien avec l'antiquité que le peuple ne connaît plus et dont on ne trouve aucune trace dans ses œuvres, aucune action de l'étranger qu'il ne connut, comme les Sarrasins, que pour le combattre et le haïr.

Elle est bien autochtone, née du cœur même du pays, sortie du sol, de la race, du climat, favorisée, comme nous le verrons, par un état économique et social très

1. On a dit que les Français n'ont pas la tête épique. La question a provoqué pour le Midi des discussions passionnées. On a cru terminer le débat en proclamant victorieusement que le Midi avait emprunté au Nord le genre *germanique* de l'épopée *guerrière et féodale*. C'est une vérité si incontestable qu'il est peut-être inutile de prendre un ton doctoral pour la proclamer. Mais le Midi n'a-t-il pas son genre d'épopée spéciale dans les légendes épiques, dans ces récits populaires qui n'ont rien de germain ni de féodal, mais qui enthousiasmaient les foules au génie desquelles ils répondaient si bien ?

2. C'est ce qui explique le silence des premiers historiens. « Les pertes immenses qu'elle a subies, nous dit en effet M. Jeanroy, rendent très difficile une appréciation générale. » La tradition orale nous a pourtant conservé de délicieuses chansons que de pieux érudits se sont occupés et s'occupent encore de recueillir. Cf. Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence,* Aix, Makaire, 1862 ; P. Roman, *Lou Gai-Sabé,* Avignon, Aubanel, 1905, 1906, etc. Chaque jour le trésor s'enrichit de quelque découverte qui vient corroborer notre dire.

florissant, mais ne dépendant pas de lui et par conséquent n'étant pas condamnée à disparaître avec lui.

Elle forme l'élément profond et puissant qui précéda, accompagna et suivit la littérature des Troubadours, laquelle n'en fut qu'un épanouissement spécial dans un milieu restreint [1].

Du Xe au XIIe siècle, la paix n'avait pas été troublée, au moins d'une façon sérieuse, dans le Midi. La noblesse, qui avait thésaurisé des revenus considérables, se mit à bâtir de somptueuses demeures et à se visiter.

Le goût du luxe extérieur amenant le goût des plaisirs de l'esprit, les jongleurs populaires sont appelés pour égayer et rehausser les festins et les réunions mondaines. Pour se mettre à l'unisson de leur nouvel auditoire, ils doivent changer leurs sujets, célébrer les prouesses du chevalier qui fait la gloire de la maison, exalter les vertus et les charmes de la noble dame qui devient l'âme de la société nouvelle.

C'est, parmi les riches seigneurs, un assaut de prodigalités : c'est à qui traînera la plus nombreuse et la plus glorieuse *mainada* de chevaliers, de serviteurs et surtout de poètes ; car le poète assure au seigneur ou à la châtelaine la renommée universelle, par les chansons qui vont bientôt circuler de château en château. Aussi, le petit jongleur devient-il le protégé des dames et des seigneurs, qui l'attirent à leur cour, le comblent de présents et le traitent avec familiarité, presque comme un égal [2].

Considéré en quelque sorte comme le porte-parole, comme la voix même de son seigneur, il décrit ses occu-

1. « Le genre courtois avait été précédé, sans doute, d'une *poésie populaire* à laquelle il a dû ses formes, savamment remaniées et complètement transformées par des poètes de profession. » (A. Jeanroy, *loc. cit.*

2. Cette élévation du jongleur populaire à la hauteur du seigneur aristocratique était rendue plus facile par l'organisation sociale provençale, qui, comme nous le dirons, n'a jamais creusé d'abîme entre les castes. Malheureusement, en s'élevant ainsi, le peuple va perdre ce qui fait sa valeur et son originalité : la naïveté et le naturel.

pations, chante ses exploits, épouse ses querelles, partage ses haines et ses amours.

La guerre est la principale occupation de son seigneur : il chante les grandes et les petites entreprises de son maître.

Quand on ne peut se battre, on s'invective : c'est alors la satire mordante et acérée, qui n'a rien de commun avec la satire badine d'une société raffinée, mais qui trahit toute la vivacité d'une sève bien populaire, ne respectant rien et ne craignant personne.

Il chante aussi l'amour, c'est le côté de son œuvre qui a été le plus remarqué [1], non, peut-être, le mieux jugé.

On se plaint qu'il oublie la vierge et la mère pour ne chanter que la femme mariée. Il chante la femme du seigneur qui reçoit, celle dont les charmes et les vertus sont exposés aux yeux de tous. S'il respecte les charmes et les vertus qui doivent ou veulent rester cachés, ne serait-ce pas plutôt indice de pudeur que de dépravation ?

On ne peut nier les excès et les abus [2], mais on ne peut non plus s'empêcher de reconnaître qu'il y a dans l'âme de ces chanteurs, qui, presque tous, par conviction plus encore que par lassitude, vont finir leur vie dans les cloîtres, une conception de l'amour, un idéal de l'âme féminine, qui constituera, comme nous le verrons, un des caractères essentiels de leur race.

1. On dira que c'est parce qu'il en est resté de plus nombreux monuments. On peut donner quelques raisons de cette survivance spéciale.

Pour la satire ou le chant de guerre, qu'on change seulement le nom ou la date, ils perdent aussitôt toute leur opportunité, toute leur puissance.

L'amour, au contraire, est le sujet le plus universel, le plus persistant, la chanson éternelle, comprise de tous, aimée de tous, qui peut s'appliquer à tous, indépendamment du temps et des personnes.

2. Ce sont ces abus que l'Eglise condamne, précisément peut-être pour les empêcher de détruire une institution bonne en elle-même, comme elle condamnera l'hérésie lorsqu'elle menacera de fausser la religion de la race. — Généralement favorable aux productions naturelles d'une race, l'Eglise ne s'est jamais opposée à la manifestation spontanée de son génie (témoin les fêtes bizarres qu'elle tolérait dans ses temples mêmes), mais seulement à la déviation artificielle et immorale. Si elle condamna les jongleurs, ne serait-ce pas parce qu'ils faussaient, en eux-mêmes et chez les autres, l'instinct profond et l'esprit naturel de la race ?

Ce sont eux qui ont révélé au monde les sentiments qui font la gloire du christianisme et l'honneur de la chevalerie.

La femme, pour eux, n'est plus la servante du gourbi, la prisonnière du harem, l'être à peine humain dont on discute si elle a une âme : c'est la compagne de l'homme, l'égale du seigneur, la maîtresse de tout sentiment, celle de qui vient ou vers qui doit aller tout ce qu'il y a dans l'âme de beau, de bon, de noble, de généreux.

C'est leur honneur d'avoir chanté les premiers l'amour nouveau dont le christianisme avait fait don au monde.

C'est leur gloire aussi de l'avoir chanté dans une langue dont la finesse et l'harmonie n'ont peut-être jamais plus été égalées, si belle et si parfaite que la plupart des peuples de l'Europe la prirent pour modèle [1].

Comme il arrive, hélas ! dans presque toutes les choses humaines, la mesure ne fut pas toujours gardée, la distinction dégénéra en préciosité, l'art se tourna en artifice, la profondeur devint obscurité. Pour ne pas ressembler aux rimeurs vulgaires, on s'imposa des rythmes bizarres, des inversions tourmentées, on se lança dans une poésie subtile et savante qui s'éloigna de plus en plus de la simplicité et du naturel.

Pour devenir plus aristocratique, la langue se fit artificielle et coupa ses racines populaires, les seules qui lui fournissent une vie véritable.

Se trouvant bien dans les salons, les fils des jongleurs populaires se contentèrent désormais de regarder la nature par la fenêtre.

1. Les sujets étant forcément restreints pour ces poètes de cour, ils cherchaient la variété dans la forme des strophes et la combinaison des rythmes, n'employant que des rimes sonores et des coupes savantes. Disposant d'une langue harmonieuse, riche de couleurs et d'images, ces artisans de la phrase, qui faisaient eux-mêmes la musique de leurs chants, atteignirent bientôt la plus exquise perfection dans la forme.

Diez observe fort justement que cette union du poète et du musicien constitue un des traits caractéristiques de la littérature méridionale et lui donne une supériorité incontestable sur la littérature d'Oïl

Commandée par le seigneur et payée par lui, la poésie cessa d'être spontanée et naturelle.

L'amour, en se raffinant, abandonna le cœur pour monter dans la tête et se répandre en verbiages creux.

En arrachant les petits jongleurs à la terre qui les inspirait, pour les plonger dans une atmosphère enivrante et artificielle, la vie courtoise tarit dans sa source la veine populaire. Elle tua peut-être l'épopée qui aurait pu sortir des récits populaires, condensés par un de ces génies qu'elle a trop exclusivement absorbés.

La poésie des Troubadours n'était qu'une branche ; accaparant toute la sève, elle s'est couverte de trop de fleurs pour pouvoir porter un fruit durable, jusqu'au moment où son poids exagéré a entraîné l'arbre tout entier, entamé, il faut l'avouer, dans sa base, par la hache de Montfort.

On a beaucoup trop répété que la croisade Albigeoise avait été la cause de sa ruine. Elle y fut assurément pour une part, mais il faut bien reconnaître que cette poésie artificielle, raffinée, subtile, en s'éloignant de sa source naturelle, serait morte naturellement du poison qu'elle-même distillait. « Produit factice de l'esprit courtois du XII[e] siècle, elle se trouvait soumise aux vicissitudes passagères du système féodal qu'elle représentait et ne pouvait manquer de tomber avec lui [1] ». Le crépuscule de Muret l'a peut-être heureusement drapée dans un manteau de pourpre qui voile sa décrépitude aux yeux de la postérité.

Avec des talents ou des génies comme Bernard de Ventadour, Guirault de Borneilh, Bertrand de Born, Arnaud Daniel, Gaucelm Faidit, Cercamon, Marcabrun, Geoffroy Rudel, Arnaud de Marueil, Pierre Cardinal, Pierre Vidal, Guillaume de Figueiras, Raymond de Mira-

1. C'est l'opinion de P. Meyer, renouvelée de Diez. Cf. Diez, *Die Poesie der Troubadours*, Zwickau, 1826, p. 63.

val, Bertrand de Lamanon, Raimbaud de Vacqueyras, Cadenet, Blacas...., si on n'avait pas fait dévier ce mouvement qui apparaissait comme une superbe éclosion du génie d'une race ; si les seigneurs et les dames, se contentant de favoriser l'inspiration naïve du petit jongleur populaire, ne l'avaient pas obligé à devenir trop artificiellement le subtil troubadour ; si de tragiques événements n'avaient pas arrêté l'éveil de la conscience nationale, la poésie méridionale aurait pu avoir la plus glorieuse et la plus féconde destinée.

Avant de s'éteindre, elle eut, au moins, l'insigne honneur d'allumer le flambeau de l'inspiration chez tous les peuples qui l'environnaient. En Italie, elle éveilla Dante et Pétrarque. En Allemagne, elle fit vibrer le luth passionné des premiers *minnesinger*. L'Espagne et le Portugal tressaillirent à la voix de ses chanteurs exilés. Avant d'être frappé par lui, le Midi avait aussi conquis le Nord, inspirant le goût des arts et de la douce poésie aux représentants de la féodalité germanique qui jusque-là n'avaient songé qu'à la guerre.

CHAPITRE II.

LA VIE LATENTE. — ESSAIS DE RÉVEIL.

Les somptueuses cours qui entretenaient et applaudissaient les brillants troubadours avaient été emportées par la tourmente ; le régime social méridional était bouleversé. L'âme de la race, pourtant, n'était pas morte : la sève populaire bouillonnait toujours, sourdement, mais vigoureusement, dans les racines de l'arbre, et poussait de temps en temps de timides mais vivaces rameaux.

La langue reste toujours vivante dans la masse populaire qui la conserve avec toute sa couleur et sa pittoresque originalité [1]. Le peuple anonyme et puissant chante, pour sa seule joie, de nombreuses et admirables chansons, de gracieux noëls, se compose, pour lui-même, de désopilantes facéties, satisfait son besoin inné de théâtre, en représentant les graves mystères, les amusantes comédies où souvent chaque habitant du village joue son rôle, appris durant les longues soirées d'hiver.

Quand la paix s'est un peu rétablie, sept poètes de Toulouse, comprenant que l'âme du pays réside dans la langue, essaient d'en raviver les dernières étincelles en fondant le collège du Gai-Sabé. Le 3 mai 1324 ils instituent, dans un jardin fleuri, un concours poétique où l'on décerne aux lauréats de la poésie des fleurs d'or et d'ar-

1. On s'intéresse beaucoup aujourd'hui à cette poésie populaire, qui n'a été dédaignée que parce qu'elle était ignorée. Nous croyons qu'elle fut de tous temps fort remarquable et qu'elle servirait à merveille à déterminer l'évolution des mœurs, des idées, du langage, dans la partie la plus naturelle et la plus vivace d'une race, qui est le peuple.

gent. Malheureusement pour la cause méridionale ils ont le tort de croire que la poésie des Troubadours vaut par elle-même, indépendamment des circonstances, et que, pour continuer leur œuvre, il faut non seulement parler leur langue même, mais encore leur emprunter toutes leurs formes et jusqu'à leurs idées.

Oubliant que l'essence de la poésie est d'être sincère, naturelle, vivante, et demande que le poète s'exprime dans la langue qu'il parle naturellement, ils imposent des sujets surannés, à traiter dans une langue depuis longtemps oubliée.

Ils ne comprennent pas que la véritable sève est dans le peuple, et que pour faire vibrer le peuple il faut lui proposer des sujets qui trouvent un écho dans son âme.

Ils excitent une Renaissance précieuse, mais point du tout nationale.

Au XVIe siècle, Belaud de la Belaudière manque, avec ses Arquins, de provoquer une nouvelle Renaissance.

Cette petite Académie de beaux esprits, gens de lettres, avocats, présidents de cour, s'éprend du souci de son idiome et se passionne pour l'illustration de sa langue.

Circonscrite dans un milieu restreint, l'agitation n'est pas populaire et ne crée rien de durable, en dehors de l'œuvre personnelle de Belaud.

Un phénomène des plus importants se produit alors : la langue, qui n'est plus maintenue dans son unité littéraire par une élite compacte et instruite, subit peu à peu l'influence naturelle et fatale du sol, du climat et des tempéraments : elle se divise dialectalement. Sous l'influence de la pénétration française, elle s'altère même, d'une manière lente mais continue, et finit par se dégrader en patois, et par perdre son unité orthographique.

Ne se déplaçant plus pour aller de ville en ville, de château en château, les poètes se confinent dans le dialecte de leur terroir, s'isolent les uns des autres, en se différenciant. Tandis que l'individualisme remplace ainsi

le sentiment de la race, la centralisation politique, sans cesse croissante, nivelle et uniformise les originalités artistiques pour aboutir à l'émiettement dans la médiocrité.

On arrive ainsi, à travers le XVIIe siècle, qui eut la gloire de produire Brueys, Saboly et Goudelin, et le XVIIIe, où l'on remarque l'abbé Favre, Codolet, J.-B. Coye, Toussaint Gros, Claude Despourrins, Louis Puech, Antoine Peyrol, etc., jusqu'à la pléiade des poètes plus rapprochés et mieux connus qu'on a appelés les « patoisants ».

Les proscriptions de la Convention, loin d'anéantir les patois, créèrent, par réaction, comme il arrive assez généralement en France, un courant de sympathie. Les artistes se passionnèrent pour tout ce qui représentait le passé ; les savants, avec Court de Gébelin, Fabre d'Olivet, Raynouard, Fauriel, Villemain, Ch. Nodier, Littré, pour ne citer que les plus illustres, se mirent à étudier les vieux idiomes et leur antique littérature.

Les poètes chantèrent volontiers dans la langue du terroir : Diouloufet, Hyacinthe Morel, Victor Gelu, Pierre Bellot, Bénédit, Fortuné Chailan sont les plus connus. En s'exprimant, comme la plupart ont tenu à le faire, dans l'idiome le plus vulgaire, ils ont rendu le réel service de conserver beaucoup de mots très savoureux, nombre d'expressions fort pittoresques, mais ils n'ont pas su éviter l'écueil logique et fatal qui était la trivialité, le réalisme, j'allais dire la grossièreté [1].

Leur œuvre manque de pureté, tant dans le fond que dans la forme : son résultat le plus heureux fut peut-être

1. Gelu écrivait avec sincérité : « J'ai pris mes héros au dernier degré de l'échelle sociale, parce que notre patois ne pouvait être placé plus convenablement que dans leur bouche, parce qu'il exclut toute idée de grâce,... parce que nos femmes elles-mêmes, qui sont pourtant si jolies, deviennent laides quand elles articulent ce langage diabolique. » On devine quelle doit être l'œuvre d'un poète qui avait pareil idéal ! — Cf. Préface de son premier volume, 1840.

d'exciter la croisade félibréenne d'épuration morale et de réforme orthographique.

Chanteurs isolés, ils ne produisirent d'ailleurs aucun mouvement d'ensemble, capable d'agir sur l'opinion ou d'amener un résultat durable.

Plus pure, plus châtiée, plus morale, plus esthétique aussi, fut l'œuvre du poète d'Agen. Il eut l'insigne honneur de présenter la Muse méridionale au public parisien et de la faire applaudir. Mais lui aussi fut un isolé et, chose grave, voulant le demeurer. Jasmin ne sut pas, ou ne voulut pas comprendre l'idée, qui commençait à monter dans les esprits, de la nécessité d'un groupement.

On la voit naître, cette idée, dans la première publication collective, essayée en 1823, sous le titre de « *Bouquet Prouvençau* », par les amis de la langue d'Oc qui avaient nom : J.-F. Achard, Agnelier, Audouard, Dr d'Astros, Diouloufet, F. Fournier, Larguier et V.-F. Niel. Elle grandit, en 1841, dans les colonnes du *Tambourinaire* de F. Bellot et du *Boui-abaisso* de Désanat.

A ces premiers ouvriers, il manque encore l'art et le bon goût, la foi dans la puissance de la race et la grandeur de la patrie provençale, surtout la science ou le génie, pour transformer en langue littéraire un idiome bien altéré et bien appauvri.

Roumanille fut le premier artisan de l'union poétique, le véritable initiateur du mouvement de Renaissance.

Il avait déjà publié des poésies délicieuses de grâce, de fraîcheur, de naturel et de sincérité : « *Li Margarideto* », « *Li Sounjarello* », « *Li Crècho* » ; des œuvres de prose, pleines de verve et de malice : « *Li Clube* », « *Li Capelan* », « *Li Partejaire* », « *Lis Entarro-chin* ».

Il pouvait briller par lui-même ; mais, loin de vouloir faire la solitude autour de lui pour paraître plus grand, il comprit le véritable génie de la race provençale, race sociable par excellence, à instincts fortement « communautaires », et ne voulut d'autre rôle que celui de « *Rampelaire* ».

Dans un premier Recueil qu'il intitula : « *Li Prouvençalo* », il fit fraterniser Mistral et Aubanel, Pierre Bellot et Bénédit, Moquin-Tandon et Castil-Blaze, le docteur d'Astros et le marquis de la Fare-Alais, Peyrotte et Bourrelly, sans oublier l'illustre et solitaire Jasmin.

Une pensée nouvelle se manifestait dans ce Recueil, en dehors de l'idée même de groupement : le souci de l'épuration morale et linguistique et de l'unité orthographique.

C'était déjà un grand pas d'avoir créé un premier lien commun entre les fervents de la langue. On voulut encore se voir, pour s'entendre, se connaître, se soutenir.

Le dimanche 29 août 1852, Arles, que Châteaubriand appelle « un musée en plein air », vit le premier Congrès des nouveaux Troubadours. L'idée de réforme orthographique s'affirma de plus en plus dans ce Congrès et dans celui tenu à Aix, l'année suivante, dans la salle des États, splendidement décorée pour recevoir les soixante-cinq poètes qui soulevèrent l'enthousiasme de leurs auditeurs par la lecture de leurs œuvres.

C'est Roumanille qui en exposa la doctrine dans la « Dissertation » mise en tête de « *La Part dóu bon Diéu* », éditée en 1853, en attendant que la question fût tranchée victorieusement par une œuvre de génie : « *Mirèio* » et par le « *Trésor dóu Félibrige* ».

On devenait nombre, on formait une armée.

Mais cette armée s'agitait encore sans direction précise : il lui fallait un Etat-major, en attendant un Roi.

CHAPITRE III.

LA RENAISSANCE DU XIXᵉ SIÈCLE.

I. — FONTSÉGUGNE. — LES SEPT PREMIERS FÉLIBRES. (1854)

Sur le flanc d'une petite colline du Comtat, d'où l'on aperçoit, sortant de la combe de Vaucluse, les mille sorgues limpides qui serpentent en rubans argentés à travers la plaine, en face du Ventoux que gravit Pétrarque et du gigantesque palais que bâtirent les Papes, se cache, au milieu des arbres et des fleurs, une délicieuse villa, élevée par les anciens ducs de Gadagne.

C'est là que le hasard de l'amitié rassemblait, presque chaque dimanche, quelques-uns des poètes les plus remarquables de la nouvelle pléiade.

Paul Giéra, qui cachait son talent poétique sous le pseudonyme de Glaup, invitait ses amis tout bonnement à venir, au cagnard, boire le soleil et chanter avec les cigales.

Un enfant du pays, A. Tavan, venait redire ses chansons, écloses en pleine nature, durant le cours de la semaine, au rythme de la pioche et du rateau.

Anselme Mathieu, avec quelques flacons du vieux vin des Papes, apportait de Chateauneuf ses strophes peut être un peu trop ruisselantes de sourires et de baisers.

Crousillat offrait, avec une délicatesse un peu précieuse, les premiers rayons dorés de sa *Bresco*.

E. Garcin représentait l'âme ardente de la race.

Jean Brunet, poète aussi humble que délicat, apportait aux réunions sa douce sympathie.

Au milieu d'eux planaient déjà les trois génies, si unis dans leur diversité qu'ils inspirèrent au sculpteur Amy l'idée de les représenter en une trinité symbolique, dans un bas-relief renommé.

Le plus jeune était Aubanel. A Fontségugne il rencontra Zani, qu'il aima d'abord comme une grande sœur, sans se rendre bien compte de la nature de son affection [1].

Le jour où Zani repart pour le couvent, après avoir deviné, peut-être avant lui, dans son intuition féminine, un sentiment qu'elle ne croyait pas pouvoir laisser subsister, la passion d'Aubanel se révèle tout à coup et éclate en des sanglots qui seront immortels.

Tout Aubanel est dans la « *Mióugrano* ». Il a donné à Zani tout l'amour de son âme, le premier, le dernier, le seul, l'éternel amour [2]. La pensée de Zani fait seule l'unité de la vie et de l'œuvre d'Aubanel. D'autres images passeront devant ses yeux et se refléteront dans ses vers, elles ne vaudront que par le mirage de Zani qu'on y retrouvera toujours identique et toujours vivant.

Avec son atavisme de païen et d'oriental, quand il chante Zani, son âme devient provençale et chrétienne,

1. La liaison d'Aubanel et de Zani est une question des plus délicates, qui n'a peut-être pas toujours été traitée avec le véritable sentiment qu'elle réclame. Ayant été à même de puiser les renseignements les plus exacts aux véritables sources, nous avons considéré comme un devoir de nous y arrêter assez longuement dans le volume historique que nous préparons. Nous dirons seulement ici que Zani était beaucoup plus âgée qu'Aubanel, qui n'était, lorsqu'il la connut, qu'un adolescent timide. Zani, que sa mauvaise santé avait seule obligée à quitter le couvent de St-Vincent-de-Paul, et qui n'attendait qu'une occasion favorable pour y retourner, puisait dans l'assurance d'une vocation toujours vivante le droit de remplir auprès du petit Théodore le rôle de sœur aînée. Roumanille a toujours assuré que cette chevelure, avec laquelle la muse d'Aubanel croyait avoir joué, ses mains ne l'avaient jamais touchée. Pendant que Zani était à Fontségugne, Aubanel n'eut jamais d'ailleurs l'idée de lui déclarer un attachement dont il ignorait la nature et la profondeur. Même après l'explosion de sa passion, qui lui est révélée par le départ de Zani, il écrit dans la *Mióugrano*, p. 92 : « Je ne veux pas troubler ta vie : je t'aime ; mais *tu ne le sauras jamais.* » Il ne le lui avait donc jamais dit.

2. E pamens n'ai ama qu'un cop ! (*Mióugrano*, p. 128.

elle s'élève au-dessus des réalités méprisables pour monter jusqu'à l'idéal.

Quand il l'oublie, il redevient païen et son œuvre recule de plusieurs degrés dans l'échelle des civilisations. Sa *Vénus* peut être « belle à faire venir fou », mais elle n'a pas d'âme, et, par là, elle est au-dessous de l'idéal que vingt siècles de christianisme ont donné à l'humanité.

Comme poète, il occupe dans le mouvement de Renaissance une place à part, place de choix, mais place d'isolé. Il ne fait pas acte de prosélytisme, il chante pour lui seul. Son œuvre, si elle apporte à la langue un raffinement d'expression, une vigueur de coloris jusque-là ignorés, n'influe que très peu sur la marche des idées ou des événements.

Ce n'est que par ses discours qu'il prendra part active dans le grand apostolat.

Il n'en fut pas ainsi de Roumanille.

Roumanille est, en effet, la plus exacte incarnation de l'âme populaire en Provence. Fleur véritable du terroir, sa poésie, simple, naturelle et gaie, garde la saveur du sol natal et le reflet du clair soleil.

Pas une seule ligne de son œuvre, qu'il n'a jamais voulu consentir à traduire en français [1], n'échappe au plus humble paysan. Il parle au peuple la langue de la terre ; en la dépouillant de toute vulgarité, il ne lui enlève rien de sa franchise, de sa naïveté, de sa saveur ; il y ajoute seulement la pureté et l'harmonie qui la rendent agréable aux artistes les plus raffinés.

Avec son réalisme sain, son coloris délicat quoique vif, ses mots vigoureux mais toujours honnêtes, son métaphorisme riche d'images et de proverbes, langage naturel du paysan méridional, il trouva un écho dans le peuple qui le comprit, l'aima et le suivit.

1. Les pièces les plus remarquables ont été traduites par ses amis : Saint-René Taillandier, Alphonse Daudet, Jules Canonge, A. de Pontmartin, etc. L'édition des *Oubreto* avec traduction n'a été donnée qu'après sa mort.

Il en fut pendant longtemps le charmeur et aussi le moralisateur, ce qui n'est pas un mince honneur, s'il est vrai, comme on l'a dit, que les grands rieurs honnêtes méritent d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité. « Notre rire, disait-il lui-même, est honnête et nos chants aussi. Qu'ils soient ainsi toujours ! Nos mères et nos sœurs peuvent rire avec nous, avec nous elles peuvent chanter. Trop de chanteurs et de « *troubaire* » ne pourraient pas, hélas ! en dire autant [1]. »

Après avoir épuré la langue, il voulut épurer les œuvres et par elles les mœurs du peuple. Il avait compris l'équation qui s'établit entre la littérature et les mœurs que l'on voit, chez tous les peuples, s'élever ou s'abaisser ensemble.

Il voulut rendre à la race provençale l'antique respect du foyer. Il rêva d'une vie simple, laborieuse, honnête, patriarcale. L'amour dont il parle n'est point un amour artificiel et débauché, c'est l'amour naturel et légitime, sensible assurément, mais point sensuel, dont l'idéal est de revivre en des enfants et des petits enfants qui gardent la vigueur de la race et l'honneur du foyer.

Il savait que la religion est l'âme du peuple, la gardienne des traditions, la sauvegarde de la patrie. Il la fit aimer en la poétisant.

En politique, il fut conservateur, mais comme on l'est en Provence, sans s'en douter peut-être, avec une tendance démocratique et égalitaire qui sort des entrailles mêmes de la race. Dans ses pamphlets il ne fait pas l'apologie d'un régime ou d'un culte, il fustige les mauvais instincts de ceux qui voudraient briser les traditions de son pays en renversant ce qui en fit la force et la gloire.

Régionaliste inébranlable, il fut, avant tout, un ennemi de la centralisation.

D'un caractère heureux et bon, il sut se faire le trait d'union de toutes les bonnes volontés. Glaneur infatiga-

1. *Armana* de 1856.

ble, il parcourut toutes les terres de Provence pour voir si, dans l'ombre, ne se trouvait pas quelque nouvelle fleur qui cherchât à s'épanouir. Avec quelle ardeur il attisait le feu qui couvait dans l'âme des poètes qui, sans lui, se seraient peut-être ignorés toujours ! Avec quelle modestie et quel désintéressement il cachait ensuite la main qui les avait soutenus et conduits dans la voie !

Par son œuvre, autant que par son action, Roumanille fut le véritable initiateur de la Renaissance, initiateur inconscient peut-être, comme le sont souvent les premiers artisans des grandes causes, moteurs en quelque façon immobiles d'irrésistibles mouvements, dont ils ne peuvent soupçonner ni l'étendue ni la portée.

Dans les mystères de l'avenir un seul homme semble avoir pénétré : celui-là même que Roumanille eut le bonheur de découvrir et devant qui il eut la sagesse et la vertu de s'incliner avec affection.

La biographie de Mistral n'est pas à faire : comprenant combien la connaissance de l'hérédité et de la première éducation d'un homme jette de lumière sur son œuvre, il a dit lui-même ce qu'il croyait utile pour expliquer la sienne [1].

Son père « était ce qu'on appelle un homme d'autrefois », le patriarche vénérable, portant en lui l'âme de son pays. L'histoire de son mariage « rappelle l'antique scène de Ruth et de Booz ».

Sa mère, jeune épouse du grave patriarche, refoula vers son enfant tout ce qu'il y avait dans son âme de tendresses, de sourires, de rêves et de chansons, de poétiques croyances et de délicieuses superstitions.

Son « enfance première se passa donc au mas, en compagnie des laboureurs, des faucheurs et des pâtres, qui déployaient à sa vue les actes majestueux de la vie

1. Cf. Autobiographie, en tête de la première édition des *Isclo d'Or*, Avignon, Roumanille, 1874. — *Discours e Dicho*, Avignoun, Flouregue, [illegible] — *Mémoires et souvenirs*, Paris, Plon, 1906.

rustique et travaillaient toujours avec des gestes nobles. »

Ses premières classes, il les fit à « l'école buissonnière », fortifiant heureusement le sauvageon provençal, sur lequel viendra s'enter bientôt la greffe classique, pour préparer la physionomie véritable de son œuvre à la fois naïve et raffinée, simple et géniale.

En 1845, sa rencontre avec Roumanille fait luire à ses regards « l'aube que son âme attendait pour s'éveiller à la lumière. »

D'abord disciple, il devient bientôt confident, puis maître incontesté de la pléiade qui se forme.

Pour faire épanouir sa gloire quel cadre va-t-il choisir ?

« Je vins avec ma mère habiter pour toujours le village de Maillane, où je souhaite, quand le bon Dieu voudra, de mourir et d'avoir ma tombe, en face de ces collines qui ont réjoui ma vue, rendu mes vers sereins et reposé mon âme ».

C'est une part du grand « Secret » qu'il livre ici, du secret qui fit la force de sa vie et du mouvement qu'il inspira. Malgré les enivrantes séductions que Paris ne manqua pas de mettre en œuvre pour l'attirer, il sut rester attaché à la terre qui l'avait produit et qui, en récompense, lui découvrit les mystères de son âme :

Amo de moun païs,

. . . .

T'apelle ! Encarno-te dins mi vers prouvençau [1] !

On a dit « que le grand lion qui le regarde, accroupi sur le mont Gaussier » [2], dans le crépuscule hérissa sa crinière et le rappela bien vite du tourbillon fatal pour en faire le poète national de la Provence.

Mistral n'eut pas son fauteuil à l'Académie, mais il eut son trône d'amour et de gloire dans le cœur de tout le peuple de Provence. Il est, en toute vérité, le poète de la

1. Mistral, *Calendau*, ch. I, p. 4.

2. Cf. F. Mistral, *Lou lioun d'Arle*, *Isclo d'or*, p. 314.

race, en qui les hommes de la terre se reconnaissent et se mirent, et qui incarne en lui les énergies et les désirs, les souvenirs et les espérances de toute une multitude.

« Son génie, nous dit superbement M. Léon Daudet, fait un bruit de foules, et ce que nous appelons ainsi n'est que la conjonction en un seul individu de toutes les qualités, de tous les privilèges, de toutes les vertus d'une race. »

Il est bien, lui, le type idéal de la race.

Simple sans vulgarité, majestueux sans recherche, il joint à un caractère bienveillant et exquisement sociable une nature fière et indépendante.

La sérénité s'épand sur son œuvre et sur sa vie, comme au firmament de son clair pays. Il est le miroir fidèle de la nature et du climat.

Image du pays, il est le directeur de son peuple qu'il n'entretient que des gloires du passé, des vertus du foyer et de la religion des ancêtres.

Il aime fortement la religion de ses pères. « Mon père, nous dit-il lui-même, avait une foi profonde. Le soir, en été comme en hiver, il faisait à haute voix la prière pour tous, et puis, quand les veillées devenaient longues, il lisait l'Évangile à ses enfants et à ses domestiques. Fidèle aux vieux usages, il célébrait avec pompe la fête de Noel, et lorsque, pieusement, il avait béni la bûche, il nous parlait des ancêtres, il louait leurs actions et il priait pour eux ».

Digne fils d'un si vénérable père, Mistral jamais ne sacrifia aux faux dieux. Fort de son génie qu'un souffle chrétien anime, il ne voulut jamais puiser sa gloire à aucune source impure qui pût empoisonner le fleuve de la race.

Aussi, resté seul maintenant des Sept de Fontségugne, il peut regarder en face l'horizon qui s'abaisse, avec la tranquillité patriarcale du moissonneur qui, sentant venir le Maître, sait qu'il pourra se présenter à lui les mains pleines de gerbes mûres.

Dès le début, sa marche dans l'action est jalonnée par des chefs-d'œuvre.

Mirèio, qui fut la première floraison de son génie naissant, éclata soudainement comme la fleur légendaire de l'aloès [1]. Elle apparut comme l'épanouissement joyeux de l'âme provençale dans toute sa jeunesse et sa naïve beauté. Lamartine, aussi ému qu'émerveillé, ne crut pouvoir mieux en faire ressortir la sincérité et le naturel qu'en proclamant qu'il y avait « une vertu dans le soleil ». C'est la nature provençale tout entière dans son exquise fraîcheur et sa simple vérité. Langue, paysage, religion, mœurs, légendes mêmes, tout est décrit délicieusement, sans autre sentiment, ce semble, que celui de l'oiseau qui chante pour chanter, de l'enfant qui parle pour redire ce qu'il voit.

En contemplant naïvement la nature de son pays et l'âme de sa race, le Voyant en avait pourtant deviné la grandeur et la puissance. Il avait pressenti le rôle qu'elle pourrait jouer si elle savait se comprendre : « *Ah ! se me sabien entèndre !* »

Calendau est le cri d'une race longtemps opprimée, mais qui se redresse soudain pour reprendre, par la vaillance, sa place au grand soleil de Dieu. C'est le peuple qui se ressouvient de son histoire et veut reconquérir sa langue et sa liberté [2].

A la foule des cœurs simples et aimants s'adressait la naïve passion de Mirèio ; à l'élite des hommes de foi et d'action va répondre l'hymne fier de Calendau. Mirèio,

1. Cf. Lamartine, *Cours familier de Littérature*, XLe Entretien, p. 311.

2.
Lengo d'amour, se i'a d'arlèri
E de bastard, ah ! pèr sant Cèri !
Auras dóu terradou li mascle à toun cousta ;
E tant que lou mistrau ferouge
Bramara dins li roco, aurouge,
T'apararen à boulet rouge,
Car es tu la patrìo e tu la liberta !

Calendau, ch. VI.

c'était la Provence féminine, toute de grâce et de douceur, mais qui mourait sans avoir pu épouser celui que son cœur aimait. Calendau, c'est la Provence virile qui ne séduit pas par sa beauté, mais qui conquiert par sa vaillance et ne possède qu'après avoir fièrement mérité ; on dirait un écho de la chevalerie antique, victorieusement retrouvée, peut-être même agrandie !

C'est Calendau qui crée véritablement la « Cause » : puisque une langue était ressuscitée et, avec elle, l'histoire, les traditions, les coutumes, la religion caractéristique d'un pays, il fallait qu'avec elle ressuscitât la race que cette langue représente.

Patriote autant que poète, en même temps qu'une belle œuvre, Mistral voulut faire une grande action. Il claironna l'appel vibrant à la fière indépendance, à la libre initiative, en montrant à son peuple combien était noble l'effort courageux vers le Beau, vers le Bien et vers la Liberté.

L'âme de la patrie s'incarna vraiment dans ses vers provençaux.

« *Nerto* » et « *La Rèino Jano* » rappelèrent au peuple de Provence la délicieuse poésie de ses légendes merveilleuses, les joies et les splendeurs de ces régimes populaires et démocratiques qui, en Provence au moins, ne datent pas de 1789. La figure légendaire de la Reine Jeanne, qui fut, dit-on, l'idole des provençaux, est peut-être pour Mistral le symbole de la vraie civilisation provençale, fondée sur la Beauté et sur l'Amour, dont le Catholicisme reconnaît solennellement l'innocence, en face des accusations haineuses de la Barbarie étrangère.

Les « *Isclo d'Or* » sont comme la synthèse d'une âme, le panorama de toute une œuvre poétique.

« *Lou Rose* » marque une étape nouvelle. C'est toujours l'hymne au sol natal, mais se rapprochant de plus en plus de la nature, pour en pénétrer les plus secrets mystères. Ce n'est plus la résurrection d'une âme ou d'une époque morte, c'est l'évocation de la Nature elle-

même qui se dresse ruisselante de lumière et de vie. Le Rhône y apparaît, vivant et agissant, avec la majesté d'un ancêtre.

Sous un symbolisme naturel et transparent est exposée l'influence qu'exercent les éléments sur le tempérament d'un peuple : la lutte joyeuse et saine, avec une force dont on veut faire une alliée, grandit, raffermit, poétise la race ; le progrès qui veut écraser, asservir la nature, tue la race avec sa poésie.

La langue apparaissant à Mistral comme l'âme même de la race et l'instrument de sa liberté [1], pour la conserver il édifia cet écrin colossal, ce « *Trésor dóu Félibrige* » où sa main pieuse vint déposer un à un tous les diamants de la « Comtesse. » Tous les dialectes d'Oc y sont représentés, chaque mot est noté dans toutes ses acceptions, avec des exemples tirés des meilleurs écrivains anciens et modernes. Toujours poète, même dans cette œuvre de philologue, il ne veut pas séparer le mot de l'objet, de la coutume ou du geste qu'il représente : il le montre vivant dans le dicton ou le proverbe recueilli sur les lèvres du peuple.

Il semble que désormais l'œuvre de Mistral est terminée.

Son génie rêve encore deux autres poèmes qu'il écrira non plus avec des mots, mais avec les choses mêmes.

Pour les humbles qui ne lisent pas, mais qui savent voir et comprendre, il ouvre le « Museon Arlaten », il organise « li Fèsto Vierginenco ».

Dans celles-ci, il élève à la hauteur d'une cérémonie la première prise de possession, par la jeune fille, du costume national.

Dans celui-là, il rassemble tout ce qui peut rappeler la vie traditionnelle de Provence, depuis l'humble cuisine du

1. Quau tèn sa lengo, tèn la clau
Que di cadeno lou delièuro.
F. Mistral, *Isclo d'or, I Catalan*, p. 174.

mas, avec tout le clavier de ses ustensiles familiers, jusqu'aux attributs des gardians et des pâtres, avec toute la gamme harmonieuse des clochettes du troupeau. Joyaux et bijoux particuliers à la race, meubles d'art local, étendards et drapeaux des corporations provençales, travaux de la maison et des champs, jeux profanes ou cérémonies religieuses, vêtements anciens ou mets traditionnels : tout est représenté là, comme en un immense reliquaire.

« Ces choses là, écrites dans les livres, fussent-ils les plus éloquents, les plus ardents du monde, impressionnent moins que chuchotées par des objets usuels que chacun a pu voir et manier dès l'enfance [2]. »

Derniers poèmes qui couronnent dignement l'œuvre si belle du patriote et du poète.

Par ce simple aperçu de la vie et de l'œuvre de quelques hommes, nous possédons déjà toute la trame d'un mouvement.

Les événements que nous allons voir se succéder ne seront que la réalisation logique de l'idéal que ces poètes ont entrevu ou contemplé face à face dans leurs rêves, l'épanouissement, au grand jour, de ce mystérieux « Secret », que les ignorants accusent les fidèles de vouloir trop jalousement garder.

II. — PREMIÈRE EXPANSION.

(1854-1862)

Les premières réunions de Fontsegugne furent donc simplement gaies et cordiales.

Or, un jour, c'était au printemps de 1854, ils se trouvaient sept autour de la table accoutumée, nombre fatidique, qui jouera un rôle considérable dans l'histoire du Félibrige et en particulier dans la vie de Mistral.

2. Léon Daudet, *Libre Parole*, 16 août 1903.

Hasard ou préméditation ? on parla d'organisation, d'apostolat. On reconnut qu'il ne suffisait pas de chanter, mais qu'il fallait se faire entendre, qu'on aurait peu d'action par les œuvres trop savantes, goûtées seulement par la minorité, qu'il fallait se grouper et *aller au peuple* en qui résident les instincts et les énergies vivaces de la race.

Pour faire l'éducation du peuple on décida la création de l'*Armana prouvençau* qui parut l'année suivante. Cet armana fut, d'une part, le véritable lien qui maintint le groupement de tous les talents amis de la Cause, la ruche où vinrent travailler toutes les abeilles méridionales ; et, d'autre part, la forme populaire et géniale que prit la poésie renaissante pour se répandre dans les masses, bientôt si avides de cette nourriture nouvelle, qu'elles se l'arrachaient dès son apparition.

En consultant le calendrier on trouva que sainte Estelle était la patronne du jour, elle devint celle de la « Cause ».

Un nom manquait encore pour distinguer les nouveaux poètes. Mistral le trouva dans une antique prière que récitait une vieille femme de Maillane : on se baptisa « Félibres »[1].

1. On a beaucoup discuté sur la signification exacte du nom de Félibre. Bien que nous devions en parler plus longuement ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de signaler dès maintenant une nouvelle explication qui nous paraît fort curieuse.

En examinant de près, dans la version même citée par Mistral dans son *Trésor dóu Felibrige*, le couplet de l'Oraison de saint Anselme d'où le mot est tiré, on remarque, au premier coup d'œil, que le dernier vers n'est que la reproduction textuelle de l'avant-dernier, avec cette particularité à retenir, qu'avec le même mot à la rime, il a, sans aucune raison, deux pieds de plus que le précédent.

Voici le couplet entier :

La quatrièmo doulour qu'ai souferto per vous
O moun Fiéu tant precious,
Es quand vous perdeguère,
Que de tres jour, tres niue, iéu noun vous retrouvère,
Que dins lou temple erias,
Que vous disputavias
Emé li *tiroun* de la lèi,
Emé li *sèt felibre* de la lèi.

Un jour que nous causions Félibrige, un de nos amis nous demanda

Le « Félibrige » est fondé : il a son nom, sa tribune et sa patronne. Sous le souffle ardent des sept « félibres » de Fontségugne, aidés par le talent, le dévouement, l'érudition des Bonaparte-Wyse, des de Berluc, des St-René,

comment se traduit en Hébreu le mot: *livre*. Sur notre réponse, il s'écria, comme un homme qui retrouve un souvenir : « C'est bien ce qu'on m'avait dit : *Sépher, libre*, d'où *sèt felibre*. » Il ne put nous en apprendre davantage.

Malgré le désir sincère que nous aurions de rendre à chacun ce qui lui appartient, nous n'avons pu réussir à découvrir l'auteur premier de cette intéressante observation.

C'est en réfléchissant sur cette piste et en étudiant le texte cité que nous avons fait les remarques suivantes :

En hébreu ספר (sépher) signifie bien : *livre*, en provençal, *libre*. La répétition, dans le vers indiqué, du mot hébreu et de sa traduction explique très bien l'excédent de deux syllabes : Emé li *sépher (libre)* de la lèi.

Il y a plus : ספר, privé de la ponctuation massorétique, peut se lire ספר (sopher), qui signifie *scribe*, lequel mot peut assez bien se traduire en latin par *tiro* (tironis) qui expliquerait le terme *tiroun* du vers précédent.

Comment justifier l'introduction dans une pièce provençale de ce mot hébreu ?

Mistral lui-même nous disait, un jour, qu'il y avait eu à Maillane pas mal de Juifs, dont on désignait encore quelques-uns des descendants par le nom hébreu de leur profession, par exemple *li cohen*, les prêtres. Quoi d'étonnant, alors, que l'auteur de la pièce indiquée y ait introduit le nom hébreu qui désigne le Scribe ou le Livre de la Loi, ou bien encore que l'addition ait été faite par un copiste voulant faire étalage de science, qui, pour indiquer la signification du mot, l'aurait tout simplement mise à la suite.

Un détail donnerait encore plus de vraisemblance à cette explication. Le mot hébreu est cité dans la forme du singulier, bien que le sens demande le pluriel, ce qui semble indiquer que celui qui l'a introduit connaissait, seulement pour l'avoir entendu, le nom par lequel les Juifs désignaient au singulier un scribe, ou un livre, et le citait par pure fantaisie, sans pouvoir même lui donner la forme grammaticale qu'il réclamait au pluriel et qui est très différente : ספרים (sepharim), livres ; ספרים (sopherim), scribes.

Nous avouons que notre explication, si elle était exacte, ce que nous ne pouvons ni ne prétendons affirmer, donnerait à ce mot devenu illustre une origine fort bizarre.

Il n'en demeurerait pas moins qu'il répondit parfaitement au désir de ceux qui cherchaient un nom nouveau désignant harmonieusement une école nouvelle, sans risque de la confondre avec aucune autre.

Mistral a toujours eu foi en un génie occulte. Le vocabulaire n'offrant pas le mot cherché, ce génie aurait apporté au maître ce mot qui assurément n'avait jamais été employé. N'est-ce pas le hasard qui fournit souvent au génie les plus heureuses de ses trouvailles ?

il va désormais poursuivre activement sa tâche, qui est l'épuration de la langue, le relèvement de l'inspiration, le réveil de la race. Rappelant au peuple l'histoire de son pays et la religion de ses pères, il purifie les mœurs, élève l'idéal et consolide la patrie.

Durant la première période, on entend surtout des poésies et des chansons.

Une tendance pourtant se marque déjà dans le choix des sujets et la manière de les traiter : c'est le désir de faire aimer la patrie provençale et respecter son antique religion, qui se confond d'ailleurs un peu avec la patrie, n'étant pas une religion politique imprudemment solidarisée avec un régime passager, mais la religion même du sol, des aïeux, de la race.

La floraison littéraire est vraiment merveilleuse : Roumanille donne ses « *Oubreto,* Aubanel sa « *Mióugrano* », A. Mathieu sa « *Farandoulo* », Roumieux sa « *Rampelado* », Crousillat sa « *Bresco* », Vidal son « *Tambourin* », Bonaparte-Wyse ses « *Parpaioun blu* », Madame d'Arbaud ses « *Amouro de Ribas* », et Antoinette de Beaucaire ses « *Belugo* ».

Le Languedoc s'éveille aux « *Cants de l'Aubo* » du fougueux Arnavielle, et écoute avec passion Lucien Mengaud et Paul Barbe à Toulouse, Chastanet en Périgord, Gabriel Azaïs à Béziers, Castela à Montauban, Langlade dans le bas Languedoc, O. Bringuier à Montpellier, A. Bigot à Nîmes, Achille Mir à Carcassonne.

Au-dessus de tous plane, en plein ciel, l'étoile de Mirèio qui annonce au monde qu'un grand poète est né, et conduit savants et lettrés au berceau de la poésie provençale qui vient de renaître avec lui.

Bientôt la ville d'Apt ouvre les premiers grands Jeux Floraux. Les Sept provençaux de Fontségugne obtiennent un succès si inespéré que le lendemain, à Apt même, ils rédigent les premiers Statuts de 1862, qui justifient leur raison d'être et établissent officiellement leur autorité.

La langue est reconnue, le Félibrige accepté. Le peuple,

introduit comme acteur principal dans les manifestations félibréennes, en comprend la signification et en décuple la puissance et la splendeur.

L'idéal de Roumanille est atteint. Le rêve de Mistral ne fait que commencer.

III. — L'IDÉE LATINE.

(1862-1876)

Maintenant que la race provençale s'est affirmée, elle va pouvoir donner la main aux races sœurs : l'idée latine va surgir.

Le 1er mai 1859, les Catalans avaient rétabli leurs antiques Jeux Floraux. L'année suivante, le poète lauréat, Damaso Calvet, vient l'annoncer à la Provence.

Comprenant déjà l'affinité de race qui rapproche les deux peuples, Mistral, par son ode aux Catalans (1861), pose les préliminaires d'une alliance [1].

Le poète catalan Victor Balaguer, grand proscrit d'Espagne, lance de Narbonne un appel aux frères de Provence. Bonaparte-Wyse organise en son honneur, pour les fêtes de l'Ascension de 1867, une triomphale félibrée qui se déroule à Fontségugne, à Vaucluse, à Avignon.

De retour dans son pays, Balaguer appelle les Félibres : Mistral, Roumieux, Bonaparte-Wyse et Paul Meyer vont les représenter et sont reçus à Barcelone, avec un appareil digne d'ambassadeurs d'une grande puissance.

Une souscription est ouverte en Catalogne pour offrir à la Provence la coupe fameuse qui va devenir le Saint-Graal des réunions félibréennes.

1. Le chroniqueur de l'*Armana* de 1862 semblait lire dans l'avenir lorsqu'il disait : « Beau provençal, que veut donc de toi la Providence pour te donner ainsi son inspiration ? Serais-tu destiné, lien tout préparé, trait d'union naturel, à relier en gerbe les trois grands rameaux de la race latine : France, Espagne, Italie ? L'avenir parlera, mais croyez bien ceci : rien ne se fait en ce monde sans la permission de Dieu. » Il a plus que l'idée, il a la foi dans la mission providentielle de la Provence.

C'est à Saint-Remy qu'on but pour la première fois à cette coupe, pour sceller l'alliance solennelle.

Balaguer déclara, dans un superbe discours, que nous ne pouvons que résumer : « Nos cœurs ne font qu'un. Provence et Catalogne échangeaient jadis leurs destinées et leurs trouvères. Don Ramon Béranger, né à Barcelone, fut le meilleur des Comtes de Provence. Jacques le Conquérant, né en Provence, devint le meilleur Comte de Catalogne. Les mêmes vagues, qui vont se briser sur les rochers escarpés du château d'If, blanchissent de leur écume les récifs du château de Montjouy. Il n'y a plus de Pyrénées ! »

C'était une annexion morale, plus solide et plus durable peut-être qu'une conquête à main armée.

Pour la première fois le reproche de *séparatisme*, qu'on lancera si souvent ensuite à la face des patriotes de Provence, est articulé contre Provençaux et Catalans.

Par une superbe formule pleine de vie et de logique, que F. Gras ne fera que copier plus tard, Balaguer répond : « Qui n'aime pas sa famille n'aime pas sa ville, qui n'aime pas sa ville n'aime pas sa province, qui n'aime pas sa province n'aime pas sa patrie ! »

A Saint-Remy, pour la première fois aussi, la presse parisienne et les lettrés de France se rendent en nombre aux fêtes félibréennes. Venus sceptiques, ils retournent, pour la plupart, enthousiastes et convaincus.

Dès ce moment, le mouvement nouveau excite l'intérêt des savants et des philologues. Avec l'aide du baron de Tourtoulon, le remarquable historien de Jacques le Conquérant, les philologues F. Camboulìu, A. Boucherie, A. Montel, P. Glaize, fondent à Montpellier, en 1869, une Société spéciale pour l'Étude des Langues romanes. Une Revue est lancée en 1870, pour laquelle le principal rédacteur, Camille Chabaneau, s'assure la haute collaboration de P. Meyer et de G. Paris, qui, de leur côté, fondent à Paris, en 1872, la « *Romania* ».

Des Universités étrangères où, singulière ironie, on manifeste longtemps plus de sympathie qu'en France, on envoie aux félibres les adhésions les plus flatteuses.

Avec les fêtes du 5e Centenaire de la mort de Pétrarque (1874), inspirées par MM. de Berluc, Hipp. Guillibert, J.-B. Gaut, et célébrées à Avignon avec une majesté et une pompe inouïes, le mouvement s'agrandit encore, et s'étend à toutes les nations latines.

Après l'Espagne, c'est l'Italie qui vient s'affilier à l'union latine idéale et poétique. L'ambassadeur d'Italie, M. Nigra, le président de l'Académie *della Crusca*, M. Coni, le député professeur Minich, envoyé par l'Université de Padoue, fraternisent avec les délégués du ministère de l'Instruction publique et de l'Institut de France, MM. Mézières, de l'Académie française, et Wallon, de l'Institut, qui tendent la main à M. de Quintana, président des Jeux Floraux de Barcelone.

Ce qui donne à ce mouvement sa véritable signification et sa réelle puissance, c'est qu'il est secondé par le peuple et consacré par la religion, lien spirituel et indestructible des peuples et des races. Ils le comprirent bien tous ceux qui assistèrent à cette messe solennelle, célébrée devant une foule immense et recueillie, au milieu de la vaste place du Palais, par l'Archevêque, entouré de ses chanoines en manteau de pourpre : tel un pape d'Avignon ressuscitant au milieu de ses rouges cardinaux.

Cette alliance loyale et féconde entre le Félibrige et l'Église s'affirme encore davantage, avec un caractère d'apaisante fraternité dans les fêtes qui eurent lieu en 1875, à Forcalquier, pour le couronnement de N.-D. de Provence. On y voit fraterniser, dans la plus franche cordialité et la plus sincère union, (idéal, hélas ! trop rarement réalisé), les hommes de tous les partis et de

toutes les opinions [1], autour de la chaire d'un jeune prédicateur, l'abbé P. de Terris, qui, pour la première fois depuis cent ans, fait retentir sous les voûtes d'une basilique les harmonieux accents de la langue provençale.

Aux fêtes latines qui ont lieu à Montpellier en 1878, un nouvel allié entre en scène, la Roumanie, avec son poète Vasile Alecsandri, qui remporte le prix offert pour le *Chant du latin*. Les neuf jours de fête institués en l'honneur de l'idée latine et des parlers romans, sont une suite de réceptions, de banquets, de réunions, de manifestations de toute sorte où triomphe la langue méridionale [2].

Les Canadiens eux-mêmes, ces latins d'Amérique, assistent, à Forcalquier, en 1882, à la pose, par Vasile Alecsandri, de la première pierre du *Pont des Latins*, sur lequel tous les dialectes d'Oc et toutes les langues de souche latine veulent être représentés par une inscription commémorative.

1. Le préfet, enthousiasmé de cette unanimité si franche et si cordiale, but sans arrière-pensée à la Provence, aux félibres, à la poésie, au spiritualisme, à la Foi.

Le sous-préfet, plus jeune probablement, se fit l'écho, plus fidèlement et plus explicitement encore, du sentiment de tous, dans un toast caractéristique : « Je tiens maintenant à témoigner ma joie de voir, dans mon arrondissement, réunis autour d'une même table, dans une cordiale entente, d'éminents prélats, le premier magistrat du département, les dignes élus de l'Assemblée nationale, de vénérables pasteurs, le chef de la municipalité de cette ville, les représentants du Conseil général et de la littérature provençale. C'est une grande joie et un grand sujet d'espérance, car, pour moi, la foi est la base et la sauvegarde de toute société bien établie. Je bois donc à l'Eglise, à la France, qui en est la fille aînée, à l'union de la France et de l'Eglise. »

N'est-ce pas l'idéal véritable de la race provençale, éminemment sociable, de voir tous les hommes qui, en somme, ne veulent que le bonheur de leurs frères, marcher la main dans la main, le cœur vide de toute haine, pour l'amour d'une belle cause ?

2. La médaille d'or, réservée au premier prix de Philologie, y est attribuée à M. Léopold Constans, qui, dès ce moment, devient un collaborateur assidu de la *Revue des Langues romanes* et ne tarde pas à être appelé professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.

IV. — LA FÉDÉRATION INTÉRIEURE. L'ORGANISATION OFFICIELLE. — LE GRAND STATUT. (1876)

Constitué depuis plus de vingt ans, affirmé définitivement, le Félibrige va maintenant organiser ses conquêtes. Des provinces méridionales, désormais acquises à la Cause, il va former une grande Fédération intérieure, pour revendiquer l'autonomie littéraire du Midi.

Rédigé presque exclusivement par M. de Villeneuve-Esclapon, discuté avec Mistral, le baron de Tourtoulon, de Berluc et Quintana, le Statut de 1876 est voté, le 21 mai, à la grande réunion qui se tient à l'hôtel du Louvre, dans la majestueuse salle des Templiers. Nous en indiquerons seulement les articles les plus significatifs :

L'art. I montre bien la largeur du cadre : « Le Félibrige a pour but de réunir et stimuler les hommes qui, par leurs œuvres, sauvent la langue du pays d'Oc, ainsi que les savants et les artistes qui étudient et travaillent dans l'intérêt de ce pays. »

L'art. II corrobore ce que nous avons déjà dit sur la manière d'entendre la politique et la religion. Il interdit d'aborder dans les réunions félibréennes tout ce qui, dans les idées politiques ou cultuelles, serait capable de provoquer une division ou une discussion.

L'art. IV nous apprend que, pour mieux gouverner le pays d'une façon conforme à la nature de chaque province, on a divisé la région méridionale en autant de Maintenances qu'il y a de grands dialectes de la langue d'Oc. Chaque Maintenance est indépendante et doit seulement se conformer à l'esprit général du Statut. La Maintenance peut créer des écoles qui seront, également, libres de leur action particulière.

Tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un Consistoire composé de 49 membres (7 × 7) présidés par

le Capoulié, dont le rôle, en dehors des questions d'administration courante, est essentiellement décoratif [1].

Le nombre relativement restreint des Majoraux, recrutés dans 33 départements, permet de ne choisir que l'élite, tout en faisant participer à la direction du mouvement des hommes de toutes les régions.

Les assemblées et les fêtes sont réglées avec intelligence. La fête officielle de Sainte Estelle doit être célébrée le 21 mai, dans chaque Maintenance à tour de rôle, et, le plus possible, dans des villes différentes. C'est un moyen très simple et très heureux d'introduire dans ces fêtes la plus exquise variété, en leur donnant, chaque année, non seulement un cadre nouveau, mais encore une allure différente, selon les traditions religieuses ou profanes que l'on rencontre dans les divers pays.

Diversité dans l'unité : n'est-ce pas un des caractères essentiels de la Beauté ?

Dans cet essai de décentralisation pratique, les Félibres ont réussi à entraîner les autorités aussi bien que les populations. Les municipalités ont, bien souvent, fait plus de frais pour MM. les Félibres que pour M. le Ministre. Toutes les classes, toutes les opinions obéissent à leur appel, obéissance d'autant plus significative, à une époque positive comme la nôtre, que ni le peuple ni le gouvernement n'ont rien à attendre de ces lettrés.

De grands Jeux Floraux seront organisés, mais tous les sept ans seulement. Pour continuer la tradition des ancêtres du moyen âge et conserver quelque chose de leur culte chevaleresque, le Statut, pendant la tenue de ces Jeux, institue cette royauté éphémère, conférée à la plus noble dame par le poète lauréat, qui reçoit ainsi sa couronne des mains de la Beauté.

Ces concours solennels, comme ceux que tiendront les Maintenances, à condition toutefois qu'ils soient conduits avec intelligence et loyauté, peuvent avoir les plus féconds

1. Cf. pour les détails : G. Jourdanne, *Hist. du Félibrige*, p. 76 et seq.

résultats. Ouverts à tous, ils peuvent favoriser l'éclosion d'une littérature populaire ; soumis à un jury éclairé et impartial, ils doivent en subir la salutaire influence.

A l'appel du Statut, des Ecoles se forment de toutes parts : à Avignon : *lou Flourege ;* à Forcalquier : *la Soucieta di Felibre Aupen ;* à Aix : *la Soucieta di Felibre de Lar ;* à Marseille : *l'Escolo de la Mar ;* a Alais : *la Soucieta di Felibre Gardounen ;* à Nimes : *la Miôugrano ;* a Montpellier : *lou Parage.*

Paris, lui-même, ne veut pas être en retard et fonde *la Cigale,* suivie bientôt de *la Société des Félibres de Paris.*

Les poètes deviennent légion : nous n'essaierons pas de les nommer. Il doit nous suffire ici de noter leurs idées et de constater l'impulsion qu'ils ont imprimée au mouvement.

V. — LE COURANT POLITIQUE

(1876-1885)

« Tandis qu'en Provence et dans le Languedoc limitrophe, les Félibres continuent leurs évocations du passé en ce qu'elles ont de gracieux et de galant archaïsme, tandis qu'ils demeurent fidèles aux couleurs politiques des amis de Fontségugne, il se forme, en pays Toulousain, et dans l'Ouest du Languedoc, ce que nous pourrions appeler l'*extrême gauche* du Félibrige [1]. »

1. Fidèle à notre résolution de demeurer impartialement sur le terrain pacifique et serein des idées générales, pour éviter, non par crainte, mais par volonté, tout ce qui pourrait diviser ou blesser, nous ne nous serions pas occupé de cette scission qui faillit allumer la discorde dans le sein du Félibrige, si elle ne devait légitimer une étude de principes que nous ferons loyalement dans la suite de cet ouvrage.

Pour montrer, d'ailleurs, combien nous tenons à nous garder, sur ce terrain délicat, de toute idée trop personnelle ou à priori, nous avons résolu d'emprunter à peu près tout ce que nous avons à en dire ici à M. G Jourdanne, qui paraît lui-même favorable aux hommes et, jusqu'à un certain point, aux idées mêmes qu'il nous faut exposer.

Il traite assez amplement la question dans son *Histoire du Félibrige,* de la page 87 à la page 101.

« Inspirés sans nul doute par les travaux récents du protestant Napoléon Peyrat », le Michelet des Albigeois et de l'Inquisition, plus éloquent peut-être que scientifique, Auguste Fourès et Xavier de Ricard, « républicains tous deux et libres penseurs », essaient de lancer le Félibrige dans un courant nouveau.

Dans un Almanach qu'ils appellent « *La Lauseto* » et qui paraît en 1877, 1878, 1879 et 1885, ils rallient autour d'eux quelques avancés, parmi lesquels on remarque Félix Gras, le futur Capoulié.

Leur programme, nous le trouvons exprimé sans détour par X. de Ricard : « Nous avons voulu, d'un seul coup, par la publication de *la Lauseto*, affirmer trois choses : notre adhésion à la Renaissance méridionale, représentée par le Félibrige ; les droits du dialecte languedocien à être traité d'égal à égal par le provençal ; la tradition libertaire et républicaine du Midi, sa vraie tradition nationale, selon nous, contre l'embauchage du Félibrige par les partis clérico-monarchiques qui, au contraire, furent pour le Languedoc dans le passé, et ont encore failli être dans le présent, des fauteurs et des artisans de ruines, de servitude et de misères [1]. »

C'est une véritable déclaration de guerre contre le Provençal, contre les chefs du Félibrige, contre le présent et surtout contre le passé. Tandis qu'à Fontségugne on redisait en de joyeuses chansons : « *Sian tout d'ami, sian tout de fraire* », ici, ce sont des sirventes enflammés qui appellent au combat.

Dans la première période, la poésie fut une éclosion toute spontanée, sans prétention dogmatique ni politique. Fait de sincérité et de naïveté, le vers s'épanouissait franchement, sans effort ni contrainte.

Ce qu'on fait maintenant, lorsqu'il s'agit de servir l'idée nouvelle, c'est de la poésie voulue, de la poésie à thèse, qui, au lieu de regarder joyeuse vers l'avenir,

[1] *Un poète national : Auguste Fourès*, p. 12

s'appesantit sur le passé, non pour en faire aimer les traditions, l'histoire ou la langue, mais pour « maudire la croisade » et « crier », en « portant le deuil de Muret », « haine à Montfort, anathème aux envahisseurs ».

C'est un premier tort d'oublier que seul l'amour est poétique et fécond ; c'en est un second de soulever inutilement les plus irritantes questions, de réveiller les haines de race, d'attiser les querelles religieuses, de conduire au séparatisme en poussant le Midi contre le Nord.

Les intentions peuvent être excellentes, les talents remarquables, la mesure n'en est pas moins dépassée : si nul ne veille au gouvernail, le Félibrige va être poussé dans la voie où ses premiers chefs ne voulurent jamais, à dessein, le laisser s'engager.

En 1885 la *Lauseto* se tait....

Ceux qui président aux destinées du Félibrige ont bien rêvé une action sociale, mais combien ils sont sages de se tenir à l'écart de toute question politique ou religieuse !

Nous allons les voir œuvrer, dans la période suivante, avec un amour aussi ardent de l'indépendance et de la liberté, mais avec une intelligence plus claire des événements et un sentiment plus juste des aptitudes et des traditions de la race.

VI. — PÉRIODE CONTEMPORAINE [1].

LA PROSE. — L'ACTION SOCIALE. — LA RÉFORME DU STATUT.

(1892-1904)

L'action sociale devait apparaître, en effet, comme l'aboutissement normal du mouvement linguistique. Le Félibrige poétique ne suffisait plus, il fallait désormais, selon l'expression caractéristique de l'ardent Arnavielle, le Félibrige *intégral*.

La langue, superbement restaurée, a accumulé les chefs-d'œuvre. Elle est acclamée dans tous les villages, par toutes les villes, même par Paris qui descend écouter et admirer le Midi.

Le groupement a réuni autour de l'élite des vaillants tous ceux qui aiment, en même temps que la langue, les légendes, les coutumes, les traditions de leur pays.

La Province s'est réveillée : après avoir chanté, écouté, applaudi, elle demande à agir.

Sa personnalité, qu'elle prouve si bien par les faits, pourquoi ne serait-elle pas reconnue par le droit ?

C'est ce que disent les jeunes dans la proclamation [2] qu'ils lancent le 22 février 1892, profitant intentionnellement de la première visite à Paris du nouveau capoulié Félix Gras, que l'on savait bien disposé à soutenir ces idées.

Les nuances politiques les touchent médiocrement, ils sont de tous les partis ; un seul lien commun les unit : la haine de la centralisation parisienne qui dévore sans profit pour l'ensemble du pays ce que la province a de plus actif et de plus vivace, avec le désir de faire revivre,

1. On ne sera pas étonné de nous trouver dans cette époque plus sobre encore de détails, plus réservé dans nos appréciations. Pour avoir la perspective vraie des choses, il faut à l'histoire le recul du temps.

A travers les questions trop actuelles ou trop personnelles qu'il n'est pas encore possible ou opportun de juger, il nous suffira d'indiquer la courbe générale de l'évolution qui, seule, nous intéresse.

2. Cette proclamation se trouve dans l'*Aiòli* du 7 mars 1892, signée de Fréd. Amouretti, Ch. Maurras, Auguste Marin.

non plus seulement la langue et la poésie de leur pays, mais bien leur province elle-même, avec ses coutumes et ses traditions, ses vieilles franchises et son antique législation.

Ils sont logiques ces jeunes gens et ne sont, après tout, que la résultante de la génération qui les a précédés, et qui, trop prudente pour les suivre tant que l'idée n'est pas suffisamment mûre, est assez sage pour se taire sans les désavouer [1].

A la poésie est venue se joindre la prose, qui est la langue de l'apostolat et de la propagande.

L'instinct d'autonomie et de décentralisation éclate de toutes parts. Les félibres de Paris entraînent à Orange, dans le théâtre antique restauré, le personnel et le public des grandes scènes parisiennes. *Mirèio*, succès plus populaire et plus caractéristique, appelle dans les arènes d'Arles les vrais pâtres de la Crau, les vrais gardians de Camargue, qui exécutent sur la scène une vraie farandole, sous le vrai soleil du Midi.

Le ministre de Paris ayant interdit aux Nîmois certaine course de taureaux, qui d'ailleurs n'est pas tout à fait dans le goût provençal, ils protestent, moins peut-être sur le fond que sur la forme de la défense, réclamant bruyamment que le Nord qui fait battre les coqs et écarteler chevaux et jockeys, laisse le Midi tranquille quand il lui prend fantaisie de faire mater ses taureaux.

Mistral est à toutes les manifestations, acclamé par son peuple, comme le symbole vivant des revendications méridionales.

Au Congrès d'Avignon, en 1896, ce n'est plus le simple droit de vivre qu'on réclame pour le parler proven-

1. Dans la réunion solennelle tenue aux Baux pour les Jeux Floraux septennaires de 1892, le poète lauréat, Marius André, déclara se rallier entièrement à la proclamation des jeunes. Le Consistoire, accusé d'avoir laissé violer le Statut, s'expliqua dans l'*Aiòli* du 7 juin 1892 : « L'Association ne peut aucunement être engagée en ces circonstances, et elle entend rester, comme elle l'a toujours fait, en dehors de tout débat politique et religieux. » C'était une attitude de neutralité, sage, mais évidemment bienveillante.

çal, c'est son entrée à l'école, à la tribune, au théâtre et dans la chaire.

Savinian y développe sa méthode pédagogique qu'il vient d'exposer devant le XXXIVe congrès des Sociétés savantes.

Grabié Perrier soulève les assemblées par son éloquence méridionale. Almoric et Chabran montent, dans leur pays même, des troupes d'amateurs qui jouent délicieusement leurs pièces provençales. Don Savié, le Père blanc, fait admirer partout dans les chaires de Provence la hauteur de sa pensée et la richesse de sa langue.

Ce que le Congrès avait réclamé, la vaillante « Escolo Gastou Fébus » le met en pratique dans les écoles de sa région, avec un succès croissant qui gagne à la Cause instituteurs, inspecteurs, députés, ministres.

La langue, désormais, n'est plus seulement tolérée, elle a droit de cité, elle fait officiellement partie du programme des Facultés qui deviendront bientôt des Universités régionales.

Les Écoles et Sociétés félibréennes se multiplient dans toutes les régions. On ne compte plus les journaux, les revues, les *Armana* qui répandent par le monde l'évangile félibréen.

Les poètes, les prosateurs? nous avons bien peur qu'un seul volume ne nous suffise pas, quand nous voudrons en citer les noms, en signaler les œuvres, surtout si nous y ajoutons les savants, les philologues qui ont écrit sur la matière provençale et les littérateurs qui ont subi l'influence de la littérature d'Oc.

C'est une floraison superbe, une féconde activité qui donne un sens à la parole mystérieuse, gravée sur les flancs de la coupe :

« Morta la diuhen qu'es,
Mes jo la crech viva[1]. »

1. « On dit qu'elle est morte ;
Moi, je la crois vivante ! »
(V. BALAGUER).

VII. — L'AVENIR.

(?)

En célebrant, à Aix, à Arles, à Fontségugne, à Avignon, le cinquantenaire des grandes manifestations que nous avons décrites, plus d'un, après avoir terminé l'examen de conscience du demi-siècle écoulé, se posait cette troublante question : « Que sera l'avenir ? »

L'avenir ! Si le philosophe peut jusqu'à un certain point le déduire du passé, l'historien ne saurait le décrire.

Il peut cependant observer les jalons qui semblent vouloir esquisser la route ouverte vers demain.

On en a posé un premier en votant la réforme du Statut, sur l'initiative de l'audacieux Capoulié, qu'on a appelé le Capoulié de l'Action. Accusé d'être un instrument de centralisation, cadre trop étroit et conçu à priori, dans lequel se trouvait gêné tout ce qui voulait vivre, et hors duquel, dit-on, se tenait, en fait, tout ce qui vivait véritablement, l'ancien Statut de 1876 a été abrogé et remplacé par un Statut nouveau qu'il n'entre pas dans notre dessein d'apprécier ici.

On a fait un second pas en avant, en décidant l'organisation par *Fédérations*, qui ne doivent pas être de simples Écoles locales, trop restreintes ou trop fermées, encore moins des groupements oligarchiques de quelques individus désirant lancer une idée particulière ou se rendre maîtres d'un mouvement, mais bien des associations de toutes les Écoles, de tous les groupes, de tous les hommes qui poursuivent un but analogue, dans le sens régionaliste et méridional.

La « Freirié prouvençalo » établie à Aix, sous l'inspiration du Capoulié lui-même, paraît en être un excellent modèle : ce n'est ni l'*autocratie*, ni l'*anarchie*, c'est l'*union dans la liberté*.

Nous avons vu que l'évolution vers la phase active et sociale était logique et naturelle. Les Renaissances pa

rallèles que l'on observe au dedans, dans beaucoup de provinces : Bretagne, Gascogne, Limousin, Auvergne, Dauphiné, et au dehors, dans nombre de pays : Catalogne, Wallonie, Roumanie, Irlande, Hongrie, Norwège, Finlande, semblent indiquer qu'elle est générale et universelle.

Ce mouvement aboutira-t-il ? Oui, si, respectueux de la logique des choses et de la liberté des individus, ceux qui le conduisent savent deviner, seconder ou au moins ne pas entraver les lois normales qui président à son évolution.

Une des principales conditions du progrès est la continuité. L'avenir du Félibrige est écrit dans son passé. Si les jeunes savent observer ce qui fit la force, la grandeur et le vrai succès du Félibrige primitif, pour en continuer les traditions essentielles et vitales, l'avenir est à eux.

C'est en embrassant la Terre, sa première mère et sa véritable nourricière, que le géant Antée retrouvait son énergie et son courage. C'est en embrassant la vieille Provence, avec ses usages, ses traditions, ses croyances, que les jeunes sentiront passer en eux le souffle de vie qui les portera triomphants vers un avenir de grandeur, de prospérité, d'harmonie, de lumière.

Si, déviant de la voie normale, ils faussaient le sens naturel de l'évolution commencée, ce serait grand dommage, car la superbe floraison que nous avons admirée donnait déjà l'espérance d'une bien riche moisson.

Puisse l'étude que nous allons entreprendre maintenant les aider à retrouver l'Etoile, nous voulons dire l'Idée générale et directrice qui les conduira au berceau de la Vérité et de la Vie !

DEUXIÈME PARTIE.

Les idées directrices de la Renaissance méridionale.

Dans ce simple tableau, esquissé à grands traits, quelques idées se détachent d'elles-mêmes :

Ce qui fit la profondeur du premier mouvement littéraire méridional, ce furent ses racines populaires et religieuses.

Les Troubadours apportent au monde un sentiment nouveau, le sentiment chrétien de l'amour, et éveillent l'Europe civilisée à la poésie idéale et intime, tout en lui enseignant le sens de l'harmonie et le goût du beau style. Une galanterie trop raffinée les fait échouer dans la préciosité ou l'immoralité, en même temps qu'une excessive recherche finit par faire de leur langue un instrument artificiel et tourmenté. Le génie de la race méridionale, déjà faussé par la vie courtoise, est frappé au cœur à Muret et n'a pas le temps de s'épanouir.

Le Collège du Gai-Sabé ignore totalement le sentiment national et s'enferme dans l'idéal d'une poésie aristocratique, dont il veut ressusciter les vieilles formes, parure vide d'un état social désormais disparu [1].

1. La Renaissance Française du XVIe siècle fut un retour savant et artificiel vers l'antiquité païenne et par conséquent une solution de continuité dans la littérature traditionnelle, populaire et nationale. Si elle eut une influence sur la littérature méridionale, ce ne put être que dans un sens regrettable.

On dirait qu'avec Belaud va se réveiller le génie endormi.

Circonscrit dans un milieu restreint de lettrés, avocats ou présidents de cour, le mouvement qu'il excite ne se propage pas.

Goudelin se fait admirer de toutes les classes de la société, mais il est seul. Jasmin aussi.

Les « Troubaire » essaient d'écrire pour le peuple, mais, par une coupable complaisance, ils exercent leur verve sur les sujets les plus bas, dans une langue des plus grossières.

Les poètes de Fontségugne, obéissant à un instinct profond de groupement progressif et continu, s'unissent peu à peu à leurs frères de Provence, de Languedoc, de Catalogne, d'Espagne, d'Italie, de Roumanie, pour ne s'arrêter qu'aux derniers confins des nations latines.

S'appuyant sur le peuple et plus particulièrement sur celui qui fait corps davantage avec le sol et représente mieux la race, ils écrivent pour « les gens des mas » et aiment à débiter eux-mêmes leurs vers, comme les anciens ménestrels, au sein des assemblées publiques, dans la langue des paysans.

Cette langue, ils la ressuscitent triomphalement, en la dépouillant de ses haillons, pour la parer de la couleur et de l'harmonie qui firent les délices des plus délicats seigneurs d'autrefois. Ils lui font exprimer, non seulement les joies du foyer et les charmes de la nature, mais encore les gloires de la race et les splendeurs de son histoire. Leur œuvre, toute de moralisation, de progrès intellectuel, de perfectionnement moral, proteste, par sa belle santé et sa mâle vigueur, contre les tendances efféminées et énervantes de la littérature moderne.

Sous le souffle régénéré de l'inspiration chrétienne, refuge inexpugnable de l'idéal, c'est une renaissance triomphante de l'optimisme et de l'idéalisme, depuis « *La part dóu bon Diéu* » jusqu'aux « *Sermons sur les Patriarches* », depuis « *Mirèio* » et « *Calendau* » jusqu'au récent

poème d' « *Estello* », où Mistral lui-même a reconnu, dès l'abord, une élévation de pensée, une noblesse de sentiment que les âmes vulgaires pourront ne pas comprendre, mais qu'apprécieront les cœurs d'élite.

Dans leurs fêtes, dans leurs jeux, dans leurs danses même, ce sont les vieilles traditions qui ressuscitent, traditions religieuses ou coutumes profanes, crèches, processions, tarasque, pastorales, farandoles et courses de taureaux.

Ils ont même des vues plus hautes et des aspirations sociales. Ils parlent de Régionalisme, de Fédéralisme, d'Union latine, de Réaction contre la centralisation.

Ils veulent ressusciter l'histoire, la religion, la langue, les traditions, la littérature, les institutions essentielles de leur pays. Ils veulent ressusciter leur race.

La plupart des grands mouvements qui agitent l'humanité, avons-nous dit, ont leur racine dans le *milieu* et dépendent du *moment* où ils se produisent.

Ce sont, le plus souvent, des poussées obscures et instinctives, qui ne viennent point d'une volonté arbitraire et n'obéissent à aucun plan tracé d'avance, mais qui sont au contraire d'autant plus profondes et universelles qu'elles sont plus inconscientes et plus fatales.

Ici, il se trouve que le milieu et le moment semblaient disposer l'homme à un mouvement opposé à celui qui s'est produit, si bien que la Renaissance méridionale apparaît, au moins extérieurement, non pas comme une évolution régulière, mais comme une réaction inattendue.

C'est, en effet, une résurrection de tout ce qui est délaissé, à l'encontre de tout ce qui règne et fait la loi.

N'est-il pas vrai qu'un vent de cosmopolitisme général semble pousser toutes les classes de la société à sortir de leur cadre naturel pour courir à la richesse et à la jouissance ? On dirait que tout se ligue pour faire perdre au peuple l'amour de la terre, de la langue, de la religion, du costume et des traditions de ses pères. Un scepticisme

athée s'acharne à démolir toutes les vieilles croyances, toutes les antiques légendes.

Une littérature pessimiste, efféminée, artificielle, semble vouloir énerver les esprits dans un matérialisme grossier, au sein d'une atmosphère déprimante.

La langue elle-même oscille entre le symbolisme le plus raffiné et le cosmopolitisme atone qui crée le *Volapück* et l'*Esperanto*. Une classe nouvelle s'est formée : la petite bourgeoisie, fade et orgueilleuse, sortie du peuple et affectant, précisément pour le faire oublier, de mépriser tout ce qui la rattache au peuple, obligeant, comme Tante Portal, ses domestiques à écorcher le français, pour ne pas se souiller au contact de la langue des paysans.

Les découvertes scientifiques, aidées par la rapidité des communications, ont accru le nombre des industries artificielles aux dépens de l'art naturel et fécond de la terre, et ont fait abandonner la vie simple de la campagne pour jeter dans la vie factice des grands centres les paysans déracinés.

La centralisation parisienne a condensé et personnifié en une seule ville toute la vie nationale, si bien qu'en dehors de Paris la province semble ne pas être.

Rien de tout cela ne paraît préparer une renaissance particulariste. On dirait que la résultante logique du milieu et du moment doit être cette génération atone et veule que M. Maurice Barrès appelle si justement les « *déracinés* » et qui ont peut-être, hélas ! quelque raison, quand la centralisation outrée a coupé leurs racines territoriales, de proclamer que plus rien ne bat dans leur cœur pour une patrie qu'on a faite si éloignée, si abstraite et si artificielle.

Nous savons bien, comme le dit si excellemment M. Léon Daudet [1], « que la tradition est indélébile, qu'elle est dans le sang, que, quand on la refoule et qu'on la comprime, elle accumule des puissances explosives et

1. *Le Gaulois*, 8 août 1900.

tout à coup se fraie sa route, son « court-circuit », foudroyant les infortunés pédagogues qui s'imaginaient l'anéantir. »

Mais nous savons aussi qu'un pareil travail de réaction ne peut s'opérer sans une force intelligente, sans une *idée directrice* puissante et agissante.

Le Félibrige, en effet, ne remonte pas simplement à la littérature antique pour en prendre la dépouille surannée, mais pour raviver à son contact le foyer intérieur de son inspiration spontanée. Il ne va pas, comme on l'a dit, « couler dans le moule vieilli d'une civilisation défunte les inspirations artistiques et sociales d'un peuple moderne » : il réveille le génie de ce peuple autrefois si actif et si brillant, en lui rappelant avec une intelligence parfaite ce qu'il fut, pour lui montrer ce qu'il pourrait être, en lui faisant sentir ce qu'il est encore dans son âme, dans sa langue, dans sa race, pour lui faire comprendre ce qu'il pourrait devenir.

On a dit qu'il y avait dans le Félibrige un *Secret*. On a fait un crime à ses pontifes de ne pas vouloir le livrer à ceux-là pourtant qu'il devait faire vivre.

Ils ont répondu énigmatiquement que ce secret n'était pas un secret et que pourtant il ne pouvait être révélé à ceux qui ne le possédaient pas déjà.

Ce secret, qui est l'idée directrice cherchée, c'est l'instinct vivace et profond qui conduit obscurément quiconque a dans les veines le sang de la race : c'est le *vouloir-vivre* de la race elle-même.

On a raison de dire que l'instinct ne peut se définir à ceux qui ne le possèdent pas.

Beaucoup le sentent palpiter et opérer en eux. Il en est qui l'extériorisent et l'affirment dans leurs œuvres ; chez le plus grand nombre, il faut le reconnaître, il reste souvent obscur, inconscient.

On a dit qu'il avait été allumé dans l'âme de Roumanille par les larmes d'une mère et que, tout en y opérant

puissamment, il n'avait manifesté qu'une faible part de ses mystères.

Aubanel en révélait une face lorsqu'il écrivait : « Quand nous aurons rendu au peuple sa fierté provençale, alors, il s'attachera comme un lierre à la terre maternelle, il aimera son petit village et ses oliviers, sa calanque et ses rochers, alors, Paris et le Nord ne viendront plus l'éblouir et il trouvera enfin que son soleil est le plus beau. »

Le génie de Mistral pénétra jusqu'au fond les mystères de cet instinct qu'il sentait lui-même plus puissamment que tous. Son intelligence observa, scruta et comprit le Secret[1]. Sa volonté le manifesta dans une suite de chefs-d'œuvre à ceux qui ne le sentaient qu'obscurément, et qui, rangés sous sa bannière, ont entrepris, sans en comprendre peut-être toute l'économie, la plus noble et la plus sainte des croisades.

1. Avec une parfaite justesse de vue et une grande finesse d'observation, M. Ed. Conte nous définit très bien l'œuvre de Mistral. Comme il nous donne en même temps la sensation très nette d'un homme à qui il manque seulement d'avoir conscience du *Secret*, nous citons son appréciation :

« L'attachement religieux au passé pour toutes choses, voilà le secret de la ferveur provençale de Mistral. Il est né avec la piété du passé. Pour lui, il n'y a de vivant que ce qui n'est plus, ce qui tend à n'être plus. La religion s'en va ? il est catholique pratiquant. Le français domine sur le provençal ? il écrit en provençal. Les femmes du pays commencent à s'habiller à la mode de Paris ? celles qu'il a chantées portent toutes la coiffe traditionnelle. Il n'y a pas de village sans instituteurs, pas d'enfants sans école ? il dit au cours d'une préface écrite pour le livre d'un de ses amis : « Ah ! notre école buissonnière d'antan, notre libre éducation rustique où nous apprenions, où nous voyions tant de mystères de la nature !... Et comme ils sont à plaindre ces pauvres enfants d'à présent que l'on achemine à cinq ans vers les écoles froides et tristes pour leur arracher avant l'heure leur naïveté, leurs jolis enfantillages ! »

« Le chemin de fer a tué les charretiers ? il a peint leur vie libre et nomade dans une nouvelle (car Mistral est prosateur aussi) qu'Alphonse Daudet a savoureusement traduite. Le chemin de fer a tué la navigation du Rhône, dispersé les mariniers ? le poème qu'il prépare sera pour célébrer la gloire du fleuve d'autrefois. Son fédéralisme ? n'y voyez pas défaut de patriotisme ou rancune contre Paris, seul distributeur de renommée ; ce n'est que le rattachement au passé. La Révolution française a été centralisatrice ; cela suffit pour qu'il ne l'aime pas. Mistral est d'opinion royaliste, légitimiste.

« En un mot, son patriotisme a quelque chose de rétréci, de local, analogue à celui des cités de l'ancienne Grèce. Avec les républiques ita-

« Par son génie il a corroboré l'instinct. Il a donné des raisons hautes aux sentiments intimes de ses concitoyens [1]. » A lui seul, il incarne toute l'Idée, dans toute sa profondeur et toute son étendue.

Pour l'aider à parfaire son œuvre qui touche à tout, il eut, avec les deux hommes que nous avons nommés, toute une pléiade d'artistes véritables dont chacun ajouta sa pierre au monument, avec une intelligence plus ou moins obscure de l'ensemble : tels ces habiles imagiers du moyen âge, dans l'immense vaisseau de la cathédrale déjà bâtie, exécutent chacun son chef-d'œuvre, sur la colonne ou dans le vitrail, sur la frise du clocher ou sous les arceaux obscurs de la crypte souterraine.

Si vraiment, comme nous le pensons, toute la Renaissance méridionale a pour idée directrice l'instinct profond de la race qui veut vivre et s'affirmer, nous devrons, en étudiant cette race dans ses origines, sa nature, ses institutions, retrouver tous les éléments de la Renaissance et l'explication de toutes ses manifestations.

Comme la nature de tout mouvement est préparée par ses antécédents et déterminée, en quelque façon, par le *moment* qui le voit naître, il nous faudra, par une vue sommaire de l'histoire de notre race, suivre l'orbite qu'elle a tracée dans le *temps*, jusqu'au moment où apparaît l'Etoile de Fontségugne.

Dans l'*espace,* il nous faudra étudier aussi, sommairement toujours, pour ne pas changer la physionomie de

liennes du XV[e] et du XVI[e] siècle, celles-ci lui servent de grand argument pour son fédéralisme. Il a coutume d'en opposer la vie, la fertilité d'esprit, au néant où elles sont tombées dès la perte de leur petite indépendance politique, et d'en tirer parti pour affirmer qu'il fleurirait un art provençal dans la Provence reconstituée, qu'on reverrait le temps où des bourgeois d'Avignon entretenaient de commandes peintres et sculpteurs.

« Aujourd'hui, me raconte-t-il, Marseille réclame une chaire de littérature provençale et l'attend du gouvernenent. Si elle n'est pas accordée, vous verrez que personne n'ira de ses six à huit mille francs par an pour en couvrir les frais. » — Ed. Conte, *Écho de Paris*, [illegible].

1. Léon Daudet.

ce travail, le *milieu* géologique qui, par la nature du sol, de l'air, du climat, par les fruits qu'il produit, le travail qu'il autorise, ne peut manquer d'influer sur la constitution des individus.

Nous obtiendrons ainsi une résultante, en quelque sorte fatale, qui nous indiquera les éléments déterminants de la race.

Comme la *liberté* de l'homme introduit dans le jeu des forces naturelles un grand élément d'indétermination, capable de perfectionner ou de fausser la nature, il nous restera à voir ensuite dans quel sens le Félibrige, conduit par le génie, a dirigé l'évolution de cette race, dont nous connaîtrons la nature et le mode essentiel d'opération.

Section I.

LES IDÉES DIRECTRICES.

LEUR RACINE DANS LE PASSÉ

(PART DU DÉTERMINISME).

LA RACE MÉRIDIONALE.

La question des races est une question délicate[1].

Avant d'entreprendre l'étude de la race méridionale, nous croyons utile de dire un mot de ce que nous en attendons, ou plus exactement ce que nous n'en espérons pas.

Nous n'avons nullement la prétention de penser que le génie national d'un peuple ne soit « que la projection historique d'une constitution anatomique spéciale », c'est-à-dire que toute l'histoire d'une race puisse se déduire mécaniquement de sa formule anatomique.

Il y a longtemps déjà qu'on a renoncé à baser uniquement les différences mentales sur les différences physiques, à opposer radicalement brachycéphales et dolichocéphales.

1. « La question des races, dit M. de Vogüé, est une question d'été. On y peut jouer un instant avec des intuitions, pourvu qu'elles ne dégénèrent pas en affirmations. » Sous une apparence trop fortement ironique, cette boutade cache une part de vérité, et nous met en garde contre les affirmations un peu hasardeuses de quelques impérialistes scientifiques qui ont vraiment voulu faire sortir trop de choses de quelques modestes boîtes crâniennes retrouvées dans les grottes ou les cavernes.

Après les mélanges si nombreux opérés par l'histoire et la civilisation, il nous paraît désormais impossible de tirer un argument de la couleur des yeux, de la constitution du système pileux, de la proportion de la taille, de l'ossature du visage [1]. On ne croit plus aujourd'hui pouvoir démontrer par l'anthropométrie que les destinées sociales d'un individu dépendent mathématiquement « de deux ou trois millimètres en plus ou en moins dans la longueur de son crâne [2] ». « L'honneur de notre humanité moderne est au contraire de s'être émancipée de la servitude ou de la fatalité du sang [3]. »

Mais si on ne peut se fier aux formes extérieures, visibles à l'œil et mesurables au compas, peut-être pourrait-on retrouver les traces des influences primitives dans les dispositions intérieures appréciables à l'expérience.

Des *habitus* séculaires, se déposant dans les cerveaux et dans les âmes, peuvent y former des espèces de facultés innées, qui transmettent de génération en géné-

1. Chamberlain dit, par exemple, que, pour le diagnostic du Germain, le cheveu blond, très important sans aucun doute, n'est pas pourtant décisif; que c'est un bon point de posséder ce caractère, mais qu'il est permis de s'en passer, car on voit d'antiques maisons anglaises poussant les racines de leur arbre généalogique jusqu'à la conquête normande, ou encore des familles allemandes issues de la chevalerie d'empire, et montrant cependant les cheveux bruns ou noirs, en compagnie des caractères indiscutables du germanisme au moral. (Chamberlain, *Les Assises du XIXe siècle.*)

Cf. Ernest Seillière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1903.

M. Durand de Gros émet, au sujet de la couleur des cheveux, une hypothèse suggestive basée sur cette observation contrôlée par lui sur place : dans l'Aveyron, prenez sur un champ de foire ou à la caserne dix aveyronnais : il y en a deux blonds et grands et huit bruns et trapus ; il est rare que les blonds n'appartiennent pas aux anciennes familles de noblesse campagnarde. D'après lui, les Gaulois, que les classiques latins nous ont peints comme des géants au teint de lait (*lactea cutis*) et à la chevelure d'or (*flavi*), n'étaient que les chefs ; tandis que la masse plébéienne aurait été de type brun et trapu. (Discussion à la Société d'anthropologie, 1863.)

Dans son étude sur la *Race Provençale*, le docteur Béranger-Féraud, ancien directeur du service de la Santé de la marine à Toulon, dit que les Ligures étaient bruns et plutôt petits.

2. Vacher de Lapouge, *Les Sélections sociales*, p. 400. Cf. aussi C. Bouglé, *Revue du Palais*, 1er avril 1901.

3. Brunetière, *L'idée de Patrie.*

ration, selon l'expression du peuple, ce que nos pères « avaient dans le sang ».

Parcourant d'une vue rapide l'histoire de notre pays, ne peut-on pas découvrir, dans chacune des races qui s'y sont succédées ou superposées, quelques-uns des traits essentiels qui, laissant une empreinte indélébile, constituèrent peu à peu cette alluvion psychologique qui forme la caractéristique de la race actuelle ?

C'est ce que nous allons rechercher.

CHAPITRE I.

ORIGINES, DÉVELOPPEMENT, INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA RACE MÉRIDIONALE D'APRÈS UNE VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE.

ART. I. — LES DONNÉES GÉNÉRALES DE L'HISTOIRE [1].

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir quelle race occupa notre vieux sol gaulois dès l'origine des temps. Quels étaient les caractères physiques et moraux de l'homme qui vécut sur la terre dès la période qui précéda les grands cataclysmes glaciaires, c'est-à-dire, selon les approximations si variables des savants, quelques dizaines, peut-être quelques centaines de siècles avant notre ère ?

Dans les cavernes frustes dont il devait disputer la possession aux bêtes fauves ou dans les demeures lacustres, établies sur ces pilotis que l'eau des lacs nous a conservés, quelles étaient ses pensées, sa vie, ses mœurs ?

1. On peut consulter : d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes*, Paris, Thorin, 1889-94, 2 v. in-8°. — Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, Paris, Hachette, 1861. — Ch. Lenthéric : *L'homme devant les Alpes*, Paris, 1896, in-8° ; *La Provence maritime ancienne et moderne*, Paris, 1880 ; *La Région du bas Rhône*, Paris 1881 ; *Le Rhône primitif*, 1883 ; *Le Rhône*, Paris, 1892 ; *Les Villes mortes du golfe du Lion*, Paris, 1876 ; — L.-F. Graslin, *De l'Ibérie, essai critique sur l'origine des premières populations de l'Espagne* Paris, 1838 ; — J.-F. Bladé, *Origines des Basques*, 1869 ; — Marion, de Saporta, E. Rivière, E. Blanc, de Boustellen, Ollivier, Clerc, etc.

On trouve une assez bonne bibliographie de cette matière dans Castanier : *Histoire de la Provence dans l'antiquité*, Paris, Flammarion, 1893.

De l'homme historique qui descendit dans la vallée et cultiva la plaine, après qu'il eût vu s'éteindre les volcans, se fondre les glaciers, et s'étendre sur les golfes, comblés par les caillous du *diluvium*, cette couche de limon qui forma la Camargue et la Crau, que peut-on dire qui ne ressemble à la fable ou à la légende ?

N'est-il pas d'ailleurs inutile de remonter si haut?

De l'autochtone primitif il doit rester si peu de chose sous les alluvions apportées par les migrations successives [1] !

I. — « LES BÓUMIAN. »

Nous voulons dire un mot cependant d'une race fort connue en Provence et dont l'origine mystérieuse a donné lieu à de bien curieuses hypothèses.

Pour ne pas nous égarer, partons des faits que tout le monde peut contrôler.

Chaque année, au mois de mai, on voit arriver en Provence des théories de véhicules que tous les habitants du Midi connaissent, demeures ambulantes des « Bóumian ». Ces nomades, qui viennent spontanément de régions souvent très éloignées, vont faire leur première halte dans les allées des Aliscamps d'Arles [2].

1. De l'examen attentif de diverses collections d'ustensiles ou d'objets trouvés dans les grottes habitées par nos premiers ancêtres, il nous est resté une sensation que nous voulons noter. Sur presque tous ces ustensiles, de la dernière ancienneté, qui sont ordinairement grossiers et d'usage courant, on remarque des dessins, quelques-uns très originaux et même d'une allure assez artistique.

Les premiers habitants de notre pays étaient donc déjà des gens qui ne se contentaient pas de l'utile seul, mais voulaient y joindre l'agréable.

Nous retrouverons en Provence, et en particulier dans le meuble d'Arles, comme un indice caractéristique du génie de la race, le goût d'agrémenter d'ornements artistiques les objets les plus usuels.

2. Les Guides de Provence ont noté ce détail : « Plusieurs jours avant les fêtes, les bandes de Tziganes se groupent en grande partie aux Aliscamps d'Arles, et c'est un étrange spectacle que celui de cette multitude basanée et cuivrée..., parlant un mystérieux langage, d'eux seuls compréhensible, campée dans la voie sacrée au milieu des tombeaux. » Joanne : *Provence, La Camargue*, p. 182.

De là, ils pénètrent en Camargue, pour se rendre à l'église des Saintes-Maries, dont la crypte leur est spécialement réservée. Réunis en nombre considérable, ils y passent le jour et la nuit à accomplir les cérémonies de leur culte, à réciter ou crier leurs prières dans une langue que nul ne comprend. Avant de quitter le sanctuaire, ils élisent solennellement leur roi ou leur reine, puis, s'en retournent tranquillement sur les chemins du monde.

C'est une race vraiment caractéristique. L'homme est de taille élevée, teint brun, cheveux noirs, avec des yeux pleins d'une fierté qui donne presque le frisson. La femme, douée d'une beauté sauvage, mais très harmonieuse, semble porter dans son regard profond et noir les obscurités du passé et les mystères de l'avenir, où l'on prétend qu'elle sait lire [1].

Race nomade qui emporte sa patrie dans son âme, elle ne connaît pas le travail et ne demande, pour être heureuse, qu'à vivre à sa guise, « sur les marges des routes et de la civilisation ». Les vrais « Bóumian » ne connaissent que la « roulotte » et ne se fixent jamais sur un terrain stable, encore moins dans une maison.

Leur commerce préféré est celui des chevaux. Ils ont pour le cheval une amitié forte comme un instinct, et pour le maquignonnage un talent héréditaire. Leurs chevaux ressemblent généralement à ceux de Camargue, et lorsque les bohémiens viennent dans ce pays, ils manifestent aux « gardians » des manades bien plus de sympathie qu'aux paysans qui cultivent le sol [2].

Jaloux de conserver leur race pure, ils ne se marient jamais qu'entre eux. Si une femme est assez faible pour abdiquer l'orgueil de la race, et s'unir à un étranger, elle est rejetée de la tribu, ainsi que son enfant.

Pour résister à la civilisation qui les presse de toutes parts et depuis de nombreux siècles, il leur faut une

1. Les Bohémiennes ont en effet la spécialité de dire la bonne aventure.
2. Nous verrons tout à l'heure l'utilité de ces détails en apparence insignifiants.

énergie robuste. Aussi donnent-ils la sensation des choses qui, ne changeant pas, ne mourront jamais.

Ce qui a pu jeter une obscurité plus épaisse sur l'origine de cette race, c'est que, vers la fin du moyen âge, une émigration se fit, venant de Bohême, de quelques tribus qui ressemblaient assez aux nomades dont nous parlons.

Le peuple, frappé par la terreur mystérieuse que répandaient ces bandes de vagabonds, retint le nom de Bohémiens qui était le leur et l'appliqua à tous les nomades. Nous ne croyons pas que ces Bohémiens ou Hongrois, montreurs d'ours, aient aucune parenté avec ceux que nous désignerons intentionnellement par le nom de « Bóumian[1] ».

Le nom qu'on donne à ces nomades n'est pas le même dans tous les pays : en France, outre le titre de Bohémiens, ils ont encore celui de Romanichels[2] ; en Autriche on les appelle Tziganes ; en Italie, Zingari ; en Allemagne, Ziguener : en Angleterre, Gypsies ; en Espagne, Gitanos. Les Arabes les honorent du nom de Charami, qui veut dire voleurs.

On a écrit sur eux bien des romans[3] ; nul encore n'a établi sûrement leur origine.

Ce qu'il importe seulement de retenir, c'est que, une fois dans l'an ou au moins dans la vie, ces vagabonds,

1. On voit encore circuler dans nos pays de nombreuses roulottes d'origine et de nature très diverses. Ce ne sont que des coureurs de foire qui, bien que trafiquant dans des pays très rapprochés des Saintes, en Languedoc ou en Dauphiné, ne se dérangent pas pour venir au pèlerinage. Ils n'ont avec les autres aucune relation : ils se méprisent même très cordialement entre eux.

2. Nous avons entendu rapprocher de ce nom celui du château de Romanil, et même celui de Roumanille. Le château de Romanil dépendait de la maison des Baux, qui a formé en Provence une race particulièrement farouche et indépendante. Pourquoi, dans cette famille, cette insistance à vouloir descendre du mage Balthasar, venu d'Orient, d'Egypte, du même pays peut-être que les premiers habitants de la Camargue ?

3. Citons entre autres : Richepin, *Miarka, la fille à l'ourse* ; — [illegible] Lamothe, *Le Proscrit de Camargue* ; — Jean Aicard, *Le Roi de Camargue* ; — Adolphe Peyre, *Déborah* ; — Valère Bernard, *La Bóumian*.

qui n'ont point de demeure, reviennent fidèlement, au prix quelquefois de très grandes fatigues, revoir des tombeaux et un autel.

Ce phénomène étrange n'a pas manqué d'intriguer ceux qui en étaient les témoins annuels.

Des critiques, plus malicieux peut-être que profonds, ont cru résoudre la question en disant qu'ils se rendaient au pèlerinage, qui attire de toute la Provence et de tout le Languedoc des foules considérables, tout uniment pour exercer leur industrie préférée, qui est le vol.

C'est d'abord une injure gratuite qu'il ne faut, sans raison, lancer à la face de personne, pas même des Bohémiens.

Il est vrai qu'on les traite partout avec une certaine méfiance : race indépendante, elle ne se considère pas comme liée par nos lois et regarde même le vol, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, comme une manière de restitution qu'ils se font à eux-mêmes très légitimement [1].

Mais qu'y a-t-il à prendre aux Saintes-Maries ? Les pèlerins sont pour la plupart de braves paysans qui viennent en famille sur leurs « jardinières » et n'apportent avec eux que ce qu'il leur faut pour la route.

Le pays, à cette époque surtout, n'est point un Eden que l'on puisse considérer comme la patrie idéale de la rapine. D'ailleurs, le grand obstacle, c'est le Rhône qui sépare la Camargue des autres terres, avec lesquelles on ne peut communiquer que par les ponts ou les bacs, faciles à surveiller.

Il y a assurément de ce pèlerinage à la Mecque bohémienne des raisons plus profondes.

1. On prétend bien, en effet, qu'ils se procurent par ce moyen les cierges, souvent splendides, qu'ils ne manquent pas de faire brûler devant leur patronne. Prendre pour donner n'enrichit guère ! Quelques-uns pourtant achètent leurs cierges aux Saintes-Maries. On nous a fait remarquer qu'ils demandent toujours des cierges de 7 francs ou 7 cierges de 1 franc. Cette prédilection pour le nombre 7 est à noter.

Une hypothèse curieuse, basée sur les faits cités, corroborés par des confidences arrachées sur place aux « Bóumian » eux-mêmes, nous paraît intéressante à rapporter, sinon pour trancher la question, au moins pour ouvrir un débat [1].

Ces vulgaires coureurs de routes seraient tout simplement les premiers autochtones de la Camargue, peut-être des descendants directs de l'homme préhistorique dont on trouve les ossements dans les grottes de Menton, à côté de ces fameux squelettes de cheval dont les grottes de Solutré ont fourni le type classique [2]. Quelques vieux patriarches de roulotte prétendent, en effet, avoir, par tradition, conservé souvenir que leurs ancêtres les plus reculés habitaient un pays très lointain et très vaste qui disparut un jour dans un grand bouleversement [3].

1. C'est aux Saintes-Maries même que nous avons recueilli la plupart des renseignements dont nous nous servons. L'aimable marquis Folcò de Baroncelli nous a fourni les plus précieux ; son ami Marius André les avait déjà consignés dans divers écrits, particulièrement dans un article de l'*Aiòli* du 17 mars 1899. Des habitants de Majorque, que nous avons rencontrés, nous ont dit très explicitement : « Les nomades qui traversent notre pays parlent, quand ils s'adressent à nous, un jargon qui se rapproche assez du catalan, mais ils possèdent des mots que nous n'avons pas et que nous croyons arabes. Nous appelons ces gens-là des « Gitanos », parce qu'on a toujours dit, chez nous, qu'ils venaient d'Egypte et qu'ils étaient *arrivés les premiers dans notre pays*, avant les Sarrasins. »

Malgré l'incohérence de la plupart de ces renseignements, nous avons essayé de les systématiser.

2. Il est fort curieux de remarquer que le cheval de Camargue, que l'on dit avoir été amené par les Maures ou les Sarrasins, ne ressemble pas du tout au cheval arabe ou au cheval barbe, mais que son squelette serait à peu de chose près identique à celui du cheval de Solutré. Avec MM. Lartet et Chantre (Cf. *Revue scientifique*, 1876, 16 avril, p. 366), on peut croire que cette espèce à moitié sauvage du midi de la France constitue le type vivant du cheval quaternaire, dont les Solutréens ont fait si large consommation. Un « bóumian » disait : « De nombreux siècles avant l'arrivée des Sarrasins, les ancêtres de ces chevaux paissaient librement sur la terre de Camargue. Parmi les races chevalines, ils sont ce que nous sommes parmi les races humaines, des reliques du vieux monde. Entre eux et nous il y a une lointaine affinité, et nous les aimons presque comme des frères ! »

3. Serait-ce l'Atlantide chantée par Verdaguer, dont les Basques seraient peut-être originaires aussi, berceau commun des premières races de « Bóumian » et des premiers Indiens, dont les Peaux-Rouges, qui aiment

Ceux qui échappèrent au cataclysme, forcés de reculer ensuite devant une invasion très ancienne, furent repoussés peu à peu jusqu'en Camargue, terre encore nouvelle, peu agréable à habiter, mais bien défendue par les eaux, et dans laquelle ils trouvèrent pour nourriture le fameux cheval sauvage dont nous venons de parler.

Traqués enfin jusque dans leur dernier repaire, trop fiers pour se soumettre à l'esclavage qu'on imposait habituellement aux races vaincues, ils embrassent la vie nomade et deviennent volontairement des vagabonds. On dit qu'ils n'ont pas de patrie ; mais, phénomène bien digne d'étonner nos races aveulies, le souvenir de la patrie première palpite si vivant dans leur sang, qu'après des milliers d'années que le vainqueur les a chassés de leur terre, ils y reviennent, chaque printemps, baiser la cendre de leurs pères, vénérer leur dernier autel[1], donner

tant les chevaux, seraient de leur côté les derniers représentants ? Quelques auteurs croient aujourd'hui avoir identifié la langue que parlent les « Bóumian » avec celle d'une peuplade indienne de Sindy.

Sortiraient-ils plus vraisemblablement de quelqu'une de ces terres d'Egypte ou d'Assyrie, aux civilisations disparues, d'où vinrent ensuite les Ibères par une route à peu près analogue ? Ou bien seraient-ils simplement les premiers Ibères, dont on croit assez généralement que le Basque est un descendant authentique ? Nous indiquons ces divers aperçus plus ou moins hypothétiques, sans vouloir ni pouvoir nous prononcer en faveur d'aucun.

1. La plupart des auteurs s'accordent à reconnaître qu'il y avait, sur l'emplacement même de l'église des Saintes, un temple ou au moins un autel très ancien, remontant peut-être jusqu'aux âges les plus reculés. L'église actuelle, quoique située au centre d'un terrain qui paraît exclusivement sablonneux, est, en réalité, bâtie sur un rocher qui a pu de tous temps servir de support à un établissement quelconque. A quelques centaines de mètres de la mer, elle renferme une source d'eau douce qui sort du rocher, presque à fleur du sol.

Dans le jardin et dans diverses dépendances du presbytère, on peut voir encore des débris de colonnes et de chapiteaux sculptés, en très beau marbre, que la tradition dit avoir appartenu à un ancien temple de *Vénus*. De grandes forêts entouraient jadis ce temple. On peut en reconnaître un reste dans le bois de « Sylvaréal. »

Nous avons remarqué particulièrement un bloc de marbre très blanc qui nous a fortement intrigué et qui pourrait bien avoir joué un rôle important et caractéristique dans l'ancien culte d'Astarté ou de quelque autre divinité antique. Il était autrefois simplement déposé dans la crypte où les « Bóumian » venaient le racler avec un couteau pour en détacher

un successeur à leur roi. Peut-être viennent-ils aussi revoir ces fiers et agiles chevaux qui, plus heureux qu'eux, occupent encore la terre qui nourrissait leurs aïeux, et enlever aux descendants de ceux qui les ont chassés quelques-uns de ces biens qui leur furent arrachés par la violence [1].

L'instinct profond qui les ramène serait l'instinct patriotique. La cendre des morts qu'ils viennent honorer n'est-elle pas la racine la plus puissante qui attache au sol de la patrie ? L'autel autour duquel ils veillent et prient n'en est-il pas le foyer le plus sacré ? Le chef qu'ils élisent n'en est-il pas la représentation visible ?

Ce triple fait, tout seul, en dehors de tout autre détail, nous a paru digne d'arrêter l'attention.

Des tombeaux, un autel, un trône : n'est-ce pas, en effet, le triple élément de la patrie ?

On a dit, et c'est l'opinion la plus répandue parmi le peuple de Provence, que les « Bóumian » venaient honorer spécialement [2] Sainte Sara, parce qu'elle était Egyptienne comme eux.

Cette sainte ne serait-elle pas une « bóumiano », une autochtone, que les Saintes auraient rencontrée en arrivant dans le pays et prise à leur service après l'avoir convertie ? Dans l'hypothèse où les « Bóumian » seraient chrétiens, ils la vénéreraient à la fois comme leur marraine dans le christianisme et la gardienne de leurs anciens souvenirs.

A la procession qui a lieu le 25 mai, les « Bóumian » revendiquent bruyamment leur droit traditionnel de

un peu de poussière qu'ils absorbaient pour se préserver de la *stérilité*. Il est maintenant scellé dans un pilier. Il serait fort à désirer qu'un spécialiste autorisé puisse identifier cette pierre.

1. Si, en réalité ils ont été chassés injustement de ce pays qui leur appartenait jadis, en reprenant ce qui leur a été enlevé par la force, il se peut qu'ils aient la persuasion d'opérer, à leur profit, une simple restitution.

2. Pendant les acclamations, lorsqu'on crie : « Vivent les Saintes Maries ! » les « Bóumian » restent muets. Il est même frappant de constater que la plupart s'obstinent à répondre par l'unique cri de : « Vive Sainte Sara ! »

porter la petite barque qui contient les statues des Saintes.

Arrivés au bord de la mer, les porteurs se précipitent dans l'eau et s'éloignent tant qu'ils peuvent du rivage. On explique généralement que c'est pour faire ensuite le simulacre de l'arrivée des Saintes.

A voir l'entêtement que mettent quelquefois les « Bóumian » à rester ainsi loin du bord, avec de l'eau jusqu'aux épaules, on croirait plutôt qu'ils veulent esquisser un enlèvement : race farouche, chrétienne ou non, faisant ainsi le geste de soustraire à la race qui les a dépossédés ses reliques nouvelles, elle trahirait le souvenir mal étouffé de ses vieilles rancunes.

Détail curieux, qui indiquerait peut-être une conversion lointaine : pour les faire revenir, le curé, debout sur un point du rivage, doit élever le bras de sainte Marthe, à l'autorité duquel les « Bóumian », domptés, viennent enfin se soumettre, aux acclamations du peuple qui se sent de nouveau en possesion de son trésor.

Mais les « Bóumian » sont-ils véritablement chrétiens ?

On serait tenté d'en douter, quand on voit, nous ne dirons pas l'aversion, mais l'indifférence fière qu'ils laissent paraître, sans effort, par instinct plus que par volonté, tant envers les pèlerins qu'envers les prêtres.

Si, pendant les cérémonies religieuses qui s'accomplissent dans l'église haute, on observe leur tenue, tout incline à croire qu'ils ne font aucune attention aux offices et ne prennent aucune part au culte catholique [1].

1. Voici ce qui a été fort attentivement observé pendant une des nuits que l'on passe dans l'église à l'époque des fêtes de mai :

Tandis qu'au milieu du silence, aujourd'hui assez réel, le prédicateur poursuit le panégyrique des Saintes, les « Bóumian » remplissent la crypte et occupent très soigneusement, en s'asseyant sur les marches, l'escalier qui en permet l'accès.

N'écoutant pas un mot de ce que dit le prêtre, auquel ils tournent le dos, on sent qu'ils accomplissent un rite à eux. Les femmes, surtout, semble-t-il, les jeunes filles, tiennent en mains, pendant un certain temps, de gros cierges allumés qu'elles passent ensuite à leurs voisines. A intervalles qui paraissent assez réguliers, avec la belle inconscience de gens

S'ils sont païens, pourquoi, aux Saintes-Maries, les « Bóumian » se rencontrent-ils avec les chrétiens ?

Parce que, peut-être, selon sa coutume, le christianisme s'est contenté de se superposer : au-dessus du premier autel, consacré aux premiers dieux autochtones, sans le détruire, ni en défendre l'entrée aux descendants des premiers fidèles dont elle respecte le patriotisme sacré, l'Église a bâti le premier autel de la religion nouvelle, plus pure, plus noble, plus idéale, mais établie sur les mêmes fondements de la patrie et du sol.

Mistral, lorsqu'il chanta *Mirèio*, avait-il fait pareilles considérations ? Il est à remarquer que, poussé par un instinct mystérieux, c'est au faîte du temple le plus ancien de la patrie qu'il conduit son héroïne pour la diviniser.

Nous n'insisterons pas. A ces hypothèses, assez disparates d'ailleurs et dépourvues de preuves scientifiques, nous ne voulons accorder, pour le moment, qu'un intérêt de pure curiosité.

qui sont chez eux, elles s'avancent, non sans bruit, par groupes de trois ou quatre, vers le puits qui est au milieu de l'église, même devant la chaire, et boivent très religieusement quelques gorgées d'eau. De là, elles descendent dans la crypte, en compagnie d'autant de jeunes gens qu'elles ont désignés au passage. Quel rite vont-ils accomplir ? Dans les cérémonies préparatoires, on ne peut s'empêcher de remarquer l'intervention cultuelle du *feu* et de l'*eau*.

Quelques-uns pensent qu'ils vont implorer la protection de leur divinité pour l'avenir de leur race. Les « Bóumian » seuls pourraient le dire, les étrangers étant soigneusement écartés par eux de leur crypte, pendant leurs cérémonies.

II. — LES GRANDES MIGRATIONS ANTIQUES. LES IBÈRES. — LES LIGURES. — LES CELTES [1].

La première époque dont nous ayons quelque vague notion est celle des grandes migrations. Encore ne peut-on parler qu'avec circonspection de temps aussi lointains, « pour lesquels l'histoire proprement dite n'existe à peu près pas, et sur lesquels la linguistique et l'archéologie seules jettent quelques lueurs bien insuffisantes [2]. »

On s'accorde assez généralement à placer le berceau de l'humanité, ou au moins des races qui occupent actuellement la surface de l'Europe, dans une région voisine des grands plateaux de Perse.

Aux grands flots humains qui en sortirent pour se précipiter vers l'Europe actuelle, deux sortes de routes se présentèrent : la route littorale par le rivage septentrional ou méridional de la Méditerranée, le long de laquelle on pouvait s'avancer soit par voie de terre, soit par voie de mer, et la route continentale par l'intérieur des terres, allant vers le Danube et les régions septentrionales.

A une époque très reculée, un premier flot, venu par le nord de l'Afrique, se serait introduit en Espagne par Gibraltar et aurait envahi le Midi de la Gaule. Ce seraient les Ibères, Ἴϐηρες [3].

Un second flot, venu par le Danube ou par le rivage

1. Consulter : F. Graslin, *De l'Ibérie, essai critique sur l'origine des premières populations de l'Espagne*, Paris, 1838. — G.-F. Bladé, *Origine des Basques*, Paris, 1869. — M. Clerc, *Les Ligures dans la région de Marseille*, 1901.

2. M. Clerc, *Leçon d'ouverture de la chaire d'Histoire de Provence*, Aix-Marseille, 1895, p. 18.

3. On a dit que le Basque serait un des derniers représentants de l'Ibère. Il a emprunté aux langues indo-européennes les mots qui servent à désigner les animaux domestiques inconnus de ses premiers ancêtres ; mais le fond de sa langue est constitué par un idiome très primitif, dont les radicaux représenteraient le premier trésor linguistique de l'humanité. Cf. A. de Quatrefages, *Hist. générale des races humaines*, Paris, Hennuyer, 1889, pp. 479, 480.

septentrional de la Méditerranée, après s'être établi dans l'Italie du Nord, en une région que l'on appelle encore Ligurie, pénétra de très bonne heure en Provence, qui fut ainsi la première région de Gaule à recevoir cette branche du grand arbre aryen, que l'on croit avoir été la plus civilisée [1]. On les appelle Ligures ou Lighyens, Λίγυες.

On n'est pas parfaitement d'accord pour savoir lequel des deux peuples précéda l'autre [2], ni pour déterminer les limites précises de leurs établissements; on sait seulement qu'il y eut entre eux des mélanges et des croisements qui produisirent ce que les historiens appelent les Ibéro-Ligures ou encore les Ligures ou Ibères mélangés [3].

Une migration plus récente, venue par les terres, parait avoir amené, vers le VIIIe siècle avant J.-C., un troisième rameau qui, après avoir traversé l'Europe centrale, envahit cette partie du territoire qui va s'appeler désormais la Celtique [4].

Ces nouveaux venus repoussèrent, dit-on, les Ibères vers le Midi, descendirent le Rhône, mais, n'ayant pu franchir la Durance, ils laissèrent la Provence

1. On croit que les Ligures apportèrent quelques éléments de civilisation très appréciables pour l'époque: outils en pierre polie, animaux domestiques.

2. Ch. Lenthéric, *Le Rhône*, p. 14, dit que « de très bonne heure, avant l'arrivée des Ibères, les Ligures, traversant les différents bras du Rhône, se seraient répandus sur la plaine littorale formée d'une succession de côteaux fertiles, de riches terres d'alluvion et de marais favorables à la pêche et aux chasses d'eau, qui s'étendaient jusqu'aux Pyrénées. »

3. Ce mélange serait une racine profonde et un prélude lointain de l'union des races méridionales en une fraternelle confédération.

4. Lenthéric dit que le nom de Gaule, Gallia, n'est qu'une traduction altérée de Celtique, Celtica, Κελτική. Cf. loc. cit. — Plusieurs auteurs pensent de même, tel M. de Mortillet, qui, dans son livre sur la *Formation de la nation française*, soutient qu'il n'y a aucune différence entre les Celtes et les Gaulois ou Galates.

A l'encontre de cette opinion M. A. Fouillée (*Psychologie du peuple Français*, p. 95) croit avec Lagneau que les Gaulois, arrivés plus tard, appartiendraient à une race différente, race blonde, venue d'une région septentrionale, de la Scandinavie, selon l'hypothèse la plus récente de M. Penka (*Herkunft der Arier* et *Origines Aryacæ*, Vienne, 1886, Prochaka).

Notre dessein général ne nous parait pas exiger que nous tenions compte ici de ces distinctions.

proprement dite aux Ligures, qui y restèrent plus purs et plus indépendants[1], tandis qu'un mélange plus ou moins profond se fit avec les deux races précédentes, dans les autres régions, pour former ce qu'on a appelé les Celtibères et les Celto-Ligures.

Bien que la science historique actuelle n'autorise pas une grande précision de détails, elle nous permet donc de distinguer déjà, dans la région générale qui deviendra la France, trois grands ensembles ethnographiques que les siècles ne modifieront guère que dans les détails : au Nord, les Celtes ou Gaulois, venus par la route septentrionale ; au Sud-Ouest, les Ibères venus par le littoral africain ; au Sud-Est, les Ligures venus d'Italie.

La mythologie, qui n'est souvent rien autre chose que l'histoire poétisée d'événements très réels, semble avoir conservé dans le mythe d'Hercule le souvenir des plus remarquables de ces migrations.

« Le plus important de tous les Hercules de la mythologie, nous dit M. Lenthéric, le plus réel même, serions-nous tenté de dire, si l'on peut appliquer un pareil mot à un personnage mythologique, est celui dont les poètes et les géographes ont raconté le merveilleux voyage, depuis la chaîne du Caucase jusqu'aux rivages de l'Ibérie et de la Celtique, et qui a parcouru successivement la vallée du Danube et toutes les côtes de la Méditerranée. Peut-être n'est-il pas téméraire de voir dans cet Hercule la personnification de la race pélasgique en Occident et l'indice de la grande migration de cette race primitive, depuis le Caucase, où Promethée lui trace d'avance le programme de ses travaux et l'itinéraire qu'elle doit suivre, jusqu'au Danube, du Danube à l'Adriatique, de l'Adriatique aux Alpes, des Alpes au Rhône, du Rhône jusqu'aux Pyrénées.

1. Nous pouvons déjà voir là un privilège en faveur de la pureté de la race dans la Provence proprement dite et un fondement d'union entre les trois races principales qui ont, à l'origine, occupé la Gaule.

« Une autre légende du dieu nous le représente visitant tout d'abord les côtes méditerranéennes de l'Asie et de l'Egypte, parcourant ensuite le Nord de l'Afrique, puis séparant, par une sorte de prodige, cette Afrique de la partie méridionale de l'Europe, mettant le pied en Espagne, important la civilisation en Gaule, prolongeant son séjour dans la vallée du Rhône, dessinant tout le long un collier de villes florissantes et laissant enfin, comme souvenir de son passage, la route la plus ancienne dont les hommes aient conservé le souvenir.

« Cette grande épopée n'est que la traduction poétique des grandes entreprises d'une race. Le dieu n'est, en réalité, que le peuple lui-même qui a exécuté ces grands travaux. Le récit de ses courses à travers le monde permet de suivre la marche, les luttes, les triomphes et la décadence de la race dont il n'est que la représentation et le symbole [1]. »

Si une route différente a modifié les types primitifs et créé entre eux des antagonismes, une commune origine établit un premier lien fondamental que viendront corroborer les unions contractées dans les zones de frontières plus ou moins variables.

III. — LES COLONISATIONS : LES PHÉNICIENS ET LES GRECS.

Ibères et Ligures avaient suivi plus ou moins fidèlement le littoral de la Méditerranée. Plus hardis, ou peut-être plus habiles, les Phéniciens et les Grecs affrontèrent la mer sur des embarcations.

Resserrés entre la chaîne du Liban et les deux puissantes monarchies d'Egypte et d'Assyrie, les Phéniciens n'avaient qu'un champ d'action ouvert devant eux : la mer. Ils s'y lancèrent.

« Aucun peuple, dans aucun temps, n'a mieux exploité la mer. Elle leur a, pour ainsi dire, appartenu pendant

1. Lenthéric. *Le Rhône*, p. 61.

près de six siècles, et avec elle tous les rivages qu'elle baigne, toutes les rivières qui en sont tributaires, tous les fleuves qui l'alimentent.

« Ne trafiquant que par voie d'échange avec les nations demi-barbares de la région méditerranéenne, pour lesquelles les moindres produits de l'industrie phénicienne étaient considérés comme des merveilles d'art et de fabrication, ils établirent des escales, des comptoirs, des entrepôts. On les trouve sur toute la côte méditerranéenne, s'arrêtant dans toutes les criques de la Gaule, nouant des relations avec les Ibères et les Ligures, puis se fixant aux embouchures du Rhône, jetant à Marseille les fondations d'un comptoir qui devait s'élever en peu de temps à un très haut degré de prospérité, remontant la vallée du grand fleuve, pénétrant même dans celle de la Saône, redescendant en Provence, et, après avoir couvert la côte du golfe du Lion de leurs colonies et de leurs comptoirs, élevant sur le rocher de Monaco un temple à leur dieu Melkarth, comme le trophée de leurs conquêtes et un souvenir glorieux de leurs merveilleuses expéditions [1]. »

Vers la 45e Olympiade (environ 600 avant J.-C.), une émigration, partie de Phocée, une des douze villes ioniennes d'Asie mineure, vient sinon fonder, au moins vivifier [2] la colonie de Marseille.

Le *Ver sacrum,* essaim de printemps, qui abandonne

1. Ch. Lenthéric, *Le Rhône,* p. 63. — Consulter M. Clerc, *Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs,* Marseille, 1901. — *Histoire de la Provence dans l'antiquité jusqu'à la création de la Province romaine,* Marseille, 1893.

2. « Il est généralement admis que les marins grecs furent précédés, dans toute la Méditerranée, par les marins phéniciens, ceux de Sidon d'abord, ceux de Tyr ensuite, et enfin, pour le bassin occidental, ceux de Carthage surtout. Mais, dès que l'on veut préciser, on se heurte à de grandes difficultés, et la *question phénicienne* ne tarde pas à apparaître comme plus ardue et plus compliquée encore que la *question ligure*....... La prise de possession du littoral par les Grecs ne datant que de 600 ans avant notre ère environ, il n'y a aucune hardiesse à admettre que, depuis un siècle au moins ou deux, les Phéniciens en étaient les occupants ou tout au moins les hôtes assidus. » — (M. Clerc, *Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs,* pp. 5 et 10.)

la ruche-mère pour en fonder une nouvelle, est monté sur une flotte que conduisent Protis et Simos. Ils ne sont que des jeunes hommes. Ils s'arrêtent dans ce port, si semblable à celui de Phocée, qu'ils durent s'y croire chez eux, et débarquent sur ce rivage dont la noble Aristarche prend possession au nom de la patrie en dressant un premier autel pour cette statue de Diane, particulièrement honorée des Grecs, qu'elle a apportée d'Ephèse [1].

Les filles des Ligures, d'elles-mêmes, s'unissent bientôt, par amour, avec ces hommes, beaux comme des dieux, qui leur apportent, avec l'olivier et la vigne [2], les merveilles de la civilisation hellénique : c'est ce que signifie la légende si connue de Gyptis et de Protis.

Nouveau privilège pour la Provence : c'est à elle, la première, que la Grèce apporte la fleur de sa poésie et de sa civilisation.

IV. — LA CONQUÊTE ROMAINE [3].

Appelés d'abord comme des amis et des alliés, les Romains pénètrent en Provence dès l'an 155 avant J.-C.

En 123, un de leurs consuls, Caïus Sextius, fonde, sur les rives de Lar, la première colonie romaine d'Aquæ Sextiæ (Aix).

Nous les trouvons bientôt maîtres de tout le bassin géologique qui constitue la Provence proprement dite, en attendant de les voir étendre leur domination sur toute la région méridionale jusqu'à Narbonne et Toulouse. La conquête de César déploie les aigles romaines au-dessus de toute la Gaule avec une rapidité que tous les historiens

1. Cf. Strabon, *Geog.*, lib. IV.

2. Lou [illegible]
De figo e de rasin, de nerto e d'oulivo.
F. Mistral, *Calendau*, ch. IV, p. [illegible]

3. Consulter Ernest Desjardins, *Géograp. hist. et administ. de la Gaule romaine*, Paris, Hachette, 1876-93, 4 vol. in-4. Dans l'introduction de cet ouvrage, t. I, p. [illegible], on trouvera une ample bibliographie de la matière.

ont admirée [1]. Phénomène qui ne doit pas nous étonner : dans toute la région qui va s'appeler la Provincia, c'est-à-dire la Province romaine par excellence [2], le terrien se mêle facilement et rapidement au soldat, qui est lui-même un colon. Dans la Provence proprement dite, les soldats de Ligurie ne retrouvent-ils pas des frères de race ?

L'importance de cette période pour l'histoire de notre pays ne saurait échapper à personne. « Outre l'intérêt qu'elle offre par elle-même, elle seule peut nous donner la clef d'une foule d'institutions et de coutumes postérieures dont l'origine est purement romaine [3]. »

On n'attend pas de nous que nous en fassions une étude détaillée ; nous signalerons seulement quelques-unes des plus importantes institutions qui nous paraissent préparer les constitutions fondamentales de notre pays.

Nous avons déjà parlé des rameaux primitifs qui sont venus s'enraciner en quelque sorte dans le sol de chacune des grandes régions pour en constituer la souche principale ; observons maintenant la distinction capitale qu'il faut établir entre les divers genres d'invasions qui peuvent troubler la nature primitive d'une race ou la constitution originelle d'un pays [4].

Nous ne parlerons pas des simples migrations qui ne font que traverser une région, comme celle des Teutons et des Cimbres, ni même des invasions armées, qui ne s'établissent pas de façon durable et sont plus ou moins

1. « De toutes les guerres que Rome entreprit, aucune ne fut plus courte que celle dirigée contre les Gaulois. « Si cuncta bella recensemus, nullum breviore spatio quam adversus Gallos confectum. » Tacite, *Annales*, XI, 24. — « Que la Gaule ait été conquise depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, cela ne s'explique pas par les seuls talents militaires de César », ajoute Fustel de Coulanges. *Gaule Rom.*, p. 47.

2. On sait que, dans la sélection faite par Auguste parmi les conquêtes de César, la Narbonnaise ou Provincia fut remise, dès le début, à l'administration pacifique du Sénat, tandis qu'Auguste garda sous son pouvoir militaire toute la « Gaule chevelue », qui se prêtait bien moins volontiers à la romanisation.

3. M. Clerc, *op. cit.*, p. 17.

4. Voir à ce sujet H. Spencer. *Principes de sociologie*, II, 162 et seq., III, 416, 608 et seq.

violemment repoussées, comme celle des Sarrasins[1], des Ostrogoths et des Visigoths[2].

Lorsqu'une race, surtout barbare et guerrière, envahit un pays et s'empare de tout ce qu'elle y rencontre, des gens comme des biens, une telle invasion, que nous appellerons *l'invasion de dépossession,* bouleverse totalement la constitution d'un pays et les mœurs de ses habitants[3].

Si le peuple qui s'introduit dans une région est, au contraire, un peuple civilisateur, sans troubler la liberté du travail et des individus, il se contente de leur imposer des cadres *administratifs, judiciaires et militaires*[4]. La constitution seule est changée, peut-être même n'est-elle qu'améliorée. Quant à la race, elle reste libre d'opérer, selon ses lois normales, son évolution intime. C'est *l'invasion de civilisation.*

Telle fut l'invasion romaine[5]. La bienveillance relative

1. Ils peuvent laisser quelque souvenir ou quelque coutume, par exemple, entre mille, la coutume de sortir voilé en carnaval comme « li mouresco », c'est-à-dire comme les femmes des Maures qui ne se montrent jamais qu'avec un haïk sur le visage.

2. C'est à eux peut-être que l'on doit attribuer le ferment arien qui favorisera plus tard le développement de l'albigisme dans la région de Toulouse, où ils séjournèrent quelque temps.

3. Si l'habitant est séparé de sa terre et emmené comme prisonnier de guerre, il devient l'esclave proprement dit, véritable propriété mobilière que le vainqueur donne, vend ou échange. Celui qui cultive le sol peut, au contraire, être considéré comme un accessoire de la terre ; il devient alors encore un esclave, mais d'une nature spéciale qu'on appellera plus tard « le serf de la glèbe », propriété immobilière qui marche avec le fonds. Cf. Spencer, *op. cit.*, III, 395-397.

4. A propos de la situation faite aux sociétés et aux individus par les invasions, on peut consulter : Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, Introduction. — Am. Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine,* Introduction. — Fustel de Coulanges, *Gaule romaine* p. 65 ; *Invasions germaines*, p. 82 ; *l'Alleu et le domaine rural*, pp. 278 et seq., p. 374.

5. « Rome ne réduisit pas les vaincus en servitude... Les Gaulois conservèrent leur liberté civile... Rome ne les déposséda pas non plus de leurs terres. » Fustel de Coulanges, *Gaule romaine*, p. 65. — Cf. César, Hirtius, VIII, 49. — Suétone, *César*, 25. — Non seulement Rome ne détruisit pas les corps politiques des Etats et Cités, elle leur laissa même, sauf de rares exceptions, leur organisme et toute leur vie intérieure... Dans chacun

avec laquelle elle fut acceptée, comme nous l'avons remarqué, nous laisse penser qu'elle ne troubla pas profondément l'évolution générale de la race.

La guerre avait pourtant, comme il arrive toujours, chassé vers les hauteurs les laboureurs de la plaine.

Les terres, privées de culture, furent distribuées aux soldats et aussi aux Ligures qui se soumettaient.

Pour bien marquer son droit, la nation romaine exigea, selon sa coutume, une redevance annuelle qui montrait qu'on possédait par elle [1].

Les nouveaux propriétaires, ne pouvant cultiver par eux-mêmes, appellent les « coloni » qui consentent à faire valoir les terres à leur profit personnel, à charge toutefois de donner au propriétaire foncier, non point l'argent qu'ils n'ont pas, mais une partie de la récolte qu'ils auront : c'est l'origine du *métayage*.

Comme le défrichement entraîne de grands travaux, qui ne seront récupérés qu'après plusieurs années de pleine récolte, le colon réclame que la terre lui soit louée à longue échéance.

Souvent elle lui est même accordée à perpétuité, toujours moyennant redevance. Il est alors *colon emphythéote*, homme libre, lié seulement par un contrat bilatéral, et qu'il ne faut pas confondre avec le serf de la glèbe [2].

Le pays fut divisé en *cités, pagi*, ou *vici*, correspondant assez bien aux territoires naturels qui délimitaient, croit-on aussi, les anciennes cités ligures.

d'eux, les habitudes, les traditions, les libertés mêmes se continuèrent... » p. 67.

1. « *In provinciali solo dominium populi Romani est vel Cæsaris : nos, possessionem tantum et usufructum habere videmur.* » Gaius, II, 7.

2. Sur le colonat, l'emphythéose ou métayage, cf. Fustel de Coulanges. — *Recherches sur quelques problèmes d'histoire,* Paris, Hachette, 1885. — *Le colonat romain.* — *Invasions germaniques,* pp. 140 et seq. — *Alleu et domaine rural,* pp. 355 et seq. — Mommsen, *Zeitschrift der Savigny Stiftùng,* 1885, pp. 260 et seq. — De Ribbe, *La Société Provençale à la fin du moyen âge,* Paris, Perrin, 1898, p. 527. — G. d'Avenel, *La Fortune privée à travers les siècles,* 1895, p. 199. — Dareste de la Chavanne, *Histoire des classes agr. en France,* 1854, p. 99. — E. de Laveleye, *De la propriété et de ses formes primitives,* Paris, Alcan, 1901, pp. 412 et 516.

Peu à peu ces cités s'organisent en municipes, et se gouvernent elles-mêmes par un Sénat ou Curie[1], composé des représentants de la noblesse romaine ou *territoriale*, qui répartissent eux-mêmes les impôts[2].

Après une période de grande prospérité, l'excès du militarisme commence la désagrégation de l'Empire. La centralisation formidable qui veut imposer à tant de races diverses la même langue, les mêmes coutumes, les mêmes lois, pour l'avantage d'une seule ville et d'un seul homme, n'aboutit qu'à former un ensemble purement artificiel, sans cohésion et sans racine, que la tempête va balayer.

Tout le sang de l'Empire afflue au cœur de Rome. Plus de vie dans les provinces : plus d'amour pour ce qui n'a plus de vie.

Sans patriotisme local, la notion de patrie est trop abstraite et son cœur trop lointain : plus de patriotisme national, partant plus d'armée.

Les Barbares peuvent venir !

Ils viennent, en effet ; ils détruisent, sans édifier. « Les Ostrogoths, comme les Visigoths, ne fondent qu'une domination éphémère[3] » ; les Germains et les Francs, une domination militaire et fiscale dans le Nord, purement nominale dans le Midi, où l'organisation romaine a jeté de trop profondes racines pour se laisser entamer ou supplanter.

Aucun n'opère une *invasion de civilisation*.

1. Cf. Papon, *Histoire de Provence*, I, 582. — Fustel de Coulanges, *Gaule romaine*, pp. 13, 248 et seq.

2. Notons que cette répartition libre de l'impôt par les magistrats territoriaux va devenir un des articles fondamentaux et caractéristiques de la Constitution provençale.

3. M. Clerc, *op. cit.*, p. 13.

V. — FORMATION PROGRESSIVE DE LA CONSTITUTION PROVENÇALE [1].

Les épisodes plus ou moins légendaires qui occupent les premières pages de notre histoire nationale ne nous arrêteront pas ; nous ne devons retenir que les faits qui ont une influence notable sur la constitution générale de notre pays.

Seule, la conversion de Clovis put avoir un contre-coup indirect sur la situation des Eglises de Provence, beaucoup plus anciennes, comme nous le verrons.

Les fils et successeurs de Clovis semblent dépenser tous leurs efforts à se disputer entre eux l'héritage de leur père.

Vers la fin de la dynastie mérovingienne apparaissent les Sarrasins, que Charles-Martel écrase à Poitiers, et qui ne laissent guère, en Provence, que des ruines ou de lugubres légendes.

Charlemagne, tout absorbé par sa grandiose mais vaine tentative de reconstitution de l'Empire d'Occident.

1. On a pu remarquer déjà notre préoccupation de condenser ce que nous avons à dire sur la partie historique, afin de ne pas changer la nature de ce travail, ni d'en élargir démesurément les limites. Notre but n'est pas d'établir ou de discuter des détails, ce qui réclamerait la citation de nombreuses autorités spéciales, mais d'apercevoir les directions générales et les mouvements d'ensemble. Abandonnant volontairement ce qui serait trop particulier ou insuffisamment établi, nous ne voulons retenir que ce qui est du domaine de l'histoire générale et dont l'exposition, faite par tous les historiens, ne réclame pas d'étiquette spéciale. Ce caractère de généralité, qui ailleurs serait assurément une faiblesse, fera peut-être ici la force et l'universalité de notre argumentation.

Le fond de ce chapitre, on le trouvera donc dans toutes les histoires de France ou du Midi qui s'occupent des institutions et particulièrement dans :

Fustel de Coulanges : *La Cité antique ; Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France ; La Gaule romaine ; Les Invasions germaniques ; La Monarchie franque ; Les Transformations de la Monarchie française ; L'Alleu et le domaine rural ; Les Origines du système féodal.* — H. Spencer : *Introduction à la science sociale ; Principes de sociologie.* — Giraud : *Cours d'histoire générale du Droit français.* — Viollet : *Histoire des Institutions.* — Glasson : *Histoire du Droit.* — A. Luchaire : *Manuel des Institutions françaises,* Paris 1892. — Dognon : *Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc.* — A. Molinier : *Histoire du Languedoc.* — Taine : *Les origines de la France contemporaine,* Paris, 1895. — Aug. Thierry : *Tableau*

n'exerce pas une grande influence sur la constitution intime de notre pays.

Après lui, « on y voit éclater cet esprit de *particularisme* qui, il est bien vrai, est la marque générale de ce temps, mais qui caractérise la Provence bien longtemps après que la plupart des autres provinces françaises ont perdu leur physionomie propre[1]. »

« Dès 879, la Provence se donne un roi particulier avec la dynastie des Bosons ; et dès lors, bien qu'elle ait été à plusieurs reprises encore annexée à d'autres Etats plus vastes, elle ne cesse d'avoir ses Comtes particuliers. C'est sous cette condition qu'elle fait partie, au Xe siècle, du royaume d'Arles, puis, jusqu'au XVe siècle, du Saint Empire Romain germanique[2].

« En réalité, elle a une *existence politique indépendante*,

de l'ancienne France municipale : Dix ans d'études historiques ; Considérations sur l'Histoire de France : Essai sur l'Histoire de la formation et des progrès du Tiers-Etat ; Histoire de la conquête de l'Angleterre. — Lavisse et Rambaud : *Histoire générale du IVe siècle à nos jours.* — Amédée Thierry : *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine.* — Ch. de Ribbe : *La Société provençale à la fin du moyen âge,* Paris, 1898 ; *Pascalis : Etude sur la fin de la Constitution provençale,* Aix, 1854. — Abbé Papon : *Histoire générale de Provence,* Paris, 1786. — Aug. Fabre : *Histoire de Provence,* Marseille, 1837. — P. Charpenne : *Histoire de la Révolution d'Avignon et du Comtat ; Histoire des réunions temporaires d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France.* — Fantoni, *Histoire d'Avignon.* — Sée, *Les classes rurales.* — *Grande Encyclopédie : Féodalité,* de Ch. Mortet. — *Etats généraux,* de V. Langlois. — *Etats provinciaux,* de A. Molinier. — Henri Baudrillart : *Les populations agricoles de Provence dans le passé,* 1890. — Gabriel Hanotaux : *Tableau de la France en 1614,* Paris, 1898. — Abbé de Coriolis : *Traité sur l'administration du Comté de Provence,* Aix, 1786. — P. Fournier, *Royaume d'Arles et de Vienne,* Paris, Picard, 1891. — Du Cange, *Glossaire.*

Grâce à une amabilité, pour laquelle nous tenons à dire ici toute notre reconnaissance, nous avons pu acquérir quelques idées ou fortifier quelques vues personnelles dans la lecture d'une remarquable *Histoire de Provence,* écrite en provençal par l'excellent Capoulié Pierre Devoluy. Nous regrettons vivement, cet ouvrage n'étant pas publié, de ne pouvoir y renvoyer nos lecteurs.

1. M. Clerc, *op. cit.*, p. 14.

2. Conrad III fut reçu magnifiquement à Arles, mais il n'en était que le souverain nominal.

Frédéric Barberousse eut la fantaisie de s'y faire couronner en 1178. Le Comte de Provence n'ayant pas paru à la cérémonie, l'Empereur transmit son investiture au prince des Baux. Le lendemain de son départ, rien n'était changé dans les choses de Provence.

aussi bien sous la dynastie des Bérenger, de la maison de Barcelone, que sous les princes de la maison d'Anjou. C'est seulement lors de l'extinction de cette dernière maison que l'habile politique de Louis XI parvint à rattacher à la couronne de France la province qui en est un des plus beaux fleurons, et qui, moins de cinquante ans après, montrait à quel point elle était française de cœur, en repoussant victorieusement les armées de cet empire germanique dont elle avait si longtemps fait partie de nom [1]. »

La trame générale de l'histoire suffisant à notre dessein [2], nous y relèverons seulement quelques-unes des institutions qui nous paraissent les plus importantes ou les plus caractéristiques.

Lorsque, sous l'influence des guerres et des calamités, le peuple sent que tout s'écroule dans la misère et la corruption, avec son instinct divinateur, il cherche à reconstituer l'autorité d'après la géologie et la race : les hommes d'un même territoire s'unissent pour se choisir un *patron* qui devient d'abord leur défenseur et plus tard leur seigneur [3]. Les cités nomment un *defensor civitatis*,

1. M. Clerc, *loc. cit.*, pp. 14, 15.

2. Le séjour relativement court des Papes à Avignon n'y modifia guère les caractères généraux de la race que dans le sens de leur direction naturelle. La Papauté fit d'Avignon le centre de la Provence et la capitale du monde chrétien. Le château des Papes fut le rendez-vous des artistes, des poètes, des seigneurs les plus illustres. Leur séjour suscita une floraison d'art et de poésie dont l'âme avignonaise gardera toujours l'éblouissante image dans les profondeurs de son souvenir. La Barthelasse, devenue l'île du Félibrige renaissant, était déjà l'île de la poésie et des tournois.

3. On comprend aisément ce mouvement à l'époque des guerres. Les paysans attaqués se groupent autour du *patron*, qui devient le chef militaire. Ce qui est plus curieux, c'est la formation du patronat pacifique. Après une période de paix et de prospérité, les fonctionnaires se trouvent être de riches propriétaires fonciers qui ne réclament ou ne reçoivent plus pour salaire que des honneurs et des immunités. Les ecclésiastiques, qui assurent le culte ou rendent de grands services publics, sont de leur côté exempts du cens. Les charges retombent naturellement sur les petits propriétaires non exempts. Pour s'exonérer, ceux-ci usent alors d'un subterfuge très ingénieux : ils donnent aux propriétaires, exempts du cens, leur terre qui, par le fait, jouit de l'immunité ; mais ils la lui reprennent aussitôt par une vente perpétuelle et héréditaire, moyennant une rente

élu au suffrage universel, ce qui est un premier triomphe de la démocratie[1]. On a dit que c'était souvent l'évêque qui représentait ainsi les droits du peuple.

La tendance démocratique et religieuse s'accentue encore davantage par la création des *Confréries*[2], basées sur l'instinct de groupement et soutenues par le sens religieux : initiative collective et volontaire, puissamment corroborée, dans le Midi, par les prédispositions ataviques.

Le *Consulat* n'est qu'une confrérie agrandie, plus officielle : la confrérie communale. C'est le patronat légal de la Cité, exercé par l'assemblée des « caps d'ostals »,

annuelle, qui est bien plus douce que le cens et qui se paie ordinairement en nature.

On comprend l'allure pacifique, libertaire et démocratique de cette féodalité, dans laquelle patrons et paysans s'unissent pour échapper aux exactions du pouvoir central.

Les chefs des grandes abbayes deviennent les patrons les plus populaires. Consulter : E. de Lavelaye, *De la Propriété et de ses formes primitives*, Paris, Alcan, 1901, p. 414. — P. Guilhermoy, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*, Paris, 1902, in-8°. — Fustel de Coulanges, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1873. — Taine, *Origines de la France cont.*, I, 16 et 39. — Fustel de Coulanges, *Gaule romaine*, pp. 35 et seq.

1. Cf. Aug. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, chap. VI. — E. Chénon, *Etude hist. sur le Defensor civitatis. (Nouv. Rev. hist. de Droit*, 1889, XIII, 321-62 ; 515-61, Paris, 1889, in-8°, 98 p.) — *Defensor rer. civitatum. (Congrès scient. de France*, 1845-6, XIII, 314.

2. Les Confréries du Saint-Esprit en sont une des formes les plus illustres. Elles réunissent, sous une même bannière, nobles, bourgeois et travailleurs, bâtissent des ponts (Saint-Bénézet, Saint-Esprit), élèvent des hôpitaux, des « charités », etc., etc... La maison du Saint-Esprit, attenante ordinairement à l'église ou au cimetière, possède le droit d'asile.

Un banquet annuel, pour la Pentecôte, rassemble riches et pauvres autour de la même coupe. Cf. de Ribbe, *Société provençale*, pp. 387, 463, 428.

Est-ce la connaissance de ces coutumes ou seulement l'instinct héréditaire qui a déterminé les Félibres à réunir chaque année en un banquet fraternel tous les membres de leur « Confrérie », autour de la même coupe sainte ?

A rapprocher des Gildes ou Guildes et béguinages flamands. Consulter : Spencer, *op. citat.* IV, 624. — Rog. de l'Estourbeillon : *Une institution d'autrefois : Les Frairies ou corporations rurales. Bull. assoc. cath.*, Paris, 1883, in-8°, 29 p. — L. Legrand, *Etude historique sur les corporations d'arts et métiers, comprenant l'histoire des communautés et confréries de marchands et d'artisans jusqu'à leur abolition en France en 1791*, Roubaix, 1875, in-8°, viij-341 pp. — P. Brune, *Hist. de l'ordre hospitalier du St-Esprit*, Paris, Picard, 1892.

qui élisent les Consuls, et parmi lesquels les corps de métiers eux-mêmes prennent place, comme à Arles et à Marseille : manifestation puissante de l'esprit d'autonomie, qui a toujours été dans le génie et la volonté de nos pères[1].

On a prétendu que l'esprit méridional ou latin appelait la centralisation et la tyrannie. Dans quelques villes importantes, on a bien reconnu, en effet, que le pouvoir exécutif, ayant besoin de décision, devait reposer sur une seule tête. Mais il est particulièrement intéressant d'observer les précautions qu'on prend contre l'autorité du *Podestat*[2]: on ne le nomme que pour six mois ou un an ; il doit être étranger ; il ne peut amener avec lui ni sa femme, ni aucun parent ; quand il sort de charge, il est tenu de demeurer un certain temps pour rendre compte de son gouvernement et répondre de ses actes.

Le provençal ne se montre point si avide de soumission à une autocratie individuelle !

A partir de la guerre albigeoise, les seigneurs du Nord commencent à régner sur les terres d'Oc[3], et y entreprennent une œuvre plus ou moins consciente de dénationalisation, en imposant leur langue, leurs coutumes, leur génie national.

Il va être intéressant de constater la réaction spontanée et la lutte persévérante de l'instinct méridional[4],

1. L'art. 173 du Statut de la République d'Arles est particulièrement éloquent : « Qu'aucun n'ose jamais pactiser ouvertement ou secrètement pour faire tomber Arles dans le pouvoir de quelque seigneur, soit pour un temps, soit pour toujours. S'il le fait, que ses biens soient détruits, et, si on peut le saisir, sa tête soit tranchée. Si on ne peut l'atteindre, qu'il soit banni à perpétuité d'Arles et ne puisse jamais être relevé de ce bannissement, soit par les Consuls, soit par le Conseil, soit même par le Parlement des chefs de maison. »

2. Cf. Taine, *Orig. France cont.*, I, 26. — F. de Coulanges, *Gaule rom.*, p. 251 et seq.

3. En Provence, chose à remarquer encore, ce n'est pas la guerre, mais un mariage qui fonde la dynastie provençale des Comtes d'Anjou : celui de Béatrix, fille de Raymond Bérenger, avec Charles d'Anjou (1246).

4. Cf. E.-C. Rouchon, *Résumé de l'histoire de l'État et du Comté de Provence*, pp. 444-448.

si puissamment enraciné, qu'après sept siècles de persécution, nous le voyons encore se redresser plein de vigueur et de fierté.

Le provençal, avec une souplesse plus merveilleuse encore que sa persévérance, pourtant remarquable, accepte, sans trop de révolte, le régime extérieur, la forme apparente des institutions et va mettre toute son application à faire revivre sous ce nouvel aspect les principes mêmes de sa constitution[1]. Il s'attache à son terroir, à sa langue, à ses usages, saisit toutes les occasions de racheter ses droits ou de se faire rendre ses franchises.

On a abattu les cités et les seigneurs : les communes, les vigueries, les Etats, ressaisissent l'indépendance du pays[2].

Le pouvoir central nomme tous les fonctionnaires : on s'arrange pour faire arriver des provençaux[3].

1. L'écueil le plus grave, à cette époque, c'est que les Etats régionaux, centralisés, *chacun à part*, par l'esprit du Nord, entre les mains de seigneurs *étrangers au pays et entre eux*, vont se renfermer dans un *individualisme* trop absolu qui n'aura plus pour contrepoids l'esprit national. Chaque région se concentre dans ses frontières et s'isole des autres, perdant la conscience de la patrie méridionale. C'est à ce moment que, comme nous l'avons observé dans notre Ier chapitre, les dialectes se différencient et les poètes s'isolent. Cet individualisme solitaire est un effet indirect de la centralisation, qui n'est pas meilleur que lui ; la vérité est dans le juste milieu : individualisme mitigé dans une centralisation relative.

2. Consulter : Gustave Lambert, *Essai sur le régime municipal et l'affranchissement des communes en Provence au moyen âge*. — Dupont-Ferrier, *Bailliages et sénéchaussées*.

3. On verra le Congrès de 1896 réclamer qu'on fasse de même aujourd'hui.

Tous les officiers, entrant en charge, devaient prêter le serment de « tenir, servar & gardar durant lou tems de lours officis, tous privileges, libertas, franquesas, gracias, convencions, immunitats, capitouls de pas, statuts, edits, uses & bonas coustumas del dich pays en general & particulier & en deguna maniera non contravenir... E si, per aventura, scientamen o ignorentamen, si eslauvava que fasessan lou contràri..., sensa autra declaracion, sieian per revocats de lours officis & ellous non si puescan ni deian obésir, & jamai non puescan esser admesses a officis en lou dich pays... » Vieux Statut confirmé par Charles Ier, en 1280, et par le roi René, en 1437. Extrait du Registre, dit *Potentia*, fol. 257. Cité dans *Statuts et coustumes du pays de Provence*, commentés par M. Jacques Mourgues, Aix, Ch. David, 1558, p. 18.

Il y avait même un droit très cher aux Provençaux qui excluait les officiers du Prince de toute assemblée locale, si bien que la présence d'un seul de ces officiers annulait de droit toute délibération.

Il exige de nouveaux impôts : ce sont les députés qui les votent, les répartissent, les recueillent et les offrent *volontairement* au Prince, sous le titre toujours conservé en Provence de « don gratuit ou gracieux[1]. » La plupart des affaires de justice se traitent entre artisans et négociants, sans procédure ni écriture[2], au tribunal des Prud'hommes[3], qui existe encore dans certains villages.

La vénalité des offices, introduite par François Ier et de plus en plus élargie, est toujours repoussée dans la mesure du possible[4].

La Reine Jeanne, cette figure de légende, qui garde un trône dans le cœur des Provençaux pour la magnificence de sa cour, ou, peut-être, plus encore, pour la faiblesse avec laquelle elle les laissait se gouverner eux-mêmes[5], est arrêtée à Aix, respectueusement mais énergiquement, par les syndics et les barons qui lui font jurer sur

1. Ch. de Ribbe, *Pascalis*, pp. 33, 34. Rien de plus curieux que la « combinazione » inventée pour conserver le principe de l'impôt volontaire et autonome par une sorte d'abonnement qui rachète l'impôt. Quand le prince ou le roi crée un nouvel impôt qu'il veut faire répartir et lever par ses officiers, les Etats, pour conserver leur droit intact, s'engagent à donner l'équivalent, mais sous forme de don gratuit et à la condition que nul autre qu'eux ne s'occupera de la répartition. La même tactique était suivie pour le rachat des offices. Cf. Taine, *Or. Fr. cont.*, I, 27 ; de Ribbe, *Pascalis*, p. 34.

2. « Les causes des marchands pour fait de marchandises seront vuidées, non par écrit, mais par conseil de marchands. »

« Les causes des salaires et aliments ne se termineront par écrit, mais moyennant serment sans appel. » Mourgues, *Statuts et coustumes*, pp. 23, 25.

3. Sur les prod'oms estimadors, cf. de Ribbe, *La Soc. prov.*, pp. 184, 185, 270 et seq.

4. Dans le registre dit *Potentia*, fol. 456, se trouvait cette requête, qui « plût au Roi, comme chose très juste » : « Item, supplican à la dicha Majesta Real, que lous officis ayens juridiction ordinaria, non se deion point vendre, ni exercir, sinon per gens perits, & que fassan residentia personala & continuala. »

5. Le 26 septembre 1365, la reine Jeanne donna aux syndics d'Aix le titre de Procureurs du pays qui leur permit « d'assembler les communautés pour la défense des droits du pays et pour traiter des affaires de ces communautés », ce qui équivalait à remplacer en quelque sorte les Etats. Ce privilège de 1365, qui donnait aux syndics d'Aix un tel pouvoir, fut le plus précieux des privilèges octroyés à la Provence. C'est grâce à lui que la Provence put éviter le sort du Dauphiné et garder ses libertés territoriales quand les Etats furent supprimés en 1640. Cf. Marie Demolins, *Les Assesseurs d'Aix*, Aix, 1896.

l'Evangile : « qu'elle ne nommera jamais que des Provençaux aux charges publiques, et que jamais elle n'aliénera la moindre part du Comté-Uni de Provence et Forcalquier, quelle que soit la condition de l'acquéreur[1]. »

Le même fierté apparaît encore dans les conditions imposées à Marie de Blois par les Etats Généraux d'Aix en 1387 : « Privilèges et franchises maintenus et confirmés ; — amnistie pour tous ; — restitution des biens saisis pendant la guerre ; — les communes de l'Union ne seront inquiétées en rien ; — on n'y bâtira point de forteresses ; — elles conserveront tous leurs privilèges ; — le sénéchal et tous officiers royaux entrant en charge jureront d'observer le pacte avec tous les statuts du pays ; — la ville d'Aix conservera tous ses privilèges.... ; — le conseil de la commune aura le droit d'établir des taxes ; — les habitants pourront se défendre contre tout acte non légal ; — enfin, si les Comtes manquent à l'accord en quoi que ce soit, les citoyens seront, par le fait même, déliés du serment de fidélité. »

Ce pacte, qui forme la base du Statut national, fut juré solennellement sur l'Evangile par Marie de Blois et son fils Louis II, et confirmé ensuite par Louis III.

Sous le roi René, la Provence se ressaisit encore davantage. Si le bon roi est devenu si populaire, c'est moins par ce qu'il a fait que par ce qu'il a laissé faire. Après bien des désastres et des malheurs, il se transforme, en effet, en gentilhomme campagnard, qui organise ou plutôt favorise une renaissance populaire et rurale, sortie des entrailles mêmes de la race. Génie ? bonté ? faiblesse ? qu'importe. Il a le mérite de confirmer ce qui donne ses traits définitifs à cette Constitution provençale, à la fois si libérale et si traditionnelle, dont l'esprit général se retrou-

1. Un jour elle se laisse aller à nommer sénéchal de Provence un Italien, Aimeri Rollandi. Le pays se soulève. De leur propre autorité, les Etats s'assemblent à Aix, repoussent l'étranger et citent la reine pour se justifier. Elle doit céder, rappeler Rollandi et nommer un provençal de bonne race, Raimon d'Agoult

vera dans les constitutions de presque toutes les provinces méridionales.

Les Etats généraux [1] en constituent le plus important élément. Ils comprennent les députés des trois ordres, et, plusieurs siècles avant 1789, le vote s'y fait, non par ordre, mais par tête, de sorte que la représentation y est vraiment proportionnelle. Les députés des terres adjacentes, considérés comme des ambassadeurs de puissances autonomes, n'y prennent pas part aux délibérations, mais sont admis pour veiller au maintien de leurs privilèges [2]. C'est, comme le montre très bien M. de Ribbe, « le grand conseil municipal de la Provence qui traite toutes les affaires du pays », et sans le consentement duquel rien ne peut se faire.

Au-dessous des Etats et à leur image, sont constituées les Assemblées générales des communes et les Assemblées particulières qui donnent au peuple de Provence une véritable autonomie intérieure.

Par le testament de Charles III, mort en 1481, la Provence est réunie à la France. Par le « Pacte d'Union », les Etats déclarent « se donner d'un cœur franc au Roi de France et le supplier de recevoir les Provençaux en bons et fidèles sujets, les laissant vivre dans leurs Statuts, coutumes, libertés et privilèges, avec assurance de n'être jamais désunis de la royale couronne, à laquelle ils prétendent d'être inséparablement attachés et unis, *non comme un accessoire à son principal, mais bien comme un principal à un autre principal* [3]. »

Ce que le roi Charles VIII s'empresse d'accepter, déclarant solennellement dans les lettres patentes du 24 octo-

1. Pour ce qui concerne les Etats, consulter : Cadier, *Etats de Béarn*. On y trouve un excellent exposé didactique des diverses théories sur l'origine des Etats. — Coville, *Etats de Normandie*. — Thomas, *Etats de la France centrale*.

2. C'est à ce titre et seulement pour cet effet que les députés de Provence seront envoyés aux Etats généraux de 1789.

3. Cité par H. Bouche, *La Chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du même pays*, Aix, C. David, 1664, 2 vol. in-8°, t. II, liv. x.

bre 1486 : « ..... Les avons adjoints et unis, adjoignons et unissons à la couronne, sans qu'à icelle couronne ne au royaume ils soient pour ce aucunement subalternés pour quelle cause ou occasion que ce soit ou que ce puisse être, ores ne pour le temps à venir en aucune manière, ne aussi pour aucunement nuire, préjudicier ne déroger à leurs dits privilèges, libertés, franchises, conventions, chapitres de paix, lois, coutumes, droits, statuts, police et manière de vivre ès dits pays.....

« .....Promettons en bonne foi et parole de Roi et jurons de leur garder, observer et entretenir, ensemble, la dite union et adjonction, inséparablement, perpétuellement, à toujours[1] ».

VI. — PROGRÈS DE LA CENTRALISATION PARISIENNE

Comme nos pères l'avaient redouté, et comme, au fond, c'était naturel et logique[2], le souci constant du pouvoir royal fut de s'approprier de plus en plus la nouvelle province, en s'ingérant chaque jour davantage dans ses affaires locales, pour lui enlever peu à peu toutes ses franchises.

François Ier commence, en imposant ses officiers et en introduisant la vénalité des charges, cédées au plus offrant[3].

Le bel acte de dévouement des Provençaux, brûlant leur pays, en 1536, pour sauver la France de l'invasion des Impériaux, est récompensé par une surcharge de l'impôt.

La Provence n'abandonne pas ses droits : aux Etats de Blois elle envoie trois ambassadeurs qui réclament « l'abo-

1. Tous les Rois de France, en montant sur le trône, devaient renouveler ce serment.

2. Cf. H. Spencer, *Princ. de soc.*, IV, 610.

3. En 1533, il enlève aux roturiers le droit de chasse que tous possédaient en Provence (et que nous voyons revendiqué aujourd'hui si opiniâtrément par les braconniers impénitents).

lition de la vénalité des charges, le rétablissement de toutes les franchises, la nomination exclusive de Provençaux à tous les offices, ainsi que le départ des troupes étrangères, la Provence devant se garder elle-même [1]. »

Grâce à son atavisme ou à son éducation régionaliste, Henri IV apporte au pays un peu de prospérité : il est le seul, peut-être, qui ait réellement diminué les impôts.

Avec Richelieu, commence la destruction systématique de toute franchise provinciale et de tout esprit d'initiative. En Provence, il profite de ce que le peuple est épuisé par de longues luttes, pour créer de nouvelles charges, augmenter les impôts, exercer des droits contraires à la Constitution.

Les Etats s'opposant en vain, on fait appel aux armes. Le peuple épuisé sait encore tenir tête au ministre et repousse les Elus [2]. N'osant supprimer les Etats, Richelieu décide qu'ils ne seront plus assemblés [3].

Louis XIV peut dire en toute vérité : « L'Etat, c'est moi ! » [4] La Provence résiste au grand Roi lui-même. Marseille défend par les armes le droit de nommer ses consuls [5].

La centralisation, poussée à l'excès, amène la décadence intérieure de la nation.

Tant que le seigneur local *réside* [6] dans sa terre, quoi-

1. Sous Louis XIII, aux Etats généraux de 1614, les députés du Nord demandent, pour les Communes, les franchises qui forment le fond de la Constitution provençale ; ce sera aussi l'idéal des cahiers de 1789.

2. Les *pays d'Etat*, régis par une constitution autonome, s'imposaient d'eux-mêmes par leurs Etats. Les *pays d'Election*, traités comme conquête, étaient soumis à des fonctionnaires *élus* par le Roi. Richelieu voulait transformer la Provence, pays d'Etat, en pays d'Election. Il dut retirer ses *Elus*. Cf. de Ribbe, *Pascalis*, pp. 20 et seq.

3. De fait, ils ne furent plus tenus jusqu'au 31 décembre 1787.

4. Cf. Taine, *Orig. Fr. cont.*, I, p. 19.

5. Le commandeur de Cujes, frère de ce Gaspard de Glandevès (Niéusello), qui dirigea la révolte de 1657, est mandé à la cour. Tandis que chacun se prosterne sur le passage du Roi, il reste droit, selon le Statut de Provence qui veut que l'on rende l'hommage debout. Malgré la colère du monarque, il refuse absolument de se baisser. Cf, Papon, *Hist. de Prov.*, pp. 557 et seq.

6. Cf. Taine, *Orig. Fr. cont.*, I, chap. III. — De Vaissières, *Gentilshommes campagnards.*

qu'il soit bien affaibli, il demeure le vrai patron du terroir et maintient dans l'ordre le peuple, dont il est l'ami et le défenseur. La centralisation l'a appelé à Paris où il fait, il est vrai, l'ornement de la cour, mais en y dépensant beaucoup d'argent, qu'il doit réclamer au paysan à qui il ne rend plus de services. Le paysan, n'ayant plus de guide ni d'appui, s'affaiblit, se pervertit et commence à concevoir une haine sourde envers celui qui ne le connait plus que pour lui arracher de nouvelles redevances.

Le Trésor public, autrefois administré par les Etats et employé presque tout entier pour les besoins vrais du pays, est maintenant épuisé par l'entretien des fonctionnaires et du luxe de la cour. Paris absorbe toutes les énergies et toutes les ressources de la nation, qui gémit dans la misère et l'abandon.

Alors, selon la grande loi des réactions, commence la poussée décentralisatrice. Louis XVI fait appel aux *Assemblées provinciales* et demande aux *Communautés* d'envoyer des *Cahiers*.

Les grands Etats de Provence sont convoqués. C'est une immense joie : on croit qu'ils vont tout sauver. Hélas ! deux siècles de centralisation ont presque étouffé chez les Provençaux le talent de se gouverner eux-mêmes. Les privilégiés, que l'esprit de centralisation a touchés, refusent d'accepter l'égalité devant l'impôt. On se sépare, divisés et découragés, doutant de ses chefs et de sa Constitution.

Les Etats généraux de 1789 sont réunis. Les députés y apportent les *Cahiers* qui s'accordent presque tous à réclamer ce qui fait l'essence même de la Constitution provençale [1]. C'est la réaction pacifique, nécessaire et essentielle.

1. Citons seulement : Abolition de la vénalité des charges ; — égale répartition des impôts, selon les facultés, sans distinction de personnes. — transformation des pays d'Election en pays d'Etat ; — dans chaque province, Etats des trois ordres, comme en Provence ; — défense d'établir des impôts sans le consentement des Etats ; — admission de tous citoyens à toutes charges, etc., etc.

Dans la nuit du 4 août, les mêmes hommes qui refusaient hier des concessions raisonnables, épouvantés et entraînés, renoncent à tous leurs privilèges et détruisent, d'un mot, tout l'ancien édifice politique. « Voilà bien nos Français, s'écrie Mirabeau, ils sont un mois entier à disputer sur des syllabes, et, dans une nuit, ils renversent tout l'ordre fondamental de la monarchie. »

Les députés de Provence, il ne faut pas l'oublier, n'étaient que des *ambassadeurs* d'une nation *unie et indépendante,* qui n'avaient pas à prendre part aux délibérations et n'avaient reçu aucun pouvoir régulier pour renoncer aux privilèges, non seulement des personnes, mais des villes et particulièrement de la Provence. Pour que leur vote eût quelque valeur, il eût fallu qu'il fût ratifié par le pays. « Lorsque la Provence se donna à la couronne, en 1486, remarque M. de Ribbe [1], ce fut une assemblée nationale, *concilium trium statuum,* qui régla les clauses stipulées dans le contrat d'union. En droit, en justice, en raison, seule, une pareille assemblée pouvait briser ce contrat. » On se garda bien de la convoquer. Pensant qu' ils obéiraient plus facilement à la pression révolutionnaire, on s'adressa aux Conseils des Communautés. La réponse fut encore significative.

Le 25 septembre, les commissaires des communes consultées par les députés leur adressèrent 85 délibérations [2], qui autorisaient, mais *seulement en ce qui dépendait d'elles,* le vote du 4 août, tandis que 140 communes, formant plus de 1500 feux sur 3000, se réservaient d'obtenir une convocation générale du pays pour en délibérer [3]. La renonciation officielle n'a donc jamais été faite régulièrement; le contrat synallagmatique de 1486 n'a donc jamais été brisé.

Les sectaires aprioristes, aidés par la populace pari-

1. *Pascalis,* p. 213.

2. Archives départementales, C. 1381.

3, Procès-verbaux de l'Assemblée nationale des 30 octobre et 26 novembre 1789, n[os] 99 et 135.

sienne, au lieu d'une évolution pacifique, vont amener une révolution sanglante qui ne fera qu'accentuer la centralisation, en remplaçant la tyrannie d'en haut par la tyrannie d'en bas, bien plus despotique encore.

Les anciens éléments sociaux ne peuvent résister, la centralisation a brisé leur ressort. Les *corps naturels*, si intelligemment interposés entre l'État et l'individu : Parlement, Etats généraux, Communautés, Confréries, Corporations, sont détruits pour être remplacés par des *corps artificiels,* qui sont les *clubs*.

Les anciennes provinces, qui correspondaient pour la plupart aux régions historiques ou géologiques, sont effacées pour faire place aux divisions factices des départements, qui sont encore une victoire sur le partage géométrique par longitude et latitude, proposé comme idéal.

VII. — LA RÉACTION FÉDÉRALISTE.

En mai 1793, la France se réveille et entreprend de secouer le joug parisien. Soixante-treize départements, sur quatre-vingt-trois, rompent avec la Convention. Les Fédéralistes ou Fédérés s'arment contre les Jacobins. Lyon se lève. Les 7 et 8 juin, l'Assemblée des députés se réunit à Marseille, qui devient le siège du gouvernement légal, avec cette devise : « Unité et indivisibilité de la République, sûreté des personnes et respect de la propriété ». Ce n'est pas le séparatisme, mais la défense nationale.

Le mouvement échoue. Les armées jacobines, sous la conduite de Fréron, commissaire de la Convention, font de grands massacres à Toulon et à Marseille[1].

1. On appelle 12.000 maçons à Toulon, [illegible] à Lyon, pour [illegible] qui, en somme, appartient à la République. On veut [illegible] jusqu'aux noms eux-mêmes ; Lyon s'appellera : Ville Affranchie ; Toulon : Port-la-Montagne ; Marseille : Commune sans nom. Les habitants en seront transportés en masse dans le Nord. (On dirait une guerre du Nord contre le Midi.)

Nous ne pouvons ni ne voulons insister [1].

L'Empire, qui vient ensuite, ne fait qu'accentuer la centralisation.

Plus elle est artificielle, plus la centralisation appelle la réaction.

Il n'est pas toujours facile d'apprécier les événements trop rapprochés ; on jetterait pourtant, semble-t-il, une fort juste lumière sur ceux qui se sont succédé dans notre pays depuis un siècle, si on prenait soin de bien distinguer, dans la Révolution qui s'y est accomplie, un double courant : celui qui la provoqua légitimement, et celui qui la fit si malheureusement dévier.

1. Disons, à cause de l'intérêt spécial que ce simple fait renferme pour nous, qu'après la Révolution, naissent, en Provence, deux partis qui font oublier tous les autres : les *Blancs*, qui ne sont que les ennemis des Jacobins et les parents de leurs victimes (à tort on les a appelés ensuite *royalistes :* ils sont seulement du parti de l'ordre et de la liberté contre le despotisme de l'anarchie) ; et les *Rouges*, à la fois jacobins centralisateurs et anarchistes destructeurs (on a eu tort aussi de les confondre avec les *républicains* qui sont leurs ennemis autant et plus peut-être que les royalistes).

Les Rouges n'ont rien de national ni de territorial ; ils reçoivent leur mot d'ordre des clubs sectaires de Paris ; ce sont les agents de la tyrannie parisienne. Maurice Barrès dirait avec beaucoup de justesse que ce sont des « déracinés ».

A Avignon, les Blancs se trouvaient surtout dans les Fusteries, où habitaient les autochtones, les sédentaires, et les Rouges dans les Carreteries, où s'arrêtaient en grand nombre les rouliers et les ouvriers de passage, les *déracinés*.

Cette simple distinction fait comprendre : 1° pourquoi le Félibrige est né chez les *Blancs*, c'est-à-dire non pas précisément chez des royalistes, mais chez des partisans de l'ordre, de la nation, de la race, du sol ; — 2° pourquoi ce mouvement de reconstitution de la race et de ses franchises ne peut être mené par les *Rouges du Midi* pas plus que par les *porteurs du deuil de Muret :* les Rouges sont des jacobins acharnés, ennemis de la race, des déracinés ; — 3° pourquoi la deuxième génération félibréenne a pu être républicaine et donner sans hypocrisie la main à la première : l'instinct de la race s'accommoderait également d'un roi René, d'un Henri IV ou d'une République, pourvu que l'une ou l'autre lui laisse ses franchises. L'idée félibréenne, large et libérale, pourrait donc être l'idée féconde qui répond aux besoins de notre époque. Ces « joueurs de guitare provençale » ont peut-être trouvé d'instinct le vrai terrain d'union, sur lequel pourraient se donner la main tous ceux qui veulent la liberté et l'ordre, la paix et l'activité, dans l'amour du sol et de la race.

A la fin du XVIII[e] siècle, il y avait en présence trois théories bien tranchées et parfaitement opposées :

Celle de l'*ancien régime,* basée sur l'*autocratie* et la *centralisation,* poussée à l'excès par l'égoïsme parisien qui avait pris un développement anormal aux dépens du pays entier.

S'opposant à l'évolution régulière des principes territoriaux, elle avait provoqué la *réaction des Cahiers* qui, selon la pensée même de Pascalis, comprenait un double programme : réforme des abus de l'ancien régime et reprise des constitutions locales basées sur la nature et ayant fait leurs preuves. C'était le retour aux lois fondamentales de l'évolution territoriale.

La *théorie jacobine,* née dans l'esprit des philosophes utopistes, crut qu'en posant à priori des principes de raison, on en pourrait tirer, par déduction logique, des applications sociales qui régénèreraient la nation.

Pour être appliquée sans obstacle dans toute son absolue perfection, cette dernière théorie demandait la destruction préalable de tous les faits contingents qui pourraient en quelque manière entraver ou contredire les principes absolus, c'est-à dire de tout le passé historique et traditionnel.

Table rase fut faite de l'histoire et de la géographie, de la tradition et de l'expérience. Coutumes et privilèges, croyances et superstitions, esprit de famille et de cité, tout devait disparaître, jusqu'au nom ancien des mois et des jours ! Sur le terrain uni de l'égalité jacobine, royaume de l'uniformité dans le laid et le médiocre, le rêve fut d'établir, en dehors des faits et de l'expérience, une Constitution, basée sur la nature idéale de l'homme, préparée par la Déclaration des Droits et réglée par un Contrat social dicté par les seuls principes de la Raison.

L'ancien régime avait affaibli le pays au profit d'un monarque et d'une ville.

Les Cahiers, surtout ceux des provinces méridionales, voulaient tout simplement restreindre les droits de la ville et du monarque pour faire revivre le pays.

Les Jacobins tuèrent le Roi et le pays pour mettre à la place l'utopie. L'esprit national avait obscurci un peu l'esprit provincial ; ils les détruisirent tous les deux, pour inaugurer à leur place le régime des déracinés [1].

Avant comme après les excès qu'amène toujours avec elle une réaction, une seule chose était à faire : reprendre les Cahiers et tâcher de continuer avec eux les véritables traditions nationales.

Napoléon ne le comprit pas ou ne voulut pas le comprendre, aveuglé par l'orgueil de son génie qui se sentait impatient de diriger, à son tour, la puissante machine créée pour l'ambition d'un seul. Sourd aux remontrances de toute une nation, il ressuscita l'ancien régime, pour recommencer, en l'exagérant encore, une expérience déjà faite.

Le jour où fut brisée la main de fer qui fit admirer à l'Europe étonnée et tremblante avec quelle audace et quelle fortune elle savait, seule, courber sous son joug les peuples et les rois [2], on vit renaître les mêmes souffrances, s'élever les mêmes revendications.

Le mal était même aggravé. Car, en même temps qu'on arrosait du meilleur sang français tous les champs de bataille de l'Europe, on affaiblissait encore, sous le poids d'une centralisation de plus en plus étroite et mécanique, les seules épaules qui pouvaient encore servir de colonnes solides à l'édifice de la société : celles des hommes de la terre, des hommes de la race.

Après une suite de régimes qui reprennent successivement les anciennes théories, sans toujours bien les comprendre, un souffle semble sortir enfin de la terre

1. Arrachant en effet tout ce qui forme les racines puissantes du patriotisme, c'est-à-dire l'histoire du passé et l'amour du sol natal, ils sont les précurseurs des internationalistes et des sans-patrie.

2. Louis XIV put encore s'ensevelir dans sa gloire, laissant à son successeur Louis XV de montrer au monde le danger qu'il y a à violer, au profit d'un seul, les lois de la terre et de la race. Napoléon vit sa main brisée avant sa vie, le jour même, dit-on, où elle osa se porter sur la tête d'un vieillard qui représentait des principes que l'on ne viole pas en vain !

maternelle, d'autant plus puissant et irrésistible qu'il est plus spontané.

Les régions naturelles cherchent à se reconstituer dans leurs limites géologiques ou historiques. Une réaction, en quelque sorte apolitique et seulement antijacobine, semble s'élever et grandir, s'appuyant sur les représentants de la race qui gardent dans leur cœur l'attachement au sol et l'amour des anciennes libertés.

Guidé par une symbolique étoile, un groupe d'hommes a su comprendre et réveiller les âmes en qui peuvent vibrer encore les échos des antiques fiertés. Ils ont appelé leur œuvre d'un nom nouveau, qui ne suscite aucun regret, n'éveille aucune haine, n'ayant été porté ni compromis par personne. Les Félibres se sont levés avec l'idéal pacifique de rendre à la race la conscience d'elle-même.

Leur secret, qui contient peut-être des promesses de victoire, fut de commencer l'œuvre par des chansons, c'est-à-dire par ce qui charme au lieu d'irriter, par ce qui unit au lieu de diviser.

Art. II. — La résultante historique.

Des traits épars que nous n'avons pu, il est vrai, qu'entrevoir dans une revue si rapide et dont l'étude approfondie eût demandé bien des pages, nous pouvons cependant composer, dès maintenant, ce qu'on pourrait appeler la résultante historique de la race méridionale.

Des premiers autochtones, si quelques gouttes de leur sang ont passé dans nos veines méridionales, il resterait cet attachement au sol, cette nostalgie de la patrie dont nous avons pu constater les effets, cette préoccupation artistique dont on voit encore les preuves sur les parois des grottes les plus anciennes, dans les débris des ustensiles les plus primitifs, ce culte des aïeux, dont les « *tumuli* » sont les plus irréfutables monuments.

Le triple courant primitif des Ligures, des Ibères et des Celtes fonde, il est vrai, un antagonisme lointain ; mais l'origine commune des trois races et leurs fusions successives préparent déjà les unions volontaires [1].

Les Ligures auraient laissé à leurs descendants l'esprit d'initiative, de liberté, d'indépendance. Leur fusion avec les Ibères, chez qui l'influence d'une route assez semblable a dû modifier dans un sens analogue le type ethnique primitivement pareil, fonde l'union latine qui sera d'autant plus profonde qu'elle est plus lointaine et moins artificielle [2].

Les Celtes, que la route terrestre, pleine d'obstacles et de difficultés, a façonnés différemment, ont dû laisser à leurs descendants un caractère plus rude et plus guerrier. Par eux se fonde l'antagonisme du Nord et du Midi, mais qui s'est dénoué historiquement par l'union la plus sincère et la plus fraternelle.

« Par la fondation de Marseille et la colonisation grecque, la Provence entre dans l'histoire alors que le reste de la future France est encore plongé dans une obscurité profonde [3] », préludant ainsi au rôle d'initiatrice qu'elle remplira plus d'une fois dans la suite des temps et qu'elle semble vouloir reprendre encore aujourd'hui.

« Ces Grecs de Marseille, nous dit Th. Gautier, qui habitent une rive dorée, entre le double azur du ciel et de la mer, ont, de naissance, la familiarité de l'antique. Le rythme, le nombre, l'harmonie leur sont naturels. D'une sensualité athénienne à l'endroit du beau, ils ont un

1. Union des Ligures et des Ibères, pour former les « Sept provinces unies », auxquels s'ajouteront les Celtes, grossis des Belges et des Francs, pour constituer la France.

2. Ligures et Ibères suivent le littoral méditerranéen, les uns au nord, au moins depuis l'Italie, les autres au sud de la mer latine.

Nous savons que les Ligures, venus d'Italie, restérent assez purs en Provence, mais passèrent le Rhône et s'avancèrent dans tout le Languedoc pour s'y unir assez pacifiquement avec les Ibères. Ancêtres des Latins, dont ils devaient parler la langue, ils ne purent que recevoir avec bonheur la civilisation latine, lors de la conquête romaine.

3. M. Clerc, *op. cit.*, p. 13.

amour de la forme plastique, rare en France, où l'on est plus penseur qu'artiste. »

Au culte du beau et de la mesure, apporté, en effet, par les Grecs, s'ajoutent un profond sentiment religieux, une aptitude à l'éloquence, favorisée par le goût de l'agora et de la vie en dehors, sans oublier cette pointe d'ironie que l'on trouve toujours prête à plaisanter jusqu'à ses propres défauts.

Ne seraient-ce pas les Phéniciens qui fondèrent les premiers le culte du Rhône, ce grand artisan de civilisation, que Mistral divinise, en quelque sorte, dans un de ses plus puissants poèmes ?

Les Romains, s'ils ne l'apportèrent pas à ceux qui descendaient des mêmes ancêtres, favorisèrent, au moins, chez eux l'inaltérable bon sens, le jugement rassis que l'on admire dans toutes les œuvres latines, l'impérialisme vigoureux des conquérants, en même temps que l'esprit « communautaire ». Ils durent leur donner aussi le goût de vivre cette solide vie rustique qui fit la gloire de la Rome primitive, sous la sauvegarde d'une législation qui eût été une merveille si Justinien ne l'avait point stérilisée en la codifiant [1].

1. Dans quelques villes, soumises à la domination de l'Empire, l'empreinte primitive disparaît sous l'influence d'une civilisation en même temps plus raffinée et plus barbare. M. Godard cite en exemple la ville de Nîmes ; nous lui laissons la responsabilité de son appréciation : « Pour mieux comprendre que le génie de la Provence fut hérité de Grèce et d'Etrurie, considérons, par delà le Rhône, ce qu'importa le Latium : la rudesse de Nîmes, son fanatisme, mais aussi son énergie religieuse, son aptitude aux arts et son goût du sang, mais, en revanche, sa vigueur sociale. Les arènes, que dans Arles on oublie pour le théâtre, sont tout à Nîmes. Nîmes se rua sur les plaisirs que Rome, démoralisée par l'Empire, importait dans les provinces. Elle en retient aujourd'hui ce que lui permettent une société christianisée et les gendarmes. Parmi les courses de taureaux, Nîmes choisit les plus frénétiques, les plus somptueuses, les plus sanglantes. De grâce antique, elle en montre peu, hormis l'enseigne de la bouquetière qui ne vendait qu'aux amoureux ses fleurs : *Non vendo nisi amantibus coronas*. Point de théâtre, peu de statues : les arènes et les bains. Il semble que l'Empire ait pris pour devise le mot de Cassiodore : « Les hommes oublient pendant qu'ils s'amusent. » A. Godard, *Les Routes d'Arles*, pp. 183-192, *passim*.

« Le caractère vraiment essentiel de l'histoire de la Provence, nous dit excellemment M. Clerc[1], est surtout dans la persistance invincible de l'influence exercée par un des éléments de sa population ancienne, l'élément romain.

« Rome a marqué le pays d'une empreinte si forte que, bien des siècles après la disparition de l'Empire, la langue, les institutions, les mœurs et les arts s'en ressentent encore. On peut regretter que la conquête romaine ait ainsi arrêté chez nous le développement de l'hellénisme, et que le génie plus aimable de la Grèce ait dû céder le pas au génie plus austère de Rome. Mais en histoire les regrets ne servent de rien, et d'ailleurs les annales de la Provence romaine nous offriront d'assez belles pages pour nous dédommager de ce que nous avons perdu par la faute du destin.

« Cette influence romaine, elle se manifeste partout en Provence, pendant le moyen âge. Sans même parler de la langue, qui restera toujours bien plus rapprochée de la langue mère, le latin, que le français du Nord, l'intensité de la vie municipale dans les villes provençales, toutes gardiennes jalouses de leurs franchises, n'est que la conséquence de traditions enracinées depuis le temps de l'Empire romain, où cette vie municipale avait pris un si grand développement. De même, à un point de vue différent, les monuments superbes, dont Rome a couvert le pays, imposeront tellement leurs formes aux imaginations que, seule, une architecture dérivée de l'architecture romaine, l'architecture « romane », pourra s'y développer, et que jamais l'art des peuples du Nord, l'architecture gothique, ne pourra s'y implanter sérieusement. Et encore, les édifices romans de la Provence seront-ils plus imprégnés que ceux des autres contrées de formes, de réminiscences de l'art romain. Je pourrais multiplier ces exemples, s'il en était besoin ; mais à quoi bon ? et ne suffit-il pas, pour nous avertir que nous sommes ici en plein pays romain,

1. *Op. cit.*, p. 15, 16.

de ce nom même de « Provence », si caractéristique ? Ce qu'il veut dire en effet, c'est que de toutes les provinces de l'Empire romain, celle-là était la province par excellence, non une terre étrangère, ayant besoin d'une désignation géographique particulière, mais une annexe, un prolongement de Rome et de l'Italie mêmes [1]. »

L'étendue de la Provincia nous trace déjà les limites de l'influence latine et conséquemment du génie méridional qui nous intéresse particulièrement [2].

Nous avons dit que les Sarrasins, paraissant comme de sauvages ennemis, n'exercèrent pas d'influence sociale ; ils purent cependant impressionner vivement l'imagination provençale.

Que de légendes, que de mythologies il doit y avoir dans la tête de ce peuple placé en quelque sorte au carrefour de tous les peuples antiques ! Sacrificateurs barbares, augures grecs, divins empereurs, n'avaient-ils pas déjà grandement enrichi son trésor religieux, que les Apôtres du Christ transfigurèrent ?

Pays en apparence très mélangé, régi par les constitutions les plus variées, travaillé par les cultures les plus disparates, mêlé par sa situation géographique à la vie et aux révolutions de toutes les contrées voisines, il garde, malgré tout, une physionomie bien caractérisée, une unité bien apparente.

Si l'on y regarde de près, en effet, la Provence propre-

1. Pline ne disait-il pas déjà que la Provincia était destinée à devenir une véritable Italie ?

2. « La Provincia des Romains, au temps de sa plus grande extension (car du temps des Romains même ses limites ont varié), renfermait tout l'espace compris entre les Alpes, le lac Léman, la courbe du Rhône, les Cévennes et le cours supérieur de la Garonne. Autrement dit, Vienne et Grenoble, en Dauphiné, Toulouse et Narbonne, en Languedoc, lui appartenaient, et c'est même de cette dernière ville, devenue la capitale de la Province, qu'elle avait tiré son nom définitif de Gaule narbonnaise.

« Nous avons le droit de revendiquer comme nôtre, dans le domaine de l'histoire, tout ce vaste territoire sur lequel Rome avait mis son empreinte si fortement, que, pendant bien longtemps, seul, il passa à ses yeux pour la partie civilisée de la Gaule, tout le reste étant encore à demi barbare et ne se romanisant que lentement. » M. Clerc, *op. cit.*, p. 20.

ment dite, surtout, s'est gardée assez pure dans son fond général. Son Rhône, que l'on a appelé le grand chemin de toutes les nations antiques, n'a guère vu aborder que les peuples navigateurs de la Méditerranée, venus, presque tous, des mêmes régions orientales. Son sol n'a guère retenu, de façon complète et durable, que la seule race ligure arrivée par l'Italie, et dont les Romains, venus non comme des vainqueurs, mais appelés comme des aides, étaient frères par les mêmes ancêtres.

A travers les orages qui suivirent la chute de l'Empire romain, à travers les ruines des invasions barbares, les désordres du moyen âge, la désolation des guerres religieuses, nous voyons la race se maintenir toujours vivante, absorbant ou s'assimilant les éléments nouveaux qui viennent s'adjoindre à elle volontairement ou demeurent par force dans son sein.

Le principe même de l'autorité distingua depuis longtemps le Midi d'avec le Nord. Tandis que, dans le Nord, toute autorité vient, par droit de conquête, du chef militaire qui donne à ses hommes d'armes, à titre de fief, l'investiture des biens qu'ils ont conquis ensemble, en Provence et dans le Midi[1], tout pouvoir s'élève du sol, du peuple, de la race, qui élit volontairement ses chefs, lesquels sont ses défenseurs et non pas ses vainqueurs.

Tandis que dans le Nord, le serf de la glèbe, qui est la propriété, la chose de son seigneur, forme une caste inférieure, une tourbe d'esclaves, une race vaincue, sans cesse ennemie de la conquérante, en Provence, le seigneur, qui réunit autour de son château, pour les soutenir et les défendre, les habitations de ses métayers, cause familièrement, comme on le voit dans la Chanson de la Croisade, avec l'ouvrier et le paysan que nous trouvons

1. Dans le Midi, la plupart des seigneurs, qui ne sont que les patrons locaux, possèdent les terres en franc-alleu. H. Spencer dirait, selon ses formules consacrées, que dans le Nord la société a gardé la constitution « militaire », et que dans le Midi elle a davantage la constitution « industrielle ».

encore aujourd'hui fier et distingué comme un vrai descendant d'hommes libres[1].

Même après l'établissement des dynasties françaises, nous avons vu comment la souplesse du provençal sut lutter contre la force du Franc ou du Germain[2].

Nous n'avons plus à revenir sur les détails. Nous avons constaté comment notre pays sut garder jusqu'au bout son existence politique originale, son esprit d'autonomie, de « self government », son droit à la répartition des impôts, son instinct « communautaire », son amour de l'indépendance[3].

1. A noter encore la différence dans la forme de l'hommage.

En Provence, il était le même pour toutes les classes. Il se rendait au seigneur immédiat, les mains dans les mains, le plus souvent debout, et le serment était scellé par un baiser. — De Ribbe, *Soc. Prov., au XV[e] siècle*, p. 488.

Dans le Nord, le noble seul baisait son seigneur, le roturier n'en avait pas le droit. Le serment s'y prêtait toujours à genoux. — Cf. Michelet, *Orig. du Droit français*, p. 133, 134.

2. Mistral observe finement : « Si un arrogant dit à un Martégal : « Tu es une bête », s'il ne lève pas la main ou le pied, il se vengera plus victorieusement en répondant, avec une modestie d'autant plus humble qu'elle triomphe davantage : « Il vaut mieux être bête qu'aveugle ; ainsi on voit les autres ! » Le provençal a quelquefois des armes plus meurtrières que l'épée ou le canon !

3. Il n'est pas sans intérêt de reproduire ici deux portraits tracés de nos pères par des hommes qui eurent apparemment à souffrir de leur esprit d'indépendance. Ce que nous avons dit de cet instinct libertaire nous fera comprendre le véritable sens de certaines épithètes, qui seraient, sans cela, peu flatteuses.

Gervais de Tilbury, maréchal de l'Empire en Arles au XIII[e] siècle, en parle ainsi :

« Il y a une nation qu'on appelle provençale, bien sensée dans les conseils, capable d'agir quand il lui plaît, fallacieuse dans ses promesses, belliqueuse quoique mal armée, qui vit largement en dépit de sa pauvreté, artificieuse dans son talent de nuire ; elle sait supporter froidement les humiliations pour attendre l'occasion favorable de se venger. Sa prudence lui donne la victoire dans les combats sur mer. Elle supporte patiemment le froid, le chaud, la famine, l'abondance et en toute chose elle *ne fait que sa volonté !!...* »

Voici, d'autre part, ce que disait, en 1698 l'intendant royal le Bret :

« Les Provençaux sont naturellement sobres, surtout lorsqu'ils vivent à leurs dépens. Ils ont assez de courage, mais ils sont inconstants et doubles ; il est rarement bon de se fier à leur bonne foi. Grands parleurs, ils aiment à dévider des fables de leur cru ; très conscients de leur propre mérite, ils abhorrent la servitude au point que les seigneurs du lieu et [illegible]

Nous savons qu'au point de vue politique et administratif, la Provence n'a jamais brisé elle-même le « Pacte d'union », qui était un contrat synallagmatique, de sorte qu'en stricte justice les fédéralistes ou les régionalistes peuvent se lever pour réclamer la vieille autonomie, les antiques franchises, qui n'ont été ravies au peuple de Provence que par un lèse-droit.

L'histoire, nous révélant ainsi quelques-uns des traits caractéristiques de la race méridionale, nous permet de pressentir d'avance dans quel sens elle agira.

Plus pure, mieux conservée que beaucoup d'autres dans son autonomie et son originalité, sa force vitale, après avoir été longtemps comprimée par la domination centralisatrice, ne paraît pas incapable de susciter un jour quelque phalange fière qui se lèverait pour réclamer noblement sa place d'avant-garde dans la marche au progrès de l'humanité.

ceux qui ont quelque droit de supériorité y sont exposés à beaucoup d'humiliations, encore fort heureux de n'être pas massacrés, comme il est arrivé bien souvent.

« C'est pourquoi on les considère à la cour comme des sujets très disposés à la révolte....

« Les Provençaux aiment la toilette et les beaux habits ; mais ce qu'il y a de remarquable dans le pays, c'est l'aisance naturelle et le bon sens du paysan : il semble toujours si bien au courant des choses, qu'on se demande comment il a pu gagner ce talent *sans éducation*. »

CHAPITRE II.

SA NATURE ET SA CONSTITUTION SOCIALE D'APRÈS UNE VUE SUR LA *GÉOLOGIE* ET LA *SOCIOLOGIE* GÉNÉRALES.

ART. I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX.

En dehors des facteurs historiques dont nous venons d'établir à grands traits la résultante générale, le type méridional se trouve conditionné par d'autres influences, plus fatales [1], semble-t-il, mais non moins importantes, déterminées elles-mêmes, en dernière analyse, par la nature du milieu et du sol où s'est fixée la race [2].

Le *milieu*, en effet, « fournit les conditions matérielles premières imposées à l'installation et à l'existence de toute société », et *le sol* est comme le « moule d'argile dont elle doit subir la forme [3] ».

1. Nous ne prétendons en aucune façon nier la part de la liberté humaine. Bien qu'elle soit elle-même subordonnée aux lois mystérieuses de *l'atavisme*, gênée par le *tempérament*, modifiée par l'*éducation*, nous verrons plus tard l'action positive et spontanée qu'elle peut exercer dans la destinée des individus et des races. Ici, notre dessein est seulement de constater ce qu'il y a de plus fatal, et, par conséquent, de plus constant dans les conditions imposées par le milieu.

2. Il y a assurément bien d'autres facteurs que nous ne pouvons étudier. La vie d'un homme, d'un peuple, d'une race, est bien plus compliquée qu'on ne pourrait le croire au premier coup d'œil. La loi de subordination des organes nous en désigne habituellement un ou deux qui ont une action décisive sur le tempérament général : ce sont ceux-là seulement que nous étudions ici. Nous reconnaissons que ce ne sont pas toujours les plus nobles qui jouent le rôle le plus important.

3. Avant d'écrire ce chapitre, nous avons relu, toujours avec un nouvel intérêt, et nous nous sommes inspiré, en quelques passages, des premiers

Relief du sol, nature des terrains, régime des eaux, accidents atmosphériques, tels sont les éléments primitifs qui déterminent déjà les conditions d'habitabilité et aussi la nature des productions végétales et animales de la terre et des eaux.

Pour être mises en valeur ou simplement employées au service de l'homme, les ressources naturelles du lieu exigeront un travail plus ou moins pénible ou compliqué qui influera, lui-même, sur la constitution physique et morale de l'individu.

La première conséquence du travail, c'est d'assurer la propriété, dont la physionomie et les lois seront différentes, selon que la nature ou la production du sol oblige l'homme à mener la vie nomade ou le retient sédentaire.

Le plus ordinairement, pour exploiter, par le *travail*, dans la *propriété*, les *ressources du sol*, il faut la mise en commun des efforts individuels.

Le type naturel et fondamental de tous les groupements, c'est la *famille*, qui, par la parenté, établit l'*unité* dans l'*espace*, et, par la génération, prépare la *continuité* de la race dans le *temps*.

Pour maintenir dans la famille l'attachement au foyer, l'union des membres, le respect de la hiérarchie domestique, il faut une *autorité* supérieure dont l'expression la plus haute et la plus sûre a toujours été placée, dès les premiers jours de l'humanité, dans une puissance surhumaine qui préside à tous les actes de la vie et fonde toute juridiction.

L'association de plusieurs familles est le premier pas vers les manifestations diverses de la vie publique. Le *voisinage* entretient seulement les relations cordiales ; la

chapitres des *Principes de Sociologie* de Spencer sur les *Facteurs originels des phénomènes sociaux*, ainsi que des remarquables études sociologiques de M. E. Demolins : « *Les Français d'aujourd'hui. — Les types sociaux du Midi et du Centre. — A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ? — Comment la route crée le type social ? — A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* » Ayant retenu les idées bien plus que les mots, nous croyons qu'il suffit d'indiquer cette source d'une façon générale.

corporation, basée sur des engagements positifs, fonde, pour des intérêts plus importants, un groupe plus général.

De la *Commune* jusqu'à l'*État*, en passant par la *Cité* et la *Province*, le groupement devient de plus en plus officiel en même temps que moins naturel, quoique trouvant toujours son modèle dans le groupe primitif et sa principale raison d'être dans la protection des droits essentiels du foyer.

Comme les familles se sont unies aux familles, les communes aux communes, les Etats peuvent s'unir aux Etats pour des échanges mutuels ou une défense commune, formant l'immense et dernier réseau des *groupements internationaux*.

Chaque région a sa nature, chaque groupe ses lois : nous allons les étudier sommairement dans notre pays et pour notre race.

Art. II. — Application a la Provence.

Pour éviter les dangers de la spéculation, prenons une carte géologique de la France.

La première chose qui nous frappera, c'est, sans aucun doute, cet énorme massif central, formé de roches primaires et granitiques, qui, donnant la main d'un côté aux collines de Bretagne et de l'autre au plateau des Vosges, forme une barrière naturelle qui divise la France en deux régions principales, ne laissant de communication entre elles que par les passages étroits de Poitiers et de Langres.

Avec une parfaite intuition des conséquences sociales qui découlent naturellement de ce simple état de choses, M. Elie de Beaumont a appelé le massif central le grand *pole répulsif* de la France. Les *poles attractifs* seraient au contraire constitués par les grandes plaines qui

offrent habitation plus agréable, culture plus fertile, communications plus faciles.

Au Nord, le grand pôle attractif serait le bassin de Paris, dont toutes les collines, s'éloignant du centre par étages circulaires, doucement gradués, restent encore en communication avec lui par les vallées de leurs rivières convergentes.

Au Sud, il y aurait deux pôles d'attraction principaux : à l'Ouest, le bassin d'Aquitaine, et, à l'Est, le bassin provençal, le plus petit de tous, mais le plus remarquable, dont le centre serait Avignon-Arles [1].

Tandis qu'entre Paris et Toulouse on ne trouve qu'un seul passage : celui de Poitiers, où se produisirent les grandes collisions historiques du Nord et du Midi, le bassin provençal est ouvert de toutes parts : par le Rhône, la Saône et la Côte-d'Or, il communique avec Paris ; par la trouée de Belfort, il peut pénétrer en Allemagnè ; la vallée du haut Rhône lui ouvre la Suisse ; la corniche qui borde la Côte d'azur conduit en Italie ; à Toulouse on arrive par le col de Naurouze, et par la côte basse du golfe du Lion on peut aller visiter l'Espagne. Tandis que l'Océan divise, la Méditerranée est comme un grand lac qui ouvre la route vers tous les peuples latins [2].

Dès la première inspection, la carte nous apparait déjà comme un vaste échiquier, sur lequel nous trouvons, indiqués par la nature, les grandes voies historiques des peuples et des armées, les principaux centres d'habitation, de culture, de civilisation, nous conduisant, quelquefois par sauts brusques, d'autres fois par zones de dégradation, vers les retraites guerrières et les lieux de résistance opiniâtre.

1. Disons dès maintenant que, grâce à la similitude générale des terrains, à la parité du climat, à l'absence de grandes barrières, ces deux bassins seraient naturellement assez portés à s'unir l'un à l'autre pour former ce que nous avons appelé la Provence, au sens large et historique du mot.

2. La Provence n'est-elle pas prédestinée par la nature à être soit un lieu de passage, soit un lieu de réunion, ou bien encore un centre et un foyer ?

Une étude plus détaillée pourrait nous révéler, à côté des grandes barrières des régions générales, les limites tracées par la nature même du sol, non seulement aux provinces, mais encore aux cités, comtés, évêchés, bailliages, vigueries, jusqu'aux moindres *oppida* ou *pagi* qui choisirent pour s'établir, en temps de guerre, les forteresses naturelles, et, en temps de paix, les jardins préparés par la nature [1].

Toujours animé du désir de ne pas sortir des études strictement nécessaires à notre dessein, nous ne ferons qu'une courte description de la seule région provençale, véritable berceau et théâtre le plus important de la Renaissance qui nous occupe [2].

Le sol de la Provence proprement dite est très varié [3].

On y trouve d'abord une partie montagneuse qui a pu servir d'excellent refuge en temps de guerre [4], mais qui offre, pour le séjour en temps de paix, des pâturages pour nourrir les troupeaux, des forêts de chênes, de pins, de hêtres, de mélèzes, fournissant des bois pour la construction, le chauffage, les industries diverses, et même quelques fruits.

Les collines moyennes y sont très fertiles, on y voit croître ensemble l'olivier et l'amandier, la vigne et l'oranger [5].

1. Nous y verrions peut-être que le relief même du sol, qui a ménagé dans la région méridionale toute une série de petits centres distincts, favorise le régionalisme, tandis que l'allure générale du bassin parisien semble se prêter davantage à la centralisation. Voir, pour les principes, H. Spencer, *op. cit.*, I, pp. 35, 36.

2. Il sera d'ailleurs facile à chacun de poursuivre cette description et d'appliquer les observations que nous ferons aux diverses régions.

3. C'est déjà, selon Spencer, un élément de civilisation supérieure. Cf. I, 38.

4. Sur les hauteurs, où l'on s'est retiré pour la lutte, sont restés les tombeaux des aïeux et des chefs les plus aimés et les plus glorieux, ceux qui ont défendu l'indépendance. On dit qu'après la descente dans la plaine, on retourna périodiquement vers les hauteurs pour y revoir ces tombeaux, et que telle est l'origine lointaine des premiers pèlerinages, tous dirigés vers les lieux élevés. Cf. Spencer, I, 381.

5. Là où l'inclinaison du côteau est trop prononcée pour permettre les plantations directes, on forme, pour retenir la terre, des terrasses étagées : c'est l'œuvre de la volonté modifiant la nature.

Dans les vallées, arrosées par des fleuves ou des rivières, s'étendent de petites plaines assez restreintes [1], formées d'alluvions riches et fertiles, séjour des époques de paix, où s'épanouit doucement la civilisation, au sein d'une culture très variée, facile et productive.

Une côte assez considérable est baignée par cette mer qui reflète la Grèce et Rome, l'Afrique et l'Espagne, et qui, par la pêche, fournit à la population côtière une ressource relativement facile et assez rémunératrice.

La mer ni les fleuves de Provence ne favorisent la grande pêche, pas plus que le territoire ne se prête à la grande chasse, qui entretiennent les mœurs dures et belliqueuses.

Peu ou presque pas de sous-sol, c'est-à-dire de mines de charbon ou de métal [2] ; quelques carrières de pierre, mais presque toujours à ciel ouvert ; par conséquent, pas de travail souterrain pénible et débilitant.

La production végétale embrasse presque toutes les variétés de la zone tempérée, toutes les céréales, froment, orge, seigle, maïs, colza, sarrasin, tous les légumes, cultivés le plus souvent en primeurs, grâce au généreux soleil, aidé par l'eau que font venir les hommes dans de petites rigoles artificielles qui montrent comment la volonté perfectionne la nature [3].

1. Les vallées, par elles-mêmes, ne sont pas favorables à la grande propriété ; les plaines de Provence ne sont pas immenses, et comme, par suite de la constitution même de la société, elles doivent être un peu à tout le monde, elles ne se prêtent pas non plus à l'organisation des grands domaines.

2. Les quelques bassins miniers qu'on peut y rencontrer sont de peu d'étendue. Leur exploitation, d'ailleurs récente, n'a pu influer de façon appréciable sur la constitution foncière de la race.

3. C'est à l'irrigation artificielle que le Comtat doit sa prospérité agricole. L'administration pontificale y dériva en de nombreux canaux l'eau abondante de la fontaine de Vaucluse. La vallée de Cavaillon était ainsi fertilisée depuis longtemps.

Le canal de Carpentras amène, depuis une époque plus récente, les eaux de la Durance. Adam de Craponne, qui, vers le milieu du XVIe siècle, habitait à Salon, sur la lisière du désert pierreux de la Crau, eut l'idée d'y conduire l'eau de la Durance, très chargée de limons, pour y apporter non seulement la fraîcheur, mais jusqu'à la terre elle-même. Par-

Ce qui domine encore, ce sont les arbres fruitiers, qui, dans un sol plutôt sec par sa nature, peuvent aller chercher l'humidité jusque dans les couches inférieures, grâce à la profondeur de leurs racines. L'amandier, le plus imprudent, ouvre ses premières fleurs avant même de s'être assuré que les frimas se sont enfuis ; le pêcher, l'abricotier, le cerisier, le figuier, le poirier, le pommier, donnent successivement leurs fruits jusqu'à ce que la vigne apporte ses raisins savoureux. Le mûrier nourrit le ver à soie, qui fit pendant longtemps la richesse des « magnanarelles ».

Le plus remarquable est l'olivier, arbre sacré des païens et des chrétiens, attribut de la déesse de la sagesse, aujourd'hui emblème préféré de la Provence. Les gouttes d'or de son fruit inondèrent les antiques autels ; l'onction bénie de son huile sacre le front de nos rois, en même temps qu'elle est le baume qui adoucit le passage de la vie au trépas. Au point de vue pratique, son huile, réellement supérieure, se conservant et se transportant très bien, constitue un excellent article de commerce, très rémunérateur [1]. Elle est la base de l'alimentation dans tout le Midi, tandis que le fruit lui-même, l'olive, très riche en substances nutritives, excitant par son amertume l'appétit du paysan, constitue souvent chez lui l'élément essentiel et économique du repas.

Le climat de Provence est chaud, mais non pas torride. L'été n'y est vraiment pénible que durant quelques journées à peine, le plus souvent rafraichies par quelque brise. Sur les collines du littoral, abritées du vent du nord par une disposition générale qui tourne vers le sud en

tout où le colmatage a pu s'opérer, une riante fertilité remplace l'aridité stérile de la plaine caillouteuse. Cf. Bertin et Audier, *Adam de Craponne*. Paris, Champion, 1904.

Il y a aussi les canaux des Alpilles, de Boisgelin, Crillon, etc., etc.

1. Traitée chimiquement, l'huile sert encore à préparer le savon. Le résidu du pressage des olives s'emploie aussi comme engrais ou comme combustible.

s'abaissant graduellement jusqu'à la mer, l'hiver ressemble à un perpétuel printemps.

En Provence, le paysan passe presque tout son temps dehors. La pluie, si ennuyeuse ailleurs, y a le charme « des pleurs de joie ». « Les années du Midi, sont de moitié moins pesantes que les autres », dit M. René Bazin.

Ses petites montagnes sont pauvres et dénudées, mais elles ne sont que parfums ; sa Crau semble de loin aride, de près, elle n'est qu'un tapis de fleurs minuscules mais délicieuses. « Les Alpilles pâles, fondues dans la lumière éclatante du ciel, vers lequel elles se hérissent, découpées comme des dentelles [1] », semblent faites pour servir de cadre aux féeriques paysages.

Le Rhône est un impétueux et un indépendant, qui coule, fier et rapide, sans se préoccuper des villes et des palais qui essaient de se mirer dans son onde ; c'est un libertaire, impatient de tout joug, qui ne semble porter les bateaux que malgré lui. Après s'être hâté vers la Provence, il n'a de paresse que lorsqu'il va l'abandonner.

La Durance fut jadis une folle qui, en ses courses capricieuses, inondait toute la plaine comprise entre le Léberon et les Alpilles [2]. Avant d'aller se perdre dans le Rhône, au-dessous d'Avignon, elle se livrait à tous les déportements. Endiguée par le long et persévérant travail des moines et conduite dans des canaux, elle répand aujourd'hui la fertilité dans toute la campagne.

Le mistral est, dit-on, le fléau de la Provence [3].

1. Paul Arène.

2. . . . . . Te, sparsis incerta
Druentia ripis.
(Ausone, *Carmen.*)

3. Un proverbe dit :

Parlement, mistral et Durance
Sont les trois fléaux de Provence.

« Tout ce pays, dit Strabon, même celui qui est au-dessus, est fort exposé aux vents ; mais cette plaine surtout est battue par une bise très froide, μελαμβόρειος, mélamborée, et si violente, qu'elle entraîne et bouleverse une partie de ses cailloux, qu'elle renverse les hommes de dessus

Il est vrai qu'il s'y déchaîne avec une impetuosité qu'il est impossible d'apprécier tant qu'on n'en a pas été le témoin, les gens du Nord diraient la victime. Mais quels services ne rend-il pas[1] ! Qu'un trop brûlant soleil d'été, desséchant les marais et surchauffant l'atmosphère, ait rempli l'air de miasmes délétères, qu'une pluie trop intense ait détrempé le sol et rendu les chemins impraticables, le grand « manjo-fango »[2] se lève, qui rafraîchit l'air, emporte les miasmes et balaie les chemins.

Quand le provençal s'éveille, par un matin d'hiver, au milieu du brouillard, son front s'assombrit aussitôt de ne pas voir le soleil ; une teinte de mélancolie s'étend sur tout ce qu'il regarde et, de là, se reflète sur son âme. Que le mistral se mette à souffler, les nuages seront vite dissipés, incapables de se reformer ; l'atmosphère deviendra d'une limpidité sans pareille et le soleil brillera sur la campagne et dans les cœurs. « Lou tèms es gai », diront les provençaux : le temps est clair et vif ; c'est le mistral qui le fait tel, lui et les gens aussi.

leurs montures et leur enlève jusqu'à leurs armes et leurs habits. » Nous avons déjà vu que Prométhée engageait Hercule à se méfier du vent Borée, qui pouvait l'enlever de terre. » (Ch. Lenthéric, *Les Villes mortes*, p. 317.

1. Un autre proverbe dit aussi :

Avenio ventosa,
Cum vento fastidiosa.

c'est vrai, mais il ajoute vite :

Sine vento venenosa.

2. « Il est facile d'expliquer le mode de génération de ce terrible vent qu'on appelle en Provence le Mistral, et qui est bien le maître vent par excellence, Magistral, Maëstral. Les régions basses et sablonneuses de l'embouchure du Rhône forment un vaste delta et une succession de collines basses et dénudées qui s'échauffent avec excès sous les rayons de notre soleil méridional ; la couche inférieure de l'air se dilate et s'élève rapidement ; et dans le vide ainsi produit vient immédiatement s'engouffrer l'air froid des Alpes et des Cévennes. Ce foyer d'appel donne lieu, par conséquent, à un courant énergique qui balaie toute la vallée du Rhône, atteint son maximum d'intensité entre Avignon et la mer, et s'amortit au large à la rencontre de l'atmosphère plus tranquille qui recouvre la surface de la Méditerranée. » (Ch. Lenthéric, *ibid.*).

Sur la race que risquerait d'alanguir le soleil ou le rêve, il souffle la vaillance et la fierté :

> Trop d'azur, de rayons et de rêves exquis,
> Trop de feux, trop d'amour eût fait de la Provence
> Un pays langoureux, sans vertu, sans vaillance ;
> Mais son mistral vibrant qui chante : « Liberté »
> Lui rend toute sa force et toute sa fierté [1].

S'il est vrai que les éléments communiquent quelques traits de leur physionomie à l'âme des races [2], Rhône, Durance et mistral ont dû laisser dans l'âme provençale quelque chose de leur fougue, de leur soif de liberté.

Pour être complet, faut-il parler de la Camargue, « véritable manteau de terre végétale jeté par le Rhône sur le diluvium aride de la Crau ? »

C'est le séjour d'une race de pasteurs. Ses « gardians », dont Mistral a décrit le type dans Ourrias, et Daudet dans le héros de l'*Arlésienne,* sont de grands terrasseurs de taureaux, qui voyagent avec leur femme en croupe ; ses bergers continuent Abraham, bercés le long des routes, au rythme lent des clochettes, par l'immense et léger piétinement qui trouble seul le calme de leurs nuits. « Demi-astronomes et demi-sorciers », dit Michelet, drapés dans leur manteau, appuyés sur leur bâton, en des poses thessaliennes, ils interrogent les étoiles, ou sculptent dans le bois des fétiches préservateurs du mal.

De toutes ces conditions géologiques, climatériques, agricoles, quel type psychologique est résulté ?

C'est ce que allons essayer de dégager.

1. E. Houchart, *Estelle,* ch. II, p. 27.
2. Cf. Spencer, I, 50.

ART. III. — LES RÉSULTANTES.

I. — LE TYPE PHYSIQUE.

Nous avons observé la difficulté que présente la détermination des caractères physiques d'une race. Nous nous bornerons donc ici à noter simplement quelques observations très générales.

Le sol de la Provence, avons-nous dit, est habituellement fertile et d'habitation agréable ; le climat y est doux et sain ; rien dans la terre ni dans l'air qui soit de nature à influencer désagréablement la santé et le développement du corps.

La culture qui domine dans la Provence proprement dite, comme d'ailleurs sur tout le littoral suivi par la race-mère, est la culture arborescente. Quoi de plus esthétique et de plus propre à développer la beauté du geste et les proportions harmonieuses, que le travail de la cueillette, qui se fait debout, avec des gestes d'orantes ? Mistral n'a pas manqué de nous dire que, dans les terres paternelles, les paysans travaillaient toujours avec des gestes nobles.

Ceux qui ont lu Théocrite, Hésiode et Virgile se souviennent des couleurs douces et suaves sous lesquelles ils dépeignent les travaux champêtres de la Grèce et de l'Italie où vécurent nos pères.

Que si quelque labeur plus pénible risque de faire perdre la douce gaîté du cœur ou la souplesse des membres, des chansons l'animent et des danses le suspendent agréablement. La moisson, qu'il faut faire quelquefois sous les ardeurs brûlantes de la canicule, était une fête jadis, pleine de rires et de chansons [1]. Elle durait un

1. Aujourd'hui, il est vrai, on l'expédie en quelques jours. Quelques machines, beaucoup de hâte, mais, hélas ! plus de chansons ! Le progrès est-il bien élément de poésie et de bonheur ?

mois ; des crieurs allaient, loin, dans la montagne, annoncer la grande nouvelle : « Nous vous faisons savoir que les blés sont mûrs du côté d'Arles ! » Et des villages des Alpes, d'où sortirent jadis les robustes colons, les moissonneurs descendaient vers la plaine avec des faucilles pour la moisson et des tambourins pour la farandole.

La pêche, le long du rivage, sans tempête ni brouillard, n'est-elle pas une cueillette aussi, qui fait les hommes beaux en même temps que sains ?

La culture intensive par l'irrigation artificielle montre l'intelligence et l'initiative. Elle n'impose au corps aucune fatigue déformante pour manœuvrer, dans le réseau des rigoles, ces combinaisons de petites martellières qu'on peut soulever du pied, sans même se baisser.

On a voulu en conclure que « cette exploitation facile a formé, à l'ombre des arbres fruitiers, le type méridional indolent, ami des longs loisirs, de la sieste, des plaisirs bruyants, ennemi de la contrainte pénible et des durs labeurs [1] ».

Intelligence et facilité ne sont pas synonymes de paresse et d'indolence. Nous croyons qu'il faut simplement penser que le travail exécuté toujours en plein air, sans contrainte ni fatigue excessive, sous un climat tempéré, qui n'use ni n'assombrit, avec un exercice pourtant suffisant pour entretenir l'agilité des membres et l'harmonie des facultés, doit avoir pour résultat de créer un type physique sain, normal, harmonieux.

C'est tout ce qu'il nous semble qu'on puisse inférer des observations précédentes.

1. E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*, p. 100.

II. — LE TYPE MORAL.

Si le type physique d'une race est impossible à déterminer, le caractère moral d'un peuple est peut-être aussi difficile à définir exactement.

Les poètes, ces voyants de génie, ont quelquefois des intuitions qui vont au fond même des choses. Lamartine, cherchant à caractériser d'un mot le génie de Mistral, s'écriait : « Il y a une vertu dans le soleil ! » C'est à peu près ce que disait aussi un publiciste, Sarcey, je crois, en rendant compte d'une visite de Mistral à Paris : « Il y eut ce jour-là, dans la capitale, un peu plus de soleil ! »

Le soleil, qui bronze les visages et dore les monuments au clair pays de Provence, ne serait-il pas la source première et le symbole parfait du génie méridional [1] ? N'est-il pas, lui, le véritable dieu de cette terre lumineuse qu'on a si bien nommée l'Empire du Soleil ?

Le soleil répand d'abord la lumière. La lumière, principe ou condition de la forme et de la couleur, donne à ceux qu'elle inonde le sens du Beau et l'amour de l'Art.

L'habitude des horizons clairs, où le regard perçoit avec netteté les objets les plus lointains, donne le goût de la clarté et la rapidité du coup-d'œil, qui saisit d'un trait tout le contour des choses : les intuitions du provençal devancent et défient les plus laborieuses déductions de l'homme des brumes. Que de problèmes le soleil ne résout-il pas en les regardant ? Il les éclaire, et la vérité des choses apparaît.

« Oui ! tout est vérité dans la grande lumière ! »

1. Spencer attribue à l'action du soleil une influence sociale considérable : « Le rayonnement solaire étant la source des forces qui propagent la vie végétale et animale, par conséquent des forces qui se déploient dans la vie de l'homme et, par suite, dans la vie sociale..., nous concluons qu'une condition nécessaire de l'évolution sociale, durant les premières phases du progrès, est l'abondance de la lumière et de la chaleur ». *Op. cit.*, I, 29.

2. E. Houchart, *Estelle*, ch. II, p. 27.

La Vérité qui resplendit est aussi la Beauté : la Provence est vraie et elle est belle. Le provençal a l'esprit clair et l'âme artiste ; il aime ce qui fait la vie noble et grande ; il est le καλοκάγαθος, idéal des Grecs. Ses fêtes, ses plaisirs, il les étale au grand jour ; légers quelquefois, ses amusements ne sont jamais dépravés. Dans son cœur on ne trouve pas plus de tristesse que de brume à son ciel. Jamais de doute dans son âme, mais la foi lumineuse et confiante. Les mystères ? il les admet, mais leur ombre même semble s'imprégner d'une lumière immanente. Le plus humble paysan poétise sa vie, comme le soleil dore ses moissons. Le pessimisme est chez lui une maladie encore heureusement inconnue [1]. Comment le provençal ne serait-il pas optimiste ? La nature, autour de lui, n'a jamais que des sourires. L'hiver n'y est pas rigoureux. La neige ne le bloque point dans une chaumine enfumée, comme le triste montagnard. Il ne connaît pas les ravages de la tempête, coupant en deux les chênes séculaires, entraînant, avec les sapins et les mélèzes, les cabanes des pâtres et des bûcherons, emportant dans les torrents le peu de terre cultivable que des générations avaient mis des siècles à amasser et à endiguer.

Sa vie se passe tout entière au grand air, sous le soleil de Dieu, qui ne semble brûler pendant l'été que pour l'aider à fouler ses gerbes, et qui, l'hiver, le réchauffe encore assez pour qu'il n'ait pas froid en cueillant ses olives.

Quand le montagnard veut obliger la terre à lui porter quelques fruits, il faut que péniblement il déchire le flanc de sa montagne, établisse des étages et les soutienne avec

1. Dans son discours aux fêtes de Sceaux (juin 1891), Renan disait aux Provençaux : « Par votre gaîté, par votre entrain, par votre sentiment juste et vrai de la vie, vous corrigez excellemment nos maladies du Nord, ce pessimisme, cette âpreté à se torturer, cette subtilité qui porte des gens jeunes encore à se demander si l'amour est doux, si la science est vraie, si les roses sont belles ! Vous savez rire et chanter. Et vous chantez également bien en deux langues. Bénissons donc, chers amis, en dépit des mauvais hasards de l'histoire, le jour qui nous fit frères : ce jour-là fut un bon jour. »

de longs murs de pierres sèches. S'il veut de l'eau, il faut, ou qu'il la monte avec de grands efforts, ou qu'il attende les cataractes du ciel.

Le provençal, autour de son mas, jette des grains en terre : de vertes prairies tapissent le sol, des moissons dorées s'élèvent et palpitent sous la caresse de la brise.

Le provençal est comme ces chevaux de Camargue, à l'allure souple et facile, qui semblent ignorer la peine et la difficulté. Ils ne sont pas faits pour les grandes luttes, mais ils ne connaissent pas d'obstacles ; légers, alertes, et toujours gais, ils les franchissent prestement, n'ayant pas même conscience d'avoir fait un effort. Leur démarche n'est ni fière, ni hautaine, comme celle de ces coursiers qu'une rêne tyrannique a habitués à lever la tête plus haut qu'ils ne veulent ; simples et naturels, ils n'en sont que plus nobles et plus gracieux.

La vérité, la sincérité, le naturel, voilà, en effet, les qualités dominantes de la race méridionale, saine et droite, sans rien de maladif ni d'artificiel.

Si nous faisons ressortir ces qualités, nous n'aurions garde d'en dissimuler les dangers, considérant comme un devoir de signaler à nos compatriotes les écueils contre lesquels il leur serait funeste de venir, ignorants, se heurter.

Le défaut du génie facile est d'être superficiel, de ne voir que le dehors des choses, et de vivre un peu trop à la surface de soi-même. Du verbalisme et de la légèreté le provençal a donc à se défier.

Heureusement qu'avec la lumière le soleil verse la vie. Et la vie, c'est l'action.

Quand le soleil paraît, tout chante, tout vibre. Sous l'influence de ses rayons, le provençal se sent saisi d'un immense désir d'action : s'il ne peut accomplir ce qu'il rêve, il ira jusqu'à se griser pour se donner l'illusion

d'agir. La chanson des matelots de la *Rèino Jano* est sur ce point bien caractéristique :

« Galèro o pas galèro,
Fasen coumo se l'èro ! »

« Que cela soit ou ne soit pas, qu'importe, faisons comme si c'était, et vogue la galère ! »

Le pessimiste alangui ne fait aucun effort pour s'arracher à ses maux imaginaires ; le provençal, actif et confiant, cherche jusqu'à la fin un remède à son mal véritable : Mirèio se précipite vers les Saintes ; Calendau recommence les travaux d'Hercule. L'enfant qui trouve l'école trop monotone fait son « plantier » par soif d'activité. Si la pure fantaisie ou l'instinct poétique peut l'entraîner pendant l'été, il lui faut, pour le plantier d'hiver, une véritable énergie.

On a dit que le provençal faisait la moue au travail : pour profiter de ce fier soleil qui brûlerait la face de l'homme du Nord, il ne craint pas de passer des journées entières, sur le sol battu de l'aire, à conduire le manege des chevaux, à jeter les gerbes sous les rouleaux, à amonceler la paille foulée en de gigantesques meules qui étincellent sous les rayons de midi. En 1870, les bataillons marseillais furent aussi, dit-on, les plus vaillants contre le froid.

Très complexes en apparence, les multiples aspects de la mentalité provençale semblent pouvoir se résumer en un mot : une énergie de joie.

Tout trelusis de joio au pays dóu soulèu !

« Tout resplendit de joie au pays du soleil[1] ! »

La vie provençale est belle, en effet, par la puissance de joie qu'elle manifeste, de cette joie qui porte à vivre et à agir dans le radieux épanouissement de toutes les facultés.

1. E. Houchart, *Estello*, ch. I, p. 14.

Avec la lumière et la vie, le soleil verse encore la chaleur. La chaleur fait éclater le bourgeon sous la poussée de la sève qui monte, et donne mouvement et sensibilité aux organismes que le froid paralyse et endort.

Au provençal, la chaleur donne une grande puissance de perception et de sensation, partant une incessante curiosité. Mistral nous en cite un exemple délicieux :

Un enfant de Nîmes était dévoré du démon d'aller faire l'arbre droit sur le pourtour des arènes. Aucune réprimande ne pouvait le corriger. Un jour, son père monte après lui et, le prenant par les pieds, le balance sur l'abîme, la tête en bas : « Tu y viendras encore sur les arènes ? » lui criait-il, furieux. Le petit, avec calme : « Mon père, abaissez-moi encore un peu, je vois un nid d'éperviers qui ont les poils follets ! »

Ouvert à toutes les visions comme à toutes les émotions, le provençal est un observateur très éveillé et très perspicace. Il s'assimile merveilleusement. Une heure de lecture ou de conversation rendait M. Thiers capable de parler avec une science, non point profonde assurément, mais toujours claire et juste, des sujets les plus divers.

Le provençal conserve encore la faculté d'admirer, de plus en plus rare dans un peuple de blasés. Devant un beau spectacle, il est ému, il jouit sans respect humain ; devant une belle œuvre, son extase est désintéressée. Il est rarement jaloux, car il sent en lui assez de facilité pour acquérir, à son tour, ce qu'il admire chez les autres.

Son âme vibre encore, suavement et puissamment, sous l'émotion religieuse : ceux qui font parade d'athéisme ou de scepticisme sont souvent ceux que l'on voit pleurer le plus sincèrement au baptême de leur fils, à la première communion de leur fille ! Leur impressionnabilité ressent très vivement la joie ou la douleur ; mais l'avantage comme aussi le défaut d'un climat tout de lumière, qui apporte à la fois des multitudes de sensations variées, c'est d'obliger à oublier vite le passé pour pouvoir se rendre compte du présent.

C'est un nouvel écueil à signaler à la race : sentant très vivement, elle est, aussi, vite fatiguée de ses sensations et éprouve un besoin de changement qui doit être contenu [1].

Le soleil change l'aspect des choses en en faisant varier l'ombre; sous les influences les plus diverses, tout en restant maître du ciel, il modifie l'éclat et la couleur de la nature à chaque heure du jour.

Le provençal qui vit sans trêve dans sa lumière n'a pas le temps, comme l'homme du Nord, sous un ciel uniformément gris, ou dans une chaumière à peine éclairée, de demeurer en lui-même pour revenir sur ses sensations.

De cet état de choses, M. René Bazin n'est pas effrayé et dit qu'il résulte « une certaine façon de ne pas appuyer, de ne pas labourer très avant, de ne tenir la charrue que d'une main et de récolter quand même le contentement de vivre et la persévérance dans la jeunesse ».

Animé par le soleil, réjoui par le mistral, le provençal est capable aussi « de ces beaux enthousiasmes, qu'un homme du Nord ne s'expliquera jamais », comme dit M. Léon Gautier, mais qui sont un levier si puissant pour soulever les foules.

« Quand le Midi bouge », il entraîne tout avec lui ! On en voit un exemple dans les pèlerinages. Rien d'intéressant, à ce sujet, comme la relation que nous a laissée Roumanille d'un « *Roumavage à Santo-Crous dóu Mount Ventour*. » Croyez-vous que, pour faire cette ascension

1. Ce besoin est particulièrement mis en lumière par l'introduction, dans le programme même de certaines fêtes religieuses, de manifestations joyeuses et bruyantes, destinées surtout, ce semble, à produire une diversion reconnue nécessaire. La procession de la Tarasque se termine par la danse et les sauts. Les porteurs de saint Gens le ramènent à grande course. Dans la procession des rois Mages à Trets, la poursuite du héraut se transforme en farandole. Les grands jeux de la Fête-Dieu : *li diable, li chivau-frus, la bouto embriago*, en fournissent de nombreux exemples. Il faut que l'Église ait jugé bien profond le besoin de diversion qui s'empare des foules méridionales, lorsqu'elles ont été contenues pendant plusieurs heures par une cérémonie sérieuse, pour autoriser ainsi pareils divertissements. Tout en les conservant avec soin, il faut éviter pourtant de les exagérer ou de les détourner de leur sens véritable.

pénible, et même périlleuse quand on prend les raccourcis, on va partir simplement avec l'aube pour bien voir son chemin et arriver au sommet à l'heure exacte de la messe? Ce serait un programme d'agence Cook. Le provençal, tout en obéissant à son sentiment religieux, ne veut pas négliger la sensation artistique qui peut d'ailleurs en être l'excellent prélude. Il arrivera pour jouir d'abord du lever du soleil. Le touriste va seul ; les agences organisent des cars ; ici, c'est tout un peuple qui veut se procurer ensemble la même sensation d'art, de beauté, de grandeur. Ils sont plus de quinze cents, ces vaillants qui, après avoir marché une bonne partie de la nuit, s'asseoient au pied de la Croix, et, regardant l'Orient qui blanchit, s'exclament, se dressent, puis frappent des mains, sous un souffle d'enthousiasme superbe, lorsque l'astre paraît, radieux, pour éclairer leur Provence.

L'enthousiasme et la sociabilité [1] sont deux nouvelles qualités de la race.

Un autre caractère, des plus apparents, c'est la facilité à extérioriser sa pensée soit par la parole, soit par le geste. Ce que le provençal sent vivement, il l'exprime avec une aisance qui étonne quelquefois. Son verbe est facile, ses reparties sont vives et promptes, son langage est pittoresque, illustré d'images, aiguisé de pointes, émaillé de proverbes. Les paysans illettrés, à défaut des lumières de la science, ont dans la tête les clartés du soleil.

Poètes, les provençaux le sont tous un peu, de naissance, par atavisme : tels Tavan, de Fontségugne ; Charloun, du Paradou ; Reynaud, de Vacqueyras ; Thomas David, de Villeneuve ; et Baptiste Bonnet, le poète de la prose pastorale. La poésie pousse en pleine terre.

1. Dans la préface à *La Farandoulo* de Mathieu, Mistral, nous décrivant la réception fraternelle qu'on faisait aux félibres à Châteauneuf-du-Pape, cite cette réponse superbe de la mère de Mathieu : « Voyez-vous, les félibres, vous êtes tous mes enfants, je vous aime tous comme si vous étiez miens. » Exemple touchant de la sociabilité provençale !

franche, et naturelle, et spontanée, comme l'épi dans le sillon.

Tous les provençaux, a-t-on dit, sont des artistes dramatiques. Leur geste, toujours décoratif et sculptural, est, par lui-même, une parole. Sans entendre un mot de leur conversation, rien qu'à voir discuter les hommes et mieux encore les femmes, on peut saisir tout ce qu'ils disent.

Orateurs merveilleux, avec leur cœur d'apôtres, leur langue sonore, leurs gestes de tribuns, ils sont de grands entraîneurs de foules [1].

Le malheur est qu'ils s'entraînent et se grisent quelquefois eux-mêmes. Leur imagination est si vive qu'elle en arrive à extérioriser ses représentations, à leur donner vie et couleur [2].

C'est ce mirage mental qui explique certaines exagérations de langage et en détermine la moralité.

Le méridional qui exagère ne ment pas. Ou bien il croit

1. Le Dr Grasset, recherchant, dans son livre : *Le Spiritisme devant la science,* les qualités requises pour un bon *médium,* remarque qu'il est des organismes qui poussent plus vite, qui donnent plus vite le branle aux autres. Plus actifs, ils ont la faculté de faire passer plus rapidement leur psychisme en acte, d'extérioriser très vite et très fort leur état intérieur. Avec les méridionaux qui, à tort ou à raison, passent pour gesticuler beaucoup, réussit toujours l'expérience de la *crécelle:* à dix méridionaux, demandez ce que c'est qu'une crécelle *(uno reineto);* neuf feront immédiatement le geste de faire tourner quelque chose. A ce point de vue, on pourrait dire, il est vrai, qu'en France beaucoup de gens sont de Tarascon ; mais il faut reconnaître que le méridional extériorise vraiment plus vite et plus fort.

2. Ce phénomène, qu'il est intéressant de remarquer, dénote en réalité une plus grande délicatesse et spontanéité des organes de réception et d'extériorisation. On sait que, dans la perception normale, l'objet produit dans l'organe une image qui transmet au cerveau l'impression que l'intelligence perçoit. Par un mouvement inverse, l'imagination peut, d'elle-même, produire ou rappeler une image qui, agissant sur l'organe sensoriel, peut arriver à faire croire qu'on perçoit réellement un objet. L'image représentative devenant motrice tend à s'objectiver, à se réaliser extérieurement.

Dans le sommeil provoqué, l'hypnotiseur dit : « Voyez cet oiseau » ; le sujet le voit. — « Tiens, il s'envole » ; le regard effaré suit le vol de l'oiseau. La pensée de l'oiseau crée l'image, et l'image la sensation visuelle. Rodrigue, écoutant son père, revoit la scène du soufflet et porte la main à son épée, comme si l'insulteur était là. (Rodrigue ni Corneille n'étaient de Tarascon !

ce qu'il dit : c'est alors un excès d'imagination, dont il doit se méfier, c'est vrai, mais qu'on ne peut confondre avec le mensonge pervers et calculé, fait sans conviction, sans esprit, ou encore, chose plus honteuse, par sordide intérêt. Ou bien encore, il a un but, qui est celui de tous les orateurs : il veut que les choses qu'il raconte soient perçues par ses auditeurs aussi vivement qu'il les a senties lui-même. En présence d'un beau spectacle, d'un grand monument, d'une foule imposante, son émotion a été réellement très intense. Pour faire éprouver à un auditoire plus froid, ou moins préparé, une émotion équivalente, il forcera les couleurs, agrandira les dimensions, grossira le nombre. On peut dire qu'il exagérera à proportion de la sensibilité de sa nature et de la sincérité de son âme.

N'obéissaient-ils pas à ce sentiment les historiens anciens qui, donnant au nombre la valeur mystique qu'il eut jadis en Orient, accusent toujours, disent les critiques modernes, beaucoup plus de morts qu'il ne pouvait y avoir de combattants ?

De même que c'est une des caractéristiques de son climat d'être généralement doux et tempéré, il semble que c'est une des qualités dominantes de cette race d'être comme un milieu entre la Germanie et l'Espagne, entre l'Angleterre et l'Italie, possédant, en un harmonieux mélange, les plus subtiles qualités de chacun des peuples opposés [1].

1. On nous accusera peut-être d'être optimiste à l'égard de notre pays et de nos compatriotes. Nous avouons, sans aucun détour, que nous aimons beaucoup notre pays et tous ceux qui l'habitent. Qui pourrait nous en vouloir ? On a dit assez de mal des méridionaux pour que nous essayons d'en dire tout le bien qui peut en être dit. L'important est que ce que nous disons soit juste, et qu'après avoir énuméré les qualités, nous sachions faire entrevoir les défauts. Si on croit que nous avons exagéré, qu'on observe, et qu'après avoir étudié, on prouve. Tant que des preuves péremptoires ne nous auront pas imposé un légitime silence, nous proclamerons avec fierté les supériorités de notre race. Avec un éminent critique, qui fut d'abord très sceptique à l'égard du Midi, pour en devenir ensuite amoureux passionné, nous ferons remarquer d'abord que, pour bien juger le provençal, il faut le voir dans son cadre. Qu'on médite ces paroles de Fr. Sarcey (*Le Temps* [illegible]) :

« Que j'ai admiré Maurice Faure [illegible] inauguration du [illegible]

Avec une pointe d'ironie, mais très fine et très cordiale, Anatole France, dans un discours qu'il prononça aux fêtes de Sceaux, en trace le plus flatteur et le plus véritable portrait :

« Vous avez un sentiment parfait de l'ordre et de la mesure. Vous tenez des Grecs cette eurythmie qui fait de toutes les pensées une musique. Vous êtes sages et bienveillants. Je vous aime beaucoup, vous, vos jeux, vos arts, vos pensées.

« J'ai voyagé avec vous : j'ai vu que vous aviez l'âme libre et généreuse, et un sentiment familier du beau ; vous êtes, sans aucun appareil, les plus somptueux des hommes. Plutarque dit d'Antoine qu'il avait de la gaîté dans ses amours et qu'il mena en Égypte la vie inimitable ; vous aussi, vous avez cette vénusté riante et vous menez la vie inimitable ; mais vous la menez sans une multitude de cuisiniers et de conducteurs de chars, et sans y dépenser l'Empire du monde. C'est bien plus industrieux. Vos palais d'Orient et vos galères tendues de pourpre ne vous coûtent que des rimes. La poésie et l'éloquence subviennent à votre luxe royal.

« Je vous ai accompagnés dans vos marches chantantes à travers les villes. J'ai admiré combien vous aviez le génie des conquêtes pacifiques ; vous êtes très ingénieux et très persuasifs ; vous vous assurez dans la puissance des discours. Cela vous vient des Grecs. Ajax lui-même, qui était pourtant un peu enclin à la violence, s'aperçut assez vite de la vertu des idées et il reconnut, de bonne grâce,

daillon d'A. Mathieu.) A Paris, je le trouve parfois d'une exubérance bruyante. Là, dans cette atmosphère de cris et de joie, parlant cette langue sonore du Midi, il est merveilleux d'entrain, d'animation, de gaîté forte et savoureuse. Moi-même, quand je suis dans le Midi, je suis du Midi et demi. J'ai doubles muscles. Ah! le soleil! le soleil! celui de la Provence surtout! quel admirable décorateur! Chez nous, à Neuilly, Sceaux ou Nanterre, la scène serait piteuse ou ridicule. Ici, elle est charmante ; elle a je ne sais quoi de poétique qui rappelle Homère ou tout au moins Théocrite. »

Qu'on veuille bien remarquer aussi que nous ne rabaissons pas les autres. Nous apprécions en elle-même, beaucoup plus que nous ne la comparons, la race heureuse dont M. Hanotaux a dit : « La Beauté du monde se révéla d'abord aux méditerranéens. »

nous dit Sophocle, que la parole est forte parmi les hommes ; vous êtes les arrière-neveux d'Ajax, fils d'Oïlée.

« Il m'a semblé, dans vos marches, que vous n'entendiez rien aux alignements réguliers, et que les caporaux, s'il en était parmi vous, auraient beaucoup à souffrir. Vous alliez à votre fantaisie, vous étiez très buissonniers, vous vous dispersiez sur les routes ; mais ce qui est admirable, c'est que vous vous retrouviez toujours. J'en ai conclu que vous avez un égal sentiment de l'ordre et de la liberté.

« J'ai vu aussi que vous étiez pacifiques avec fierté : si, comme Florian et ses amis, nous pouvions encore nous abandonner aux illusions généreuses, je compterais sur vous, Messieurs, pour convertir à la longue l'Europe que depuis vingt-cinq ans nous voyons avec douleur hérissée d'armes, couverte de casernes et de forteresses irritées et menaçantes. Qui donc mieux que vous enseignerait au monde la joie facile, les arts, les travaux de la terre, la paix, une paix brillante, animée de querelles éloquentes, où s'honoreraient également les vainqueurs et les vaincus? Qui mieux que vous élèverait les cités aux accords de la lyre?

« Je m'imagine aussi que, si l'on vous laissait faire, vous arriveriez à résoudre les questions sociales ; vous en trouveriez la solution dans votre gaîté fine, dans votre bienveillance avisée, dans votre mépris superbe des richesses, dans votre culte de l'antique simplicité.

« Il ne vous vient pas à l'esprit qu'il puisse y avoir des classes sociales, et j'ai vu un cantonnier de vos routes poudreuses s'asseoir parmi vos poètes, il y chantait comme eux. Vous savez le prix de la beauté et qu'elle est l'unique bien de ce monde. Vous êtes poètes et artistes : vous l'êtes facilement, et cela est divin ; votre poésie ressemble à ces eaux

> ... si pures et si belles
> Qui coulent sans effort des sources naturelles.

« Et elle a cela d'unique en notre temps qu'elle vit et qu'elle est mêlée à la vie. Elle coule à vos fêtes avec vos vins parfumés.

« Un savant vous l'a dit ici même : Vous parlez un latin vivant. J'ai eu la joie d'entendre vos poètes. Votre langue provençale a des sons de lyre antique. Les mêmes Muses et les mêmes Charites ont regardé Virgile et Mistral.

« Avec tant de raisons de vous enorgueillir, vous n'avez point de superbe. Ce qu'il y a de beau, de bon, d'heureux en vous, pieusement vous en rapportez le mérite à votre terre natale. Il est vrai qu'elle est faite pour nourrir les belles formes et les belles pensées.

« Un jour, dans votre pays d'Arles, j'ai vu un olivier si aimable que j'ai été tenté de l'honorer comme un dieu, selon la coutume païenne, et de suspendre à son feuillage argenté des Éros d'argile et des bandelettes de laine.

« Le dieu qui fit la Provence était artiste : c'était un démiurge, d'une âme élégante, qui s'entendait mieux qu'aucun autre à la finesse des tons et à la sobre volupté des lignes. Vous devez à la terre qu'il a aménagée pour vous votre âme fine, claire et chantante. Aussi l'aimez-vous chèrement... Et vos villes, vos villes romaines et sarrasines, quels joyaux! Vous les chérissez d'un cœur ardent et jaloux. Je vous en félicite. C'est cette piété envers la Ville qui a produit dans le monde les plus belles formes de la vie, les plus pures merveilles du génie humain : Athènes, Florence. Vous êtes attachés à la petite patrie, et cet attachement ne fait point de tort à la grande [1] »

1. Anatole France, Discours aux fêtes de Sceaux le 25 juin 1894.

Avec moins de poésie, mais plus d'autorité scientifique, M. A. Fouillée nous dit, de son côté : « Sous le rapport psychologique, la race méditerranéenne est caractérisée par la pénétration de l'intelligence, jointe à une certaine passion méridionale. En outre, elle a des marques de volonté importantes : une énergie intérieure qui sait se contenir et attendre, une tenacité qui n'oublie pas son but.... Les méditerranéens de la Ligurie primitive... étaient appelés par les Romains du nom d'indomptables... Les méditerranéens de Provence et d'Italie étaient moins farouches et moins concentrés que ceux d'Espagne : ils avaient et ont encore la souplesse

Si l'on ne veut pas croire que le beau soleil de la Provence produit tous les effets que nous avons signalés, qu'on observe ce qui se passe dans les climats qui ne sont pas son domaine, dans lesquels une brume perpétuelle semble tout estomper en des lointains de légende.

Sur les prairies dont le vert est sombre, sur les étangs dont l'eau est noire, sur les chênes sévères dont le feuillage est brun, tombent, sans trêve et sans ardeur, les gouttes fines d'une pluie débile, qui pendent aux chaumes des toits comme des larmes éternelles. A travers des bourgades pauvres, aux noms endeuillés, coulent sans entrain, presque croupissantes, les rivières lasses. Parmi des populations qui paraissent presque étonnées de vivre, les fillettes elles-mêmes ont la gravité des vieillards. Disséminés en petits hameaux, souvent même par maisons isolées au milieu de la lande stérile, les habitants, qui sentent leur impuissance devant une nature inféconde, s'enferment dans une solitude qui engendre dans leur volonté une paralysante désolation.

L'histoire d'hier y est déjà de la légende : leur poésie est empreinte d'une navrante tristesse, pleine de soupirs et de lamentations ; poésie philosophique, ou mieux encore, peut-être, philosophie de poète, où l'on trouve beaucoup plus de rêve que de réalité. Leur prière elle-même n'est qu'un long sanglot, une intercession pour les trépassés, victimes de la mer.

La mer, sirène sauvage, pleine de caprices, est pour eux la fiancée attirante, mais jalouse, qui sans cesse pleure et gronde [1].

Quelle différence avec la Provence, cet étrange pays de clarté, où le panorama, qui est un spectacle et non un rêve, fortifie sans troubler, où le Rhône, qui court impétueux, donne l'exemple de la vivacité et de l'entrain !

d'esprit, l'humeur gaie et vive, un plus grand besoin de camaraderie et de vie en commun.» (A. Fouillée, *Psychologie du peuple français*, Paris, Alcan, 1898, p. 114.)

1. Th. Botrel : « Ma fiancée est jalouse ! Ecoutez-la, comme elle pleure ! Ecoutez-la comme elle gronde ! »

Réunis en de gros bourgs au milieu de leurs terres fertiles, les paysans, essentiellement sociables, prennent tout avec animation et gaité, amour et plaisir, religion et travail. Au sein d'une vie publique intense, c'est une ivresse radieuse de vivre et d'agir.

La prière est un chant qui déborde d'amour et de joie.

Ici aussi « les morts se mêlent aux vivants [1] », non pas pour les effrayer ou les tourmenter, mais pour leur sourire et les aider. Ce sont des couronnes de fleurs qu'on porte sur le tombeau de ceux dont la dépouille repose sous la terre légère, mais dont l'âme vit là, tout près, dans la lumière.

La poésie est toute de vie et de résurrection. Le passé y palpite, vibrant, aussi clair qu'un présent. La mer est l'azur terrestre où se lève le soleil, la voie clémente qui apporta jadis la richesse et la civilisation.

On a eu raison de le dire :

La Provence naquit d'un sourire des cieux !

III. — LE TYPE SOCIAL.

Nous avons vu que, dans une bonne partie de la Provence, le relief du sol ne favorise guère que la petite propriété. La culture fruitière, qui est la culture principale, n'exige ni forte main-d'œuvre, ni capitaux considérables, ni connaissances supérieures. Rendant un produit important sur un petit espace, elle ne réclame pas les grandes exploitations. Ce simple fait semble fournir par lui-même un excellent fondement aux tendances égalitaires et démocratiques que nous avons déjà remarquées dans la race, fortement corroborées par l'institution du métayage [2].

1. Brizeux.

2. Ce sont surtout les métayers qui constituent le fond solide de la race ; ce sont eux qui restent attachés au sol, qui le rendent fécond et riche, dans l'indépendance et la liberté. C'est d'eux aussi que sortira celui qui sera la plus belle incarnation de la race au XIX[e] siècle. Cf. Ch. de Ribbe. *La Soc. prov. à la fin du moyen âge*, pp. 210, 211.

Le patron, ne se reconnaissant pas une grande influence comme chef d'atelier agricole, ne faisant pas partie, comme dans le Nord, de l'état-major d'une armée de conquérants, longuement façonné d'ailleurs par l'influence du régime municipal latin, n'a jamais préféré l'épée à la charrue, source vraie de ses richesses, et ne s'est jamais laissé fasciner par le spectre dominateur de la féodalité germaine.

Ce qui frappe, en effet, dans les tableaux que nous tracent les historiens bien informés, de la société provençale avant la Révolution, c'est la solidarité surprenante qui en unit toutes les classes. Leur fusion est si complète qu'on les voit se confondre dans les mariages, les baptêmes, les arbitrages quotidiens où le bourgeois et l'artisan, le gentilhomme et le paysan traitent presque d'égal à égal [1].

La facilité du travail et la possibililité d'en attribuer à plusieurs à la fois les différentes phases fondent, maintiennent et rendent agréable le régime communautaire.

Tandis que l'individualiste, qui fait un travail pénible et spécialisé, ne consent pas facilement à en partager le fruit avec les moins actifs, ici, au contraire, la difficulté de se spécialiser au sein d'une propriété très morcelée, dans une petite culture très variée, offrant du travail pour tous les âges, toutes les forces, tous les talents, fait qu'on trouve avantage à demeurer ensemble.

En Provence, la première unité sociale, ce n'est pas l'individu, mais la famille.

La famille antique était une association religieuse que la vieille langue grecque désignait d'un mot significatif : ἐπίστιον, ce qui est auprès d'un foyer. Le mariage en était la cérémonie par excellence, on l'appelait τέλος, la fin [2].

1. « Si les provençaux avaient inventé les chemins de fer, remarque à ce propos M. de Berluc, ce n'est pas eux qui eussent fait trois classes de wagons ! »

2. Cf. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*. Qui n'a entendu les filles des champs annonçant leur prochain mariage par cette formule : « *Que voulès, fau ben faire uno fin !* » [illegible]

Il semble qu'il en va toujours de même en Provence, où le foyer est resté le pilier sacré auprès duquel le père exerce une sorte de sacerdoce. Même après le christianisme, qui n'a fait qu'ajouter l'amour à la crainte, le père est toujours le maître respecté[1] qui gouverne à la table et au travail, et devant qui tous les enfants tremblent, quel que soit leur âge[2].

L'unité doit régner dans le foyer ; c'est pourquoi, tandis que les cadets sont désignés par leur nom de baptême, mieux encore par un surnom, l'aîné, seul, porte le nom de famille[3]. « Il était jadis le « cap d'ostal » qui gouvernait la parenté entière, convoquait le conseil de famille et signait seul les actes », *lou cepoun de l'oustau* qui maintenait l'indivision et assurait la perpétuité du nom et de la maison[4].

Pour ne pas diviser le patrimoine principal, les filles n'héritaient pas : on leur faisait seulement une dot ou légitime. Le désir de maintenir le foyer patriarcal était si puissant, que beaucoup ne se mariaient pas pour ne ne pas enlever leur part de la masse commune, et restaient avec leur frère aîné pour élever leurs neveux, formant ainsi ce type idéal de la Tante méridionale.

quoi étonner. Le mot « *fin* » ne serait-il pas une traduction du mot grec τέλος : « Il faut bien remplir son but, accomplir sa destinée, qui est de perpétuer le foyer » ?

1. Une des forces principales de la société romaine vient de ce que les pères entendaient d'abord être maîtres de leurs enfants et gouverner librement leur famille.

2. Elle est caractérisque, dans le chant VII de *Mirèio*, la réponse de Mèste Ramoun à Mèste Ambroï : « Un père est un père ; ses volontés doivent être faites ! Troupeau qui mène son gardien tot ou tard craquera dans la gueule du loup. Qu'à son père un fils regimbat, de notre temps, ah ! Dieu garde ! il l'eût tué peut-être !... Aussi voyons-nous les familles fortes, unies, saines et résistantes à l'orage. Elles avaient sans doute leurs querelles, nous le savons ; mais quand le soir de Noel, sous sa tente étoilée, réunissait l'aïeul et sa génération, devant la table bénie, devant la table où il préside, l'aïeul, de sa main ridée, noyait tout cela dans sa bénédiction. »

3. Dans sa jeunesse et tant qu'il n'est pas devenu le chef de sa maison, l'aîné porte le nom patronymique, mais sous la forme de diminutif : Roux, Rousset ; — Gille, Gillet ; — Martin, Martinet......

4. Cf. Ch. de Ribbe, *La Soc. prov.*, pp. 383, 386.

La famille réside dans le mas, ensemble de constructions plus ou moins considérable qui forme un tout complet et se suffit à lui-même. Comme la vie se passe au grand air, il ne faut pas y chercher le confortable [1]. Ce qui le caractérise, au moins dans les parties qui servent à l'habitation, c'est une remarquable propreté [2], qui ne va même jamais sans une certaine grâce. L'intérieur de sa maison est le royaume de la femme provençale. Mistral nous dit que les femmes d'Arles sont aussi célèbres par la propreté de leur demeure que par la beauté de leur personne. Chaque jour, elles lavent le parquet ; chaque samedi, elles confient la crémaillère aux enfants qui vont avec joie la traîner dans le sable du Rhône pour la nettoyer et la polir ; deux fois l'an, elles blanchissent au lait de chaux le dedans et même le dehors de leur maison. Le lit, la table, l'armoire, les chaises, le pétrin, la garde-robe, sont toujours reluisants comme des miroirs. Les ustensiles de cuivre, chauffe-lit, chaudron, calèu, cassette et broc, étincellent comme l'or ; les moindres objets de fer, la petite pelle, jusqu'au gril, brillent comme l'argent. C'est le point d'honneur, la gloire des Arlésiennes [3].

1. M. Godard remarque très justement que les habitations riches se distinguent par leur simplicité : « Pas de vanité, pas de ces châteaux où l'orgueil parcimonieux du bourgeois entasse, pour un prix forfait, le maximum de tourelles et de girouettes. La villa provençale, mas agrandi, atteste l'hospitalité facile, l'aspiration vers la lumière, l'absence de snobisme, la variété d'un délicat sens esthétique. Un marquis provençal est plus provençal que marquis ; il substitue la solidarité ethnique au préjugé de caste. »

2. Il faut lire l'instructive leçon que donne, à ce sujet, Mistral dans la pièce qui porte ce titre : « *La Ratissure de pétrin.* » Un jeune homme a trois amies égales en âge, en fortune, en beauté. Très perplexe, il consulte sa mère pour savoir celle qu'il doit choisir pour épouse. Avec un instinct bien provençal, la mère invente ce curieux stratagème : « A ta main gauche entortille un chiffon et va demander, pour la panser, de la ratissure de pétrin. » — Agathe lui en détache un spécimen large comme un fromage. — Jeannette, contre les ais et le long des fentes, trouve encore de quoi faire le pansement. — Lucie, se dressant fièrement : « Comme il n'y a qu'un Dieu, vois, dit-elle, je ne pourrais pas t'en donner une miette pareille au pied d'une fourmi ! Regarde mon pétrin, il est lisse comme un miroir ! » Elle est trouvée, la vraie provençale, celle qui fera la joie et l'ornement du foyer !

3. A noter ce dicton caractéristique : « *Li prouvençalo, es de femo que lavon l'aigo.* » — « Les provençales sont des femmes qui lavent l'eau ! »

Dans l'unique salle du rez-de-chaussée, qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger, et de lieu de réunion, se dresse la table patriarcale où, au château comme au mas, se réunissait jadis toute la « familia », c'est-à-dire tous les gens de la maison, les domestiques aussi bien que les enfants [1].

1. Voir, dans Baudrillart, *Les populations agricoles de la Provence*, le récit du gentilhommme provençal qui décrit cette vie communautaire du châtelain avec tous ses gens. Notons au passage cette observation éloquente : « Un jour, mon père voulut aller à Paris... Dans un an, il y dépensa 14,000 livres !... »

Ce qui fait aujourd'hui encore la puissance de certains « propriétaires » ou « patrons locaux », c'est précisément la correspondance à cet idéal traditionnel du seigneur provençal.

Il nous paraît intéressant de rapporter ici l'appréciation d'un simple paysan contemporain : « Nous avons dans notre village deux « Monsieur » (*dous Moussu*). Le premier vit dans ses terres, en dirige lui-même l'exploitation. En semaine, il a des habits qui n'éclaboussent personne et lui permettent de se mêler même à certains travaux. Il parle à tout le monde. Il donne des plants de vigne, des greffes d'arbres fruitiers, des reines de ruches. Il est au courant de tout ce qui intéresse l'agriculture. Ses paysans lui parlent-ils d'une culture, d'une taille, d'un engrais nouveau, il en fait l'essai pour les autres, et explique ensuite à tout le monde ses succès et ses insuccès. Il ne mange pas avec ses domestiques, mais le soir il vient passer la veillée avec eux pour parler de leur santé, de leurs enfants, des terres, du temps, en un mot, de tout ce qui intéresse la prospérité des hommes et du pays. On ne l'a jamais entendu parler politique, cela n'a pas l'air de l'intéresser. Aux dernières élections, on lui a demandé de se présenter. Il n'a pas affiché de programme, n'a pas fait de discours. Tous les bulletins portaient son nom.

« Tous les dimanches, il va à la messe. Il est superbe alors, entouré de sa famille en beaux habits, ce qui rend fiers tous ceux qui peuvent l'approcher pour lui serrer la main. Il n'a jamais interrogé aucun de ses hommes sur le terrain religieux. Ils sont pourtant là presque tous par conviction, je le crois, mais beaucoup aussi parce qu'ils sentent instinctivement que leur « Monsieur », qui est intelligent et bon, ne viendrait pas à la messe si cela n'avait pas quelque utilité.

« Il y a encore un autre « Monsieur ». Il est bien « brave », lui aussi. Il faut dire ce qui est. Mais on ne le connaît pas. Il est charitable, ça c'est sûr, il donne ou mieux il fait donner de l'argent pour tous les besoins et toutes les œuvres. Mais on ne peut jamais aller le remercier. Il est presque tout le temps à Paris. Il passe ici un ou deux mois, mais il ne sort pas de son parc, où il a toujours des invités qu'on va chercher à la gare en voiture. Il vient à la messe ; mais la calèche, qui fait écarter la foule, le dépose sur la porte même de l'église, il a à peine le temps de saluer ceux qui s'écartent devant lui. Il ne prend jamais contact avec nous.

« On l'estime assurément beaucoup, mais on ne l'aime pas comme l'autre.

« Celui-ci, c'est *le* « Monsieur ». L'autre, c'est *notre* « Monsieur ».

Voilà le secret : l'un réside dans ses terres, s'occupe directement des

Comme on est nombreux à table et que les soirs d'hiver les veillées sont longues, on cause, on rit, on chante. On prend ainsi l'habitude de parler et de parler haut pour être entendu de tous[1]. Pour alimenter et rajeunir la conversation, on retient les chemineaux, troubadours démocratiques qui annoncent les nouvelles, racontent les histoires, colportent les légendes.

Quand la famille est insuffisante, l'instinct communautaire appelle les voisins pour constituer « *li vihado* ». La plupart des villages ne furent, au début, que des réunions de voisins, des groupes de fermes, installées au centre des propriétés que l'on va visiter tous les jours pour en cultiver le sol et en recueillir les récoltes.

La commune n'était qu'une famille plus étendue qui s'administrait elle-même. Son conseil, qui s'est tenu longtemps sur la place ou dans l'église, était composé des « caps d'ostals » qui parlaient chacun avec autant d'éloquence que d'autorité.

Un de leurs principaux droits, qu'ils ont défendu avec le plus de tenacité, était de s'imposer eux-mêmes, de payer l'impôt comme il leur convenait le mieux, de le répartir et de le recouvrer par eux-mêmes, tout comme on ferait dans une famille agrandie. Leurs juges étaient leurs pairs, c'étaient les « prod'oms estimadors ».

En résumé, tendance très marquée à rester groupés le plus étroitement possible pour mieux se soutenir dans les entreprises et se fortifier contre les difficultés de la vie :

intérêts de son pays et de ses hommes; c'est l'ancien *patron local*; — l'autre est un *absentéiste*, contre lequel on n'a aucune animosité, il faut bien le noter, mais que l'on n'aime pas, parce qu'il ne rend plus les services directs, tangibles, qui font monter l'amour au cœur des hommes.

La leçon nous semble bonne à retenir.

1. Quiconque, se trouvant dans un village de Provence, un dimanche, au sortir de la messe, a entendu cette explosion de voix qui s'interpellent, se croisent, s'invectivent, montant leur diapason à mesure que le flot plus nombreux sort de la nef où le silence retenait captives les langues impatientes, celui-là comprendra le besoin de parler fort, et d'exagérer ses termes, pour attirer l'attention et se faire écouter au milieu de ceux qui parlent haut tous à la fois.

horreur de l'isolement ; goût des réunions en famille, des plaisirs extérieurs et bruyants du grand air.

« L'influence qu'a chaque père de famille dans l'administration publique, comme le remarquait déjà Portalis dans son discours de 1780, fait que l'on trouve des hommes, des citoyens, des administrateurs jusque dans les dernières classes. »

On y trouve des orateurs qui savent parler éloquemment sur tous les sujets que la conversation journalière leur a rendus familiers [1].

Ce fut un grand avantage, tant que les provençaux trouvèrent à exercer chez eux ces aptitudes héréditaires.

Le jour où la centralisation parisienne rompit l'équilibre de la représentation territoriale, le provençal, qui n'avait plus rien à faire chez lui de son talent pour l'éloquence et le gouvernement, monta à l'assaut de la capitale, où l'on avait tout fait pour l'attirer [2].

Autrefois, dans leurs villages, où les provençaux étaient maîtres de leurs biens, de leur famille et de leurs assemblées, ils se trouvaient très heureux. Aussi, ne demandaient-ils pas à en sortir. A l'amour du foyer se joignait ainsi celui de la petite patrie.

Par nature, par atavisme et par situation, le provençal est très patriote, et se montrera soldat acharné pour la défense de son pays. Mais il garde l'esprit militaire à la façon de Rome : « Le soldat est un magistrat, un artiste,

1. On a dit que le provençal avait besoin de parler pour penser. C'est une exagération. Ce qui est vrai, pour lui, comme pour beaucoup d'ailleurs, c'est qu'il trouve dans la parole un excitant puissant et quelquefois nécessaire.

2. On lui reproche aujourd'hui d'envahir toutes les situations parlementaires et de faire ce qu'on a appelé de la politique alimentaire. A qui la faute, s'il cherche à tirer parti des qualités héréditaires qu'il ne peut plus exercer chez lui, et si, exilé de son pays, il agit en déraciné ?

A la clarté et à l'abondance qui sont les qualités maîtresses de la race, il joint une facilité d'élocution et une éloquence persuasive et entraînante. D'un caractère familier et bon enfant, il sait attirer la sympathie et attacher les gens à sa fortune ; il a gardé le talent des vieux romains à se créer une clientèle ; que lui faut-il de plus pour prendre place parmi les grands meneurs de la politique actuelle ?

un paysan, qui, son ceinturon dégrafé, redevient citoyen. » Comme tous les habitants des pays latins, il n'a pas le goût des conquêtes sanglantes : il sait que ce n'est pas l'hégémonie politique qui crée la prospérité sociale, et que ce n'est pas la guerre homicide qui fait la richesse ni même la valeur des nations [1].

Pour rabaisser la race latine, aujourd'hui, on lui oppose le type germain ou l'anglo-saxon.

On oublie d'abord que les principales qualités que l'on considère comme l'apanage exclusif de l'anglo-saxon, le Romain les possédait au plus haut degré. Longtemps avant la découverte de l'Amérique, Rome connut l'initiative individuelle, aima l'autonomie et sut coloniser, avec des principes et des résultats meilleurs peut-être que ceux que l'on exalte aujourd'hui.

La résistance territoriale qu'on remarque chez les Saxons, nous la trouvons, moins brutale, il est vrai, plus puissante peut-être, plus habile assurément, chez les Provençaux, qui sont d'autant plus pacifiques qu'ils se sentent plus assurés d'obtenir par la souplesse ce qu'ils ne pourraient certainement pas avoir par la force.

On a tort de poser en principe absolu et *à priori* que le particulariste est supérieur au communautaire [2].

1. « On a toujours cherché la *supériorité sociale* dans le développement de la *puissance politique*. Elle n'est jamais venue par cette voie.

« Les périodes des grandes dominations politiques, considérées comme les plus prospères, les plus dignes de l'admiration des hommes, sont les débuts des décadences, les faux sommets de l'histoire. » Cf. E. Demolins, *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* pp. 22 et seq.

2. On a pu remarquer, et nous nous sommes fait un devoir de reconnaître, que nous avons emprunté plus d'un renseignement aux livres très suggestifs de M. Demolins.

Ceux qui connaissent ces ouvrages se seront aperçus qu'en suivant à peu près la même méthode, nous arrivons, d'une façon aussi rigoureuse et impartiale, à des conclusions presque opposées.

Son esprit de système l'égare un peu, peut-être. Quand il pose en principe que la race vaut surtout en raison de la culture, c'est-à-dire du travail musculaire qu'elle développe pour mettre en valeur les ressources de la terre, son criterium est trop étroit et trop absolu. Spencer dit que ce qui fait la supériorité d'une race, c'est d'être la plus haute expression de l'humanité ; ce qui se manifeste non seulement par la vigueur des muscles

La vérité n'est peut-être pas ici dans l'absolu, mais dans le relatif : l'homme ne doit pas être considéré dans son être abstrait, en dehors du monde réel, mais sur la terre qu'il habite et avec le tempérament que lui ont laissé ses aïeux.

Si le sol et l'hérédité réclament le régime communautaire, pourquoi vouloir faire changer une race de nature et d'habitudes? Pourquoi révolutionner tout le passé, quand il suffirait d'en favoriser l'évolution normale?

mais par la clarté de l'intelligence, la finesse du jugement, la souplesse de la volonté, l'aptitude aux lettres, à la poésie, à l'éloquence, à l'industrie, au gouvernement, etc. Quand M. Demolins a établi l'influence du genre de travail sur le tempérament d'une race, il ne voit en Provence que la culture arborescente dans laquelle la facile cueillette a pour effet principal de faire des paresseux. Il oublie de noter ce qu'il dit lui-même, quelques pages plus loin, de la culture intensive, à l'aide des moyens artificiels d'irrigation, qui dénote intelligence, initiative, activité.

Insistant fortement sur l'atavisme grec et asiatique, il semble n'avoir pas remarqué que l'atavisme latin et romain a pu exercer sur la race provençale une influence plus profonde et plus salutaire.

Ce qui l'absorbe tout entier au point de le fasciner et de l'éblouir, c'est son culte pour le *particulariste*, fanatisme superbe en certains temps et en certains pays, mais qui peut devenir très dangereux s'il s'applique à faire sortir de sa route une race que, par hypothèse, le sol et l'hérédité prédisposaient à un régime contraire.

S'il est parfaitement légitime de chercher le type idéal du particulariste dans l'*individu* anglo-saxon qui quitte sa terre et sa famille pour s'isoler et se développer seul, c'est une grave erreur de vouloir étudier *dans le provençal* qui *s'exile* et se *déracine* les qualités ou les défauts du type communautaire.

M. Demolins reconnaît lui-même que le type communautaire ne peut rien être en dehors de sa communauté, ce qui revient à dire que, pour juger le communautaire, il faut le voir vivant et agissant dans sa communauté. Pourquoi donc, alors, prendre comme exemple, lorsqu'il s'agit d'en faire ressortir les défauts, le déraciné qui vit à Paris, ou la caricature qu'on en fait dans les romans, fussent-ils écrits de la main de Daudet, qui d'ailleurs, il importe de le remarquer, ami et non ennemi des Félibres, ne ridiculise que le mauvais provençal, le bourgeois déclassé, le « déraciné ».

De toutes nos conclusions nous sommes heureux pour l'honneur de notre pays, pour la méthode que préconise M. Demolins, et qui, *bien dirigée*, peut conduire à des conclusions conformes à l'histoire du passé et à l'observation du présent. Nous n'en sommes pas moins satisfait pour lui-même, parce que, d'une part, il ne pourra qu'être charmé, après s'être avoué provençal, de se voir absous par un autre des défauts qu'il s'était trop humblement reconnus, et que, d'autre part, les conclusions plus honorables que nous avons déduites de ses principes pourront le réconcilier avec les plus éminents parmi les Félibres, qui, nous avons pu le voir avec chagrin, ne le portaient pas dans leur cœur.

Ne serait-il pas préférable, en effet, que le communautaire, au lieu de se torturer pour devenir particulariste, et de se précipiter aveuglément vers des conquêtes pour lesquelles il n'est point outillé, restât dans son domaine héréditaire et s'occupât d'en perfectionner les institutions traditionnelles ?

Si on avait à célébrer moins de succès extérieurs, on jouirait de plus de prospérité intérieure, de plus de bonheur intime, seules choses qui importent.

Qui sait même si la *famille forte* ne serait pas supérieure à *l'individu fort ?*

Quand on veut copier une race étrangère, ce qu'on en prend le plus aisément ce sont les défauts, car les qualités sont moins facilement communicables.

Perfectionnons-nous, mais en restant nous-mêmes : nos qualités, après tout, ne sont pas tant à dédaigner !

CHAPITRE III.

SA CONCEPTION DE L'HOMME ET DU MONDE D'APRÈS UNE VUE SUR LA *RELIGION* DE LA RACE.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des forces extérieures qui ont influé d'une façon plus ou moins directe sur le tempérament de la race méridionale. Pénétrant maintenant dans l'âme même de cette race, nous allons essayer d'en observer les éléments psychologiques, les activités intérieures, qui en constituent la subtile mais profonde caractéristique.

Ce qu'il y a de plus personnel dans l'être raisonnable, c'est sa pensée. Ce qui manifeste le mieux la pensée d'une race et dirige le plus puissamment sa vie, c'est sa conception de l'homme et du monde.

Ce que nos voisins d'Outre-Rhin appellent la « Weltanschaùùng », la « conception du monde », se manifeste à la fois dans la Philosophie, dans la Littérature et dans la Religion.

Nous avons déjà parlé de la Littérature méridionale et nous y reviendrons. De la Philosophie nous ne dirons rien, d'abord parce qu'il n'entre pas dans notre plan d'en faire une étude spéciale, plus encore, peut-être, parce que nous la retrouverons implicitement dans la Religion, qui synthétise dans ses dogmes et fait traduire dans les actes ce que pense la Philosophie et ce que chante la Littérature.

Art. I. — QUELLE EST LA RELIGION FONDAMENTALE DE LA RACE PROVENÇALE ? [1]

Pour éviter toute spéculation *a priori*, dans laquelle il serait dangereux de s'égarer, partons du fait positif que les statistiques permettent de contrôler : actuellement, et, l'on peut dire aussi, depuis un temps considérable, c'est la religion chrétienne qui domine chez les races méridionales.

En quoi, dira-t-on aussitôt, cette religion, qui revendique elle-même le titre de catholique, c'est-à-dire d'universelle, peut-elle être considérée comme un élément caractéristique du génie d'une race déterminée ?

Donnée au monde par celui-là même qui a créé, d'une part, l'âme de l'homme avec ses facultés, et, d'autre part, l'univers que l'homme cherche à expliquer et dans lequel il s'agite, il est naturel qu'elle convienne à toutes les âmes, s'adapte à tous les climats, donne du monde et de la vie une explication qui suffise à tous [2].

La *doctrine* essentielle du christianisme n'a rien qui soit spécialement provençal ; elle est commune à toute l'humanité, elle peut se retrouver chez toutes les races, sous tous les climats. Elle constitue le dogme théologique, immuable et intangible, dont il n'y a par conséquent pas lieu de s'occuper ici.

Mais, pourvu qu'on n'exagère pas, il est parfaitement

1. On peut consulter : G. Boissier, *La Religion romaine et la Fin du Paganisme* ; — F. de Coulanges, *La Cité antique* ; — Le Blant, *Mythologie chrétienne* (Sarcophages chrétiens d'Arles et de la Gaule ; — Duchesne, *Les Fastes épicopaux*.

Sur la question archéologique : De Caumont, *Abécédaire* ; — Pottier, *Les statuettes en terre cuite* ; Lacour-Gayet, *Antonin* ; — Blanchet de Villefosse-Thédenat, dans *Gazette archéologique, Dictionnaire des antiquités, passim*.

2. Remarquons, en passant, qu'il n'en saurait être de même des religions qu'on pourrait appeler constitutionnelles, et qui se fondent non sur la nature essentielle de l'humanité, mais sur la constitution plus ou moins accidentelle d'une société, comme, par exemple, le Brahmanisme, qui, reposant tout entier sur le régime des castes, est lié à sa destinée, comme aussi l'Islamisme, etc......

légitime d'affirmer qu'une race spéciale, tout en respectant strictement le fond essentiel de la doctrine, peut s'assimiler une religion au point d'en faire, au moins dans son culte, ses cérémonies, ses pratiques extérieures, quelque chose de très particulier et même de très original.

Bien qu'également dignes d'admiration et parfaitement d'accord sur les principes fondamentaux, les Saints espagnols ne ressemblent pas du tout aux Saints anglais, les moines d'Orient aux moines d'Occident, les Pères latins aux Pères grecs.

C'est en ce sens seulement, on voudra bien le remarquer, que nous réclamons le droit de dire : religion méridionale, religion provençale.

Nous croyons donc, d'une part, que le christianisme s'est adapté à la race provençale, soit en se présentant à elle par le côté qui convenait le mieux à ses aspirations naturelles ou héréditaires, soit en acceptant les coutumes auxquelles elle était préalablement attachée ; et, d'autre part, que la race s'est accommodé cette religion, soit en s'attachant avec plus de préférence à certains de ses dogmes ou à certaines de ses pratiques, soit même en imposant à ses cérémonies une allure particulièrement originale.

Si de ce travail de pénétration et d'adaptation mutuelle, opéré lentement et profondément par les siècles et les générations, est résulté, dans le sens que nous avons expliqué, une religion plus parfaitement en harmonie avec la race, n'est-il pas vrai que ce sera pour cette race un devoir, nous allions dire une nécessité, de conserver jalousement cette force précieuse qui maintient puissamment les caractères essentiels sur lesquels elle s'appuie et pour les ministres de cette religion un devoir aussi de ne pas fausser, de ne pas proscrire, sous prétexte qu'elles ne répondent plus à l'esprit moderne, certaines pratiques extérieures, réclamées en dernière analyse par les instincts profonds de la race ?

ART. II. — ANTIQUITÉ DE CETTE RELIGION.

I. — LE FAIT INCONTESTÉ.

Dès les premiers temps de notre histoire nationale, la Provence et les régions méridionales ont reçu et accepté une religion révélée : la religion du Christ.

Voilà ce que nul ne conteste.

II. — LES TRADITIONS PROVENÇALES.

Quel est le nom des premiers apôtres qui apportèrent cette religion, et quelle, la date précise de leur arrivée ?

L'histoire ne peut le dire.

La tradition voudrait nous l'enseigner : recueillons-la sur les lèvres du poète [1] :

L'arbre de la croix..
sur la montagne de Judée
était encore planté, debout sur Jérusalem,
et du sang d'un Dieu encore humide,...

Ah ! on le plaignait, dans la Judée,
le beau charpentier galiléen,
le charpentier aux cheveux blonds, qui apprivoisait les cœurs
avec le miel des paraboles...

Nous, les sœurs et les frères
qui le suivions par tout pays,
sur un méchant navire,
sans voiles et sans rames,
fûmes chassés...

Debout sur le tillac, ce Lazare,
qui de la tombe et du suaire
avait encore gardé la mortelle pâleur,
avec lui emmène
Marthe sa sœur et Madeleine..

1. Mistral, *Mirèio*, ch. XI

Contre une rive sans roche,
Alleluia ! la barque touche ;
sur l'arène humide, là, nous nous prosternons...

Au nom du Christ, de joie
la noble terre de Provence
paraît secouée.....

Du Rhône nous prenons la berge...
Nous voyons les tours d'Arles....

La Vénus Arlésienne chancelle,
gémit, et de son piédestal se précipite....
Plus belle que la Vénus transie
apparaît la Madeleine, les yeux voilés de pleurs...

Arles, ce jour même, se fait baptiser.....

A travers les broderies de la légende et les fleurs de la poésie, on aperçoit la trame d'une histoire qui ne paraît point invraisemblable.

III. — LA CRITIQUE MODERNE.

Une critique, qui semble bien hardie, a prétendu qu'il fallait rejeter toutes ces traditions.

Pour les uns, la barque sans rames ni voiles aurait été simplement un de ces nombreux transports qui affluaient d'Orient. C'est possible ; qu'en résulte-t-il, en somme ? un peu moins de poésie : c'est dommage pour le peuple ; mais pas moins de vérité.

Pour d'autres, le nom des premiers apôtres ne saurait être celui que rapporte la légende. Il se peut, en vérité, qu'il se soit passé ici ce que l'on a observé pour la plupart des mythes antiques : un grand fait est accompli, par exemple l'extermination d'un monstre, le dessèchement d'un marais, le tracé d'une route ; au bout d'un certain temps, le nom de l'auteur véritable, personnage peu illustre, disparait de la mémoire du peuple, où il est est remplacé par le nom d'un héros très connu, à qui on attribue tous les grands faits, et qui devient ce qu'on appelle le *héros éponyme*.

Nous avons vu cela dans tous les cycles de notre épopée nationale. Est-ce que, dans notre Provence même, nombre de jeux inventés, nombre de châteaux bâtis, même à une époque assez rapprochée, par quelque prince débonnaire ou quelque dame opulente dont les historiens savent pertinemment le nom, ne sont pas pour le peuple les jeux du roi René ou les châteaux de la reine Jeanne ?

Est-ce que cette substitution de nom peut faire douter de la réalité du fait ou de l'existence de son auteur ?

Si on veut contester le nom des premiers apôtres, faut-il pour cela mettre en doute l'évangélisation de la Provence par des apôtres très anciens, et même, puisque toutes les vraisemblances militent en faveur de cette hypothèse, par les premiers apôtres, qui abordèrent en Gaule ?

De tout temps, nous l'avons dit, les vaisseaux venus d'Orient abordèrent sur la côte ligurienne et plus spécialement vers l'embouchure du Rhône, qui était le chemin normal ouvert aux anciens peuples pour pénétrer dans la Gaule. Ce delta de Camargue, qui, n'en déplaise a quelques critiques trop pressés dans leurs négations, existait fort bien au commencement de notre ère, n'était-il pas le point spécial où devaient débarquer, en arrivant d'Asie, les premiers envoyés de Jésus ?[1]

Si on ne peut indiquer sûrement leur nom, pourquoi empêcher la foule de les appeler Lazare, Marthe, Marie ?

On ne songe pas assez que, pour rétablir les droits, peut-être légitimes, de la science historique sur une simple

1. Il y a quelque chose de mystérieux dans le choix de certains emplacements que des cultes successifs élisent avec une préférence marquée pour en faire le centre, le foyer, le point d'appui de la religion et de la patrie. C'est à Jérusalem, ville sacrée des Juifs, que Jésus vient fonder sa religion nouvelle. C'est à Athènes que S. Paul va la prêcher ; à Rome, que S. Pierre en établit la chaire. Si jadis le rivage de Camargue, et plus spécialement le rocher des Saintes, avait été, comme nous l'avons insinué (p. 60, en note), le centre d'une religion païenne, assez renommée pour attirer encore les descendants des anciens fidèles, ce serait une raison très forte pour que les premiers apôtres des Gaules l'aient choisi comme point de débarquement.

question de *noms,* on risque d'entraîner tout un peuple à rejeter *un fait* qu'on n'a pas assez de raisons d'ébranler.

Les arguments que l'on oppose, en effet, aux traditions provençales sont tous négatifs. Après avoir repoussé la tradition, le triomphe est de constater qu'on n'a pas de documents [1]. En a-t-on beaucoup pour l'histoire de cette époque et spécialement de ce pays que le Rhône enferme entre ses deux bras ?

Nous ne pouvons ni ne voulons entrer ici dans aucune discussion. En face de la grandeur de ces traditions, de l'amour que le peuple de Provence manifeste pour elles, des miracles nombreux qui ont favorisé, non pas, il est vrai, ces traditions mêmes, mais les sanctuaires dans lesquels elles semblent reposer, on ne peut voir, sans un serrement de cœur, des mains, que nous croyons loyales, arracher de la tige provençale ces fleurs, greffées, dit-on, mais pourtant si bien nourries par la sève de l'arbre, qu'elles semblent en surgir naturellement.

Jusqu'à preuve péremptoire du contraire, nous croyons fermement et hautement qu'il est non seulement plus prudent, mais encore plus juste et plus raisonnable de s'en tenir à la tradition des aïeux.

IV. — CONCLUSION.

Quelles que soient d'ailleurs les conclusions de la science, notre thèse n'en demeure pas moins établie. A un certain point de vue, même, l'invention des traditions provençales, si elle était prouvée, ne ferait que montrer davantage encore l'attachement de la race à la religion qu'elles concernent.

Si, en effet, l'apostolicité des églises de Provence est, en réalité, un simple fait positif, quelle que soit son auto-

1. On pourrait observer que tant qu'une tradition vit, on ne songe pas à l'écrire. Elle est à elle-même son propre document. Ce n'est que lorsqu'elle est morte ou affaiblie, lorsque la mémoire des peuples menace de l'oublier ou de l'altérer, qu'on l'écrit pour la fixer et la conserver.

rité incontestable, il ne peut empêcher les adversaires de la religion apostolique de prétendre que les apôtres qui seraient venus aborder en Provence, tout simplement parce que c'était le point le plus fréquenté par les navires d'Orient, ont *imposé* leur religion à une race qui pouvait *ne point la désirer*. Tandis qu'au contraire, pour que cette race en arrive ainsi à s'inventer des origines conformes à ses croyances, il faut que son attachement à sa religion soit bien profond et bien actif.

Nous dirons plus encore : pour qu'un peuple entier accepte avec tant de joie, conserve avec tant de tenacité ce qui ne serait qu'une légende, ne faut-il pas que cette légende réponde déjà à quelque aspiration de son âme ou à quelque souvenir de sa mémoire ?

Pour donner aux inventeurs l'idée d'imaginer pareille tradition, pour incliner le peuple à la croire si volontiers, il faut en eux une prédisposition qui ne s'explique bien que par quelque souvenir très lointain déposé dans la mémoire de tout ce peuple et transmis par une mystérieuse hérédité. De ce souvenir quelle peut être la source la plus normale, sinon quelque fait même, très ancien, très imprécis peut-être dans ses détails, mais très réel dans son fond ?

Interprétée de cette façon, la légende découvre plus de vérité encore que l'histoire, et, selon le mot de Mgr Dupanloup, « la tradition et la conscience d'un peuple parlent bien plus haut que les livres et la science ».

ART. III. — LES PRÉDISPOSITIONS LOINTAINES.

A la religion qu'elle reçut en fait, la race méridionale n'était-elle pas préparée par ses instincts héréditaires ?

Comme les races elles-mêmes qui ont envahi successivement le sol de la Provence, cette religion nouvelle arrive d'Orient. Les religions orientales eurent toujours quelque chose d'exubérant et de fastueux, de mystique et de sentimental. Mystérieuses dans leur origine, elles étaient, dans leur doctrine, humaines et paternelles. Leurs cérémonies, pleines d'émotions et d'extases, affectionnaient une pompe extérieure grandiose et presque théâtrale, qui eût effarouché la sévérité des races germaniques, mais plaisait grandement aux foules méridionales.

Il n'était pas jusqu'au caractère féminin de leurs grandes divinités, d'Isis surtout, la Bonne Déesse, la Grande Mère, qui ne s'alliât avec les tendances affectives de la race.

Le culte de Mithra était le plus caractéristique. Par ses fraternelles agapes et ses pieuses confréries, il créait une étroite liaison entre ses adeptes qu'il engageait à s'aimer comme des frères.

Mithra était le dieu du soleil et du feu [1]. Incarné dans Ormuz et représenté le plus souvent sous la forme d'un beau jeune homme, il était le principe de la vie.

Le Taurobole, ou sacrifice du taureau, était la cérémonie en quelque sorte classique de ce culte [2]. C'était à la fois un sacrifice propitiatoire où la victime était offerte à la place du coupable, un baptême régénérateur qui mar-

1. Le culte du feu, qu'on retrouve si vivant en Grèce et à Rome, sous le culte du foyer, Ἑστία, s'est perpétué en Provence dans les cérémonies de la bûche calendale, des feux de saint Jean, des feux de joie qui terminent presque toutes les fêtes publiques, et qui se sont transformés en modernes feux *d'artifice*. — Cf. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*.

2. Prudence, en un latin médiocre, mais avec un art saisissant, nous en dépeint les principales phases. Cf. Prudence, *Hymn.*, vers. 1021 et seq., *Passio Sancti Romani martyris*.

quait pour le fidèle, arrosé du sang de la victime, « la joie d'une nouvelle naissance », une onction consécratoire pour le prêtre qui la recevait. C'était la rédemption par le sang de la victime, qui préparait à recevoir le dogme sublime de la rédemption par le sang d'un Dieu.

Dans les religions les plus anciennes, qui se succédèrent jusqu'à la venue du Messie, il semble qu'on puisse distinguer toujours, au milieu d'un culte multiple pour des divinités particulières, une propension marquée pour le monothéisme.

Faut-il en reconnaître une preuve dans l'épithète donnée à l'Hercule tyrien : Μόνος οἴκῳ (seul dans la maison), celui dont le culte n'est associé dans le temple à aucun autre[1] ? Le Ζεύς des Grecs (*Deus*, le Dieu par excellence) est le père des dieux et le maître de l'Olympe, comme aussi le Jupiter (*Deus pater*) des Romains, à qui est dédié l'autel principal sous ce titre : I. (*Jovi*) O. (*Optimo*). M. (*Maximo*). Ce monothéisme ne serait point idéaliste et nébuleux, comme celui des peuples du Nord, mais, au contraire, très franchement naturaliste et anthropomorphique[2].

Lorsque la religion monothéiste du Dieu-Homme arrivera en Provence, elle pourra y être reçue non comme une nouveauté qui vient renverser des idées fausses, mais comme une lumière bienfaisante qui vient éclairer davantage une vérité quelque peu entrevue.

La Grèce et Rome connurent aussi les divinités féminines. N'est-ce pas Artémis que la noble Aristarche

1. D'aucuns récusent cette interprétation : « Il ne s'agit point d'un Hercule seul dans son temple (Μόνος οἴκῳ), mais de Melqart *Menouhhah*, qui se repose ou qui donne le repos, épithète qui se retrouve dans le nom de Macara *Minoa* de Sicile et, sans doute, dans toutes les nombreuses *Minoa* de l'archipel grec. » M. Clerc. *Les Phéniciens dans la région de Marseille*, p. 8.) C'est l'abbé Bargès qui, le premier, a proposé cette dernière étymologie. *Recherches sur les colonies phéniciennes*, p. 155.

2. Quelques-uns ont voulu trouver un indice de cet instinct monothéiste et anthropomorphique dans la facilité avec laquelle fut accepté, après la bataille d'Actium, le culte d'Auguste : monothéisme humain remplaçant toutes les divinités de l'Olympe. Un autel fameux lui fut dressé à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, par les soixante cités de la Gaule chevelue. — Cf. Strabon, *Géogr.*, IV, III, 2.

apporte sur la côte ligurienne, pour être la déesse de la colonie naissante [1].

Chaque ville hellène avait son dieu local qui la défendait spécialement; chaque famille romaine avait ses dieux particuliers, protecteurs du foyer, de la famille, du quartier, les dieux Pénates dont on transportait avec soi les images.

On a pu se demander si toutes ces similitudes, qui formaient autant de points d'attache pour la religion nouvelle, n'expliqueraient pas pourquoi dans la Provence on n'entend point parler de persécution dans les premiers siècles, comme le remarquent si bien ceux qui veulent en faire un argument contre l'antiquité de nos origines ?

Les religions anciennes avaient entrevu, en effet, bien des vérités ; mais, au point où était arrivée l'humanité, ces intuitions incomplètes ne pouvaient plus lui suffire.

« On voulait, nous dit un auteur qu'on ne peut accuser ici de partialité [2], on voulait une religion qui enseignât la piété, des mythes qui offrissent de bons exemples, susceptibles d'être imités, une sorte de morale en action fournie par les dieux. On voulait une religion honnête; or, le paganisme ne l'était pas. On voulait surtout des assurances pour une vie ultérieure, où fussent réparées les injustices de celle-ci. Les populations se précipitèrent, par une sorte de mouvement instinctif, dans une secte qui satisfaisait leurs aspirations les plus intimes et ouvrait des espérances infinies. »

Nous allons voir comment le christianisme vint, en effet, répondre aux aspirations de nos races méridionales.

1. Strabon, *Géogr.*, I, IV.
2. Renan, *Marc-Aurèle*.

ART. IV. — COMMENT LE CHRISTIANISME RÉPOND AUX APTITUDES ET AUX ASPIRATIONS DE LA RACE MÉRIDIONALE [1]

En étudiant le génie provençal, nous avons vu que ses attributs caractéristiques étaient la clarté, la joie, l'amour et l'harmonie,

La religion que les apôtres apportèrent à la Provence, n'est-elle pas d'abord une religion de lumière ? « Mehr licht ! encore plus de lumière ! » disait Gœthe expirant. « Toujours la même clarté ! » semble réclamer le génie de la Provence.

Le Verbe qu'on leur annonce est celui que le Voyant de Pathmos appelle : « La lumière essentielle qui illumine tout homme venant en ce monde. »

Sous les rayons de son soleil, le provençal ne rêve pas, il voit ; devant la nature qui resplendit, il ne recherche pas des explications profondes, il regarde ce que la lumière explique d'elle-même. Peu porté à la métaphysique, il n'est guère tourmenté par la grande énigme de la vie, par le redoutable problème de l'être ; l'origine et la destinée du monde ne troublent pas ses nuits.

Il lui faut une religion qui lui apporte toute faite une solution simple et lumineuse, qui éclaire tous les problèmes, comme le soleil éclaire tous les objets.

Pourquoi, en effet, le troubler sans raison, ce peuple heureux qui respire la joie et le bonheur de vivre ?

1. Ce n'est point une apologie doctrinale du christianisme que nous prétendons entreprendre. Nous ne voulons entrer dans aucune discussion théologique.

Notre intention n'est point de montrer, pas même d'insinuer, que ce que nous avons appelé « la religion provençale » ne soit au fond qu'un produit, une sécrétion naturelle de la race provençale. Nous avons constaté un fait, qui est l'introduction en Provence d'une religion révélée, formant avec ses dogmes, sa morale et son culte, un tout parfaitement homogène et bien déterminé.

Tout notre dessein est de faire remarquer, non pas même toutes, mais quelques-unes des harmonies plus ou moins essentielles qui nous paraissent exister *de fait* entre cette religion apportée en Provence et la race que nous cherchons à définir.

Elle est si douce, la vie, sous l'azur de la Provence, à l'abri des grandes luttes que l'homme doit soutenir contre la nature dans les solitudes glacées, sur les falaises battues des vagues !

L'Eglise a bien compris que, dans un tel pays, elle ne pouvait baser sa morale sur le dégoût du monde et la difficulté d'y vivre. Sans rien céder de ses principes, elle a su s'accommoder aux circonstances : s'associant à toutes les joies, elle les a divinisées ; prenant part à toutes les fêtes, elle a fait de son culte une féerie perpétuelle. C'est dans la joie et par l'action qu'elle entraîne l'âme vers l'au delà.

Nulle part peut-être l'idéal de la sainteté méridionale n'est mieux réalisé que dans l'âme si provençale [1] du séraphique François d'Assise. Quand il entend, si harmonieuse, la musique de la nature ; quand il voit, si resplendissante, la beauté de la création ; quand il sent, si frémissante, la vie qui bouillonne dans ses veines, il ne se replie pas sur lui-même pour constater mélancoliquement la triste réalité de son néant ; en pleine nature, il tombe à genoux ; il chante, avec ses frères les oiseaux, un hymne à la bonté du Créateur, et quand il se relève, il part, non pour pleurer et gémir, mais pour dire à tous ses frères humains combien il est beau, combien il est bon, combien il mérite d'être aimé, Celui qui a créé toutes ces choses.

La mort ? On sait ce que le provençal en pense : les Saintes avaient dit à Mirèio :

Et le grand mot que l'homme oublie,
le voici : La mort, c'est la vie ! [2]

1. Un de ses biographes les plus récents et les plus autorisés nous dit : « Si nous en croyons l'affirmation unanime des historiens modernes, sa mère était française et provençale..... L'influence de la Provence est partout sensible dans la jeunesse de notre saint. Il en connut la langue de très bonne heure..... Il accueillit passionnément les institutions provençales qui pénétraient de toutes parts en Italie..... » (L. Le Monnier, Paris, 1891, pp. 4 et 5.)

2. F. Mistral, *Mirèio*, ch. X.

Mirèio mourante répète à Vincent :

« O mon pauvre Vincent, mais qu'as-tu devant les yeux ?
la mort, ce mot qui te trompe,
qu'est-ce ? un brouillard qui se dissipe
avec le glas de la cloche,
un songe qui éveille à la fin de la nuit !

« Non, je ne meurs pas ! D'un pied léger
je monte déjà dans la nacelle.....
Adieu !... Parmi tant d'astres là-haut suspendus,
j'en trouverai bien un où deux cœurs amis
puissent librement s'aimer [1] ! »

Ils durent l'accepter avec joie le dogme de la résurrection intégrale, ces fils des Grecs, enthousiastes de la forme, qui savent que, si le corps peut quelquefois asservir l'âme, l'âme, à son tour, peut le sublimer et le transfigurer.

Quand ils eurent entendu le prophète leur dire : « Vos cœurs se retrouveront et vos ossements eux-mêmes refleuriront », dans leurs tombes géminées où la mort replace côte à côte ceux que la main de Dieu avait unis dans la vie, ils ont soin de veiller à ce que la cloison intermédiaire s'arrête à mi-hauteur et ménage un vide sous le couvercle, afin que les époux puissent se retrouver dès le premier son de la trompette dernière.

La joie du Paradis, ils la comprennent un peu comme une continuation du bonheur qu'on entrevoit sur la terre, mais transfiguré, amplifié, éternisé.

Peu accessible aux subtilités et aux abstractions, l'imagination provençale semble désirer un Dieu visible et tangible. Le dogme de l'Homme-Dieu ne répond-il pas à ce désir, en rendant sensible le Dieu surnaturel, immatériel, invisible par l'union hypostatique de la divinité avec l'humanité, semblable à celle de tous les hommes ?

Le cœur, disait Pascal, a des raisons que la raison ne comprend pas. Le christianisme a laissé la Provence obéir

1. *Mirèio*, ch. XII.

à ces raisons. Dans ce pays heureux où la Foi n'a pas encore divorcé avec la Beauté et l'Amour, les peuples sont venus à Dieu par les femmes, les plus aimantes et les plus humbles, et leur religion semble avoir gardé de cette origine ou de cette influence quelque chose de plus délicat et de plus intuitif.

La légende veut que ce soit Marie, la Vierge par excellence, qui nous ait envoyé ceux-là mêmes qui sur la terre ont le plus aimé le Rédempteur et que Lui-même a le plus aimés.

Marthe, la sainte de l'action, fut le véritable apôtre de la région provençale. Marie-Madeleine, la sainte de la dilection, devint la patronne préférée de l'ardente Provence, qui « pardonne tout à l'amour et rien contre l'amour [1] »

Dans la religion qu'elles enseignent, le premier et le plus grand de tous les préceptes sera celui de l'amour : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu par dessus toutes choses, et le prochain comme toi-même, pour l'amour de Dieu. »

Conservant toujours, jusque dans les ardeurs de ses enthousiasmes, le sens le plus exquis de l'harmonie et de la mesure, la race provençale réclamera une religion de vérité, de naturel et d'harmonie.

La doctrine catholique ne repose-t-elle pas sur la conception exacte de l'homme tel qu'il est ? Elle dit ce qu'il devrait ou pourrait être, mais elle part de ce qu'il est. Si elle enseigne la nécessité du renoncement, de la mortification, elle ne les considère pas comme une fin qu'on doive rechercher pour elle-même, mais comme un simple moyen de procurer à l'âme, avide d'action, plus de lumière et plus de liberté.

Le christianisme eût pu se présenter sous un aspect plus idéal et plus métaphysique ; il voulut, au contraire, que, du premier coup, les provençaux comprissent qu'il

1. A Godard, *Les Routes d'Arles*.

savait tenir compte du corps aussi bien que de l'âme, du cœur comme de l'intelligence, de l'imagination comme de la raison.

La foi pure ne suffit pas au provençal, il lui faut aussi les œuvres. Pour que son acte de foi lui-même soit parfait, il faut qu'il le prenne tout entier et que son corps y participe presque autant que son âme. Si l'acte religieux, en effet, est un hommage de l'homme à la divinité, ne faut-il pas qu'il soit une offrande complète du corps et des sens, aussi bien que de l'âme et de ses facultés ?

Si, d'ailleurs, l'intelligence manque pour faire un acte de foi raisonné, si le cœur, trop ému ou trop troublé, paralyse la raison, si la tentation brise tous les ressorts de la volonté morale, n'est-il pas bon qu'il reste encore à l'homme l'espoir de pouvoir faire un signe, un geste, qui ébauche en quelque sorte l'acte parfait qu'il voudrait pouvoir accomplir ?

Le christianisme l'a compris, et bien qu'il soit dans son fond une religion toute idéale et spirituelle, il a laissé à la Provence non seulement un culte extérieur plus démonstratif, mais jusqu'à des pratiques qu'on serait tenté d'appeler des superstitions, héritées, ce semble, d'un lointain paganisme, et que l'Eglise s'est contentée de purifier et de bénir [1].

1. Citons seulement : le pain de saint Blaise considéré comme spécifique contre le mal de gorge ; les tortillades de saint Gens et de saint Eloi qu'on donne à manger aux chevaux ; les biscotins de saint Denis contre la rage ; les pêches de saint Césaire que l'on bénit solennellement à Berre pour préserver des fièvres paludéennes, assez fréquentes dans le pays ; les rameaux d'olivier (arbre sacré de Pallas, qui n'a jamais été frappé de la foudre) conservés pour préserver du tonnerre, comme les cierges de la Chandeleur qu'on allume en temps d'orage ; la fête de la vigne à Villeneuve-les-Avignon ; la fête des « [illegible] » ou du [illegible], à [illegible].

De vénérables ecclésiastiques, animés d'ailleurs des meilleures intentions, ont cru défendre la sainteté des cérémonies religieuses et rendre service aux populations méridionales en supprimant certaines pratiques ou traditions qu'ils considéraient comme trop extérieures ou trop superstitieuses. On se demande si ce n'est pas un danger, une faute, de priver la religion méridionale de ces manifestations, quelquefois, il est vrai, fort bruyantes, mais qui répondent si bien aux exigences de la race, et que l'Eglise, après les avoir bénies, de nos jours encore refuse de condamner.

Très maternelle pour ses enfants, dont elle favorise le génie jusqu'à accepter ce qui pourrait devenir un danger pour elle, elle conserve toutes ces pratiques, que l'on trouve naïves aujourd'hui, pour les élever à la dignité de symboles de la foi et en faire des exhortations à la prière.

Si, en allumant, au milieu d'un orage, le cierge bénit, on se figure que sa vertu seule va suffire pour écarter la foudre, si on conserve le pain de saint Blaise, comme les vieilles femmes gardent dans leur poche le « pain du diable », pensant que, par lui-même, il les préservera du mal de gorge ou du mal aux dents, on n'est qu'un vulgaire fétichiste.

Mais, si le cierge n'est allumé que pour donner occasion à une fervente prière et servir de symbole à l'ardeur de la supplication qui brûle et monte comme une flamme, n'est-il pas vrai qu'on fait un acte religieux très noble et très raisonnable?

Le peuple de Provence a besoin d'un symbole extérieur qui éveille sa foi, si l'on peut s'exprimer ainsi, par une excitation physiologique. L'Église permet qu'en mangeant le pain de saint Gens, par exemple, l'homme fasse un acte de foi matériel, mais qui provoque l'acte de foi spirituel.

Le christianisme a su comprendre et conserver, mais en l'ennoblissant, en le divinisant, tout ce que le paganisme avait de bon. Sur les portes des maisons il a placé des madones ; aux carrefours des grands chemins, des calvaires et des oratoires ; à chaque ville il a donné un saint pour protecteur [1] ; jadis chaque confrérie eut son patron et sa chapelle [2]. Sur ses monuments il laissa les artistes

1. L'attachement au saint local est si enraciné dans le cœur des populations méridionales, que, dans nombre de villages où une part de la population ne va jamais à la messe le dimanche et travaille tout ce jour-là, le jour de la fête patronale, qui tombe souvent en semaine, tous les hommes qui ont abandonné les champs se pressent à la procession pou porter le buste du saint local.

2. Les ménagers étaient voués à saint Pons, les muletiers à saint Éloi, les cordonniers à saint Crépin, les menuisiers à saint Joseph, etc. Dans le choix de ce patron perçait plus d'une fois une pointe de malice bien pro-

représenter les scènes païennes auxquelles il se contenta de donner un sens symbolique et mystérieux. Orphée fut le Bon Pasteur, et Prométhée le Créateur [1].

Une des grandes qualités de la race méridionale, nous l'avons vu, c'est la sociabilité.

La religion qu'on lui proposa n'avait rien de commun avec le stoïcisme égoïste, qui, pour que son propre bonheur soit plus stable, l'établit en dehors de celui des autres. C'était la religion de l'amitié et de la charité, qui enseigne que le bonheur, pour chaque individu, repose un peu dans celui de tous les êtres qui l'entourent.

Dans ces fêtes religieuses spontanées, où l'on a dit que les cloches sonnaient bien plus fraternellement que dans les fêtes officielles imposées, elle ouvrait le champ vaste à tous les instincts de solidarité. Qui a vu, de nos jours encore, les superbes processions de la Fête-Dieu, a pu sentir très nettement ce que c'est que la communion collective des foules en un sentiment qui élève et unit.

Comme elle devait satisfaire les instincts égalitaires, cette religion révélée par le Dieu qui règne dans les cieux, mais fondée sur la terre par le fils d'un charpentier et propagée ensuite par des pêcheurs et des publicains, cette religion de tous, mais surtout des pauves et des humbles, qui rassemblait en une même confrérie les gentilshommes et les ouvriers pour les unir dans les mêmes prières et les mêmes œuvres !

Si on voulait faire de la métaphysique, dans le dogme de la Trinité on pourrrait bien retrouver le prototype d'une des conceptions primordiales de l'esprit provençal.

vençale. Les laboureurs se recommandaient aux âmes du Purgatoire ! les bourgeois à sainte Madeleine ! les artilleurs à sainte Barbe !

1. On n'a point encore retrouvé en Provence, ni en France, l'équivalent des naïves mais délicieuses peintures des catacombes. Ce que nous avons surtout, ce sont des tombeaux, quelques-uns magnifiques, « où l'histoire évangélique se mêle fraternellement avec les chimères délicieuses de la finissante Hellas ». On peut consulter à ce sujet les ouvrages de M. Le Blant, qui fut en France l'initiateur de l'archéologie chrétienne.

qui, selon une loi peut-être universelle, ne conçoit l'*Unité* qu'en fonction de la *Diversité*.

Transposée dans l'ordre social, cette conception de trois personnes formant une Unité parfaite, tout en gardant chacune leur personnalité, représenterait bien l'idéal de la Constitution provençale, sauvegardant l'autonomie des individus et des régions dans une intelligente centralisation qui constitue l'unité et non pas l'uniformité.

Basée sur ce qu'il y a de plus semblable chez tous les hommes, sur ce qu'il y a de plus essentiel et de plus immuable dans la nature humaine, la religion du Christ est *universelle*, comme précisément rêva d'être le *Génie latin*.

Grâce à sa merveilleuse plasticité, elle peut, dans le sens que nous avons indiqué, se particulariser en s'adaptant aux races, aux climats, aux époques, maintenant ainsi non seulement le génie des peuples, mais jusqu'à l'intégrité des territoires[1].

Si elle cherche l'Unité surnaturelle des croyances, des espérances et de l'amour (*ut unum sint !*), elle sait respecter la liberté des nations comme celle des individus, et les laisse gouverner à leur gré leurs intérêts terrestres [2].

1. L'union religieuse a maintenu plus encore que toute autre cause l'autonomie provençale et la physionomie caractéristique de sa division territoriale.

Jusqu'à la Révolution, les vingt-deux diocèses méridionaux restèrent soumis à la juridiction du primat d'Arles. Ces diocèses avaient emprunté l'étendue et les limites de la cité antique ; ils les conservèrent si bien qu'en 1789 la carte ecclésiastique de la France coïncide encore, presque en tous les points, avec la carte politique de la Gaule à l'époque de la chute de l'Empire romain.

2. Si l'Eglise revendique hautement la liberté dans le gouvernement des âmes, elle entend laisser à l'Etat son indépendance pour ce qui ne concerne que les intérêts matériels et terrestres. Elle se garde bien de promulguer des principes trop spéciaux qui n'auraient pour but que de fonder un régime trop particulier. Elle maintient seulement les principes généraux qui assurent la solidité de tout régime légitime.

Sans se lier à une destinée caduque, elle reste au contraire supérieure à toutes, en sorte que, quoi que fasse un gouvernement, elle n'en continue pas moins à régner sur ses sujets et à les conduire à leur fin surnaturelle.

Sans rien changer de ses principes, sans forfaire à aucun de ses devoirs,

Son royaume n'étant pas de ce monde, elle ne cherche pas à s'emparer du pouvoir [1], et c'est ce qui fait qu'elle est si calme au milieu des luttes qui disloquent les peuples et répond si bien aux instincts autonomistes de la race provençale.

Telle est, dans ses lignes les plus apparentes, la physionomie de cette religion qui est devenue celle de la Provence et des peuples latins.

et précisément parce qu'elle ne change pas, elle demeure capable de fournir toujours le même appui aux gouvernements, même très différents, qui se succèdent sous son regard, pendant qu'elle seule demeure.

1. M. Demolins, dans son livre : « *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* » fait une réflexion qui nous paraît avoir sa place ici, d'autant qu'elle prépare ce que nous aurons à dire bientôt :

« On dit bien : « Il ne faut pas mêler la politique à la religion ». On ne le répète tant que parce qu'on les mêle constamment. Il n'y a jamais eu véritablement de *guerre de religion*, mais des guerres sous prétexte de religion.

« Les naïfs seuls ont pu croire que les hommes, dans le passé ou le présent, s'étaient battus, égorgés ou seulement opprimés et expulsés, pour être agréables à Dieu. Ce que les hommes se disputent âprement, les armes à la main, ce ne sont pas des parts de Paradis, mais des situations politiques et des parts de butin. On ne se sert de la religion que pour couvrir cette marchandise.

« On s'en sert parce que, en effet, le sentiment religieux donne une prise énorme sur les esprits et qu'on ne veut pas se priver d'un auxiliaire aussi puissant. On a exploité le judaïsme, l'islamisme, le protestantisme, le catholicisme, toutes religions ou irréligions.

« Il n'est pas probable que tous les massacres faits sous ce prétexte aient été inspirés par l'amour de Dieu et agréables à Dieu. Le malheur est que trop de gens parlent au nom de la religion sans avoir qualité pour cela. D'autres, plus désintéressés, mais plus naïfs, suivent ceux qui crient le plus fort pour ne pas paraître moins zélés. Que de gens se sont éloignés de la religion à cause de cet abus du sentiment religieux ! En réalité, la haine et les persécutions contre la religion ont surtout pour cause ce détestable emploi de la religion.

« Croyez-vous que ce qui irrite un homme c'est de vous voir aller à l'Église, au temple, à la synagogue ? Tout au plus pourra-t-il sourire, s'il ne partage pas votre croyance ; il n'aura pas l'idée de vous gêner, si votre acte ne le gêne pas lui-même. Ce qui l'exaspère, lui met l'insulte à la bouche, les armes à la main, c'est le sentiment que l'Église, le temple, la synagogue, la loge, peuvent servir d'instrument pour s'emparer du pouvoir et l'exercer contre lui. »

« On accepte généralement assez volontiers de laisser sauver ou damner son prochain, mais moins volontiers qu'il prenne notre place au banquet politique, où l'on entend s'asseoir soi-même. L'indifférent laisse se damner, l'apôtre essaie de sauver, ni l'un ni l'autre ne tue. » (pp. 4 et seq.)

On a dit que, comme l'avaient fait toutes les religions antiques pour les pays où elles fleurissaient, la religion chrétienne avait créé l'état social provençal. Sans aller jusque là, ne faut-il pas reconnaître, au moins, qu'elle s'y adapte merveilleusement et le soutient bien puissamment, comme elle comprend, favorise et maintient le génie méridional ?

Etudiant les assises du XIX[e] siècle, M. Chamberlain[1] compare l'action de la religion sur les individus à la puissance magnétique de l'aimant sur la limaille de fer. Elle oriente dans sa sphère d'action les individus amorphes, pour les disposer en ordonnances si régulières et en dessins si harmonieux, que ce serait danger et même folie, de vouloir troubler ces ordonnances et ces harmonies par des changements inutiles et injustifiés dans le sens ou la direction du courant puissant qui les a depuis si longtemps et si heureusement déterminées.

ART. V. — LA QUESTION ALBIGEOISE.

Au XII[e] siècle, l'hérésie albigeoise manqua de faire dévier, sur le terrain religieux, la direction normale de la race. L'histoire de la guerre, dont elle fut l'occasion, est fort importante à connaître pour l'intelligence des destinées de la région méridionale et de ses rapports avec le Nord.

La question albigeoise ayant été d'ailleurs agitée, comme nous l'avons dit, au cours du mouvement que nous étudions, il nous paraît doublement utile de nous y arrêter avec quelque insistance pour en préciser exactement les véritables bases.

1. Chamberlain, *Les Assises du XIX[e] siècle*, p. 312.

§ I. — *L'HÉRÉSIE ALBIGEOISE*

I. — LE FAIT [1]

Dès le commencement du XI[e] siècle, des sectes hérétiques, d'origine orientale, il est vrai, mais constituées surtout chez les Gréco-slaves de la péninsule des Balkans et, en particulier, chez les Bulgares (li Bougre), commencèrent à envahir la France.

« Importée par des étudiants et des marchands, véhicules ordinaires de l'hérésie, la croyance nouvelle s'infiltra d'abord sporadiquement dans la plupart des villes populeuses de la France du Nord, Orléans, Châlons, Reims, Arras, Soissons. Mais elle conquit aussi, par masses plus considérables, la région du Bas-Languedoc et une portion de la Provence [2]. A Montpellier, à Narbonne, à

1. Les documents de l'époque sont intéressants à consulter. C'est d'abord l'*Historia de factis et triumphis memorabilibus nobilis viri Domini Simonis comitis de Monte-forti*, par Pierre de Vaux-Cernai, qui nous montre les événements comme on les voyait du camp de la Croisade.

La *Chronique latine* de Guillaume de Puy-Laurens, chapelain de Raimond VII, est écrite par un homme qui n'a pas assisté aux événements, mais a été parfaitement placé pour en apprendre tous les détails.

La *Cansos de la Crozada contr' els Ereges d'Albegés*, traduite et publiée par Fauriel (Paris, Imp. royale, 1837, in-4°), puis avec plus de critique par P. Meyer (1875-1879), nous donne une image intéressante des événements, appréciés successivement à deux points de vue différents. La publication de la *Cansos* a ramené à sa juste valeur l'*Histoire anonyme en prose de la Croisade*, regardée longtemps comme un document sérieux, mais qui n'est qu'une traduction fantaisiste et tendancieuse de la précédente.

Il y a aussi la *Chronique en prose* de Guillaume le Breton et la *Chronique française* de Baudoin d'Avesnes.

Pour les études modernes de doctrine et d'histoire, nous avons cru devoir nous borner aux deux ouvrages qui nous ont paru les plus complets et les plus impartiaux. Leur date récente et la valeur de leurs auteurs nous donnent d'ailleurs l'assurance qu'ils ont profité eux-mêmes des travaux de tous leurs devanciers. Le premier est celui de Mgr Douais, actuellement évêque de Beauvais, *Les Albigeois, leurs origines, action de l'Eglise au XII[e] siècle*, Paris, Poussielgue, 1880 ; le second, celui de M. A. Luchaire, de l'Institut : *Innocent III et la croisade des Albigeois*, Paris, Hachette, 1905.

2. Pour des raisons qu'il serait trop long de rapporter, nous pensons

Marseille, se formèrent les premiers groupes des prédicateurs de la secte. De marché en marché, de château en château, ils rayonnèrent jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à Toulouse et Agen.

Plaçant leur croyance, en même temps que leur marchandise, ils convertissaient seigneurs, bourgeois et paysans [1]. »

Ils s'appelaient eux-mêmes les *bons hommes*, ou encore les *cathares* (les purs) [2]. La minorité qui dirigeait, agissante et convaincue, s'appelait les *parfaits* ; les simples fidèles étaient les *croyants*. On les nomma encore Navarrais, Basques, Albigeois, d'après les pays ou les villes où ils se fixèrent plus spécialement.

II. — LA DOCTRINE.

« La religion ainsi colportée n'était pas un système d'épuration du catholicisme, mais une croyance positive, fondée sur un principe radicalement contraire à celui de la doctrine chrétienne », le vieux principe manichéen [3].

que l'hérésie albigeoise n'eut que peu, peut-être point, de succès dans la région la plus latine du Midi, qui était la Provence proprement dite.

Les anciens ferments d'hérésie laissés par les Wisigoths dans la région toulousaine expliqueraient peut-être sa plus facile diffusion dans cette contrée.

1. Luchaire, *op. cit.*, p. 12.

2. Le peuple leur donnait aussi le nom de *patarins* (grossiers), de *poplicains* ou *poblicains*, parce qu'on croyait que les femmes étaient communes entre eux.

3. Quoi qu'on en ait pu penser ou dire, la doctrine cathare n'a aucun rapport dogmatique avec la doctrine protestante.

Il importe aussi de ne pas confondre l'Albigisme avec le Valdisme, qui paraît venir plutôt du Nord, et se répandit plus volontiers du côté de la Lorraine, dans les Alpes, et en général, ce semble, chez les populations des hauteurs.

Le Valdisme représente la recherche d'un christianisme supérieur, plutôt négatif, qui néglige le corps au profit de l'esprit.

« Il ne prétend pas détruire l'Eglise, mais la ramener à ses origines. Il se contenta de prêcher d'abord la pratique de la pauvreté et la lecture de la Bible. Peu à peu ses tendances radicales s'accentuèrent ; il finit par nier le culte des saints, le purgatoire, la transsubstantiation, la nécessité d'un sacerdoce et d'un épiscopat, d'une hiérarchie constituée par l'ordi-

Elle enseignait qu'il y a deux dieux et deux créations : un Dieu bon, qui a créé et qui gouverne le monde spirituel et invisible des âmes, où tout est bon et parfait ; un Dieu mauvais, éternel comme l'autre, créateur et maître actuel du monde matériel et visible : terre, soleil, animaux, corps humain lui-même.

L'état actuel de l'homme s'explique par une chute, comme dans le dogme catholique : nos âmes, qui habitaient à l'origine le monde spirituel du Dieu bon, furent attirées, par les fausses promesses du dieu mauvais, dans son royaume corporel.

En punition de leur curiosité, les âmes, obligées à passer d'un corps dans un autre [1], sont condamnées à subir, sur la terre qu'elles ont désirée, un temps d'épreuve ou mieux de punition, après lequel elles retournent toutes dans le monde primitif, pourvu qu'elles aient reçu le *consolamentum* qui leur assure le salut [2].

Le corps est dissous, anéanti, mais ne ressuscite pas.

Le monde étant le véritable lieu de souffrance, le seul enfer, tout ce qui constitue le monde est en horreur au cathare. La possession de tout bien terrestre doit être évitée : la perfection est de vivre dans la pauvreté la plus absolue et le rigorisme le plus strict ; le *parfait* doit ne rien posséder, être vêtu d'habits simples et sombres ; s'il a le courage d'aller jusqu'au suicide, il atteint le plus haut sommet du détachement recommandé [3].

nation et le sacre. Il voulait réduire le culte à la prédication, à la prière, à la lecture de l'Évangile et des Livres saints, mis à la portée de tous par des traductions en langue vulgaire. Il attribuait enfin à tout croyant en état de sainteté le pouvoir de confesser et d'absoudre ». (Voir Luchaire, p. 10.) Tout ce que nous avons dit de la race méridionale nous permet de juger si pareille religion, présentée telle quelle, était faite pour lui convenir !

1. Quelques-uns disaient que l'âme pouvait être obligée à s'incarner même dans le corps des animaux.

2. Espèce de baptême *in extremis* qui suffisait pour assurer le retour dans la patrie des âmes.

3. On a vu des malades, heureux d'être en état de grâce, se laisser mourir de faim, de leur propre mouvement, ou par le conseil d'un ministre. Quand l'instinct de la conservation se révolte, les parents sont là pour le dompter.

« Pendant deux jours, raconte une femme citée en témoignage, ma fille

Tout contact avec la chair constitue l'impureté, la déchéance, le péché essentiel. La concupiscence ayant été mise en l'homme par le démon, uniquement pour l'engager à perpétuer sa race diabolique sur la terre, « l'albigisme condamne, en théorie, le mariage, la procréation, la famille ». Sans faire aucune différence entre la fornication, l'adultère, et le mariage légitime, il réprouve toute espèce d'amour.

Le dogme de la Trinité lui est inconnu. Jésus-Christ n'est pour lui qu'un ange de premier ordre envoyé, selon les uns, par le Dieu bon, pour enseigner le chemin de la patrie céleste, selon les autres, par le démon, pour compromettre le salut des hommes.

III. — SES OPPOSITIONS AVEC LA RACE.

Outre qu'il résolvait d'une façon un peu trop simpliste la question des rapports entre l'âme et le corps, l'esprit et la matière, le bien et le mal, que nous avons vus si sagement conciliés dans la doctrine catholique, le dualisme albigeois se heurtait directement à la tendance monothéiste de la race, et détruisait le concept de l'Unité dans la Diversité, concept primordial des races méridionales.

En niant la divinité de Jésus-Christ, il allait contre les traditions les plus chères et contre le cœur même de la race.

Appeler la terre un enfer, c'était blesser son optimisme si justifié. Cette nature que le méridional admire, ce soleil si bienfaisant, tous ces objets qui ne lui apportent que lumière et joie, seraient l'œuvre d'un Dieu mauvais ? Ce corps si beau, qui paraît étroitement associé à tous les bonheurs, ne ressusciterait jamais ? L'amour de la vie serait une faute ?

me refusa à manger et à boire, ne voulant pas que je perdisse le fruit du sacrement qui m'avait été conféré. Le troisième jour seulement, je pus me procurer de la nourriture et je fus guérie. » — (A. Luchaire, *op. cit.*, p. 15.)

A cette société, basée sur le concept de la famille, comment faire accepter l'idéal de l'individualisme solitaire ?

La doctrine cathare, qui poussa jusqu'à leur limite extrême l'abus de la mortification, le mépris absolu de la chair, l'admiration de la vie solitaire, s'opposait trop radicalement aux plus puissants instincts de la nature méridionale.

Elle contrariait, d'ailleurs, plus particulièrement, certaines institutions de l'époque. Elle condamnait le luxe des nobles dames qui portaient de riches parures et écoutaient les chants d'amour. Elle poursuivait d'une haine profonde les gentils troubadours qui admirent tout ce qu'a créé le dieu mauvais : la nature et l'azur, les fleurs et les étoiles, et qui chantent si volontiers l'amour, principe de toute faute. Elle proclamait que sur terre tout est mauvais, la poésie comme les arts, les joies comme les richesses.

Et pourtant elle se répandit en terre méridionale [1].

« Comment cette religion, si différente, par sa base, du catholicisme, si portée à violenter l'instinct humain, si opposée, en tous cas, au tempérament sensualiste et tolérant des méridionaux, a-t-elle pu faire, parmi eux, tant de prosélytes ? »

La tolérance même des méridionaux, qui, dès cette époque, était remarquable, pourrait en être une première explication. N'ont-ils pas foi dans la puissance de la nature, faite de clarté et de bonté, pour remettre tout dans l'ordre ?

Il faut remarquer ensuite que l'ascétisme rigoureux qui dérive du principe cathare n'était obligatoire que pour le petit nombre des parfaits. On ne l'imposait pas, et

1. « La question du nombre des dissidents à la veille de la guerre des Albigeois est de celles que l'histoire ne résoudra jamais avec certitude », nous dit M. Luchaire. Il croit que « les catholiques ont exagéré ce nombre, pour justifier l'œuvre de proscription », et que « leurs adversaires », pour rendre les proscripteurs plus odieux, ne voient dans les hérétiques du Languedoc qu'une minorité infime. « Ils durent pourtant, conclut-il, être assez redoutables pour que l'Eglise, à la fin, se crût obligée d'agir et se défendît. » Cf. p. 8.

pour cause, à la masse des adhérents : par tolérance, on les laissait se marier, fonder une famille et vivre de la vie commune. Il leur suffisait, pour être sauvés, de recevoir le *consolamentum,* à l'heure de la maladie ou du danger. Une simple imposition des mains, un *Pater noster,* et ils tenaient le Paradis. C'est par là que le moine de Vaux de Cernai explique le succès de leur propagande [1].

Nous avons vu d'ailleurs qu'ils avaient supprimé le purgatoire et l'enfer.

Absolument opposés au christianisme par leurs théories, ils s'efforcèrent de s'en rapprocher le plus possible par les pratiques extérieures, qu'ils savaient répondre aux instincts profonds de la race. « On niera difficilement, en effet, l'analogie frappante des cérémonies cathares avec celles de la liturgie chrétienne des premiers siècles. Ils gardaient toutes les grandes fêtes religieuses : Noël, Pâques, la Pentecôte ; ils pratiquaient une sorte de confession, *l'appareillamentum... ;* ils s'étaient même donné une organisation hiérarchique avec évêques et diocèses..., à peu près comme dans l'ancien clergé », de sorte que « l'adepte de la religion albigeoise pouvait avoir l'illusion qu'après tout, en délaissant la foi de ses pères, il ne changeait pas si complètement de milieu, de traditions, d'habitudes [2] ».

N'y eut-il pas aussi un peu de dillettantisme et d'attrait pour l'inconnu, chez les intellectuels de l'époque ? et les seigneurs ne virent-ils pas chez le prêcheur cathare un auxiliaire inespéré contre les pouvoirs religieux avec lesquels ils étaient souvent en lutte ?

1. *Op. cit.,* p. 16.
2. *Op. cit.,* p. 20.

IV. — CONCLUSION.

Nettement en contradiction avec la religion fondamentale de la race et avec le caractère et les aspirations de tout le peuple méridional, ce n'est donc qu'en le trompant que l'hérésie albigeoise arrive à le séduire.

Lorsque commence la croisade, les hommes qui sentent palpiter en eux l'âme vraie de la race se rangent du côté des croisés contre les prédicants étrangers.

Témoin l'auteur de la première partie de la *Chanson de la Croisade* qui, en bon catholique et ardent provençal, bénit l'armée qui vient délivrer sa patrie d'un mal capable de pervertir, jusque dans son fond essentiel, l'esprit même de sa race.

Si son continuateur change de sentiment, dans la seconde partie, c'est qu'il écrit à l'époque où l'on commence à comprendre que Montfort ne combat plus pour délivrer le pays de l'hérésie, mais pour en faire sa proie. Alors, le méridional devient albigeois, non pas cathare, mais albigeois patriote, ce qu'il importe grandement de noter pour comprendre le sens de la réaction que nous signalerons plus tard.

En réalité, l'hérésie albigeoise constitue un péril, pour l'individu et pour la société, pour la nationalité et pour la race méridionale tout entière. C'est peut-être là ce que comprend le pape Innocent III, et qui devient plus ou moins explicitement l'idée directrice de la campagne qu'il va mener contre l'hérésie antiromaine, antilatine, antiméridionale [1].

1. Ceci est, à la vérité, un point de vue très spécial. On verra, par la suite de cette exposition, s'il n'est pas permis de s'y placer très légitimement.

§ II. — *LA CROISADE ALBIGEOISE*[1].

I. — LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS.

A. — Phase pacifique. — Les Prédications. (1198-1208)

Nous avons dit que le catharisme avait été introduit en France dès le commencement du XIe siècle.

« On a peine à comprendre, écrit M. Luchaire, que l'Église universelle et ses chefs aient attendu les premières années du XIIIe siècle pour s'émouvoir sérieusement de la crise religieuse du Languedoc, et prendre des mesures décisives contre l'hérésie.

« L'état social du moyen âge reposant presque entièrement sur la Religion et l'Église, l'adversaire du dogme ou du sacerdoce devenait pour le peuple une sorte d'anarchiste qu'il s'empressait de supprimer, par une mesure de préservation sociale.

« Dans les classes supérieures, il y avait déjà moins de fanatisme, et il n'était pas rare que le prêtre se montrât plus tolérant que le laïque, parce qu'il était plus éclairé.

« Plus on remontait dans la hiérarchie de l'Église, plus la passion religieuse s'atténuait. En matière d'hérésie, les papes et leurs conseillers ont souvent fait preuve d'une largeur d'idées inconnue aux clercs subalternes[2] ».

La Papauté, pouvoir essentiellement modérateur, fut la dernière à poursuivre rigoureusement l'hérésie : les

1. Toute cette relation historique n'est que le résumé succinct du livre de M. Luchaire, cité plus haut. Nous avons bien quelquefois interverti l'ordre qu'il a cru devoir suivre et intercalé quelques réflexions personnelles. Le fond historique est rigoureusement conservé.

2. Alexandre III embrasse Pierre Valdo et le félicite d'avoir fait vœu de pauvreté.

masses populaires, les royautés [1], les clergés locaux l'avaient devancée dans cette voie. Elle n'y entra qu'à leur suite et comme poussée par les violents.

Au début même, Innocent III se donne seulement pour mission de sauvegarder l'intégrité du dogme et du culte *traditionnels* : il se contente d'admonestations paternelles et de menaces légères. Il condamne le catharisme, non seulement comme opposé à la vérité évangélique, mais encore au nom de la philosophie pure, par un *appel à la raison humaine*, ce qui montre un esprit point du tout fanatique, mais très clairvoyant, ouvert à la compréhension des problèmes philosophiques.

Dans la législation d'Innocent III, comme dans ses lettres, il n'est nullement question de la mort pour les hérétiques. Même lorsqu'il recourt au glaive séculier, tous ses actes, *relativement aux habitudes des contemporains*, sont un progrès dans le sens humanitaire. Il défend qu'on se presse de punir et veut qu'on pardonne avec joie au repentir. La croisade ne sera pour lui qu'une de ces mesures extrêmes auxquelles on recourt en désespoir de cause, quand les autres moyens ont échoué.

Réformer les mœurs des évêques ; favoriser, au sein de la société ecclésiastique, cet esprit d'apostolat par la pauvreté et l'humilité, qui aboutira, plus tard, à la création des ordres mendiants ; entreprendre enfin et poursuivre sans relâche une campagne de prédication où l'on regagnerait les égarés par la seule force de l'éloquence [2] :

1. En 1178, les Rois de France et d'Angleterre, Louis VII et Henri II, voulaient venir à Toulouse pour en chasser les hérétiques. C'était l'invasion spontanée du Nord, trente ans avant la guerre des Albigeois. Le pape Alexandre III obtint qu'on envoyât seulement une mission dirigée par le légat Pierre de Pavie. (Avait-il déjà entrevu les visées politiques du Nord et voulait-il préserver le Midi ?)

2. Plusieurs séries de légats s'usèrent à cette tâche. Voici une lettre qu'Innocent III leur adressait le 19 novembre 1206 : « Nous vous ordonnons de choisir des hommes d'une vertu éprouvée, et que vous jugerez capables de réussir dans cet apostolat. Prenant pour modèle la pauvreté du Christ, vêtus humblement, mais pleins d'ardeur pour leur cause, ils iront trouver les hérétiques, et, par l'exemple de leur vie, comme par leur enseignement, ils tâcheront, avec la grâce de Dieu, de les arracher à

voilà le programme pacifique qu'Innocent III a essayé d'exécuter pendant dix ans (1198-1208), avant d'en venir aux dernières rigueurs et pour les éviter.

Il ne faudrait pas que l'histoire oubliât cette partie de son œuvre, qui fut à ses yeux capitale.

C'est parce qu'elle n'a pas réussi que la *fatalité* et les *passions humaines* l'ont ensuite entraîné dans une voie qu'il n'avait pas choisie et plus loin qu'il *n'aurait voulu*[1].

B. — Deuxième phase : L'appel aux armes[2].

(1208)

Rien ne peut déterminer la France méridionale à rejeter elle-même l'hérésie. Les seigneurs du pays, avec leurs instincts de tolérance, ne comprennent pas toujours le mal que peut faire une doctrine et ne veulent pas se résoudre à persécuter eux-mêmes leurs sujets[3]. Les évêques et les prêtres du pays, chargés de rechercher les hérétiques, se montrent presque toujours bons et compatissants pour leurs fidèles égarés[4].

La propagande sectaire se poursuit au grand jour[5]. Les hérétiques, non contents de prêcher, commencent à

l'erreur. » Ces quelques lignes étaient l'expression exacte et précise du courant d'idées qui a produit saint Dominique. Là où tant de douceur aura échoué, il n'y aura plus que la force qui puisse obtenir un résultat jugé nécessaire par tous.

1. Cf. Luchaire, chap. II, *La Papauté et les hérétiques*, pp. 35 et seq.

2. Cf. Luchaire, ch. III, *Les Préliminaires de la Croisade*, pp. 69 à 113.

3. Pons Eimar de Roudèle, interrogé par l'évêque Fouquet pourquoi, lui, bon catholique, ne poursuit pas les hérétiques de son alleu : « Nous nous sommes élevés ensemble, répond-il, nous sommes liés de parenté et ne demandons que de vivre en paix, tous également ». (*Chronique* de Guill. de Puy-Laurens).

4. Il en est même qui vont jusqu'à cacher les hérétiques dans leur propre maison pour les soustraire au bras séculier, tant il leur répugne de sévir contre leurs frères de race.

5. En 1206 et pendant les années suivantes, les prédicateurs des Albigeois... parlèrent publiquement sur la grande place à Dun, près Mirepoix, à Montréal, Fanjeaux, Tarascon, Laurac. Une sorte de concile cathare se réunit même à Mirepoix et les délibérations aboutirent à un *plan de défense*.

se fortifier [1]. Pour parer aux éventualités probables, ils décident de constituer des places de sûreté qui serviront à la fois de centres de diffusion de la nouvelle croyance et de lieux de refuge pour les croyants [2].

Ce sont eux qui commencent à troubler une religion qui possède, à agir publiquement contre une autorité doctrinale officielle, en prêchant sur les places publiques, en préparant la résistance armée.

Pour s'opposer à ce mouvement, Innocent III fait d'abord appel aux princes du Midi.

Raimond VI, duc de Narbonne, marquis de Provence et *comte de Toulouse,* a sous sa dépendance cinquante villes et une multitude de bourgs populeux, pour vassaux cent dix feudataires. Mais c'est un seigneur léger, entouré de dames expertes en galanterie et de courtisans flatteurs qui favorisent ses passions et l'aident à dépenser son or. Sceptique ou indifférent, il n'est pas dévoué du tout à la religion de sa race [3].

Actif et intelligent, il eût pu saisir l'occasion qui se présentait fort belle pour donner à la race conscience d'elle-même et constituer, en face du danger commun, une nationalité méridionale. Il ne sut pas ou ne voulut pas comprendre.

Le *seigneur de Montpellier, Guillaume VIII,* était tout décidé ; il mourut malheureusement en 1202.

Pierre II, qui commande à l'Aragon et à la Catalogne, a été surnommé le Noble et le Catholique, à cause de ses beaux exploits et de son amour pour la foi romaine. Il a donné dans son royaume des preuves de son antipathie contre les hérétiques, mais il ne peut entrer en

1. Le pays encadré par les montagnes Noires, les Corbières et les Pyrénées, fut leur terre d'élection et le centre de leur résistance.

2. Montségur s'élève sur le domaine des Comtes de Foix, au sommet d'un pic de 1200 mètres où l'on n'arrive que par des sentiers de chèvres. C'est une des forteresses les plus renommées. C'est là que résista, pendant près de 40 ans, Raimond de Pérille et sa fille Esclarmonde.

3. Il ne le serait pas davantage aux principes albigeois. Peut-être cependant fut-il heureux, un instant, de voir qu'ils pouvaient légitimer ses désordres.

lutte contre une race qu'il aime, et en particulier contre Raimond, le mari de sa sœur Eléonore, au moment où d'autres projets de mariage vont encore resserrer les liens des deux maisons.

Les *seigneurs directs* du Midi ayant refusé leur concours, le Pape s'adresse alors au *suzerain*, qui a le droit de rappeler à l'ordre ses vassaux, à *Philippe-Auguste*, rude batailleur, qui vient de vaincre les Plantagenets.

Innocent III n'entend pas lui demander l'extermination des méridionaux. Il pense que l'apparition de l'ost royale sur les bords de la Garonne suffira à faire rentrer les seigneurs dans le devoir et les hérétiques dans l'orthodoxie. L'œuvre de répression, si Philippe la dirige, prendra le caractère d'un acte régulier, d'une exécution judiciaire, accomplie en commun par la Papauté et la suprême autorité laïque du pays.

Philippe n'avait d'action directe que sur la France du Nord ; le Midi n'était placé que de nom dans la sphère de sa suzeraineté. Le moment était mal choisi pour l'appeler hors de son milieu : il ne pouvait abandonner sa lutte contre Jean sans Terre, la conquête presque achevée de la Normandie, de l'Anjou et du Poitou.

Le Pape sollicite alors tous les *principaux feudataires* du royaume français. Après avoir flétri les hérétiques et leurs adeptes, il déclare que l'attitude des coupables, rebelles aux sermons, insensibles aux arguments de paix, inaccessibles à la bonté, l'oblige à invoquer le bras séculier.

Les nobles ne se montrent guère plus enthousiastes que leur souverain.

Tout à coup survient, à l'improviste, un de ces faits qui frappent l'imagination d'un peuple, surexcitent ses nerfs et le poussent brusquement à agir : le 15 janvier 1208, un officier du Comte de Toulouse assassine Pierre de Castelnau.

Le Comte de Toulouse n'avait, croyons-nous, ni prémédité, ni ordonné la mort du légat ; mais ce drame sanglant va entraîner sa propre ruine, la chute de sa dynastie et l'extermination d'un peuple.

Jusqu'à cette heure, l'appel au bras séculier a été fait dans des conditions sur lesquelles on ne saurait trop insister. L'autorité à laquelle le Pape a eu recours, et qui est l'autorité légitime et officielle, représente la police du temps. Il pense que le simple déploiement des forces du suzerain obligera les vassaux à rentrer dans l'ordre. L'appel qu'il a fait aux armes est normal, point du tout sanguinaire ni exterminateur, plutôt conservateur et pacificateur.

Ce qui fait entrer dans la voie des violences, c'est un premier excès commis, sinon par l'ordre, au moins en faveur des hérétiques.

C'est de leur camp que part la provocation au meurtre.

C. — La Croisade sanglante [1].

(1208-1212).

La circulaire papale du 10 mars 1208 dit : « Plus de pitié pour ces criminels qui, non contents de corrompre les âmes, tuent les corps par surcroît. »

Le terrain est changé, les intentions aussi. Il ne s'agit plus d'une lutte pour les principes, mais d'une lutte pour la vie. La croisade est prêchée. Séduite par la perspective des indulgences, la féodalité du Nord commence à se mobiliser pour se ruer en masse sur le Midi.

Innocent III recourt à ce moyen parce qu'aucun autre ne lui a été possible ; nous allons voir les efforts qu'il va faire pour en atténuer les dangers. Il avait compris, tantôt, le péril que faisait courir à la race la doctrine étrangère ; il n'ignore pas maintenant le danger qu'il y a à déchaîner sur elle une race étrangère : sa politique va égaler sa clairvoyance. Les événements seront plus forts que sa volonté, mais, en fin de compte, sa diplomatie arrivera à triompher, dans la mesure où les forces humaines pouvaient le permettre.

1. Cf. Luchaire, ch. IV, pp. 123 à 191.

Pour conserver à l'entreprise le caractère d'intervention normale de l'autorité, il veut à tout prix que Philippe-Auguste en garde la direction.

Pour sauvegarder les droits et les intérêts de la race, il essaie, avec une persévérance inlassable, de sauver le Comte de Toulouse [1]. Quand, devant le péril qu'il ne peut surmonter, Raimond courbe la tête, non seulement le Pape écrit à cet excommunié, mais il accède à sa demande d'envoyer un nouveau légat pour traiter avec lui [2].

Une fois déchaînée, la guerre devient effroyable. On sait comment étaient composées le plus souvent les armées du moyen âge, dont les chefs eux-mêmes n'étaient pas maîtres. « Il y a dans l'armée, écrivent les légats, trop de gens qui sont de corps avec vous, mais non d'esprit ».

Ce ne sont plus les idées, mais les hommes, les passions, les ambitions qui dirigent désormais l'entreprise. C'est un chassé-croisé de meurtres et de représailles,

1. Raimond VI était-il hérétique ? Il était en réalité très tolérant. Arnaut-Amalric, le futur directeur de la croisade, alors abbé de Grandselve, lui demande le châtiment d'un hérétique, coupable d'avoir profané une église. « Pour des faits de ce genre, lui répond le Comte, jamais je ne poursuivrai un *compatriote !* » La réponse est-elle assez claire ? L'amour de la race passe avant celui de la religion chez un homme qui ne voit pas très bien quel tort un sacrilège peut porter à la race, et qui perçoit nettement celui que lui feraient ses armes !

L'état d'esprit des barons du Languedoc restait pour la foule catholique une énigme indéchiffrable. Leur *tolérance*, leur refus de sévir contre la secte, l'étonnaient profondément. Une conversion au catharisme lui semblait la seule explication possible. « L'erreur des promoteurs de la croisade fut de croire que cette féodalité, parce qu'elle patronnait ou ménageait l'hérésie, avait embrassé l'hérésie. » Raimond VI s'est toujours défendu d'être hérétique et personne (on peut en croire Innocent III) n'a jamais pu le convaincre de l'avoir été. Ce qui le fit résister quand on lui demandait de proscrire les hérétiques, c'est qu'il répugnait à poursuivre lui-même ses sujets, dont une fraction importante avait trempé dans l'hérésie, et à se priver de son armée de routiers, presque tous hérétiques. C'était se désarmer et dépeupler lui-même ses États.

2. Une heure viendra même où Innocent III jouera un rôle imprévu : celui de protecteur déclaré du Comte de Toulouse, qu'il défendra, seul contre tous.

d'attaques et de vengeances, qui n'a plus rien de religieux ni de national.

C'est la guerre tout court, une guerre du moyen âge, où tout se passe comme dans toutes les guerres du temps.

Prendre une terre n'est pas tout, il faut la garder.

Les barons du Nord, qui ont accompli leur quarantaine et gagné leurs indulgences, ne songent qu'à s'en retourner chez eux. « Ils n'ont cure de la dépouille d'autrui, dit la *Chanson ;* il n'y a personne qui ne croie se déshonorer en acceptant cette terre ».

Un petit seigneur de l'Ile de France, pourvu de domaines en Angleterre, le comte de Leicester, Simon de Montfort, après s'être fait prier un peu, se résigne au déshonneur.

C'était un excellent chevalier, mais dur et cruel comme beaucoup de ses pareils, et qui servit ses intérêts, identifiés d'abord à ceux de l'Eglise, avec une activité prodigieuse.

En décembre 1212, Simon convoque, à Pamiers, les nobles, clercs et bourgeois du pays, comme le Roi de France, un siècle plus tard, réunira les Etats généraux. Ce parvenu exécute, avec une habileté consommée, un acte de haute politique. Il fait rédiger des Statuts par une commission où les méridionaux ont leur place, ce qui lui donne, aux yeux des vaincus, le prestige du libéralisme. Il leur impose la coutume de Paris, les usages du Nord, la subordination entière à l'Église ; mais ils ont l'air, sur tous ces points, d'avoir usé de leur libre vote.

Aux *bourgeoisies,* il se présente comme le sauveur qui vient substituer l'ordre, la centralisation et la paix à l'anarchie féodale, dont les anciens Comtes de Toulouse n'ont jamais su les préserver.

A l'*Église*, le dévot croisé fait la part très large.

Aux *chevaliers du Nord* et aux *étrangers* qui ont mené avec lui la campagne, il prodigue garanties et avantages.

Non seulement il a pris la terre, mais il s'y installe de façon à se concilier l'indigène et à s'y rendre inexpugnable[1].

Dans ces conditions, l'affaire d'albigeois ne répond plus aux intentions des promoteurs. Il s'agit maintenant d'autre chose que de prédication, de conversion et de répression d'hérétiques. Le Languedoc devient le champ clos des appétits déchaînés. On veut y implanter, avec la domination étrangère, une dynastie nouvelle, et les mœurs des Français du Nord.

La croisade a mal tourné.

D. — Quatrième Phase. — La Réaction[2].

(1212-1215)

Dès que les consciences commencent à regretter l'*allure profane* que prend cette œuvre de Dieu, une réaction se produit.

Les modérés pensent qu'on a versé assez de sang et gagné assez de terre. Philippe-Auguste se plaint qu'on dispose, sans son aveu, de cette province française qui est son fief. Les haines de race s'éveillent[3].

1. Simon trouve un obstacle à ses desseins dans la politique même du Pape. Innocent III ne permit jamais ni de condamner, ni de spolier le Comte de Toulouse ; il voulut qu'en cette affaire le dernier mot restât à sa justice. La lettre que le Pape écrivait à Philippe-Auguste en août 1211 révèle ce fait curieux qu'il avait prescrit à ses légats de se mettre en possession immédiate de toute la terre enlevée au Comte de Toulouse et de la garder pour en faire cession, plus tard, *à qui de droit.*

A rapprocher de la lettre de 1210 : « Il n'est pas convenable que l'Eglise s'enrichisse des dépouilles d'autrui ». Ce n'est donc pas pour lui qu'il les garde.

D'autre part, il n'a pas du tout l'intention de les donner en pâture à l'ambition personnelle du chef des croisés.

Que reste-t-il, sinon ce que nous avons dit : qu'il les réserve pour le Comte de Toulouse, qu'il ménage tant et qu'il veut conserver comme chef légitime et autochtone du Midi.

2. Luchaire, ch. V, p. 135 à 260.

3. Comme dans l'émeute de Narbonne (1212) contre le fils de Montfort, et comme dans celle de Toulouse contre Montfort lui-meme qui est expulsé de la ville (1215).

C'est alors que le roi d'Aragon Pierre II entre vraiment en ligne, comme champion, non point de l'hérésie, mais de la race méridionale.

Par ses affinités de famille, de relations et de culture, il était le défenseur naturel de l'indépendance et de la nationalité du Midi. Allait-il souffrir jusqu'au bout que l'étranger le dépossédât de ses droits, lui qui n'avait pas osé marcher contre les hommes de son sang, mais qui avait rêvé de constituer le royaume latin du Midi [1] ?

Innocent III recommence à soutenir Raimond VI contre ses propres légats. A la fin de l'été 1212, il écrit à Arnaut-Amalric : « Toutefois, il *n'a pas été convaincu d'hérésie,* ni de participation au meurtre de Pierre de Castelnau.... Nous ne voyons donc pas par quel moyen nous pourrions transférer son fief à un autre ».

L'argumentation du Pape contient même un mot redoutable pour les partisans de Montfort. Non content de déclarer que le Comte ne peut être exproprié de son fief, à moins que sa déchéance légale n'ait été prononcée, Innocent ajoute qu'il faudrait aussi qu'on eût publié celle de *ses héritiers* (*sibi et hæredibus suis*). On peut proscrire le Comte, mais pourquoi dépouiller sa famille ?

La sympathie du Pape pour la dynastie méridionale ne saurait se montrer plus clairement.

Il reçoit les ambassadeurs du Roi d'Aragon : empêcher la souveraineté et la propriété du fief toulousain d'échoir à Simon ; — préserver de la ruine totale les barons du Midi ; — arrêter le flot des envahisseurs du Nord ; — telle fut la triple base de l'entente conclue entre Innocent III et Pierre II.

1. Pierre II n'apparaît donc point du tout, même politiquement, comme le champion de l'albigisme ; il n'est peut-être pas davantage le défenseur de Raimond, mais il est fort bien le représentant de la race. Il se peut que son intervention n'aille pas sans quelque arrière-pensée personnelle. La constitution d'un royaume latin fut la pensée de toute sa vie. Quand il voit qu'un étranger dépossède ceux qu'il n'eût jamais osé renverser, s'il pense que la part peut revenir à lui, aussi bien qu'à Montfort, il sert encore les intérêts de la race, en même temps que les siens.

Le 15 janvier 1213, le Pape signifie au chef militaire de la croisade d'avoir à se soumettre à son suzerain, le Roi d'Aragon. Le même jour, il expédie à l'autre directeur, l'archevêque de Narbonne, l'ordre de cesser la guerre [1].

Au moyen âge, les politiques et administrateurs qui devaient envoyer leurs instructions à une très grande distance, étaient exposés à de singuliers mécomptes. Ils ne pouvaient correspondre qu'avec lenteur : pendant que les courriers voyageaient, les événements se précipitaient et la teneur des ordres expédiés ne s'appliquait plus aux réalités nouvelles.

Quand les lettres d'Innocent III arrivèrent, tout avait été réglé par les légats contre les volontés du Pape, et la croisade à outrance décrétée par le concile de Lavaur.

Le parti de la guerre acharnée, après avoir refusé la médiation de Pierre II et l'avoir ainsi obligé, bien malgré lui [2], à passer dans le camp des ennemis de la croisade, envoie une délégation à Rome, où elle arrache au Pape, ému par ses rapports, de nouvelles lettres absolument contraires à celles de janvier [3].

1. « Des renards détruisaient dans le Languedoc la vigne du Seigneur : on les a capturés. Par la grâce de Dieu et la vertu des opérations de guerre, l'affaire de la foi a pris fin, avec un succès très suffisant (*satis prosperatum*). Applique-toi avec zèle à pacifier tout le Languedoc ; cesse de provoquer le peuple chrétien à la guerre contre l'hérésie et ne le fatigue plus par la prédication des indulgences que le siège apostolique a promises autrefois pour cet objet. »

Si on pouvait avoir quelque doute sur les intentions du Pape, voir deux nouvelles bulles des 17 et 18 janvier. Dans la première, le Pape accuse nettement Montfort de n'avoir travaillé que pour lui, sous prétexte de sauver la foi. (Cf. Luchaire, p. 203.)

Dans la deuxième, il accable ses légats du reproche d'avoir excédé leurs pouvoirs. (Cf. p. 205.)

2. Pierre II, qui connaissait les intentions vraies du Pape, pouvait d'ailleurs penser qu'il servait le parti de la justice contre celui de la violence.

3. Sans chercher, comme on le ferait aujourd'hui, à pallier, par d'adroites formules, ce revirement subit, le Pape expose nettement la cause de sa volte-face : c'est ce qu'on lui a dit de la conduite du Comte de Toulouse et du Roi d'Aragon.

Ces lettres, il est facile de le voir, ne correspondent pas du tout à la pensée intime du Pape : il suffit, pour s'en convaincre, de réfléchir sur l'envoi qu'il fait, en même temps, dans le Languedoc d'une légation spéciale chargée de recevoir les plaintes des vaincus.

Pierre II, qui ne connait pas encore les secondes lettres du Pape, « mande les gens de son fief, dit la *Chanson*, et déclare à tous qu'il veut aller à Toulouse combattre cette croisade qui dévaste toute la contrée ». Le Comte Raimond s'est mis sous sa protection ; il ne faut pas que sa terre soit brûlée ni pillée, car il n'a commis tort ni faute envers personne. « Et comme il a épousé ma sœur, et que j'ai marié mon autre sœur à son fils, j'irai les secourir contre ces misérables qui veulent les déshériter, ces clercs et ces français, qui s'efforcent de le dépouiller parce que c'est leur bon plaisir. »

Pierre II est tué et son armée taillée en pièces à Muret.

Cédant aux circonstances, Innocent abandonne Raimond, mais pour sauver son fils.

Un décret, publié le 14 décembre 1215, règle ainsi la situation du Languedoc et des barons : Raimond VI, reconnu coupable, est déclaré déchu du droit de gouverner son fief et condamné à vivre en pénitent hors de sa terre. Sur ses revenus on lui fera une rente annuelle de 400 marcs. La dot de sa femme, bonne catholique, lui est réservée. A Simon sont dévolues, avec Toulouse et Montauban, toutes les terres prises sur les hérétiques.

Le reste de la grande seigneurie toulousaine et tout *ce que les croisés n'ont pas conquis*..... c'est-à-dire *Beaucaire, Nîmes et la Provence* demeurent au fils unique du Comte, à Raimond VII.

Si on examine de près cet instrument diplomatique, on verra qu'Innocent a fait ce qu'il a pu pour atténuer le gain des vainqueurs, particulièrement en insérant cette clause : « Sauf, en toutes choses, le droit des hommes et des femmes catholiques, ainsi que celui des églises. »

Innocent ne survécut pas même une année et ne put voir ce retour de fortune qui permit aux deux Raimond de reprendre à leur spoliateur une grande partie de la terre perdue ; mais, *en sauvant leur dynastie de la ruine totale*, il avait rendu le succès possible.

E. — Cinquième phase. — Période politique.
(1215-1229).

Les hérétiques battus, la mission religieuse de Montfort est terminée.

Le peuple du Midi n'admettant pas la suzeraineté de cet homme du Nord, la guerre devient politique. Tout le Midi combat pour sa nationalité. Tout ce qui parle la langue d'Oc s'unit pour chasser les seigneurs français qui croyaient pouvoir se partager la terre conquise,comme ils avaient coutume de le faire après leurs invasions à caractère purement militaire.

Visiblement, l'étoile de Simon pâlit et l'édifice de la conquête se désagrège. Bientôt, de Toulouse assiégée part une flèche qui frappe Gui, le frère de Montfort ; puis, « d'un pierrier, servi par les femmes toulousaines, une pierre, qui vient tout droit là où besoin était, et frappe si bien le Comte sur le heaume qui est d'acier..... qu'il tombe à terre, mort, sanglant et noir ! [1] »

Raimond VI recouvre ses états, puis meurt, en 1222, laissant à son fils Raimond VII le soin de réparer toutes les ruines.

Amaury, fils de Simon, sentant son impuissance, lègue ses droits au roi de France, au suzerain Louis VIII, qui se hâte de les revendiquer et s'empare de toute la région de Toulouse. La guerre est purement politique, la question religieuse n'y a plus aucune part.

La mort de Louis VIII permet à Raimond de rétablir son autorité ; mais Blanche de Castille recommence la guerre et l'oblige à se soumettre.

1. Ac dins una peireira que fes us carpenters.....
Que tiravon las donas e tozas e molhers,
E venc tot dreit la peira lai ou era mestiers,
E feric si lo comte sobre l'elms qu'es d'acers.....
E 'l coms cazec en terra, mortz, e sagneus, e niers,...

(Cansos de la Crozada.)

F. — Dénoûment.

Par le traité de Paris (avril 1229), Blanche de Castille, parente de Raimond VII, obtient qu'il donne sa fille unique, Jeanne, en mariage au frère du roi, Alphonse de Poitiers, à qui Toulouse appartiendra ainsi après la mort du Comte, en 1249. Raimond Bérenger, comte de Provence, dont la fille aînée, Marguerite, a déjà épousé Louis IX, accorde, d'autre part, sur les instances de Blanche, sa fille Béatrix, héritière de Provence, à un autre frère du roi, Charles d'Anjou.

Ces mariages mettent fin à la guerre et affermissent l'unité française beaucoup mieux que les plus sanglantes batailles.

II. — LES CONSÉQUENCES. — LES RESPONSABILITÉS.

Quelques-uns, avons nous dit, ont voulu faire de Muret le champ de mort de la langue, de la littérature et de la nationalité méridionale.

On ne peut nier que la guerre albigeoise ait eu une influence malheureuse sur les destinées du Midi ; elle n'a pas, cependant, l'importance qu'on cherche à lui attribuer.

Momentanément, elle dépouille Raimond VI et accentue la suzeraineté du Roi de France ; mais Raimond VII recouvre bientôt son héritage.

Jamais, pendant toute sa durée, les seigneurs ne cessent de parler provençal, ni le peuple de garder, avec sa langue, ses coutumes et ses traditions.

Ce qui amène fatalement la réunion de la région toulousaine à la France, ce n'est pas la guerre qui n'enlève pas à Raimond VII les enfants qu'il n'avait pas, mais bien le mariage de son unique fille avec le frère du Roi de France,

N'a-t-on pas exagéré l'influence de la croisade sur la vie courtoise et sur la poésie qui en dépendait [1] ?

Pour bien juger la question, il est très important de rapprocher des destinées du Languedoc le sort littéraire et politique de la Provence proprement dite.

La Provence ne fut pas sensiblement entamée par l'hérésie et ne fut touchée par la guerre que d'une façon indirecte : la littérature y subit pourtant le même sort.

Pour ce qui concerne la guerre elle-même, sur qui faut-il faire porter le poids des responsabilités ?

Nous avons vu qu'on pouvait légitimement l'envisager, à un point de vue tout à fait spécial, qui est le point de vue de la Pensée latine, comme une lutte contre une religion qui menace de fausser le génie et, par conséquent, de compromettre les destinées d'une race.

Le *Pape,* qui est un latin et le représentant autorisé de la religion romaine, emploie tous ses efforts à défendre la *Pensée latine* contre la doctrine étrangère. Sa politique semble inspirée tout entière par une double pensée : lutter avec autant de douceur que de persévérance contre l'hérésie perturbatrice ; défendre et protéger, contre tout ce qui pourrait leur faire perdre leurs biens ou leur puissance, les seigneurs de race méridionale.

S'il se détourne quelquefois de cette ligne de conduite, c'est qu'il y est contraint ; nous l'avons vu revenir, dès qu'il retrouve sa liberté, à sa politique préférée.

1. Ne sont-ils pas injustes ceux qui veulent que ce soit l'Eglise qui ait tué le gai-savoir ?

Est-il bien vrai que l'Eglise ait « éteint dans des ruisseaux de sang la flamme de notre littérature méridionale ? » Tant que cette littérature répondit à sa mission d'élever l'âme, de réjouir le cœur, qui l'aima plus que l'Eglise ? Au temps des invasions barbares, qui la garda à l'ombre de ses monastères, la réchauffa dans ses bras maternels et la prépara à renaître en des temps plus heureux ? Une langue qui sert à revêtir de fières idées ne s'évanouit pas comme une femme sous le sabre du soldat. Hélas ! au XIIIe siècle, la littérature méridionale s'éteignait bien toute seule : l'hérésie, bien plus que la croisade, avait affaibli le génie qui l'animait. Si le catharisme avait été vraiment dans le sens de la race, il eût suscité, à cette époque, les plus beaux chants. N'est-ce pas lui, au contraire, qui tua le génie de la race et son patriotisme ?

La même ardeur et la même bienveillance qu'il apporta à défendre la race contre la doctrine, par tous les moyens de persuasion, par la prédication et l'exemple des ordres mendiants, il la met à écarter l'étranger qui voudrait déposséder les maîtres de la terre, soit à son profit personnel, soit même au profit de l'Église.

Raimond l'a si bien compris, qu'à la fin, vaincu et dépossédé, il se réfugie entre les mains du Pape, sur d'échapper à Montfort et de voir son autorité ou celle de son fils rétablie un jour dans ses états méridionaux.

Ce n'est que lorsqu'il voit que le verbe ne suffit plus, que le Pape fait appel aux armes qui lui ont servi précédemment à faire reculer l'Islamisme devant cette même Pensée latine.

Quand le Pape appelle le Nord, ce n'est pas comme étranger ou comme ennemi, mais comme catholique, pour défendre le Midi contre la religion étrangère qui menace de le dénationaliser.

Son rôle, splendide, a été admiré par les historiens des partis les plus opposés.

Parmi les fanatiques qui veulent la guerre à outrance, il y eut, à la vérité, d'assez nombreux *évêques*. Peut-on dire qu'ils représentent l'Église, puisqu'ils agissent contre ses ordres formels ? Ils sont du Midi, et, tout en n'étant pas d'accord avec la politique généreuse et libérale du Pape, qui a des vues plus grandes, ils se conduisent peut-être en véritables patriotes. Au début, nous savons que leur amour de la race était si fort, que le pacifique Innocent III était obligé de les rappeler à leur devoir et de les obliger, par force, à poursuivre les hérétiques qu'ils aimaient comme des frères de race. Mais quand ils voient que ceux-ci s'obstinent dans leur erreur et troublent l'ordre, en recourant aux armes, le même amour du pays qui les poussait à la clémence les engage à la défense. Ils comprennent, eux aussi, que la nouvelle doctrine est un danger pour la race : ils voient, par expérience, le mal qu'elle peut faire aux individus et à la société.

Ils étaient en possession tranquille. Ce sont les hérétiques qui viennent troubler l'ordre et déchaîner la guerre. Faut-il faire retomber la responsabilité de cette guerre sur ceux qui la décrètent lorsqu'elle est devenue une nécessité, ou bien sur ceux qui injustement l'ont occasionnée ?

Tout en admirant assurément davantage la hauteur de vues du Pape, on ne peut condamner ceux qui défendent leur pays et leurs concitoyens. N'ont-ils pas quelque raison de demander qu'on en finisse au plus vite et que, par l'extermination de quelques rebelles, on donne au plus tôt la tranquillité à tout un peuple [1] ? Ils se servent de Montfort, c'est vrai ; mais peut-on les ranger dans la même catégorie que lui ?

1. Ceux-là mêmes qui ont cru devoir pratiquer l'Inquisition, n'ont-ils pas eu de bonnes raisons qui légitiment leur conduite ? Il faut reconnaître que ce qu'il y a de violent dans ce procédé ne répond pas au désir premier de l'Église, qui est d'éclairer et de convertir par la douceur et la persuasion ; ce n'est pas un moyen employé spontanément par elle, un système d'offensive, mais seulement de défensive. Les efforts continuels tentés par Innocent III pour en empêcher la fatale nécessité et en combattre jusqu'au bout les néfastes effets, nous en sont une preuve. Ce n'est pas ordinairement l'Église qui propose l'Inquisition : en Espagne, elle est un moyen de défense politique ; dans le Midi, elle ne fonctionne véritablement qu'après la conquête française.

On a essayé de comparer le petit nombre des victimes dont le châtiment évita les guerres religieuses, et celui des morts d'une guerre suscitée par les hérétiques impunis. On ne peut s'empêcher de reconnaître que la proportion est démesurée entre les victimes de l'Inquisition espagnole, par exemple, et celles des guerres que la Réforme alluma en Allemagne.

Dans le Midi, nous avons vu les résultats de la guerre au point de vue territorial et les massacres effrayants qu'elle a occasionnés. Jamais l'Inquisition n'aurait amené pareilles boucheries. On sait toutes les haines, toutes les rancunes, toutes les cruautés que soulève une guerre qui fait entrer en ligne, pour s'entre-tuer, des masses de gens qui ne demandaient qu'à rester bien paisibles. Que fait l'Inquisition ? Elle ne recherche que les fanatiques, les endurcis. Elle essaie d'abord de toutes façons de les détourner de l'herésie, de les convaincre et de les convertir. Si elle sévit, ce ne sera que *d'après les mœurs du temps*, contre une minorité, *contre les meneurs* que la guerre ne punirait pas, puisqu'ils se cachent habituellement, après avoir causé le massacre d'une foule d'innocents qui sans eux seraient restés en paix.

Quelque répugnance qu'on puisse éprouver pour pareil procédé, devant l'évidence des chiffres, il est difficile de condamner ceux que les mœurs du temps et le but poursuivi ont pu autoriser à l'employer, comme moyen de défense ou de préservation.

Est-ce le *Nord* qu'il faut maudire ?

Philippe-Auguste, il est vrai, ne comprend pas l'idée latine ; il n'est ni assez latin, ni assez catholique pour servir la pensée du Pape. Il pourrait bien profiter de l'occasion pour servir ses intérêts personnels et ceux de son royaume du Nord. Il faut reconnaître qu'il refuse obstinément de diriger la guerre contre le Midi, dont il est d'ailleurs déjà le suzerain.

Les *barons français* viennent accomplir leur quarantaine pour gagner l'indulgence et s'en retournent aussitôt. Aucun ne veut accepter la dépouille des seigneurs méridionaux. Les *routiers,* qui forment la partie active de l'armée, celle qui exécute avec une joie féroce les massacres révoltants, ne représente pas le Nord ; c'est un ramassis d'aventuriers, de coureurs de grands chemins, qui travaillent pour qui les paie et leur promet riche butin.

Montfort, seul, paraît vraiment responsable de la campagne qu'il a conduite ; c'est bien un homme du Nord, mais il ne représente du Nord ni l'idée, ni la race ; tout en répondant à un appel, il agit surtout pour son compte personnel et ne représente que lui-même. Non seulement il ne comprend pas la pensée latine, mais il la trahit. Il est désavoué ouvertement par le Pape latin et peu à peu par tous ses alliés qui finissent par s'apercevoir qu'il ne sert que sa propre cause.

Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, par sa naissance, est profondément latine ; par son cœur, elle est sincèrement catholique. Qui sait si par là elle ne saisit pas le côté latin et catholique de l'Idée ?

Femme, elle fait intervenir un élément nouveau, vainqueur de toutes les résistances, facteur de toutes les joies et de toutes les prospérités.

C'est elle qui est le véritable artisan de l'Union pacifique qui amène Languedoc et Provence à ne former avec le Nord qu'une seule France.

L'Union rêvée se fait, non sur le terrain de la race,

avec les sœurs de même sang, mais avec les voisins de même Foi, sur le terrain de l'Amour qui doit donner aux peuples la Joie, l'Union et la Fécondité.

§ III. — *CONCLUSION.*

Nous avons vu, et c'est la raison qui nous a engagé à nous y arrêter, qu'on avait voulu faire de la question albigeoise un prétexte à des déclamations sonores, avec lesquelles on risque d'éveiller, fort inutilement du reste, des haines de race ou de religion.

Pourquoi verser tant d'encre, dépenser tant d'énergie et peut-être de vrai talent, pour expliquer par de mauvaises raisons ce que l'histoire éclaire d'une lumière si éclatante et si bienfaisante aussi ?

La vérité est plus féconde que les déclamations.

Avant de faire du lyrisme, si l'on faisait un peu d'histoire, on ne risquerait pas d'égarer en des voies dangereuses un peuple que la poésie doit au contraire éclairer et adoucir.

S'il fallait que l'Unité se fît sur la noble terre de France, nous pouvons regretter qu'elle n'ait pas été l'œuvre du Midi qui, suivant ses heureuses traditions, l'eût accomplie progressivement dans la civilisation et dans la paix.

Les seigneurs de Toulouse étaient plus puissants que les comtes de Paris. La civilisation de leurs sujets était plus avancée. Ils semblaient désignés pour diriger le grand mouvement que réclamait l'évolution des idées et des peuples.

N'était-ce pas précisément la pensée d'Innocent III, que l'on peut reconnaître dans l'insistance qu'il met à vouloir maintenir le Comte de Toulouse à la tête du mouvement de réaction d'une race qui se réveille, et dans les encouragements qu'il donne ensuite au catholique Pierre II d'Aragon, pour qui l'Union latine avait été le rêve de toute une vie ?

Qui empêcha l'évolution normale ?

La croisade, a-t-on dit. Mais qui appela la croisade, qui en fit la force et le succès, sinon l'hérésie, qui arrêta le développement naturel du génie national et divisa le pays contre lui-même ? Il faut bien reconnaître, en dehors de tout parti pris, que, si les villes du Midi n'avaient pas été divisées par les croyances, le Nord n'aurait jamais été appelé contre le Midi ; s'il y était venu de lui-même, le sentiment de la nationalité se serait éveillé au sein d'une population unie et Montfort n'aurait rien pu contre nos remparts.

Elles sonnent donc bien creux les fanfares évocatrices qui essaient de claironner une nouvelle croisade contre Montfort. Montfort est mort, qu'on laisse en paix dormir sa cendre.

L'hérésie qui divisa est morte aussi, pourquoi essaierait-on d'en raviver le venin ? L'empoisonnement de l'esprit serait pire encore que les ravages de la guerre, qui ne détruit que les biens et les corps.

Dans le crépuscule d'un beau rêve qui dut être captivant pour notre orgueil méridional, le champ de bataille de Muret fut la tombe de notre nationalité méridionale. Mais, à l'aurore du lendemain, quand se leva sur lui l'aube radieuse des temps nouveaux, il devint le berceau d'une nationalité nouvelle : le beau nom de France réunit deux terres sœurs dans une même pensée d'amour et de paix : les vainqueurs d'hier devinrent les frères d'aujourd'hui ; qui sait même si, comme il advint jadis pour la Grèce, amenée captive à Rome, le vaincu n'a pas conquis son vainqueur !

Puisque la réalisation de nos rêves n'était pas dans les desseins de la Providence, *ce qui a été* n'est-il pas assez beau pour nous consoler de *ce qui aurait pu être ?*

Avec le poète de la race, qui aime autant que quiconque la patrie provençale, ne vaut-il pas mieux répéter :

..... Nous savons
que, dans l'ordre divin, tout se fait pour un bien :
Les provençaux, flamme unanime,
nous sommes de la grande France, franchement et loyalement....

Il est bon d'être nombre, il est beau de s'appeler
les enfants de la France, et, lorsqu'on a parlé,
de voir courir sur les peuples,
de soleil en soleil, l'esprit de renaissance,
et briller la main de Dieu ! [1]

Que les regrets se taisent, que les haines disparaissent. La main dans la main, marchons avec la grande France, qui, devenue véritablement, grâce à la Provence, la fille aînée de l'Eglise, répandra dans le monde plus de lumière, plus de joie, plus d'amour !

1. F. Mistral, *Lis Isclo d'Or*, ode *I troubaire catalan*, p. 170.

CHAPITRE IV.

SA CONCEPTION DE L'ART D'APRÈS UNE VUE SUR *L'ESTHÉTIQUE* PROVENÇALE

La religion, telle que nous l'avons observée en Provence, est donc un juste milieu entre une science positive qui ne s'élèverait pas au-dessus des phénomènes ou des réalités, et une métaphysique exagérée qui, ne tenant aucun compte des corps, aboutirait au rationalisme et à l'athéisme pratique.

Par le dogme de l'Homme-Dieu, elle concilie l'Humanité et la Divinité. Dans la pratique, elle veut unir la foi et les œuvres, l'âme et le corps, la pensée et l'acte, le visible et l'invisible, le sensible et l'abstrait.

Pour accomplir son œuvre, si bien orientée dans le sens des aspirations de la race provençale, elle n'a pas de meilleur auxiliaire que l'Art. L'Art rend sensibles les conceptions transcendantes et idéales qui, sans lui, demeureraient inexprimées, incommunicables, invisibles à la plupart des yeux, peu convaincantes pour la plupart des cœurs.

L'Art est un médiateur. Il transporte les idées pures dans le monde des phénomènes ; il procure la révélation instantanée et vivante de l'inconnaissable.

Excellent moyen de communion entre les hommes par la transmission des sentiments, il ne doit pas être considéré comme un instrument de plaisir, mais comme une des conditions de la vie. C'est Tolstoï[1] qui lui donne

1. Comte Léon Tolstoï, *Qu'est-ce que l'Art ?* Paris, Perrin, [illegible]. — C'est après la lecture de ce livre que nous avons écrit notre chapitre. On pourra y trouver des réminiscences plus ou moins explicites.

cette grandeur et cette importance. Après l'avoir reconnu nécessaire à l'existence et à la marche vers le bonheur de chaque individu et de l'humanité, il déclare que la société moderne a tort d'admettre tout art, pourvu qu'il procure une jouissance.

Selon lui, les philosophes de l'antiquité, les prophètes hébreux, les premiers chrétiens, les paysans russes de nos jours ne reconnaissent que l'art sacré, fondé sur la conception religieuse de la vie.

Quelques-uns, trop rigides, craignant que parmi les œuvres de l'Art il ne s'en trouvât qui corrompissent la vie, le nièrent ou le prohibèrent.

Aujourd'hui, on craint seulement d'être privé d'une volupté, et, par une erreur plus grossière, on favorise l'art, quel qu'il soit.

Pour un peuple, la notion de l'Art dépend de l'idée qu'il a du monde et de la vie, de la conception qu'il se fait du bien et du mal. Or, cette idée et cette conception, c'est la religion qui les donne. Si l'on veut donc que l'idéal esthétique d'une race soit conforme à ses aspirations et à ses exigences, il doit répondre à la religion même de cette race.

Dans une religion monothéiste, où l'on doit adorer un seul Dieu et accomplir sa volonté, l'Art devra être animé d'un grand sentiment d'amour pour ce Dieu et pour sa loi. Si l'Art est athée, ou s'il exprime à des dieux étrangers des sentiments en désaccord avec la loi du Dieu unique, il sera mauvais et pernicieux.

Dans une religion de lumière et de clarté, comme est la religion provençale, il sera simple, naturel, vrai, et se gardera d'être inaccessible, indéfini, artificiel.

Lorsque la religion réclame pour l'homme l'affranchissement de ce qu'il y a en lui de matériel et d'animal, l'art qui lui correspond doit préférer l'idéalisme qui fait monter, au réalisme qui ravale. Il doit exprimer des sentiments qui élèvent l'âme au-dessus des sens, chanter l'amour pur, et non pas les honteuses passions.

Lorsque la religion reconnaît la beauté de la vie, la bonté de la nature, le bonheur terrestre, l'Art exprime, avec mesure toujours, mais non sans enthousiasme, l'énergie, les belles formes, la joie de vivre. A la fois transcendant et réel, ou mieux encore transcendant par le réel, à l'aide des choses visibles il s'élève aux invisibles.

Toute de charité, la religion provençale demande le sacrifice des joies individuelles au bonheur du prochain. L'art qui lui correspond ne sera point un commerce intéressé et indigne où la littérature alimentaire, lancée par une presse vendue, sans se préoccuper si elle pervertit l'esprit ou corrompt le cœur, rapporte à son auteur de gros bénéfices personnels. Le sculpteur du moyen âge, les auteurs des chansons populaires ont-ils laissé leur nom et réclamé d'autre salaire que le bonheur de charmer ou d'élever leurs frères ?

Cette religion veut le bonheur de tous dans l'union, l'égalité et la fraternité : l'Art se fera accessible à tous. Au regard d'une religion populaire, universelle, fondée sur la famille et la communauté, il sera faux cet art qui n'a pour but que le plaisir de quelques raffinés. Ce que le peuple en attend, c'est la joie des sentiments qui unissent les cœurs dans une même admiration comprise de tous, la douceur mystérieuse d'une communion supérieure avec tous les hommes du passé et de l'avenir qui ont vécu ou vivront le même sentiment.

La religion qui respecte les aïeux, la race, la patrie, demandera à l'Art de célébrer les ancêtres, de conserver les traditions, d'exalter le pays.

Voilà, en raisonnant à priori, ce qu'il nous paraît que doit être l'esthétique de la race provençale. Nous verrons, dans la suite, si les hommes de la Renaissance ont su en comprendre les lois et y conformer leur idéal.

CHAPITRE V.

LA LANGUE DE LA RACE[1].

Le langue est le lien profond qui unit entre eux les individus de même nature ou de même origine, le signe extérieur le plus apparent de la nationalité. C'est en elle que s'incarne, en quelque sorte, pour devenir sensible, l'âme de la race, car les mots sont le vêtement des idées, et les idées, le reflet de l'âme.

Quelle est la langue spécifique de la race méridionale ?

Il ne saurait être question ici de remonter, pour en chercher l'origine, à des époques où la lumière de la science ne peut vraisemblablement pas pénétrer, ni de s'engager dans des discussions plus ou moins conjecturales. De la période antique nous dirons seulement ce que l'on peut croire avec quelque vraisemblance.

Pour éviter de nous y égarer, prenons d'abord pied sur une base solide, sur un fait historique connu et admis de tous. Lorsque les Romains, sous la conduite de Jules César, firent la conquête de la Gaule, leur langue, de gré ou de force[2], s'imposa aux vaincus. Un siècle après

1. Consulter pour ce chapitre : Fr. Diez, *Grammaire des langues romanes ;* — A. G. Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales;* — G. Paris, P. Meyer, *Romania ;* — Raynouard, *Lexique et grammaire de la langue des Troubadours ;* — Adrien de Giessen, complète le précédent ; — L. Constans, *Chrestomathie de l'ancien français.* — C. Chabaneau, A. Jeanroy ; — Raimond Vidal de Bezaudun : *Las Razos de Trobar* (XIII[e] siècle) ; — Hugues Faidit : *Lo donatz proënsals* (1246) ; — Jaufré de Foxa : *Règles de Trobar* (1286-1299) ; — Guilhelm Molinier (?), *Las leys d'amor* (1350).

2. Nous ne voulons pas examiner si cette langue fut imposée par force, ou si elle fut adoptée spontanément par les vaincus, à cause de quelque affinité profonde qu'elle aurait eue avec leur génie même. Nous verrons

César, on parlait latin dans presque toute la Gaule[1].

A la lumière de ce fait, qui peut nous servir de phare pour jeter quelque clarté sur le chaos du passé et ramener ensuite nos pas, essayons une rapide excursion jusqu'au berceau même des races méridionales.

Dans la région primitive d'où nous les avons vu sortir, n'est-il pas vraisemblable qu'elles devaient parler un idiome commun ?

Lorsque, s'avançant vers l'Occident, elles se divisèrent en plusieurs branches, il est probable que chacune emporta son idiome natal qui, tout en gardant toujours un air de famille, se modifia plus ou moins profondément selon les influences très diverses qui furent exercées sur lui par le climat, la route, le travail, les institutions, etc., etc.....

Plus la route était diverse et diverses aussi les conditions de la vie, plus le temps marchait, plus on s'éloignait de la source, plus aussi la langue, suivant d'ailleurs son évolution progressive, dut se modifier. De sorte que, si, à un moment du temps, en un point de l'espace, deux groupes venaient un jour à se rencontrer, il était probable qu'ils trouveraient, entre leurs idiomes ainsi transformés, à la fois des différences plus ou moins considérables qui les opposeraient, et des ressemblances foncières qui les autoriseraient à fraterniser.

Or, dans son célèbre livre *Ueber die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen* (Weimar, 1872), M. Joannes Schmidt nous dit qu'il y a, en effet, une très proche parenté entre le grec, l'italique et le celtique, les trois langues qui doivent ici nous intéresser

plus loin ce qu'il faut penser de cette question. Nous nous bornerons ici à constater le fait : apportée par les soldats, parlée par les administrateurs, écrite dans les lois, elle s'infiltra d'elle-même dans l'usage, par la force des choses, en même temps que les traditions, les coutumes et les institutions imposées au pays.

1. Excepté dans les montagnes des Pyrénées, où le basque garde peut-être encore les caractères essentiels de l'Ibère primitif, et sur le littoral granitique de l'Armorique, où les aigles romaines n'ont pu exterminer le Celte.

particulièrement [1]. Au lieu d'y voir, comme certains ont voulu le faire, des groupes historiquement isolés, il les considère comme des groupes géographiques intimément liés entre eux, comme les anneaux de la grande chaîne du langage indo-européen, qui se serait propagé de proche en proche, à la manière des vagues. (*Wellen-theorie.*)

Les trois langues principales qui furent parlées en Gaule : grec, latin, celtique, ne seraient donc qu'une seule et même langue fondamentale, diversement évoluée, diversement modifiée sous l'influence des causes indiquées.

Le celtique, apporté en Gaule par une route plus pénible et plus accidentée, aurait subi une altération plus profonde. Le latin et le grec, venus presque côte à côte et par des routes assez pareilles, se ressembleraient davantage.

Quand le latin fut importé en Gaule, on devine l'accueil que durent faire les Ligures, ces latins de race, à un idiome qui n'était que leur propre langue, un peu plus cultivée, un peu plus civilisée, mais répondant en tous points à la préparation atavique de leurs organes de phonation et de leurs facultés d'expression.

Dans le Nord, il dut trouver aussi, sans doute, une race favorablement disposée par une lointaine parenté, mais dotée d'organes, d'habitudes, de besoins rendus assez différents par la route et par la vie.

Le roman du Midi sera le latin, parlé par des fils de latins, tandis que le roman du Nord sera le même latin, il est vrai, mais parlé par des fils de celtes et plus tard de germains et de francs.

C'est ce qui fondera la différence, plutôt extérieure qu'essentielle, mais pourtant réelle, qui distinguera le parler d'Oc du parler d'Oïl ; la langue commune,

1. M. Salomon Reinach partage aussi cet avis. — Cf. *Gr. lat.*, appendice, p. 251.

parlée par les peuples du Nord, sera moins pure que celle des peuples du Midi [1].

Ce latin, qu'apportèrent en Gaule les légions romaines, n'était pas la langue classique de Cicéron et de Virgile, langue riche, il est vrai, en expressions choisies, en tournures distinguées, mais aussi langue savante et en partie artificielle des grammairiens et des lettrés : c'était la langue du peuple, langue vraiment traditionnelle, qui vit et évolue suivant les lois naturelles et les influences fatales. Si sa syntaxe est plus simple, ses formes grammaticales sont plus naturelles, son vocabulaire est plus réaliste, plus vivant, plus coloré.

Tandis que le latin littéraire, devenu la langue d'une aristocratie savante, va se pétrifier et décliner de plus en plus, jusqu'à mourir enfin, le latin populaire devient la langue de tout un peuple, vivant et évoluant avec lui [2].

Après la chute de l'Empire romain, viennent en Gaule ceux qu'on a appelés les Barbares, issus probablement du même tronc commun que les races précédentes, mais plus diversifiés encore par une route plus septentrionale. Ils ne sont pas assez cultivés pour imposer aux peuples vaincus leur langue et leur constitution [3]. Avec la civilisation romaine ils adoptent la langue latine.

Mais avant de parler latin, ils ont parlé tudesque, germain, franc. Avant d'exprimer leur idée en latin, ils la pensent en germain.

1. Une autre observation à faire à propos de la pureté de la langue méridionale, c'est que les apports étrangers faits par des races plus semblables y sont aussi plus rapprochés du fond linguistique naturel. C'est surtout le grec, apporté par les Phocéens, qui s'est allié ou substitué au latin des peuples littoraux, pour désigner les objets de pêche, de culture, de commerce ou de première nécessité.

2. Ce que le latin littéraire appelle *equus*, le latin populaire le nomme *caballus*, d'où est venu : chivau, cheval. Quand le premier dit *verberare*, le second emploie *battuere*, d'où : battre. De même pour : *iter*, *viaticum*, viage ; *os*, *bucca*, bouco ; *sinere*, *laxare*, laissa ; *ignis*, *focus*, fu[illegible] ; *ludus*, *jocus*, ju[illegible]

3. Quant à la domination sarrasine, elle fut si barbare et si éphémère, qu'elle ne laissa pas de trace profonde dans la langue. Les relations commerciales avec l'Orient, les croisades, les traductions latines des livres de

Au latin populaire, déjà modifié au Nord par la race celtique, ils imposent, à leur tour, les formes de leur génie [1]. Leur prononciation altère la morphologie ; leur tournure d'esprit modifie la syntaxe ; leurs mœurs et leurs coutumes introduisent dans le vocabulaire un certain nombre de mots nouveaux [2].

« Les langues romanes, dit explicitement M. Max Muller, représentent le latin, non pas tel qu'il se serait développé chez les Romains de l'Italie ou des provinces, mais le latin tel que des populations étrangères..., et plus spécialement ici des populations germaniques, l'apprirent et se l'approprièrent... ; sur les mots romans est jetée une ombre qui ne leur appartient pas, c'est l'ombre de la langue germanique [3] ».

science arabe et en particulier d'Aristote, enrichirent le vocabulaire d'un nombre assez considérable de mots, par exemple : *abricot, alambic, alcool, amiral, armana, caban, café, sarrazin,* etc...., mais ne paraissent pas avoir influé sur la morphologie ni sur la syntaxe de la langue même.

1. On sait l'importance que joue l'accent dans la vie des mots. L'accent est assez généralement conservé, aussi bien dans le Nord que dans le Midi. Dans la langue méridionale le son de la voyelle qui le porte est mieux protégé : *populus, pople, peuple ; manus, man, main ; fructus, fruch, fruit,* etc... ; les finales, qui, au Nord, deviennent presque toutes muettes, conservent mieux leur sonorité : *rosa, rosa* ou *roso, rose ; amo, ame, j'aime ; mutare, muda, muer ; plicare, plega, plier.* On retrouve aussi dans les idiomes méridionaux des traces du cas sujet et du cas régime, disparus dans la langue du Nord : *piscator, piscatorem : pescaire, pescadou ; travaiaire, travaiadou ; troubaire, troubadour.*

2. *Aigrette, bobine, bannière, baudrier, beffroi, brèche, butin, cotte, dard, échauguette, échelle, épieu, gonfalon, guerdon, guerre, haubert, heaume, chambellan, échevin, héraut, maréchal, sénéchal,* etc.

3. C'est aussi l'opinion de M. Gaston Paris, nettement exprimée dans le discours sur les « *Parlers de France* » qu'il prononça au Congrès des Sociétés savantes le 26 Mai 1888.

Selon lui, la langue latine, la langue populaire du vieux monde romain, loin d'être morte, comme on le croit, n'aurait jamais cessé de vivre et de palpiter dans ces parlers qu'on appelle langues romanes.

« Si on avait demandé, dit-il, il y a un millier d'années, à un habitant de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie, de la Rhétie, de la Mésie : « *Que parles-tu ?* » il aurait répondu suivant son pays : « *romanz, romanzo, romance, roumonsch, roumens,* » toutes formes variées d'un seul et même mot. »

La langue que nous parlons, que parlent tous les peuples que nous venons de nommer, c'est donc le roman, la langue des Romani, c'est-à-dire le latin. Dans une lettre à Mistral, G. Paris disait : «Ma seule doctrine

Dans le Midi lui-même, la langue parlée, quoique moins profondément altérée, dut prendre au moins des nuances différentes, suivant la race des gens et la nature des contrées. Nous avons vu, en effet, que si la géologie du bassin méridional est assez uniforme pour maintenir une unité relative, elle est assez variée aussi pour constituer des régions naturelles capables de fonder légitimement des diversités dialectales. Selon l'heureuse métaphore de M. Gaston Paris, le Midi linguistique forma de très bonne heure comme un tapis bigarré, de même étoffe partout, mais de nuances variées.

Cette différenciation aurait même abouti à une disparité regrettable, si des forces intellectuelles puissantes n'avaient favorisé le maintien d'une certaine unité.

Le clergé [1], le premier, parla officiellement ce nouvel idiome pour instruire les fidèles qui ne comprenaient plus les homélies en latin. Les chanteurs populaires le promenèrent de place en place dans toutes les villes du Midi. Les Troubadours en firent une langue poétique, qui, s'éloignant malheureusement de la tradition populaire, devint trop aristocratique et trop artificielle, mais qui fit les délices d'une société brillante, fut l'expression fidèle d'un état social des plus resplendissants, se répandit dans toutes les cours, éveilla toutes les littératures.

A cette époque, le *français* était à peine bégayé. Le

a toujours été que les parlers français (ou plutôt gallo-romans) sont des *développements parallèles du latin* et ont des droits et des titres de noblesse parfaitement égaux.

« Ce n'est que la politique d'une part et la littérature de l'autre qui ont donné à tel parler une supériorité *plus ou moins durable.* »

Ces derniers mots méritent d'être médités.

1. On l'a accusé d'avoir retardé l'évolution, en conservant trop fidèlement le latin classique. Il est vrai que cela put empêcher quelques esprits d'élite d'exercer leur influence directe sur la littérature nouvelle. Mais les moines, en conservant la langue des grands auteurs, les savants, en l'étudiant, ne gardèrent-ils pas la norme traditionnelle qui permit de maintenir l'évolution dans la continuité, et de la préserver heureusement de l'influence germaine et de la fantaisie individuelle ?

provençal [1], qui était parlé sur un vaste territoire, formait déjà une véritable langue, épanouie en une riche et admirable littérature.

1. Dans une leçon d'ouverture, faite au Collège de France, M. P. Meyer énumère les titres qui justifient cette dénomination. Nous en citerons les passages principaux :

« Entre les noms divers qui ont servi à désigner la France méridionale, il en est un qui a traversé le moyen âge, sans rien perdre de son extension et qui a survécu jusqu'à nos jours : c'est *Provincia*. Cette large acception de *Provincia* se retrouve dans le dérivé *provincialis*, qualification appliquée aux habitants d'une grande partie de la Gaule méridionale.... C'est dans ce sens vague et général que *provincialis* est employé par l'auteur de *Gesta Francorum Jerusalem expugnantium*, et par Raoul de Caen, dans les passages souvent cités où ces historiens établissent, chacun à sa façon, un contraste entre le caractère des *Provinciales* et des *Francigenæ*. *Provincialis* passa naturellement de la population à la langue. Raimond Féraut, traduisant en vers la légende latine de saint Honorat de Lérins, s'excuse de ne pas écrire « el drechs proensalés ». (Ed. Sardou, p. 3.) La grammaire provençale de Uc Faidit porte le titre de Donatz *proënçals*, et dès les premières lignes, l'idiome auquel elle s'applique est appelé « lo vulgar *proënsal.* »

« *Provenzale* est la dénomination habituelle par laquelle les auteurs italiens, dès le XIII[e] siècle, désignent l'idiome du Midi de la Gaule en général.

« Un auteur catalan de la fin du XIII[e] siècle, Jaufré de Foxa, se sert aussi de *proençal* ou *proençalés*, au sens étendu. Il a soin de dire que, par *proençalés*, il entend le langage de la Provence, du Viennois, de l'Auvergne, du Limousin et des pays voisins. (Cf. dans *Romania*, IX, 58, Règles d'En Jaufré de Foxa.) Ce qui est particulièrement curieux, c'est qu'en s'exprimant ainsi, il reproduit à peu près les termes dont s'était servi son compatriote, Raimond Vidal de Besaudun, pour définir non pas *provençal*, mais *limousin*.

« *Provençal* est aussi le terme par lequel les premiers poètes portugais, et notamment le plus célèbre d'entre eux, le roi Denis (1279-1325), désignèrent les Troubadours et leur langue.

« Dans la France du Nord, *provençal* est usité fréquemment. Les noms de *Gascon*, de *Poitevin*, d'*Auverniaus*, sont aussi employés.

« Il est encore un nom de province dont on a forcé le sens pour lui donner la signification générale dont on avait besoin ; c'est : *Limousin*. Celui qui mit cette expression à la mode fut le troubadour, catalan d'origine, Raimond Vidal de Besaudun, dans son traité : *Las Razos de trobar*. A vrai dire, il ne prétend pas que cet état du langage soit propre au seul Limousin ; il dit en propres termes que lorsqu'il parlera de la langue limousine, il faudra entendre le langage commun au Limousin et aux terres voisines, entre lesquelles il mentionne : Saintonge, Querci, Auvergne. Son petit traité ayant été fort répandu en Catalogne, y introduisit l'usage d'appeler *lengo lemosino* l'idiome cultivé par les Troubadours, — ce qui a donné lieu à beaucoup de confusions et de conceptions inexactes.

« L'usage paraît s'être introduit, en France, vers la fin du XIII[e] siècle, de distinguer certaines langues romanes par la forme propre à la parti-

Aidé par les événements, il eût pu devenir alors la langue officielle de la patrie française. S'enrichissant, en une juste mesure, des apports étrangers tout en conservant plus pur son fond essentiel, ajoutant à l'ampleur et à la sonorité méridionales la vigueur et la précision gauloises, n'eût-il pas été, mieux encore, peut-être, que le français moderne, la première langue de l'univers ?

Si la langue latine et la langue grecque furent les reines et les maîtresses de l'ancien monde, n'était-il pas leur héritier le plus légitime et le plus rapproché, lui qui était le latin même le plus normalement évolué, dans la continuité la plus régulière, à l'abri des influences capables de l'adultérer trop profondément ? Il a pu reculer devant les conquêtes du Nord plus favorisé de la fortune ; mais on ne peut oublier qu'avant lui il connut la gloire, et que, malgré lui, il garde encore la richesse et l'harmonie.

Après Muret, après les mariages, après le testament et le pacte qui unissent les provinces du Midi à la couronne du Nord, l'indépendance de la langue, comme celle des institutions, diminue de plus en plus.

Les provinces méridionales ne cessent néanmoins de protester contre la centralisation et de garder fidèlement

cule affirmative. On disait : *langue d'Oïl,* pour le roman de la France septentrionale et centrale, et *langue d'Oc* pour celui de la France méridionale (lingua gallicana, lingua occitana).

« Les premiers exemples de « *langue d'Oc* » apparaissent en des actes de 1291, et s'appliquent plutôt à la région qu'à la langue proprement dite. Dante, en son traité : *De Vulgari eloquio,* I, 8, composé dans les premières années du XIV[e] siècle, divise la masse des idiomes romans en trois groupes, selon que l'affirmation est exprimée par *oc, oïl* ou par *si* : « Alii *oc,* alii *oïl,* alii *si* affirmando loquuntur. »

« Sauf *langue d'Oc,* qui suppose une conception un peu étroite des caractères distinctifs des idiomes, toutes les dénominations usitées au moyen âge sont des expressions géographiques, employées sans propriété.

« Aucune n'est exempte d'un vice originel ; *provençal* est celle, peut-être, où ce vice est le moins apparent ; c'est celle, d'ailleurs, qui a été le plus généralement adoptée. Nous la conserverons, convaincu *qu'on n'en saurait trouver une meilleure.* » P. Meyer, *Annales du Midi,* n° I, p. 1 et seq. — Consulter aussi : *Romania,* I, 414 et seq. ; — Suchier, dans *Grundriss de Gröber,* I, trad. P. Monet, Paris, 1891 ; — C. Chabaneau, *Hist. du Languedoc,* N[lle] édit., X, 168, note.

le culte de leurs traditions et de leur langue. L'idiome provençal est toujours parlé, écrit et même imprimé. Il ne produit pas de ces œuvres remarquables qui demandent, pour éclore, un état social particulier ; mais il est riche de poésies naïves et malicieuses, qui s'épanouissent dans les Noëls, miroîr du peuple ; il abonde en poésies comiques, d'un goût assez primitif, mais gardant toujours la verve et la haute couleur de la race. On l'entend vibrer harmonieusement sur les lèvres du peuple, dans la cabane ou l'atelier, le long des côtes, sur les collines, au sein des plaines. Les seigneurs locaux, eux-mêmes, qui vivênt, nous l'avons dit, plus rapprochés du peuple et non moins puissants que les seigneurs militaires du Nord, s'en servent pour converser avec leurs paysans, l'apprennent à leurs enfants, l'écrivent dans leurs actes et leurs livres de raison.

Altéré par le défaut de culture, par la diversité des dialectes qui n'ont plus de lien extérieur, il manque d'un centre intellectuel, qui supplée au défaut d'unité territoriale et répare les injures du temps qui use et vieillit les langues comme toutes choses.

Toujours et malgré tout, il conserve une force, une richesse d'expression à qui la flamme du génie pourra, un jour, rendre toute leur splendeur.

Le rapport de Grégoire sur la nécessité d'anéantir les patois ne montre-t-il pas qu'à la fin du XVIIIe siècle l'idiome méridional est encore assez vivant pour se faire redouter par la Convention « comme un levier capable de soulever les populations, comme un lien suffisant pour maintenir la foi et les traditions, comme une flamme bien digne d'entretenir une vie morale et intellectuelle indépendantes ! »

Dès l'aurore du XIXe siècle, une réaction se fait en faveur de la langue méridionale. Raynouard, Fauriel, Villemain, Littré, Ch. Nodier, enregistrent ses titres de noblesse, retrouvent ses règles, proclament son utilité pour mieux apprendre le français officiel.

Grâce, enfin, aux efforts persévérants d'hommes de talent et d'action, ayant pour elle l'autorité du génie, affirmée par des œuvres de premier ordre, elle revit aujourd'hui, entourée d'un prestige et d'un éclat qui semblent vouloir ressusciter ses beaux jours d'autrefois.

Malgré sa brièveté, ce simple exposé nous permet d'apercevoir déjà quelques conséquences importantes.

La langue méridionale a donc une origine, une histoire, une littérature, qui lui donnent très légitimement le droit de vivre et de s'épanouir.

Entre elle et la langue officielle existe, depuis une époque lointaine, une unité foncière qui en fait comme deux tiges jumelles sorties de la même racine, ou comme deux branches d'un même tronc, greffées diversement.

Entre les divers dialectes d'Oc, qui subsisteront toujours avec quelques différences provenant en dernière analyse du sol lui-même [1], existe aussi une unité radicale qui permet de rêver une certaine entente sur les questions d'orthographe et de syntaxe.

Au point de vue de la pureté linguistique, certaine supériorité appartient à la langue méridionale, plus spécialement à l'idiome de la Provence proprement dite [2].

1. Ces différences ne proviennent ni de la latitude, ni de la longitude, mais plutôt de l'altitude. C'est, d'une façon générale, la montagne ou la plaine qui renforce ou adoucit les consonnes, les diphthongues et les finales. Des dialectes assez semblables peuvent se retrouver dans des régions très éloignées l'une de l'autre, mais de constitution géologique analogue, tandis qu'au contraire l'idiome peut être assez dissemblable dans des pays limitrophes, mais d'altitude différente.

2. Nous avons dit que dans cette région la race s'était conservée plus pure, la langue aussi par conséquent. Ce n'est pas par un simple effet du hasard ou du génie que le dialecte de la plaine qui forme le centre de la région provençale proprement dite, deviendra la langue classique moderne : c'est qu'en réalité il est le plus pur et le plus normalement évolué. Le hasard s'est montré fort intelligent en faisant naître Mistral au centre de la plaine Avignon-Arles, que nous avons dit être le cœur de la Provence. Les Félibres, semble-t-il, n'ont fait qu'obéir à des lois en quelque sorte fatales en choisissant, au grand désespoir de quelques-uns, pour capitale du Félibrige, la ville d'Avignon, qui fut de tout temps le centre littéraire d'un pays dont Arles fut le foyer artistique.

C'est un titre de plus que la langue d'Oc possède à l'existence. Si une race a le droit de conserver la langue qui répond exactement à ses organes et à son tempérament, ce droit n'apparaît-il pas plus légitime encore lorsque cette langue est noble, belle et glorieuse ?

En détruisant la langue, on risquerait de tuer la race. « Qui tient sa langue tient la clef qui des chaînes le délivre », dit le poète de la Provence [1].

« Il est clair qu'une race est bien malade le jour où, par conquête, assimilation ou faiblesse, elle perd le droit d'exprimer ses idées dans sa langue. Alors, la source d'inspiration, qui est aussi celle du sacrifice et de l'héroïsme, se tarit. La poésie devient muette ou n'est plus qu'une traduction toujours faible et sans efficacité. Or, la poésie, par le lyrisme, marque la température, la valeur d'une nation ; elle indique ce trop plein, cette surabondance qui témoignent de la vitalité, ou cette sécheresse, cet appauvrissement qui trahissent la ruine et la déchéance [2] ».

La Provence n'est pas un pays conquis.

Toutefois, puisqu'elle s'est donnée de cœur libre à la France, elle ne doit rien faire pour pousser au séparatisme qui couperait en deux ce beau pays, si fort dans son union.

Si la sœur du Nord ne craint pas qu'une fraternelle dualité trouble en rien l'unité, qu'elle autorise le bilinguisme.

Si elle préfère plus d'unité, qu'elle laisse le provençal pénétrer le français, non pour l'adultérer, comme le ferait une langue étrangère, mais pour le ramener aux traditions véritables, aux sources premières dont il est, en réalité, plus rapproché [3].

Mettant un terme à tout antagonisme, cette juste et intelligente politique ne préparerait-elle pas à notre langue nationale une prospérité, une influence et peut-être aussi une gloire plus grandes ?

1. Mistral, *Isclo d'Or, I Catalan*, p. 174.
2. Léon Daudet, *Le Soleil*, 13 juillet 1903.
3. Ayant étudié ces questions d'une façon spéciale dans notre volume : *La Pédagogie régionaliste*, nous n'y insistons pas ici.

Section II.

LES IDÉES DIRECTRICES.

LEUR APPLICATION DANS LE PRÉSENT.

(PART DE LA LIBERTÉ.)

LA RÉSURRECTION DE LA RACE.

Jusqu'ici nous ne sommes pas sortis du terrain positiviste et des déductions déterministes.

Il est vrai que l'évolution normale a ses lois fatales ; mais la liberté peut les modifier, les fausser, les violer et troubler l'évolution par des révolutions [1].

1. Un fait, qui a fort peu d'importance en soi, mais que nous citons parce qu'il aura sans doute frappé beaucoup de monde et qu'il s'applique très bien à notre thèse, montre à la fois l'action de la volonté humaine contrariant ou faussant l'habitude héréditaire, et la réaction de l'instinct revenant fatalement à la tradition atavique.

On se plaint beaucoup aujourd'hui, surtout depuis l'automobile, que les charretiers, qui devraient se tenir à droite, occupent toujours la gauche de la route.

Tenir la gauche était tout simplement une vieille coutume de Provence à laquelle le mulet, malgré les lois de la République, revient toujours par habitude héréditaire.

Remarquons en passant qu'ici, comme en bien d'autres choses, la vieille Provence ne faisait qu'obéir à la nature qui, d'après une loi physiologique, peut-être difficile à expliquer, mais connue et respectée de tous ceux qui s'occupent d'élevage, veut que le cheval soit instinctivement porté vers sa gauche. C'est à gauche qu'on donne à manger au cheval ; c'est à gauche qu'on commence son pansage, par la gauche qu'on le monte, à sa gauche que se tient son conducteur, probablement pour le mieux tenir de la main droite. Presque toutes les nations voisines ordonnent aux véhicules de tenir la gauche. (Angleterre, Belgique, Italie.)

Remplacer la langue naturelle par une langue artificielle, la poésie autochtone par une littérature exotique, les coutumes locales par le cosmopolitisme, la religion par l'athéisme, la démocratie par le socialisme, l'autonomie raisonnable par la centralisation exagérée, la variété par l'uniformité, voilà tout autant de révolutions néfastes que la liberté peut accomplir, malgré les lois naturelles et normales.

La race est assurément un facteur puissant, qui crée le type physique et moral général, les sentiments primordiaux, la langue, la religion, l'âme foncière des peuples. La race, telle que nous l'avons décrite, c'est-à-dire résultante du climat, du milieu social, du jeu des forces naturelles et des accidents historiques, produit une accumulation spéciale de sentiments, d'instincts, d'habitudes.

Mais elle n'est pas le facteur unique de la personnalité.

Le moi de l'individu sera formé d'un autre élément qu'il ne faut pas négliger, élément actif qui s'ajoute aux instincts hérités des aïeux, et modifie les germes transmis par le sang.

Ce facteur individuel, ce *contingent propre,* que n'avaient pas et que n'ont pu nous transmettre nos pères, s'ajoute à nos hérédités, pour nous empêcher d'être la reproduction identique des générations précédentes.

Ce *principe autonome*, qui, au moins chez l'élite, égale et souvent dépasse les influences héréditaires, n'est-il pas, plus que l'instinct aveugle de la race, le principe directeur des actions de l'individu ?

Dans la Renaissance que nous étudions, quel a été le rôle de ce principe directeur, le rôle du moi, le rôle des individus ? La liberté a-t-elle suivi, pour les rendre fécondes, les lois physiologiques, historiques, géographiques, dont nous n'avons constaté que le déterminisme ?

Pour voir apparaître dans ses grandes lignes l'œuvre de la liberté et du génie individuel, il suffirait aux esprits observateurs de relire le chapitre historique que nous avons placé en tête de ce livre.

Il nous paraît néanmoins utile de revenir sur quelques-uns des faits que nous avons déjà signalés, soit pour en mieux faire ressortir les détails importants, soit pour les interpréter plus scientifiquement, à la lumière des principes qui nous ont été fournis par nos investigations historiques ou nos réflexions philosophiques.

Suivant une marche régressive, nous allons donc voir comment les hommes de la Renaissance de 1854 se sont comportés vis-à-vis des traditions de la race, aux divers points de vue, linguistique, littéraire, politique et social.

CHAPITRE I.

REPRISE DES TRADITIONS LINGUISTIQUES.

On avait tant répété aux Provençaux que leur idiome n'était qu'un patois dont l'usage les rendait ridicules, qu'ils n'osaient plus s'en servir que dans le secret du foyer.

Or, un jour où, après lui avoir lu triomphalement une de ses plus belles pièces françaises, Roumanille voit sa mère pleurer de ne l'avoir point compris, il conçoit un filial projet.

De son côté, Mistral, inquiété au collège pour son attachement au doux parler maternel, jure de venger la langue des aïeux et de montrer à ses détracteurs qu'elle peut faire briller encore la gloire sur le front de ceux qui la défendent.

Aux « troubaire » catalans il écrira :

Des Alpes aux Pyrénées, et la main dans la main,
poètes, relevons donc le vieux parler roman !
C'est là le signe de famille ;
c'est là le sacrement qui unit les fils aux aïeux,
l'homme à la terre ; c'est le fil
qui tient le nid dans la ramée.

Intrépides gardiens de notre parler gentil,
gardons-le franc et pur, et clair comme l'argent,
car tout un peuple là s'abreuve :
face contre terre, qu'un peuple tombe esclave,
s'il tient sa langue, il tient la clef
qui le délivre des chaînes [1].

1. F. Mistral, *Lis Isclo d'or*, ode *I Troubaire catalan*, p. 174.

Cet idiome, en effet, n'est pas un patois, c'est une langue qui « a eu des malheurs », comme dit Sainte-Beuve, mais qui n'en garde que plus de gloire.

I. — REMISE EN HONNEUR DE LA LANGUE.

Elle vivait, cette langue, mais dans le peuple seulement, appauvrie et délaissée [1].

Peu cultivée, elle avait perdu presque tous les mots scientifiques ou abstraits du langage intellectuel.

Mêlée au français dans l'usage courant, elle s'était laissé altérer par des infiltrations qui dégradaient son vocabulaire, sa morphologie et surtout sa prononciation.

Les quelques auteurs qui l'employèrent au début du XIX[e] siècle, et qu'on appela les « troubaire » ou les « patoisants », semblent partir de cette conception que, pour parler le vrai patois, il faut parler grossièrement.

Leurs œuvres fourmillent de mots et d'expressions où la vulgarité du langage n'a d'égale que l'inanité de la pensée.

La langue de la terre avait gardé pourtant, avec leur couleur et leur éclat, leur force et leur saveur, tous les mots de la vie usuelle. Très libre dans ses allures, non

1. Atrouverian dedins li jas,
Cuberto d'un marrit pedas,
　La lengo prouvençalo ;
En anèn paisse lou troupèu,
La cau avié bruni sa pèu ;
La pauro avié que si long pèu
　Pèr tapa sis espalo.

Nous trouvâmes dans les bergeries,
revêtue d'un méchant haillon,
la langue provençale :
en allant paître les brebis,
la chaleur avait bruni sa peau ;
la pauvre n'avait que ses longs cheveux
pour couvrir ses épaules.

(*Li Prouvençalo*. Avignon, F. Seguin aîné, 1852, *Bonjour en touti*, de F. Mistral.)

dépourvue d'originalité et même de délicatesse, elle pouvait être encore un instrument excellent pour une littérature qui ne s'éloignerait pas trop de la pensée concrète du peuple.

Grâce à un instinct merveilleux, naturel et infaillible, le paysan, que n'avait pas atteint l'influence de l'école ou de la civilisation, gardait encore la faculté de régénérer cette langue et de la faire évoluer.

A chaque race il faut une langue originale : c'est la langue du sol, qui chante dans les mille voix de la nature et emploie dans chaque région des mots spéciaux ayant des résonnances distinctes pour désigner les phénomènes qui ont une allure ou produisent des impressions diverses, selon les climats et les organismes[1] ; c'est la langue des ancêtres, qui habituèrent leurs lèvres à des prononciations déterminées et transmirent à leurs descendants des prédispositions organiques toutes spéciales : c'est la langue de la race, faite pour un tempérament particulier.

La langue du pays, c'est la chaîne éternelle,
Par qui, sans effort, tout se tient ;
Les choses de la vie, on les apprend par elle,
Par elle aussi l'on s'en souvient.

(Brizeux.)

Le littérateur ou le poète n'atteindra la perfection que s'il parle cette langue, comme le rossignol ne peut obtenir le prix du chant que s'il chante en rossignol[2].

1. Le provençal qui s'écrie avec une conviction sincère : « Quento caud ! » ou l'italien qui redit avec accablement son « molto caldo », ne croirait pas exprimer exactement sa sensation intense par cette simple constatation de dilettante : « Il fait chaud », encore moins par l'observation qui semble impersonnnelle de : « Es ist warm ! »

2. On fait observer que, parmi tous les hommes remarquables produits par le Midi, on ne peut pas citer un seul grand poète lyrique français. Le méridional n'est vraiment poète et grand poète que dans sa langue natale.

Au retour d'un voyage en Provence, Fr. Sarcey écrivait : « Parti de Paris sceptique à l'endroit, sinon du génie de Mistral, mais de la langue et de la littérature provençales, je m'en retourne converti... J'emporte la

C'est ce que comprirent parfaitement les poètes de Fontségugne. Ils ressuscitèrent cette langue qui donne à l'oreille l'impression du pays qui l'a produite, et dans laquelle seule ils pouvaient rendre eux-mêmes les sensations que le pays avait fait naître dans leur âme[1].

conviction qu'à côté de la grande littérature française, ces mœurs poétiques au milieu desquelles je viens de vivre, ces vives émotions auxquelles le peuple est habitué, ces souvenirs nationaux qui sont partout, les ardeurs de ce ciel, les majestueuses aridités du paysage provençal, ont droit à être exprimés en langue naïve, sonore, éclatante, populaire et plus apte à réfléchir toutes ces choses pour lesquelles elle a été faite, sur lesquelles, pour ainsi dire, elle s'est moulée, que ne l'est la langue française, si belle et si glorieuse qu'elle soit. »

1. Combien de critiques, plus jaloux encore que lui-même de sa propre gloire, ont déploré, en de longues tirades, que Mistral n'ait pas écrit en français pour être goûté de plus de monde ! Ils oublient seulement qu'il n'aurait peut-être pas pu rendre en français les impressions qu'il avait éprouvées en provençal, tout comme il eût été gêné pour traduire ses pensées en provençal, s'il fût né sur les bords de la Seine.

Ceci n'enlève rien aux qualités intrinsèques de son génie, qui s'est montré au contraire supérieur en renonçant à la gloire plus vaste qu'on lui proposait, pour garder celle plus vraie et plus noble aussi de s'exprimer dans la seule langue qui fût véritablement adéquate à sa pensée de provençal.

Le sympathique et érudit doyen de la Faculté d'Aix, M. Norbert Bonafous, le lui disait déjà en 1863 avec beaucoup de sens :

« On vous disait hier, mon cher Mistral, avec une bienveillance qui se trompait, à mon avis : « Après avoir mis dans votre poème toutes les « grâces de l'antiquité et tout le goût des lettres françaises, transportez « maintenant dans la langue nationale l'imagination, les couleurs, l'har- « monie de la langue provençale. »

« Gardez-vous-en bien, au nom du ciel ! Dussiez-vous prendre place à côté des noms les plus glorieux, être un des premiers poètes français, restez le premier des poètes provençaux.

« Vous n'écrivez pas dans une langue morte, comme on l'a dit : la langue illustrée par les Troubadours est immortelle et le provençal n'est pas plus mort que le grec.

« Sur nos collines parfumées, sous nos pins qui résonnent comme des harpes éoliennes, sous notre ciel bleu qui verse tant d'azur sur la mer que chanta Virgile, un de vos ancêtres, le provençal, mieux que tout autre idiome, sait reproduire toutes les mélodies de votre âme, toutes les couleurs de votre imagination.

« A tous ceux qui vont répétant : « Le provençal s'en va », répondez par quelques-unes de ces strophes auxquelles vous avez donné des ailes !

« Harmonieux Mistral, vous n'avez qu'à chanter ! »

II. — ÉPURATION. — ORTHOGRAPHE.

Avant de se servir de cette langue pour des œuvres littéraires, une première opération s'imposait : il fallait la débarrasser de toutes ses scories.

La tâche était relativement assez facile. La plupart des altérations venaient des infiltrations françaises. L'éducation officielle n'ayant pas encore pénétré profondément dans les masses, on retrouva chez le peuple les vrais mots provençaux qui avaient été remplacés à tort par des correspondants français. L'œuvre fut poursuivie avec patience et persévérance, avec une prudence et un tact exquis.

Sous une apparence modeste, un travail fort important fut aussi entrepris, dont le résultat a été de fixer la phonétique et la morphologie de la langue, nous voulons parler de l'épuration de l'orthographe.

Dans les œuvres des *troubaire*, l'anarchie la plus parfaite régnait. Il s'agissait de trouver ou de retrouver un système d'orthographe qui rétablît l'unité.

Cette unité n'exista-t-elle pas jadis dans la langue courtoise ? Il suffirait alors de remonter à l'orthographe des Troubadours [1]. Hélas ! cette orthographe, telle que nous pouvons du moins la contrôler dans les manuscrits qui nous sont parvenus, est si peu fixée qu'il n'est pas rare de rencontrer dans une même phrase un même mot différemment orthographié par le copiste, qui n'était pas toujours un savant.

D'ailleurs, l'évolution a marché depuis le XII[e] siècle : des modifications s'imposent qu'on ne peut exécuter artificiellement ou arbitrairement, comme le firent, pour le français, les savants de la Renaissance. La langue est un

1. Ce fut la pensée de Gabriel Azaïs, qui écrivit, sous l'empire de cette idée, son *Dictionnaire des idiomes romans du Midi de la France*, 3 vol in-8°, et plus tard un recueil poétique : *Lou Reprin*, 1885.

Encouragé par l'école de Montpellier, le chanoine Joseph Roux reprit l'idée avec quelques modifications,

organisme qui vit et se développe. C'est le peuple qui fait la langue, ce sont les poètes qui la perfectionnent en suivant leur instinct de l'harmonie ; les prosateurs la fixent et la fortifient ; les grammairiens ne peuvent que constater et enregistrer [1].

Serait-ce alors dans l'usage du peuple qu'il faudrait trouver la norme de l'orthographe, dans cet usage qu'Horace appelait l'arbitre et le législateur du langage [2] ?

Telle était peut-être la règle suivie par les Troubadours [3]. C'est elle que l'abbé Boissier des Sauvages avait adoptée dans son *Dictionnaire languedocien-français* : « S'il arrive, disait-il dans le discours préliminaire, pp. XVI, XVII, que la forme de l'orthographe s'éloigne trop de la prononciation accoutumée, on ne comprend ce qu'on lit qu'avec beaucoup de peine. Pour éviter cet inconvénient..., nous écrivons le languedocien précisément comme nous le parlons... Telle a été l'orthographe des langues dès l'invention de l'écriture : elle a dû peindre la parole et se régler sur la prononciation. On n'avait aucune raison d'admettre des caractères qui, ne se prononçant pas, n'étaient propres qu'à embrouiller le lecteur... »

Ch. Nodier y fait une objection assurément fort grave : « Une orthographe conforme à la prononciation est le caprice extravagant d'un grammairien sans logique...

1. « Les grammairiens ! dit M. de la Fare, ils ont émoussé, dans l'analyse, leur instinct euphonique ; ils tiennent bien plus à la rigidité de la syntaxe qu'au charme de la vocalisation ; ils veulent ramener constamment à l'unité de principes et de règles... Notre langue ne se réglemente pas, elle chante, et renverse en passant tout ce qui la gêne et l'obstrue. Elle n'a pas d'autre syntaxe que les inspirations d'une oreille merveilleusement organisée. »

2. *...usus*
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.
Horace. *Art poétique*, v. 71, 72.

3. Elle expliquerait assez bien les différentes graphies que nous trouvons dans leurs œuvres.

Pourquoi, en effet, ***nuaillos, noalhos, nualios*** (paresseux) ; ***lumeira, lumera, lumneira*** (lumière) ; ***olh, oill, huelh*** (œil) ; ***aprendre, apenre, aprener*** (apprendre), sinon pour représenter graphiquement des prononciations différentes ?

L'idée que l'orthographe sera d'autant meilleure qu'elle se rapprochera davantage de la prononciation est une erreur énorme... Ralliez-vous donc autour des étymologies... »

Un des grands écueils, en effet, de l'orthographe phonétique, c'est l'homophonie : les lettres étymologiques permettent, seules, de déterminer le sens des homophones. La forme étymologique, qui est la forme traditionnelle, rattache le mot à ses racines originelles. C'est un élément plus stable, basé, non sur une prononciation qui évolue chaque jour, mais sur quelque chose de fixe et d'immuable qui est la souche antique. Par l'étymologie, chaque expression porte avec elle son certificat d'origine.

Toutefois, l'application trop absolue de ce nouveau principe offre encore un double inconvénient : la conservation des lettres étymologiques qui ne se prononcent plus est un embarras pour l'écriture et un danger pour la prononciation, qui a toujours tendance à se conformer à la graphie. Contrariant la prononciation créée par l'usage, elle deviendrait un obstacle au progrès, à l'évolution normale de la langue.

Il semble que le génie provençal, caractérisé précisément par le sens exact et délicat de la mesure, ait trouvé entre ces deux principes, également légitimes et pareillement dangereux, la voie moyenne, qui est habituellement celle de la vérité.

Toute l'œuvre de Roumanille, dans sa *Dissertation sur l'Orthographe provençale,* consistera à faire le juste départ entre les droits de la prononciation et ceux de l'étymologie : « Notre principe, là-dessus, est celui-ci : toutes les fois que l'ancienne orthographe ne contrarie pas la prononciation actuelle, nous avons pour elle un respect filial... Lorsque l'étymologie du mot se concilie avec l'intonation moderne, nous adoptons scrupuleusement la forme étymologique [1]. »

1. Roum., *Dissert. sur l'Orth. prov.*, p. XXXI.

Si, au contraire, la lettre étymologique arrive à être en contradiction avec l'usage et risque de fausser la prononciation, on la supprime : « c'est le seul moyen de ne pas être arriéré de six siècles. Les Français ont-ils conservé l'orthographe de Rabelais ? non. Déjà, sous Louis XIV, un grand nombre de lettres finales ou étymologiques avaient été supprimées parce qu'elles ne se prononçaient plus, et la langue se modifiant toujours et insensiblement, la prononciation variant dans ses intonations, Voltaire établit enfin sa grande réforme orthographique ; et, aux applaudissements des esprits éclairés, il élagua une foule de consonnes inutiles, et appropria l'orthographe des mots à la prononciation moderne [1]. »

Nous rejetons donc l'orthographe des Troubadours quand elle diffère essentiellement de la prononciation moderne... et nous retranchons les lettres qui ne servent de rien, ni à la *prononciation*, ni au *sens*. »

Il est des pays où l'on « entendra prononcer par les hommes du peuple les lettres étymologiques les plus ardues et les plus surannées, comme, par exemple, dans cette phrase : Li a soulamen*t* un jour*n* e doues nue*chs*... »

1. Roumanille, *op. cit.*, p. xxxv. Il continue :

« Que prit-il pour guide dans sa réforme ? les documents historiques conservés dans les archives ?... non. Il fit comme nous faisons : la prononciation fut son guide. Ainsi, l'on écrivait : les *François ;* mais au lieu de prononcer, comme autrefois, les *Françoa*, ou les *Françoè*, on en était arrivé à prononcer les *Français*, et la réforme adopta *Français*. Au contraire, dans *François*, nom d'homme, la vieille intonation s'étant maintenue, on a continué d'écrire *François*. Si pourtant on avait suivi en ceci les avis de M. Bousquet et de ses partisans, nous en serions encore à écrire : « Pentagruel rien ne replicquant.... et dist avec ung profund souspir : Dictes meu vostre advis... Voudriez-vous que seulet ainsi ie demourasse... Vous sçavez qu'il est escript... C'est un poinct qui trop me poinct... Ce que à aultruy tu auras faict... » (Rabelais.)

Qu'on se figure les vers de Lamartine orthographiés ainsi ! Voilà pourtant où en sont encore et où nous ramèneraient les étymologistes qui écrivent et veulent nous faire écrire : *Lou lach es frese ; leis nuechs ; sount escrichs ; ai fach ; ai dich ; siams nuds ; erant de sancts*. Et tout cela vient corroborer ce que j'ai déjà avancé.

Pour réformer l'orthographe française, on s'est basé sur la prononciation moderne ; c'est ce que nous faisons pour l'orthographe de notre dialecte. »

Il en est d'autres où la plupart des consonnes finales ont disparu de la prononciation.

C'est même ce qui fait la différence la plus apparente entre les dialectes de la plaine et ceux de la montagne. Dans les idiomes alpins, par exemple, l'articulation rude de toutes les consonnes contraste étrangement avec le caractère si coulant, si harmonieux, si ionien, du parler rhodanien.

Supprimer ces lettres dans le dialecte qui les prononce, et les ajouter dans celui qui les néglige, serait également illégitime : « Nous ne voulons pas qu'une langue que nous trouvons mélodieuse sur les lèvres de ceux qui la parlent, perde, sous notre plume, son caractère distinctif et toute sa mélodie.... Nous entendons dire, à Avignon et à Arles, et nous écrivons comme nous entendons prononcer : « *Aqueli chato amourouso an dansa 'n brande. — Sièu ana ' la villo pèr acheta 'n libre. — La niue 's bello. — Lou fiò 's ardèn. — Lou la 's fres. — Ai fa 'n bon pache. — Ai escri 'na letro*..... etc. »

« N'altérerions-nous pas tout à fait la physionomie propre du dialecte que nous aimons et que nous voulons respecter, n'en détruirions-nous pas l'euphonie, si nous écrivions, comme le voudraient certains : « *Aqueleis chato-s amourouso-s an-t dansa-t un brande. — Sièu ana-t à la villo per acheta-r un libre. — La nue-ch es bello. — Lou fio-c es ardèn-t. — Lou la-ch es fres. — Ai fa-ch un bon pache. — Ai escri-ch una letro*, etc. [1] ? »

Ainsi ont fait les espagnols qui écrivent : *san, buen, tan, gran, setembre,* etc. ; les italiens qui orthographient : *oscuro, vergine, eccelse, uomo, ombra, pittore, buon, assente,* etc... Ainsi firent les Troubadours et les Français eux-mêmes qui n'écrivent plus : *Anticquitet, auctoritet, aimet, jetet, charactère, cholère*, etc.

Les principales consonnes finales, supprimées dans la

1. Roumanille, *op. citat.*, p. XXV.

graphie du dialecte rhodanien sont : l'*s* du pluriel, l'*r* de l'infinitif, le *t* du participe, le *ch* du substantif [1].

1. On a soulevé contre cette suppression plusieurs objections qu'il est intéressant de noter, avec les réponses des réformateurs.

Première objection. — Cette suppression fait disparaître un précieux élément de différenciation.

a) Si on enlève l'*r* de l'infinitif et le *t* du participe, comment distinguer désormais l'infinitif, le participe et la deuxième personne du pluriel de l'impératif : *ama, aimer ; ama, aimé ; ama, aimez.*

On répond : le même inconvénient se présente dans toutes les langues. Anglais : *love, to love, i love* (substantif, infinitif, première personne indicatif) ; — latin : *legere ; lire, tu es lu, sois lu ;* — grec : λῦσαι, *avoir délié, que j'eusse délié, délie-toi.*

Ces mots étant très rarement employés isolés, le contexte en détermine le sens : *Vole ama moun paire, un paire ama de sis enfant, ama vòstis enfant.*

b) Après la suppression de l'*s*, comment distinguer le singulier du pluriel ?

On répond : Cet *s* n'ayant d'autre fonction que d'indiquer le pluriel, demeure-t-il indispensable si on a un autre signe ? Or, il y a l'article qui précède presque toujours le nom et qui a des désinences particulières pour chaque genre et chaque nombre, *lou, la, li.* Il y a aussi l'adjectif, qui prend la marque du pluriel lorsqu'il précède le nom : *de bèlli tèsto.*

(Il en est qui ont voulu conserver à l'article pluriel l'*s* qu'il prend devant les voyelles, *lis ome*, mais cet *s* n'est pas étymologique, le cas sujet pluriel étant *illi, dòmini.* Les italiens écrivent aussi *i, li, gli.*)

Deuxième objection. — Les consonnes qu'on supprime imprudemment à la fin des mots simples sont *indispensables pour la formation des composés.* (Ceci vise surtout les dialectes languedociens et gascons. S'ils écrivent *doulou, flou, pastou, poutou, ma, souben, moumen,* quel droit auront-ils de former les composés *doulou-r-ous, flou-r-i, pastou-r-el, poutou-n-eja, ma-n-eja, souben-t-i fès, moumen-t-a-n-at,* etc.)

On répond :

a) Le français écrit-il : *amic, nud, crud, journ, élanc, court, tourn,* etc., pour pouvoir former les composés *amic-al, nud-ité, crud-ité, journ-al, élanc-é, court-iser, tourn-er,* etc.

b) Si, dans le rhodanien, par exemple, ces lettres existaient encore plus ou moins virtuellement, dans la prononciation elles devraient reparaître en face des voyelles pour éviter les hiatus.

On dirait donc : *ai fa*ch *acò, lou la*ch *es fres, ama*r *un ome, siéu ana*-t-*à-n-Arle cerca*r *un parèu de biòu,* tandis qu'on dit au contraire : *ai fa 'cò, lou la 's fres, ama 'n ome, siéu ana 'n Arle cerca 'n parèu de biòu.*

Sous prétexte de correction grammaticale, on blesserait violemment la délicatesse de l'oreille qui obéit au besoin d'adoucir, et qui (chose à remarquer), loin d'exiger la suppression de la consonne finale lorsqu'elle est d'un effet agréable : *vendrés a miejour e dinarés emé nous autre,* demande quelquefois qu'on en ajoute : *à-n-Arle, à-z-Ais,* ou qu'on transmute celles qui sont trop dures, remplaçant *tant aut,* par *tan-z-aut, trop aut* par *tro-z-aut.*

Troisième objection. — La différence d'orthographe qui suivra nécessai-

Quel que soit l'attachement scientifique que l'on professe pour ces lettres étymologiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître avec les réformateurs que, dans une langue où toutes les lettres se prononcent, il serait dangereux d'écrire *amar un ome, a passat aqui,* alors qu'on dit en réalité *ama 'n ome, a passa 'qui* [1].

Nous ne pouvons insister ici sur cette question orthographique qui fut, dans l'esprit de Roumanille, une des principales causes de la fondation du Félibrige [2], mais qui fut si vite dépassée.

Très claire, très simple et très graphique [3], l'ortho-

rement la différence de prononciation créera ou accentuera entre les divers dialectes les différences que l'on veut précisément effacer.

a) On ne veut effacer que les différences arbitraires; ce serait un tort immense de vouloir contrarier celles qui viennent naturellement de l'évolution normale.

b) Pour le savant, ou même pour le lecteur tant soit peu instruit, la présence ou l'absence d'une lettre étymologique ne saurait constituer une différence grave. Pour celui qui sait par exemple que le groupe *ct* a donné *ch, c,* lorsqu'il n'est pas tombé, il ne verra que des étapes diverses de l'évolution normale dans les formes *lact, lach, lac, la.*

1. — La suppression de l'*h* a été aussi très discutée.

Dans bien des mots, la présence de cette lettre était injustifiée : *haut,* de altus ; *hermite,* de eremus ; *huelh,* de oculus.

Dans les mots où elle n'avait plus aucune valeur, les italiens l'avaient déjà supprimée : *onore, idropico, abile, uomo,* etc.

Quant aux lettres *doubles,* sont-elles nécessaires lorsqu'on ne les prononce plus ? Prononce-t-on *la colo* ou *la col-lo, anado* ou *an-nado, coumuno* ou *coum-muno ?*

Si les italiens écrivent *caset-ta, poveret-ta,* c'est qu'ils doublent la lettre dans la prononciation.

2. Roumanille proclamait dans le premier *Armana* de 1855 :

« Nous n'avons appelé à nous que ceux qui ont juré, main levée, d'écrire avec notre orthographe qui est la bonne. »

3. Les accents, que l'on a reprochés aux premiers félibres, et qui, il faut l'avouer, constituent une difficulté pour les commençants, sont reconnus d'une très grande utilité pour la lecture et la prononciation. Ils servent surtout à désigner quels sons doivent être ouverts et quels fermés.

On les emploie, dans le rhodanien :

1° Dans les diphthongues et triphtongues pour distinguer, par exemple, *Dièu* de *mèu.*

2° Dans les mots où l'accent tonique tombe sur un *è* ouvert : *counsciènci, calèndo, doulènto, tambèn, fèsto, entèndre,* tandis qu'on n'en met pas sur l'*é* fermé de *coumenço, amendo, sen, mento, aresto.*

3° Sur les voyelles finales qui doivent être fortes : *siblé* (sifflet), *venguè* (il vint), *bardò* (bardot), *bourgès* (bourgeois), *travès* (travers), ce qui distin-

graphe félibrenne a pour elle, aujourd'hui, plus de cinquante ans d'usage, des centaines de volumes écrits selon ses principes, en tête desquels il faut placer l'œuvre géniale de *Mirèio,* qui trancha d'un coup la question et que vint corroborer si puissamment le « *Tresor dóu Felibrige* ».

Nous croyons que nul, parmi ses adeptes, et même parmi ses auteurs [1], n'a jamais songé à nier qu'on puisse y apporter quelques perfectionnements de détail. Elle est, dans son ensemble, si supérieure à tout ce que l'on a proposé et à ce qu'on propose encore, qu'on peut la considérer, au moins dans ses lignes principales, comme l'orthographe définitive [2].

gue ces mots de *sible* (je siffle), *que vèngue* (qu'il vienne), *bardo* (bât), *bourges* (tu fouilles), *entraves* (tu entraves).

4° Sur les antépénultièmes suivies d'un *i* qui pourrait ne pas être muet : *demòni, misericòrdi, gàri, bèsti, ferri.*

L'italien fait un grand usage des accents ; et le grec !... qu'on le demande aux candidats qui osent affronter l'épreuve du thème grec.

1. Roumanille dit lui-même : *Dissertation sur l'orthog.*, p. LXV. « En jetant un coup d'œil sur les diverses publications que j'ai faites, depuis les *Margarideto* (1847) jusqu'à la *Part dóu bon Dieu* (1853), on peut y signaler bien des *tâtonnements*, des *contradictions,* quelques formes admises, puis rejetées : ce sont là choses inévitables dans un travail comme celui qui nous occupe. Elles prouveront du moins que j'ai sérieusement cherché à me faire une méthode, à mettre à profit les leçons de l'expérience, le fruit d'études approfondies, quoique toujours interrompues par les devoirs que mon état m'impose. Il a fallu le travail des siècles pour fixer l'orthographe française, qui ne l'est pas encore : ne nous étonnons pas que des efforts individuels et isolés aient encore si peu fait pour la nôtre. »

2. Il y a longtemps que la question orthographique est à l'ordre du jour dans notre beau pays de France. Elle préoccupa nos ancêtres de la pléiade. L'abbé de St-Pierre réclamait, en 1730, au grand scandale de tout le monde savant, que l'on écrivît *comme on prononce.*

Au XIXe siècle, les velléités de réforme se produisaient presque tous les 15 ou 20 ans, avec la périodicité d'une fièvre.

On sait les flots d'encre qu'on a versés tout récemment encore au sujet de la « simplification de l'orthographe ».

Il pourrait être intéressant d'examiner si la réforme félibréenne, avec ses simplifications prudentes et mesurées, selon l'étymologie, contrôlée par la prononciation, ne répondrait pas précisément aux exigences les plus modernes.

Il serait curieux que, dans ce détail, le mouvement félibréen ait devancé son siècle, comme il semble l'avoir fait sur d'autres terrains.

Ce qu'il importe d'avoir montré, c'est qu'en se bornant à quelques principes généraux qui sauvegardent à la fois l'intégrité des traditions et la liberté du progrès, les premiers félibres obéissent merveilleusement à la conception primordiale de la race, qui recherche l'unité, sans détruire la diversité.

III. — RESTAURATION. — ENRICHISSEMENT. LA LANGUE DES FÉLIBRES.

L'idiome que les Félibres retrouvaient dans les campagnes et dans les mas offrait de graves lacunes.

On a dit que, pour satisfaire aux exigences de leur pensée, ils s'étaient tout simplement créé une langue nouvelle, savante et artificielle, comprise d'eux seuls et de leurs fidèles : reproche qu'il est nécessaire d'examiner.

M. de Tourtoulon ramène à trois chefs principaux les procédés employés par les Félibres :

1° Remplacer les formes françaises par les véritables formes provençales : c'est la simple épuration.

2° Rechercher dans l'idiome vivant les formes indigènes le plus franchement marquées au coin du terroir, les termes de métier, le vocabulaire des paysans, les locutions imagées, les proverbes originaux.

Que si le terme cherché ne se trouve plus dans la langue parlée, feuilleter les ouvrages des anciens auteurs pour leur emprunter les mots caractéristiques, les radicaux bien authentiques, auxquels on fera subir seulement la légère transformation que réclame l'évolution normale : c'est la restauration.

3° Enfin, si le terme exigé par une idée nouvelle ne se trouve ni dans la vie, ni dans les livres, il faudra le tirer soit par extension du sens propre, soit par dérivation de la forme, d'un mot existant : c'est le provignement, opération normale qui ne constitue pas une véritable créa-

tion, mais consiste seulement à faire porter à de vieilles souches des rejetons légitimes [1].

Telle est à peu près la marche qu'a suivie Mistral pour édifier ce splendide monument linguistique qu'il a si bien appelé le « *Trésor du Félibrige.* » Que de fois n'a-t-il pas affirmé ses préférences personnelles pour les deux premiers procédés, pour le second surtout ! Le peuple, et le peuple de la campagne, voilà pour lui le véritable gardien du trésor de la langue, voilà où il est allé le plus volontiers recueillir les richesses qui se perdaient [2].

On sait les nombreux pèlerinages qu'il a faits sur tous les points de sa chère Provence pour en recueillir toutes les fleurs linguistiques. Tous les termes de pêche et de navigation, il est allé les étudier, les expérimenter par lui-même, au sein des populations du littoral. Le vocabulaire des bergers et des gardians, il est allé le leur ravir jusque dans leurs pâturages. Les mots de la terre et de la plaine, il les a entendus autour de la maison paternelle.

Sans doute, tous les mots du « *Trésor* » ne sont pas employés également dans toutes les régions et par tous les hommes de Provence ; mais ce que nous croyons qu'on peut affirmer, sur la foi du maître même, c'est que son Dictionnaire ne contient pas un seul mot qui ne soit parlé dans l'une ou l'autre contrée, dans l'une ou l'autre caste.

1. S'agirait-il de véritables créations, faites ainsi conformément au génie de la langue et de la race, ne seraient-elles pas cent fois préférables aux emprunts cosmopolites que, depuis quelque temps, notre langue française semble s'être donné la manie de faire aux langues étrangères ?

2. Quelques-uns, il est vrai, n'ont pas su comprendre le bel exemple de Mistral.

Croyant s'élever à des hauteurs plus glorieuses, ils ont délaissé le langage usuel. Ils ont perdu le secret magique ; au lieu de faire leur éducation « à l'école des grillons », ils se sont fait une science livresque et une langue d'imitation.

S'il faut imiter les maîtres, c'est avec intelligence, non pas en copiant leurs œuvres, mais en refaisant leurs actes, en se mettant en face de la nature et en allant au peuple, vraies sources de l'inspiration et du langage. L'imitation servile ne valut jamais rien, pas plus en linguistique qu'en art ou en littérature.

ou qui, se rattachant à quelque racine bien connue, ne puisse être facilement compris et employé par tous ceux qui possèdent vraiment le génie de la langue [1].

Dans leur œuvre de restauration linguistique, les premiers félibres ont su aller retrouver les traditions là où elles étaient restées le plus pures et le plus naturelles.

S'ils ont repris quelques éléments à la langue des Troubadours, ils ne les ont pas acceptés, comme l'aurait voulu l'imprudente ignorance de quelques-uns, tels qu'ils existaient au XIIe siècle, mais tels qu'a dû les façonner l'évolution normale.

Leur langue est la vraie langue de la tradition, non pas figée, mais vivante, non pas altérée par des contacts plus ou moins légitimes, mais rendue à sa pureté et à sa noblesse primitives.

IV. — DIALECTES.

Il est à remarquer qu'en cherchant à unifier l'orthographe, Roumanille n'a pas voulu toucher à ce qui constitue la caractéristique des dialectes.

Dans *Li Prouvençalo* et *Li Nouvè*, où il met en œuvre ses principes et opère pratiquement sa révolution, il respecte la diversité d'orthographe réclamée par le dialecte de

1. Une expérience fort intéressante consiste à choisir dans le *Trésor* ou dans les poèmes de Mistral quelques-uns de ces mots qui, à la vérité, surprennent les lettrés ou mieux les bourgeois « francisants ».

Plus l'individu devant qui on les emploiera sera illettré, nous voulons dire plus il aura conservé pur le *génie instinctif* de sa race, mieux il les comprendra.

Une autre preuve que les Félibres n'ont pas inventé leur langue, c'est qu'on n'a pas pu signaler un seul terme, une seule locution, dans lesquels ils se trouvent en contradiction avec le génie instinctif de leur langue, qu'il est pourtant difficile d'imiter artificiellement, comme l'ont assez montré les navrantes expériences des Jeux Floraux Toulousains du XVe siècle et des savants de la Renaissance française.

chacun des auteurs dont on peut dire qu'il orthographie lui-même les pièces [1].

Dans sa *Dissertation* (p. VII), il fait observer lui-même qu'il a laissé le Dr d'Astros, de Tourves, dire :

Anem, *mi fès* pas *liguetto*
Rouinarai pas *voueste* houstau.

(*Li Prouv.*, p. 370.)

Crousillat, de Salon :

Dins la *nuèch*
Que lumièro vivo
Brilho coumo un *fuèc*.

(*Nouvè*, p. 144.)

P. Bellot, de Marseille :

Quand lou *vis* de *luench, parte* coumo un canoun,
Pèr l'*anar* demand*ar* s'aviet *fach* un bon *viàgi*.

(*Prouv.*, p. 34.)

J.-B. Gaut, d'Aix :

L'auceloun que *tremouelo*....
S'envoulant de la *couello*
A travers l'auro *fouello*....

(*Nouve*, p. 183.)

Jasmin, d'Agen :

Que destrounen *lous reys*, que *fasquen pats* ou guerro,
Que *nibelen* fourtuno et ren,
Lou *lendouma, beyran* de paures *sul* la terro...

(*Prouv.*, p. 285.)

1. Ce qui ne l'empêche pas de faire remarquer que pas*sien* vient de pas-*sionem*, *noue*ste de nostrum, c*oue*r, de cor, et d'ajouter ce texte d'Honnorat : « La preuve la plus convaincante que cette orthographe est condamnable, c'est que ceux qui s'en servent sont obligés de l'abandonner pour former les composés, et qu'après avoir écrit : revoulu*tien*, coundi*tien*, ils sont forcés de dire revoulu*ciou*nàri, coundiți*ou*na, etc. »

Il obéit donc à une préoccupation qu'il considère comme plus grave que celle de l'orthographe, celle de respecter la vérité et la vie, jusque dans ce qui contrarie des principes auxquels on sait qu'il tenait grandement.

Les Grecs avaient leurs dialectes dont ils respectaient les différences. Roumanille entend faire comme les Grecs, et Mistral remarque que le jour où se fit chez eux l'unité absolue fut aussi celui où disparut l'indépendance de leur pays.

L'unité linguistique est suffisante pour qu'on puisse se comprendre mutuellement d'un bout à l'autre de la région méridionale. On l'a vu en pratique, dans les fêtes où les orateurs des provinces les plus diverses se sont parfaitement fait entendre, non seulement des lettrés, mieux encore peut-être du peuple.

Nous avons dit qu'en réalité tous les dialectes du Midi ne forment qu'une seule masse linguistique et ne se différencient que par des graduations successives, dans la continuité desquelles il serait fort difficile de tracer des limites régulières et bien déterminées [1].

Obéissant à la grande loi de son génie, le provençal ne consentira jamais à détruire, dans cette unité fondamentale, une diversité qui constitue pour lui une richesse et un élément de beauté. L'instinct du naturel, qui le guide aussi, ne pourrait se résoudre à établir *artificiellement* l'hégémonie d'un dialecte qui ne constituerait, pour les provinces auxquelles il serait imposé, qu'une langue conventionnelle.

La seule chose qu'on a pu rêver a été de voir le dialecte, consacré et perfectionné par des œuvres plus remarquables, devenir la langue de la littérature classique, des relations générales, une sorte de « vulgaire illustre ».

C'était l'idée de M. de Berluc, qui proposait que, pour parler à ses concitoyens, on gardât son dialecte propre, mais que si l'on voulait, en un document général, s'adresser à tout le pays d'Oc, on se servît du dialecte qui avait le mieux fait ses preuves et se trouvait le plus pur, le plus littéraire, le plus universel. De ceux qui ont à

1. Cf. Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier, *Limite géogr. de la Langue d'Oc et d'Oïl*, Paris, 1876.

parler ou veulent parler à tout un peuple on peut bien, en effet, exiger cette double science.

C'est encore la pensée des chefs actuels du Félibrige qui, pourvu qu'elle ne soit pas exagérée, peut bien avoir quelques raisons d'être suivie [1].

Aux titres nombreux que tout le monde reconnaît à la langue de *Mirèio* et de *Calendau* nous pouvons en ajouter un nouveau qui se déduit de l'histoire même de la langue, telle que nous l'avons déja esquissée : c'est à la fois sa plus grande pureté traditionnelle et son degré d'évolution plus avancé.

Dans la préface à *La Bresco* de Crousillat, Mistral indiquait déjà cet avantage, lorsqu'il disait : « La Provence est la contrée où les sons latins sont restés le plus purs, et c'est là précisément qu'a refleuri le Gai-savoir et que s'épanouit le Félibrige [2]. »

1. « Mistral ni ses disciples n'ont jamais prétendu imposer l'hégémonie de la langue de *Calendal* aux autres dialectes d'Oc. C'eût été la négation même de la doctrine mistralienne. La situation linguistique (je ne dis pas politique) du français officiel est bien une trop forte leçon pour que les Mistraliens, même rêvant d'un « vulgaire illustre » qui s'imposerait de lui-même à tout le Midi, aient désiré l'effacement des autres dialectes de même langue. Nous savons trop que si le français actuel, en tant que langue vivante, c'est-à-dire expression linguistique spontanée, « terradourenco », de première main, se débat aujourd'hui dans l'agonie des abstractions et devient toujours davantage une langue artificielle, c'est parce qu'il a voulu tuer ses dialectes jumeaux. Il faudrait donc supposer le « Mistralien » non seulement « intransigeant », mais purement aliéné, pour lui prêter la pensée de ce suicide qui consisterait à arracher nos racines, à tuer, selon les rites de l'*imperium* parisien, nos dialectes frères, en leur imposant une hégémonie de mort et de ravage. » — P. Devoluy, *Le Mistral*, 16 septembre 1903.

2. « D'acò e d'autri causo, sort claramen :

1° Que, meme i tèms rouman, li gènt de la Prouvenço levanteso recouneissien que soun lengage n'èro pas dre prouvençau ;

2° Que l'Acadèmi Toulousano, souleto coumpetènto au siècle XIV[me], declaravo fautivo, estranjo e pas poulido la parladuro di Gascoun, di Catalan e Limousin ;

3° Que li troubaire, d'ounte que fuguèsson, raprouchavoun de soun mièus li son latin, e se servien di terme li mai generau, ço que douno à sis obro un aspèt d'unita.

L'absènci de reproche, e lou noum meme de *lengo prouvençalo*, pourta pèr lou rouman dins si tèms d'esplendour, mostron enfin que *lou dre prouvençau* èro, coumo es encaro, aquéu que musiquejo sus li ribo dóu

V. — LE BILINGUISME.

Il y a plus, et sans vouloir ici traiter à fond une question que nous étudions ailleurs [1], nous pouvons dire que les provençaux lettrés ont encore une autre langue qu'ils parlent aussi bien que quiconque : la langue des relations plus générales, le français de la grande patrie.

Pendant quelque temps, les Félibres semblaient lui bouder. Roumanille refusa d'abord obstinément de donner la traduction française de ses œuvres provençales. Il avait raison, au début ; le succès le montra hautement. Les *Oubreto*, sans traduction, eurent cinq éditions vite épuisées. Il fallait prouver que la langue qu'on voulait glorifier était vivante et comprise par elle-même. Avant de la faire admirer des étrangers en des miroirs qui l'affaiblissent toujours, le patriotisme réclamait qu'on en fît profiter, dans toute sa pureté native, sa race et son pays. Avant d'ailleurs de songer à se transposer, il fallait être bien affirmé dans sa personnalité ; bien assuré de ses richesses, avant d'en ouvrir les trésors.

Il faudrait consacrer toute une étude à la façon dont Mistral se traduit. Cette traduction n'a rien de commun avec le procédé « à la vitre » qui, sous prétexte de fidélité, maltraite horriblement le français, en imposant à son génie la torture de locutions et de tournures absolument étrangères. C'est une transposition admirable, faite avec un sens très délicat de toutes les subtilités des deux langues, et d'où le français sort, non pas amoindri, mais assoupli et enrichi.

Dans l'œuvre de Mistral, c'est un aspect qu'on n'a peut-être pas assez considéré ou fait ressortir, et dont les conséquences peuvent avoir une portée considérable.

Rose, valènt-à-dire, dins lou reiaume d'Arle et dins lou Lengadò ourientau. Es aqui l'encountrado ounte li son latin soun resta lou mai pur, e es aqui precisamen qu'es renascu lou Gai-Sabé e que flouris lou Felibrige. »

1. Voir notre volume sur la *Pédagogie Régionaliste*.

Pour obliger le français à se mouler sur le provençal, il le pétrit avec des mains d'artiste.

En mettant en contact les termes colorés de son idiome natal avec les mots simplement clairs de la langue officielle, les tournures harmonieuses avec les expressions seulement exactes, les vocables qui chantent avec ceux qui se contentent d'exprimer, pour les combiner et les fondre, il affine et perfectionne le parler de la grande patrie.

Sans l'expliquer longuement, M. Legouvé le dit très nettement, quand il expose les raisons qui ont déterminé l'Académie à accorder le prix Vitet à l'auteur de *Nerto* : « il a fait passer dans notre langue du Nord tout l'éclat, toute la richesse, tout le mouvement, toute la verve du génie méridional. » Semeur de génie, il prépare pour ses successeurs de riches et harmonieuses gerbes, dont il ne fera pas lui-même la moisson, mais dont il gardera le mérite et la gloire.

Par le travail qu'il exerce ainsi sur les deux langues, par les échanges vitaux qu'il opère entre elles, par les transfusions au moyen desquelles il les rapproche et les égalise, il les rend capables de fraterniser plus étroitement. Un jour viendra où on les entendra, sur les mêmes lèvres, exprimer la pensée unique d'un même génie, sous deux formes qui, sans être identiques, seront pareilles et marcheront de pair sans se combattre ni se trahir.

Par un merveilleux instinct, que d'aucuns disent irraisonné, pensant qu'ainsi il ne porterait que mieux la marque du génie naturel et inconscient, et que d'autres croient volontaire, à cause de la parfaite intelligence qui l'accompagne, un poète nouveau s'est levé pour continuer, par une œuvre des plus remarquables, l'évolution commencée.

Le bonheur et la joie avec lesquels le maître a assisté à l'éclosion de la fleur nouvelle de l'arbre félibréen, l'affection paternelle avec laquelle il a voulu la présenter lui-même à sa Provence, indiquent bien qu'il y reconnaît une suite de son œuvre, une production neuve.

il est vrai, dans sa forme et dans son parfum, mais dont il a préparé lui-même la venue.

Si, en effet, dans le poème d'*Estello,* en face de la poésie provençale, s'affirmant aussi originale dans ses couleurs et son harmonie, vient se placer, une poésie française qui, sans les copier, exprime avec le même bonheur les pensées d'une même âme, c'est que le travail mistralien a rendu davantage sœurs les deux langues de France et de Provence.

Les poètes de l'avenir épouseront-ils cette forme nouvelle, adopteront-ils ce bilinguisme poétique, ou bien, continuant ce qui paraît être la marche fatale de l'évolution, iront-ils davantage encore vers l'unité[1] ?

1. A un point de vue différent, tout pratique et utilitaire, s'est agité et s'agite encore le problème d'une langue universelle destinée à remplacer le latin savant, qui n'est plus au niveau, dit-on, de l'évolution moderne.

On est généralement d'accord pour proclamer la nécessité d'une langue internationale pratique, qui faciliterait les relations diplomatiques, les études, le commerce, la divulgation des idées, la propagation des découvertes.

On a proposé le français, qui est déjà la langue de la diplomatie, où l'anglais, qui est la langue du commerce. Des oppositions se forment, des chauvinismes s'offusquent de toute préséance donnée à une nation concurrente.

Il faut une langue neutre qui puisse être adoptée par tous sans blesser l'amour-propre de personne.

On a songé à créer de toutes pièces une langue neuve et à priori. C'est malheureusement une généreuse chimère qu'une langue artificielle, sèche et aride, qui n'aurait aucune attache, aucune racine, ne répondrait à aucun génie.

Mettant au contraire à contribution un peu toutes les racines et tous les génies, un évêque allemand proposa le *Volapük*, et avec plus de talent encore le docteur Zamenhof présente aujourd'hui l'*Espéranto*.

Quelle que soit l'ingéniosité incontestablement remarquable de leur système, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces langues arbitraires, créées par la volonté de l'homme, et non par la nature, ne seront jamais que des mélanges artificiels, sans vie et sans histoire, dont l'étude aride et sèche n'ouvre aucune littérature, aucun passé, et n'offre absolument que des avantages matériels, que l'on peut encore mettre en doute.

Il y a quelques années, dans une brochure qui fit un certain bruit (*Lingua e città internazionali,* brochure de 20 pages, parue à Casal et datée de Milan), le capitaine Carlo Alberto Rovere proposa le provençal.

Le provençal, en effet, est le véritable héritier du latin, qui fut jadis le lien des nations.

Il a de grands rapports avec tous les rameaux latins; français, italien,

Les deux rivières sœurs, après être sorties du même massif, viendront-elles à un point donné mêler leurs eaux pour ne former qu'un seul fleuve ?

C'est le secret de Dieu.

Quoi qu'il advienne, les Félibres auront toujours la gloire d'avoir exercé un légitime droit et accompli un noble devoir, en rendant force et vigueur à leur langue, afin qu'elle puisse au moins colorer plus fortement de sa nuance le fleuve futur, quel que soit le nom que la Providence lui destine.

espagnol, portugais, roumain, et même quelques accointances avec d'autres langues européennes, tenant comme lui à la même souche indo-européenne.

Déjà universelle au moyen âge et rendue célèbre par les Troubadours, cette langue riche et harmonieuse, qui porte avec elle une littérature, une histoire, une civilisation, est aujourd'hui, grâce à la renaissance félibréenne, capable d'exprimer toutes les idées et tous les sentiments.

Quoique comprise et parlée par plus de dix millions d'hommes, elle n'est pas une langue officielle, ni nationale, puisque la nationalité provençale n'existe plus. Elle est donc à l'abri des jalousies politiques.

L'excellent capitaine a même trouvé une ville qui pourrait garder le temple international de la langue mondiale : c'est Monaco, qui eut en effet jadis le temple de la divinité qu'on pourrait le mieux considérer comme internationale, d'Hercule, qui fit bénéficier de ses travaux tous les peuples connus. Climat constant, température saine et douce, séjour agréable, Monaco a tout ce qu'il faut pour devenir l'Université provençale, l'Académie internationale, le Conseil amphictyonique des États-Unis de l'avenir.

Pour un rêve, il faut avouer qu'il ne manque pas d'une certaine logique.

CHAPITRE II.

REPRISE DES TRADITIONS LITTÉRAIRES.

Ce qu'était l'idéal littéraire dans le pays méridional au moment où l'étoile de Fontségugne montait à l'horizon, rien ne saurait nous le dire avec plus de sincérité et d'autorité que le rapport de M. Norbert Bonafous sur le concours tenu à Aix le 17 septembre 1864 : « Nous avons été affligés de voir quelques-uns des lutteurs manquer le but et se faire exclure du concours, à cause de l'immodestie de leurs allures et de la grossièreté de leur langage. L'esprit ne rachète jamais le défaut de décence, et la muse ne saurait être dévergondée. Il est véritablement regrettable que, dans ce concours, un assez grand nombre de poètes, et des meilleurs, à en juger par leurs œuvres, soient venus en aide à l'absurde préjugé qui veut circonscrire le domaine de la poésie provençale dans le terrain boueux des farces déshonnêtes. »

Ce qu'était généralement en France cet idéal, nous le savons par toutes les histoires littéraires.

La fatigue et le dégoût, inspirés par le luxe et la préciosité des salons du XVIIIe siècle, avaient suscité une période de mélancolie, où l'amour de la solitude et la recherche de la rêverie impuissante et vague avaient fini par produire l'ennui, le désenchantement, l'incurable scepticisme.

Quand on vit que le bonheur humain, si vivement convoité, n'était qu'un rêve, et la vie mondaine une perpétuelle déception, on jeta au monde un anathème systématique. Le mépris de la vie ne fut pas une vertu, mais un mal, un mal volontaire et coupable, qui infesta la litté-

rature sous le nom de pessimisme, traînant après lui le réalisme, le scepticisme, l'athéisme. Les noms et les œuvres de Rousseau, Byron, Musset, Vigny, G. Sand, Chateaubriand, Jouffroy, Léopardi, Schopenhauer, sont là pour témoigner de la réalité et de la profondeur de ce mal.

Le vieil esprit latin, le clair génie provençal semblaient bien morts et l'évolution tournée vers un idéal tout contraire. Mais il y a des morts qui parlent et qui, dans l'ombre, agissent sur l'imagination des peuples. Il y a des vivants qui peuvent entendre cette voix et lui redonner chaleur et vie. Il y a des libertés qui savent réagir contre la fatalité des courants ambiants.

Sans que rien fît prévoir cette réaction contre la poussée contemporaine, on apprit un jour qu'une pléiade de jeunes hommes s'était levée pour lutter hautement, drapeau déployé, contre tous ces ferments de décomposition.

S'arrachant hardiment à l'atmosphère artificielle et empoisonnée qui n'inspirait que lassitude et dégoût [1], ils lançaient sous le clair soleil ces notes fraîches et sereines qui redonnent à l'âme la vigueur, la santé et le goût de l'action [2].

1. Ce dégoût se faisait sentir même chez les étrangers. J. Simon raconte, dans la *Revue de Paris*, une entrevue avec Guillaume II, empereur d'Allemagne :

« Je voulais savoir son avis sur nos écrivains en vogue. Il avait en ce moment une antipathie passionnée contre Zola; je dois dire qu'elle était violente. J'essayai de défendre mon célèbre compatriote en disant que c'était un conteur incomparable et un profond observateur :

« Je veux bien qu'il ait de grandes qualités, me dit l'empereur; ce n'est « pas à elles qu'il doit ses succès, c'est aux vilenies morales et aux saletés « dont il empoisonne ses écrits. Voilà ce que vous préférez en ce moment, « ce qui vous charme, et ce qui donne aux étrangers le droit de juger sé- « vèrement votre état moral. »

« Je souffrais beaucoup pendant ce temps-là et d'autant plus que l'empereur n'y metttait aucune malveillance, aucun parti-pris contre nous. »

2. Dans un excellent article, paru dans l'*Univers* du 21 septembre 1896, M. Oscar Havard disait :

« L'idéal, un moment refoulé par le réalisme, a fini par terrasser son adversaire.

« Dans ces derniers temps, un littérateur mondain... voulut faire honneur de cette victoire au « Scandinavisme »... Si l'idéal n'a point péri,

La renaissance de l'idéalisme fut amenée par *Mirèio* et par *Calendau*, continuée par *Lis Oubreto* et *Lous Cants de l'aubo*, noblement reprise par la dernière œuvre d'*Estello*, dont le rêve avoué est de montrer :

L'Art grandissant devant la Provence
Dans la *lumière* et dans l'*amour du Beau*.

Au sein d'une littérature d'observation positive, d'anatomie morbide, de médecine sociologique, apparaît une poésie respirant la vie et la lumière, née de la vertu du soleil, humanisant la grande nature.

« La gaîté, a dit Michelet, est un effet du génie. » Les premiers félibres l'eurent, cette gaîté, qui manquait tant aux œuvres de leurs contemporains [1]. Leur rire a même une allure particulièrement franche et épanouie. Il ne rappelle en rien le rire silencieux de F. Cooper, l'hilarité

c'est en bonne partie parce que Mistral, Roumanille et leurs disciples n'ont pas déserté le vieil autel; c'est que des rives de la Durance aux bords de la Garonne, l'idéal trouva dans le Félibrige, resté docile à l'inspiration chrétienne, un inexpugnable refuge. »

1. M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, leur disait à Sceaux le 26 juin 1896 :

« Je ne sais rien de plus réconfortant que votre enthousiasme ni de plus sain que votre gaîté. La vieille Europe, nous dit-on, traverse une crise morale : une sorte de pessimisme universel pèse sur elle. Nous n'en savons rien dans le Midi. Ce mal ne nous a pas atteint et nous jurons qu'il ne nous entamera pas. A ce découragement obstiné, à cette mélancolie maladive, nous opposons notre volonté d'être, nos ardeurs généreuses, notre belle santé morale. Le secret de votre puissance est dans votre inaltérable bonne humeur. Le sourire qui traverse la nuit du moyen âge vient de Provence et de Gascogne. Sous leur beau ciel, on continue à chanter quand tout le monde désespère, et c'est l'heure où la langue romane atteint son plein développement. Vous n'avez pas changé. Rien ne vous décourage. Vous avez contentement qui passe richesse, et qui sait si ce n'est pas vous qui résoudrez un jour le troublant problème qui inquiète notre fin de siècle et dont nous cherchons tous la solution du même cœur anxieux ? Il est de bonne politique, a dit un de vos illustres présidents d'honneur, de rendre l'homme content : « c'est le seul moyen de l'empêcher d'être méchant ». C'est aussi votre opinion. Vous pensez qu'on peut concilier le travail et la joie. Vous le dites, et vous le prouvez, ce qui vaut mieux. »

sarcastique de H. Heine, la bouffonnerie de Polichinelle, la pantalonnade d'Arlequin, ni même la malice délicate, mais toujours un peu ironique, de la plaisanterie française. C'est le bon rire franc et rond, le rire simple, le rire naïf, dont aucune arrière-pensée ne vient troubler la limpide sonorité.

C'est le rire que provoquent irrésistiblement les contes de Roumieux, d'Achille Mir, de Roumanille. « La poésie de Roumanille, dit le fin critique qu'est M. de Pontmartin, a des simplicités de paysanne et des blancheurs d'hermine. Aussi, quelle gaîté franche, quelle douce et honnête joie dans les cercles de famille, dans les réunions d'hiver, dans les concerts de bienfaisance, quand Roumanille inscrit son nom sur le programme! Quand il paraît, son manuscrit à la main, les yeux brillent, les lèvres sourient, les âmes se dilatent dans une même impression de sécurité et de plaisir. C'est là qu'il faut voir, entendre et juger le poète avignonais. C'est là qu'on peut se faire une exacte idée des sympathies qu'il éveille et de l'influence qu'il exerce. Roumanille n'a qu'à se montrer dans ces modestes fêtes de la poésie, de la musique et de la charité, pour qu'aussitôt on soit sûr qu'il va évoquer de sereines images, égayer les tristesses, faire vibrer les meilleures cordes de l'âme et provoquer dans son auditoire ces heureuses larmes qui ne font pas de mal, sinon du bien, et ce bon rire qui fait du bien et non du mal. »

C'est encore une caractéristique de la poésie nouvelle, de protester contre la grossièreté et l'immoralité par une honnêteté absolue, par une saine et bienfaisante morale. Son but véritable est d'encourager les nobles instincts et les belles passions.

S'ils s'étaient contentés d'éveiller la gaîté, les Félibres n'auraient été que des amuseurs bienfaisants : ils deviennent des moralisateurs, des civilisateurs. Leur poésie n'est pas un jeu puéril, mais une œuvre d'apostolat. Ils parlent de la morale et de la religion en

hommes qui les connaissent, les aiment et les pratiquent. C'est la plus belle gloire des plus illustres, le secret de leurs meilleurs succès.

Le Félibrige n'eut pas de Musset sceptique et débauché, de Byron mélancolique et désespéré [1].

Où trouverait-on la tristesse maladive et glaciale de Maurice de Guérin, les angoisses solitaires de Vigny, les théories décevantes d'un Jouffroy ou d'un Leopardi ?

L'eau qui fascine si douloureusement Georges Sand, attire aussi l'Anglore, mais pour la faire communier à l'énergie et à la fraîcheur de la nature.

René, qui a laissé, hélas ! de si profondes traces dans l'histoire morale de notre siècle, ne trouvait « rien de certain parmi les anciens, rien de beau parmi les modernes ». Quel contraste avec Calendau qui s'enivre des gloires ancestrales pour s'exciter à conquérir, par des actes héroïques, la Beauté qui lui promet le Bonheur !

J.-J. Rousseau n'aimait que la rêverie du promeneur solitaire. Les Félibres aiment la vie active au sein de la société heureuse.

On peut reprocher peut-être à leur littérature d'être parfois trop ensoleillée, trop pleine d'« estrambord » ; à leurs réunions, d'être fort bruyantes. L'excès de vie et de gaîté, si facile à ramener à la juste limite, n'est-il pas préférable à la sombre tristesse, à l'énervant pessimisme de ceux qui « bâillent leur vie, remorquant avec peine l'ennui de leurs jours ? »

Châteaubriand confesse dans ses mémoires : « Si *René* n'existait pas, je ne l'écrirais plus. » Gœthe, après Werther, désavoue l'enfant dont il est le père.

1. C'est bien à tort qu'on leur a comparé Aubanel.

Aubanel passe sa vie à soupirer sans cesse vers le bonheur qui n'a fait que l'effleurer. Il souffre, il désire, mais il n'est pas désabusé, ni blasé, ni désespéré. Ses chants les plus tourmentés ne sont si puissants que parce qu'ils sont des cris d'aspiration vers la joie à laquelle il croit toujours et vers laquelle il tend sans cesse de toutes les forces de son âme provençale.

Dans les mémoires de Mistral, nous ne nous attendons pas à trouver pareils remords.

Toute l'œuvre félibréenne, la vraie, celle qui compte et qui demeure, est une œuvre de beauté, de lumière et d'amour. Les vrais félibres aiment tout ce qu'ils chantent. On leur a reproché de s'admirer et de se louer beaucoup entre eux. Nous ne disons pas qu'il n'y ait une mesure à garder, mais quand l'admiration est légitime, pourquoi ne la laisserait-on pas s'épanouir ? Combien ne vaut-elle pas mieux que la haine, les injures, la calomnie !

Une des fautes les plus graves peut-être de notre siècle, c'est d'avoir laissé perdre le sens de l'admiration et de l'enthousiasme. Comme volontiers on pardonnerait un peu d'exagération à ceux qui sauraient nous le rendre !

La poésie, de nos jours, n'est plus en faveur que parmi quelques rares élus. Elle ne répond plus aux aspirations des masses. Les poètes, sibylliques parnassiens, vivent dans un monde factice et parlent une langue que la foule ne comprend plus.

Gaston Paris a dit que « l'art moderne était arrivé à une sorte d'impasse et se trouvait réduit à l'artifice, parce qu'il avait coupé ses racines et manquait de sève populaire. »

Le trait de génie des Félibres, c'est d'avoir compris que la Renaissance ne pouvait sortir que du peuple. Répondant par instinct ou par volonté au désir légitime de la foule vivante, ils ont rendu à l'humble et au pauvre la part d'idéal à laquelle il avait droit. Ils ont su retrouver ce courant, obscur mais puissant, qui circule au sein des masses populaires, et lui ont donné la forme littéraire qui le rend admirable et éternel.

Comme jadis les rhapsodes antiques, ils sont allés de ville en ville, recherchant non pas un amateur qui lit, mais un peuple qui écoute. A l'exemple d'Homère, l' « harmonieux vieillard », ils ont été les harmonieux jeunes hommes qui ont porté l'idéal jusque dans les plus petits hameaux de la nouvelle Hellade.

Et la foule ravie et reconnaissante les a écoutés, les a applaudis et leur a fait de véritables triomphes.

On a reproché à la Renaissance méridionale d'être une œuvre de savants, artificielle et incompréhensible, écrite dans un style puisé à mille sources taries [1].

Nous savons que la majorité des Félibres chante dans la langue du berceau et de la race, la seule naturelle.

Il a pu se trouver quelques prétendus *lettrés* qui, par ignorance ou illusion, ont cru devoir ressusciter, telle quelle, la langue des Troubadours. Les vrais Félibres, eux, ont bien compris que leur poésie du XIX[e] siècle ne serait véritablement naturelle et féconde que si elle expri-

1. On a mis en doute la sincérité de Mistral écrivant le

...Canten que pèr vautre, o pastre e gènt di mas.

Il faut savoir bien comprendre sa pensée. Dans la grande masse du peuple de Provence, il distingue deux classes : le paysan resté franchement paysan, et le paysan devenu bourgeois. Les bourgeois déclassés ont été de tout temps les ennemis nés des Félibres, qui d'ailleurs le leur rendaient bien. Le peuple, le vrai peuple, le paysan, a toujours été avec eux.

Le bourgeois croirait s'abaisser en parlant provençal ; il laisse *ce patois* aux gens de service, aux travailleurs. Lui qui n'a pas la distinction native cherche à affirmer sa supériorité par l'affectation du beau langage. Le parvenu ne peut souffrir qu'on restaure la langue du peuple, qu'on écrive des chefs-d'œuvre dans cette langue qu'il dédaigne, qu'il ne veut plus parler, de peur qu'elle ne vienne à rappeler son origine.

Du bourgeois, Mistral, dès le début, a l'horreur. En disant :

...Canten que pèr vautre, o pastre e gènt di mas,

il exclut le bourgeois.

Il a aussi une autre raison : la langue que parle le bourgeois avec affectation, c'est le français. L'usage du français lui fait perdre le génie du provençal, de sorte que lorsqu'il veut parler le provençal, il parle une sorte de *sabir* qui n'a réellement pas droit de s'appeler une langue, mélange de tous les barbarismes. Mistral ne consentira jamais à parler cet idiome, si c'est la condition pour se faire agréer des bourgeois.

On a dit qu'il avait écrit ses poèmes dans une langue à lui, qui n'était parlée ni comprise nulle part. Il a répondu :

...Canten que pèr vautre, o pastre e gènt di mas.

Il chante pour ceux qui ont le génie provençal, et qui parlent l'idiome du terroir. Mistral parle la vraie langue autochtone, celle qui sort du sol, qui a son allure originale, difficile à comprendre, en effet, par ceux qui n'en possèdent pas le génie, mais claire et savoureuse pour les vrais enfants de la Provence, *pastre e gènt di mas.*

mait l'âme populaire telle qu'elle vit et parle au XIX[e] siècle.

La preuve qu'ils l'ont faite telle, c'est que le peuple les écoute et même qu'il les lit[1]. Il fallait voir avec quelle belle ardeur, au pays du soleil, on se disputait cet *Armana Prouvençau*, publication démocratique, qui fut le premier berceau et demeure encore le vrai miroir de toute l'œuvre félibréenne.

Spontanée, combien ne l'est-elle pas l'œuvre des modernes troubadours ?

Charloun, le poète paysan, qui a fait de si délicieuses chansons sur tous les travaux de la campagne, disait un jour à Mistral, qui le raconte délicieusement dans l'Armana[2] : « Ecoutez, il faut que je vous dise une chanson qui *m'est venue* l'autre semaine. »

Mirèio n'est-elle pas le fruit inconscient de toute la jeunesse de Mistral ? Point de fades parfums, ni de poses cherchées, rien qu'une grâce simple, une sensibilité naïve et réelle, dans cette gerbe d'impressions, formées naturel-

1. On a dit que le paysan ne peut pas lire les œuvres félibréennes parce qu'il n'en comprend pas la langue. Il faut remarquer d'abord que ce sont des étrangers qui disent cela, de ceux, qui, oubliant qu'en provençal il y a un accent, que les finales sont muettes et que les diphthongues ont une prononciation spéciale, proclament triomphalement que le peuple de Provence ne comprend pas le provençal, quand il n'a pas su deviner leur étrange charabia. D'ailleurs, de ce qu'il ne lit pas, peut-on conclure que le peuple ignore ? Le peuple lit-il beaucoup ? Un spirituel critique disait un jour : « On prétend que Mistral a écrit une langue très littéraire et que le peuple ne peut pas la lire. Voudriez-vous me dire ce que lisent le pêcheur du Rhône et le paysan de la Camargue ? Ou même ont-ils jamais lu quelque chose ? Je parierais qu'il y a beaucoup plus de provençaux ayant lu un poème de Mistral, que de parisiens ayant lu vingt pages des *Poèmes barbares*. Et pourtant Leconte Deliste est un grand poète ! » (Eug. Lautier, *Le Temps*, 18 août 1894.)

Ce qui est très sûr, c'est que tout le peuple de Provence, l'expérience l'a démontré bien des fois, est capable de comprendre, de goûter et de savourer même les grandes œuvres félibréennes. Ils sont plus nombreux qu'on ne croit, jusque parmi les plus humbles, ceux qui savent par cœur les plus belles strophes de *Mirèio*.

Les chansons que tout le peuple chante, les contes qu'on redit à toutes les veillées, suffiraient d'ailleurs à montrer le succès populaire de la littérature félibréenne.

2. *Armana prouvençau*, 1854, p. 17 et seq.

lement dans son âme depuis sa naissance, et qui s'exhalent sans effort. Mistral ne mentait pas en disant à Lamartine : « Je te consacre *Mirèio* ; c'est mon cœur et mon âme, c'est la fleur de mes ans, c'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles t'apporte un paysan ! »

Tolstoï serait content des Félibres, lui qui voulait des artistes « ayant des sentiments naturels, sachant revenir à l'état primitif, pour écrire des histoires comme celles de Joseph ou comme l'Odyssée, pour sculpter des statues comme la Vénus de Milo, composer une musique comme les chants populaires. »

Les poèmes félibréens ont l'arome des fleurs du terroir. Les portraits qu'on y rencontre retracent la pure physionomie du véritable provençal. Mirèio, Vincèn, Calendau, mèste Ambroi, mèste Appian, Estello, Reinaud, mèste Arnau, sont bien les types de la race qui vit et palpite sous nos yeux ; Nèrto, la Rèino Jano sont les figures de l'histoire.

Une grande querelle a agité la critique, dont l'origine remonte, pour notre époque, au philosophe Herder : Les littératures de reflet, prétend-il, doivent s'incliner et disparaître devant celles qui ont une originalité propre. Toute littérature qui ne vit plus de la sève de son temps et de son milieu n'a qu'une existence artificielle ; elle est destinée à s'étioler de plus en plus, pour disparaître enfin comme un vaporeux mirage.

Sans se livrer en aveugle à l'entraînement de cette doctrine, dont le tort pourrait bien être de faire trop grande la part de la spontanéité et trop restreinte celle de l'étude, on ne peut s'empêcher de remarquer quels beaux espoirs elle donne à la littérature provençale.

A ces hommes de foi et d'action, qui, persuadés que le progrès ne se fait que dans la continuité, ont si bien su retrouver, pour diriger leur marche en avant, la trajectoire normale de l'évolution, et ont si fidèlement obéi aux lois essentielles de l'esthétique de leur race, appartiendraient donc les promesses de l'avenir.

CHAPITRE III.

REPRISE DES TRADITIONS PROFANES ET RELIGIEUSES.

I. — TRADITIONS PROFANES.

Le Félibrige ne fut pas seulement une école littéraire. En nos temps d'uniforme banalité, après avoir sauvé la langue et la poésie, il voulut remettre en honneur les mœurs antiques, si pittoresques, les spectacles traditionnels, qui jettent dans la vie publique une note lumineuse et vibrante.

Rappeler toutes les traditions ressuscitées depuis un demi-siècle, serait une œuvre considérable ; pour nous rendre compte de l'idée générale qui dirige cette restauration, il nous suffira de prendre comme exemple une des plus caractéristiques et des plus discutées.

Li bìou! li bìou! C'est le cri qui retentit à l'entrée des villages la veille des grandes fêtes, suivi d'un bruit significatif de fers et de sabots sur le sol de la route poudreuse. Hommes et femmes se précipitent pour voir le cortège : devant, un escadron de robustes « gardian », qui arrivent au galop, le trident levé ; au milieu, une manade de taureaux noirs dont les cornes effleurent la croupe des blancs chevaux ; encadrant et poussant les taureaux, une autre troupe de cavaliers, la lance en arrêt. Le tout passe à fond de train, comme un ouragan, dans un nuage de poussière.

C'est « l'*abrivado* », l'arrivée[1].

On connaît la simplicité de la course provençale appelée aussi la course landaise. Dans une arène, le plus souvent fort primitive, on lâche un taureau, avec lequel « on s'amuse », sans lui faire aucun mal, uniquement pour faire preuve de sang-froid, de souplesse ou de force. Du sang-froid, il en faut pour aller lui arracher la cocarde qu'il porte attachée entre les cornes. La souplesse est nécessaire pour échapper à la vengeance de son orgueil blessé. La force, on l'emploie pour résister en face au puissant animal ou pour lui faire quitter l'arène quand il ne veut pas rentrer à son gîte.

1. Un de nos plus fervents poètes provençaux, qui a voulu avoir une manade à lui, pour procurer aux populations méridionales le plaisir de se livrer, selon les véritables traditions, à leur amusement favori, le jeune et sympathique Joseph d'Arbaud, nous racontait quelques-unes des *abrivado* exécutées par ses taureaux :

Quand « li biòu » arrivent, on va les attendre très loin sur la route, les jeunes gens à cheval, les femmes en jardinière, ceux qui n'ont pas de monture, à pied. C'est une cavalcade échevelée, pleine de cris d'enthousiasme.

Parmi les populations les plus calmes, dans la Provence grecque, on se contente de faire la conduite. Dans certains pays, on agit différemment : les plus pacifiques cachent la clef de l'enclos où l'on doit enfermer les bœufs, et les obligent à repasser cinq à six fois entre deux haies de spectateurs qui les excitent de la voix, du geste, du mouchoir.

Ici, on vient les attendre avec de gros gourdins et on frappe dessus pour les exciter et les faire échapper ; là, on vient à leur rencontre avec des fouets et des fusils : on fait claquer le fouet et on tire en l'air pour les exciter. Dans les pays de montagne, c'est avec des pierres qu'on les émoustille.

Les bœufs enfermés, les gardians connaissent la joie et l'enivrement du triomphe. On se les arrache, c'est à qui les logera et les fera le mieux dîner. Ils sont les rois du pays : ce sont eux qui lui apportent la joie et la gaîté si fiévreusement désirées ! Avec une légère pointe de fierté, le jeune poète ajoutait qu'un jour des enfants, se traînant par terre à ses pieds, venaient avec une curiosité mêlée d'une religieuse admiration faire tourner les molettes de ses éperons.

Dans une cité du Languedoc, où existent encore les vieilles coutumes, ils furent reçus en grande cérémonie par le *cap di jouvènt* qui, après leur avoir fait partager le premier déjeuner apporté à l'entrée du territoire, leur dit soudain, avec un ton de cérémonie : « Aven fa noste traval ; aro, fasès lou vostre » ; ce qui voulait dire : « Mettez-vous en selle et faites dans le pays l'entrée que tous attendent. »

A Vauvert, l'arrivée des taureaux suspend toute occupation. C'est la grande affaire. On y a vu des tauromachies se prolonger jusqu'à dix, douze jours.

Li ferre ! li ferre !
Gardian, anas querre
Vosti ficheiroun [1].

C'est le gardian qui est chargé de cette besogne, parfois périlleuse : le trident à la main, il attend le taureau, le pique avec le fer entre les deux narines et le soulève ainsi à plusieurs pieds de hauteur. La douleur aide, mais il faut de l'adresse et de la vigueur [2].

Rien n'égale pour le peuple d'Arles l'attrait de la « ferrado ».

Il y a quelque vingt ans seulement, c'était un événement dans toute la contrée. Le matin du jour fixé, une interminable file de carrioles et de cavaliers se disputaient l'entrée du pont de bateaux qui permettait de passer en Camargue, au quartier de « Trenco-taio ».

Après avoir assez longtemps roulé dans les sables, on arrive à quelque vaste plaine sans eau ni arbre. Les charrettes dételées, au nombre de plusieurs centaines, s'alignent, de façon à former barrière pour empêcher le taureau de s'échapper par le flanc pendant qu'on va le poursuivre. Sur ces charrettes, tout un monde d'arlésiennes, le cœur palpitant d'émotion et faisant déjà des vœux secrets.

A l'une des extrémités de la barrière ainsi formée, une manade de jeunes taureaux, amenés pendant la nuit est retenue captive par une simple palissade. Un gardian à cheval, les « triant » avec son trident, va les faire sortir l'un après l'autre.

1. F. Mistral.

2. Charloun nous raconte le trait d'audace et de force d'un intrépide gardian, Jacques Servano.

Ayant essayé en vain de faire entrer le taureau en le poursuivant à cheval avec son trident, il saute de sa monture, jette son fer derrière lui et saisit les cornes du taureau. Pendant qu'il lutte ainsi, il réfléchit qu'il va déshonorer sa manade s'il terrasse l'animal ; le prenant alors par le cou, il met sa tête sur son épaule robuste et le traîne à l'étable, aux applaudissements frénétiques de tout le peuple d'Arles

La trompette a sonné. Le premier taureau est lâché. Surpris de se voir seul au milieu de toute cette foule, il lève son mufle, prend le vent, s'oriente et tout à coup se précipite du côté de la mer.

Des centaines de cavaliers sont prêts qui, se jetant à sa poursuite, essaient de le saisir avec le trident pour le terrasser. Rarement l'opération réussit. A une certaine limite, les chevaux doivent s'arrêter, car il faut que tout le monde s'amuse. Après le fortuné « chevalier », le taureau appartient au modeste « homme de pied » qui va se mesurer avec lui. C'est alors, dans toute sa splendeur, la lutte du lygien Ursus avec l'auroch formidable. L'animal est terrassé. Pendant que des mains vigoureuses le maintiennent sur le sable, l'heureux vainqueur appelle l'arlésienne préférée,qui, rougissant de bonheur beaucoup plus que de crainte, vient imprimer avec le fer brûlant, sur le flanc de la bête, la marque du propriétaire.

Honteux et gémissant, le farouche animal s'enfuit vers ses marais.

Quand les taureaux sont nombreux, on interrompt l'opération pour prendre un peu de repos et quelque nourriture. Les cavaliers rejoignent leurs véhicules ; les provençales, sautant de leurs charrettes, installent la nappe ou le journal, sur lequel se vident les paniers. Comme une grande famille, tout le monde boit le vin de Crau, mange le saucisson d'Arles.

Avec le vin et le soleil, le tambourin et le galoubet se mettent de la partie pour échauffer les têtes. Une farandole immense se déploie, qui sauterait jusqu'au jugement dernier si la trompette des gardians ne sonnait la reprise de la ferrade.

Sur les chevaux, qui n'ont ni selle ni étriers, les provençales sont en croupe, excitant leurs cavaliers qui deviennent des héros.

On raconte qu'un jour, un cavalier, se précipitant sur le taureau pour le piquer, le manque et roule dans la poussière. Tandis qu'on le croit mort, il se relève, fond

sur le taureau, et dans l'ardeur de son dépit, le terrasse d'un coup, aux applaudissements d'une foule exaltée. C'était peut-être un timide que l'excitation avait rendu vaillant.

Le dernier taureau reparti pour ses pâturages calmes, on se précipite sur les voitures et on se remet à la file, au milieu des cris de joie et des ovations dont on gardera longtemps le souvenir.

Bien différente est la course espagnole, la « corrida di muerte », exigeant des conditions multiples, comprenant une mise en scène compliquée et savante.

Il faut, pour ces genres de courses, nous disent les « aficionados », des « toros de lidia » bien choisis, possédant la bravoure et la noblesse. La bravoure les fait foncer sur tout objet qui leur paraît animé, charger franchement sur la pique et pousser avec obstination jusqu'au moment où l'habileté du picador les oblige à prendre sortie à droite, tandis que le cavalier tourne à gauche. La noblesse les fait partir avec franchise et obéir à l'appel de la « muleta » du « matador ».

Les « cuadrillas » comprennent trois actes essentiels :

Dès l'arrivée du « toro » dans la « plaza », le premier acteur qui entre en scène est le « picador ». Il doit attendre l'attaque du toro, le piquer dans le haut du garot et pendant la réunion faire volter son cheval, sans le laisser atteindre (ce qui n'est pas toujours le cas!).

Le second « acte » est rempli par les « banderilleros » qui exécutent, en « banderillant » le toro, une suite de savantes combinaisons et de brillantes fantaisies.

Le troisième appartient au « matador ». C'est le dénouement du drame. La rouge « muleta » dans la main gauche et l'épée à la main droite, il aborde face à face son adversaire en défense, pour lui porter « l'estocada » finale, après laquelle le « toro » s'agenouille et tombe sur l'arène.

A la simple lecture du programme de la course espa-

gnole, on ne peut s'empêcher d'y voir un spectacle savant qui obéit à des lois fixées d'avance. Ce n'est plus la nature, c'est l'artifice, ou, si l'on veut, c'est l'art, mais l'art pour l'art. Tout y est réglé par des conventions si rigides, qu'un toréador qui se fait tuer sera sifflé s'il ne s'est pas engagé franchement à « matar », s'il a fait un pas en arrière (paso astras) ou de côté (cuarteo), s'il n'a pas planté son épée dans la ligne indiquée par les règlements.

La stratégie, vraiment artificielle, consiste à tromper le taureau ; si bien qu'on ne peut réussir qu'avec des taureaux neufs, (ce qui explique en quelque manière la nécessité de la mise à mort). A la seconde course, les taureaux savent que derrière le manteau il n'y a pas l'homme : ils ne chargent plus, ou bien ils se détournent pour foncer sur l'homme lui-même.

Mettons à part la boucherie des chevaux qui est vraiment révoltante [1]. Ne nions pas la beauté du spectacle final, de cet homme seul à seul avec un taureau, dont la force brutale succombe sous l'adresse et l'intelligence.

Ne discutons pas si la « mise à mort » est un jeu mâle et qui forme le cœur ; s'il est plus cruel de « mater » un taureau que d'attacher un pigeon à une planche pour lui tirer dessus, de faire battre des chiens ou des coqs, de poursuivre une biche aux abois ou même de tuer un bœuf, comme on le fait à l'abattoir. Laissons les métaphysiciens de la tauromachie proclamer que le taureau symbolise la *force élémentaire*, supérieure en soi, et l'homme, l'*intelligence*, la valeur, l'*âme* qui doit triompher de la *matière;* que du choc des deux sentiments qu'excite cette vue, sort le *drame* le plus grand que le *passé* nous ait offert ; laissons dire que cet exemple de l'homme, affirmant ses facultés de conquête et jetant à la destinée, comme enjeu de mépris, sa vie elle-même, est bien la leçon d'ironie farouche qu'il faut à notre époque dégénérée.

1. Elle est nécessaire, dit-on, pour fatiguer le taureau et le briser un peu avant de le livrer à l'homme. On pourrait bien trouver, pour atteindre cette fin, un procédé plus esthétique et plus habile !

Nous n'avons pas le sang espagnol pour sentir ainsi les choses ; notre âme de provençal ne croit pas que ce genre de divertissement réponde véritablement à l'idéal esthétique de notre race.

Plus franche, plus naturelle est notre course nationale. On « coupe » le taureau, mais on ne le trompe pas. On profite d'un de ses défauts naturels, qu'il doit connaître aussi bien que l'homme, et qui est de ne pouvoir faire volte-face.

Tout aussi habile, elle demande moins d'artifice et de mise en scène ; elle exige peut-être plus de souplesse, d'initiative et tout autant de courage.

Le plus souvent elle est réservée aux gardians qui ne cèdent pas volontiers aux profanes le soin de « travailler » un taureau.

Elle reproduit, en somme, mais aux yeux d'une multitude qui admire et applaudit, le travail obscur qu'il faut faire chaque jour pour gouverner la manade.

Demain, dans sa solitude, qui sera peuplée de tous les regards qui l'ont admiré, le gardian perfectionnera avec passion cette habileté qui lui a valu les applaudissements et qui l'aidera à accomplir sa tâche journalière avec plus de goût et d'entrain.

Ce qui légitimerait à nos yeux ces amusements, qui, en fait, ne sont pas plus dangereux qu'une course de chevaux, de bicyclettes ou de canots automobiles, ce qui leur donnerait, même, noblesse et moralité, c'est qu'ils reproduisent et font aimer des travaux pénibles mais nécessaires, qui pourraient bien devenir fastidieux s'ils étaient toujours ensevelis dans le mystère des solitudes camargaises.

L'*abrivado* est une exhibition solennelle et publique de ce qui se passe chaque soir en Camargue, quand il faut rassembler la manade et la faire rentrer à l'enclos.

La *ferrado* est un des actes de l'élevage normal des taureaux : arrivé à un certain âge, le jeune veau, qui est de-

venu « homme » et qui a été désigné pour faire partie intégrante de la manade, doit être marqué au fer du propriétaire. Pour cela, il faut le renverser et le maintenir pendant qu'on imprime le fer rouge sur sa cuisse. Le génie provençal, toujours attaché à donner du relief à ce qui est naturel et normal, a élevé cette simple pratique à la hauteur d'un tournoi. Il ajoute l'attrait de la gloire à une opération, assez dangereuse il est vrai, mais réclamée par l'élevage lui-même, qui est une des ressources du pays.

La Provence grecque, moins avide d'émotions troublantes, a toujours préféré, dans ses arènes d'Arles, les courses d'habileté et de souplesse où l'on évite le danger avec des gestes naturels et esthétiques, la κεράτισις des médailles thessaliennes, où le Théagène d'Héliodore, après avoir poursuivi le buffle, le terrasse d'une main, élevant l'autre en signe de victoire.

Dans la Provence romaine, aux arènes de Nîmes, où l'on vit jadis les combats de gladiateurs, on a montré, ces dernières années, quelque passion pour la course espagnole. La ténacité avec laquelle on a voulu maintenir ces sortes de jeux, ne vient peut-être pas d'un attrait de race, mais de la volonté de protester contre un pouvoir trop centralisateur qui prétendait s'ingérer tyranniquement dans les affaires locales, en réglementant jusqu'aux divertissements traditionnels.

C'est pour cela que Mistral, qui est partisan pourtant de la course landaise et qui a même protesté contre l'introduction de taureaux espagnols dans les manades provençales, s'est associé aux manifestations nîmoises.

Dans la requête humoristique qu'il écrivit en 1895, au nom des taureaux noirs de Camargue, il résume tout le débat sous une forme pleine de sens et de poétique ironie :

« Monsieur le Ministre,

« Par une circulaire, en date du 4 septembre 1873, vous avez défendu les courses et combats de taureaux, sous le prétexte que ce spectacle brutal habitue les Provençaux à la vue du sang et tend à démoraliser le peuple du Midi.

« C'est toujours la même histoire : les Provençaux sont des brutaux, des enragés, des sauvages. On croirait, à vous entendre, qu'ils ont tué père et mère..... Ne dirait-on pas que les Parisiens sont des exemples de vertu !

« Comme cet arrêté nous atteint gravement, et qu'il est de toute évidence, Monsieur le Ministre, que des maniaques nous ont chargés auprès de vous, et nous ont accusés de crimes cornus, nous venons, avec respect, mais cependant avec force, comme il convient à des bœufs noirs, protester contre votre décision.

« Car nous sommes les taureaux de la Camargue, ces fameux monstres marins, ces célèbres bœufs noirs, que jamais n'a domptés homme portant chapeau, qui battent la plaine depuis que le monde est monde et qui paissaient sur les collines du rivage avant que St Lazare et les Saintes Maries eussent débarqué sur les côtes de la Provence.

« On nous acccuse de barbarie, de brutalité, de méchanceté. Demandez à nos gardiens si jamais nous encornons les gens qui ne nous font rien ; demandez aux *Mirèio* de la Camargue et de la Crau, s'il ne nous arrive pas de manger dans leur main le pain bénit et la fleur de chèvre-feuille ; renseignez-vous auprès des chevaux qui paissent avec nous dans la plaine marécageuse, si nous leur avons jamais cherché dispute et si leurs blancs poulains ne jouent pas avec nos veaux noirs.

« Un ici, un là, dispersés par les champs, nous broutons tranquillement l'herbe grasse, tournant nos cornes contre le vent quand le mistral souffle, ou bien encore couchés à l'ombre des tamaris, nous contentant, Monsieur le Ministre, de regarder couler le Rhône, en mâchant de temps en temps quelque brin, mélancoliquement.

« Seulement, à la longue, cette vie paresseuse fatigue... Et quand il voyait cette lassitude nous faire bâiller, par là vers l'été, le « gardian » à cheval réunissait le troupeau et nous disait : « Mes bœufs, si nous allions faire une course, par là-haut, en Provence ? Un peu de fête vous réveillera. »

« Et alors, les plus forts, les plus vaillants se présentaient. Nous emmenions avec nous quelques jolies génisses, et le « dompteur » en tête, nous nous jetions dans le Rhône, frétillants comme des poissons. Au galop, dans la nuit, comme un troupeau de diables, nous faisions sur le chemin un nuage de poussière. Nous allions à Tarascon, à Beaucaire, à Barbentane, à Bouillargues, à Aimargues. Partout

où nous arrivions, c'était une fête : « *Li biòu ! li biòu ! li biòu !* » et tous, pauvres et riches, hommes et femmes, accouraient à notre rencontre et nous faisaient la bienvenue. Oh! les belles « *abrivado* » que l'on donnait à Arles ! Si vous aviez vu, Monsieur le Ministre, quelles troupes de cavaliers, avec leur lance à l'arçon de la selle, venaient nous chercher dans la plaine. Puis, comme nous arrivions avec cette noble escorte, on nous lâchait au galop sur l'esplanade de la Lice.

« Ah ! que cela était charmant ! Les taureaux, les cavaliers, les gardians et le peuple, tous haletants, ardents, passionnés, prenaient leur élan ensemble et bourdonnaient autour des remparts ; c'était un coup de vent, un mouvement infernal, une folie qui donnait joie à tous les assistants. Tout le monde avait peur et tout le monde voulait y être.

« Mais, le plus beau, Monsieur, c'était dans les arènes. Ce n'est pas que vous ignoriez, Monsieur le Ministre, que les arènes d'Arles et de Nîmes ont été construites pour faire courir les taureaux... Ah ! comme nous brillions dans les arènes !

« Mille amateurs, les plus hardis, les plus rusés, les plus animés, nous entouraient pour nous enlever la cocarde. Mais ce n'était pas tout que de venir toucher le flot de rubans que nous portions aux cornes.

« C'est là que les malins nous amusaient, quand ils fusaient devant nous en rasant la barrière. Oh ! pour fins qu'ils fussent, les taureaux de la Camargue, âgés de trois ans, l'étaient encore plus qu'eux. Planté au milieu de l'arène, avec ses yeux luisants et ses cornes en demi-lune, un seul tenait tête à toute la tourbe.

« Quand nous voulions plaisanter parfois, zóu ! à l'improviste nous fondions sur le tas, et, mon ami de Dieu ! il fallait les voir courir ces braves Provençaux ! Qui tombait à la renverse par ici, qui s'aplatissait le nez par là... Ils nous faisaient nous vautrer de rire.

« Les gardians, il est vrai, dès qu'ils nous voyaient faiblir, nous plantaient leur lance dans les naseaux ; mais nous éternuions, nous léchions notre sang et cela nous réveillait comme une prise de tabac.

« D'autres fois, Monsieur le Ministre, et véritablement cela était magnifique, la jeunesse provençale venait nous rendre visite sur les bords du Vaccarès. C'était le jour de la grande « ferrade », quand on subjugue et marque les jeunes taureaux. Un vieux gardian, qui a de la lecture, nous racontait qu'un nommé César Nostradamus parlait ainsi de cette fête, vers l'an 1600 :

« Dans la Camargue, des combats de taureaux sauvages se voient
« presque tous les ans aux « ferrades » des jeunes troupeaux, où cou-
« tumièrement toute la plus galante, brave et choisie noblesse de la
« cité se trouve. »

« Vous voyez donc par tout cela, Monsieur le Ministre, que les com-

bats et courses de taureaux, au lieu d'être des tueries et des carnages, sont au contraire des jeux nobles, des exercices mâles, où les jeunes gens viennent s'ôter la crampe et s'habituer au danger. Et maintenant, dimanches et fêtes, la jeunesse, ne sachant plus que devenir, ira s'enfumer et boire l'absinthe, dans les cafés-chantants et les tabagies...

« Puis, M. le Ministre, quand vous voudrez de bons soldats, vous irez les chercher, si vous voulez, dans l'Arabie.

« Revenons à notre sujet. Quant à nous, la loi fait semblant de vouloir nous protéger ; mais nous connaissons « l'être ». Dès que les gardians ne pourront plus faire courir, nous verrons ce qui nous attend !

« Pour les taureaux de Camargue :

« Frédéric MISTRAL. »

On voit l'idée directrice :

Exalter et renouer à la vie contemporaine, non pas des traditions étrangères ou quelconques, mais celles qui ont des racines dans la race, dans le sol, et qui égayèrent la vie des ancêtres, en poétisant leurs travaux les plus essentiels.

Les Joutes (li Targo) étaient le jeu des mariniers [1], les Anneaux (lis Aguieto), le jeu des cavaliers [2] ; les danses

1. Les jeux nautiques sont réellement *populaires*, et amusent véritablement ceux qui y assistent. Comme elle est bien provençale la *Chanson des jouteurs de Martigue :*

Juguen à la Targo
Bravei Martegau !
Se toumban dins l'aigo,
Nous faren pas mau.

Mai lei trau dins l'aigo
Se counouisson pas :
Se bagnan lei braio,
Lei faren seca !

2. (*Aiòli*, 17 mai 1891).

« .... Les cavaliers étaient armés de lances de bois peint en vert, affilées en pointe. On prenait la lance par le milieu, on en assurait le manche entre le bras plié et les côtes. Et au grand galop du cheval, on venait raser un piquet où pendait un anneau qu'il fallait enfiler avec la pointe de la lance. Les lauréats, en caracolant, aiguillette levée, allaient saluer le drapeau des gardians, aux éclats des trompettes et applaudissements frénétiques de tout le peuple. »

Ce jeu fut renouvelé aux *Festo vierginenco* de 1904, par MM. Joseph d'Arbaud et Folcò de Baroncelli.

traditionnelles représentaient des métiers [1] ou rappelaient de grands souvenirs historiques [2]. Inutile d'insister [3]; il suffit de lire la chronique du Félibrige.

Nous ne dirons qu'un mot, pour les saluer encore de notre admiration, des deux dernières œuvres du maître, faites spécialement pour sauver les traditions : le Museon Arlaten et la Fèsto Vierginenco.

Le Museon Arlaten, c'est toute la vie extérieure, tout le passé provençal remis sous les yeux du peuple pour renouer la chaîne des traditions de la terre et du foyer.

C'est le souvenir visible et tangible des cérémonies de la naissance et du mariage, des travaux et des métiers, des coutumes et des parures. C'est la leçon de choses qui remet en honneur la peinture provençale, la sculpture et la bijouterie, le meuble d'Arles, la faïence de Moustiers et de Marseille. C'est la préparation à l'école des Beaux-Arts provençaux, qui, après avoir suscité une légion d'artistes bien originaux, comme Vaison, Saïn, Montagné, Flour, Valère Bernard, Montenard, Césanne, nous donnerait des apôtres convaincus. Tel ce jeune peintre Lélée, dont le talent, d'ailleurs fort remarqué, fait revivre, par l'image, la tradition des fêtes, des costumes, des cérémonies, qu'il représente de façon si fidèle et si attirante à la fois [4].

Pourquoi cette fête délicieuse, si pleine de fraîcheur et de poésie, que Mistral a si artistement appelée : « La Fèsto Vierginenco » ? Pour empêcher les jeunes provençales d'abandonner leur diadème de reines, qu'elles laissent si malheureusement aujourd'hui « pour se mettre en civil ! »

Il était trop original ce costume si distingué !

1. Li fielouso, li triho.

2. Li mouresco.

3. Il y aurait un beau livre à écrire sur les usages et traditions de Provence. Ce livre devrait être rendu classique et distribué à tous les enfants de Provence pour leur donner la connaissance et l'amour des traditions qui constituent l'âme même de leur race.

4. Il faut lire, au sujet de l'imagerie provençale, la lettre fort suggestive que M. M. Demolins, avocat à Aix, publiait dans l'*Aiòli* du 17 juillet 1899.

Honneur à ceux qui veulent sauver la race de la banalité, en la ramenant à ses plus esthétiques traditions [1].

Honneur à ces sociétés de toute sorte qui se forment pour conserver à la Provence et au Midi, ses sites, ses monuments, ses costumes, ses traditions. Dans le congrès des Syndicats d'initiative qui se tint à Marseille en 1903, Mistral montra, avec autant de poésie que de délicatesse, comment ces œuvres nouvelles ne sont qu'un épanouissement de l'Idée félibréenne, si patriotique et si féconde.

Honneur à ces vaillants apôtres dont la liste glorieuse serait trop longue à détailler, qui, non contents de prêcher par la parole, prêchent aussi par l'exemple, vivant dans leur pays pour en conserver le costume, en défendre la langue, les traditions et les usages [2] !

1. A la cavalcade organisée à Avignon pour le centenaire de Pétrarque, en 1904, ce que l'on admira le plus, ce furent la charrette de Saint Eloi et les gardians de Camargue avec leurs arlésiennes en croupe.

1. Dans la Préface qu'il écrivait pour une des meilleures pièces de notre ami le Dr Chabrand, de Châteaurenard, Mistral lui disait :

« Ami Chabrand, sies ço qu'appelon un bon ome, un prouvençau que n'a pas crento de soun endré, ni de sa lengo, ni de soun biais, ni de si rèire, ni de larga si verita i bedigas e is arlèri que van trahissènt la Prouvènço.

« I'a dous milo an qu'un grand engèni, qu'un fiéu de pèd-terrous lou crido is enfant de la terro : « Se couneissien ço qu'an de bon, ah ! trop urous li païsan ! »

« E m'acò, aqueli badau, aqueli creserèu, entre qu'an acampa de que viéure sus lou siéu, cercon qu'à faire de damo de si chato et de moussihot de si drole. Appelon acò : li leva de la peno.

« E pèr un que capito, o que, coume Moussu Loubet, deven President de la Republico, n'ia de mouloun que, pèr teni, coume dison, soun rèng, fau que touto sa vido baison patin e tiron l'encho.

« Mai es ansin : auren bèu piéuta, tant que lou mounde durara, Adam faudra que se vire e que se destermene d'aqui que fugue foro dóu Paradis terrestre. »

Il ne faut pas craindre de le dire : Ceux qui maintiennent la race dans la continuité de ses traditions sont les plus sérieux apôtres et les plus efficaces artisans du progrès véritable.

II. — TRADITIONS RELIGIEUSES.

Comme ils avaient garanti les coutumes nationales, les Félibres maintinrent les traditions religieuses qui, répondant à des aspirations intimes et profondes, gardent plus puissamment encore la physionomie du peuple provençal.

L'article de leur Statut qui interdit toute discussion religieuse ne veut-il pas signifier que la religion de la race est une chose qui ne doit même pas être mise en question ?

Ils la font, d'ailleurs, entrer ouvertement dans leurs programmes officiels, comme nous l'avons vu à Apt pour les fêtes de Ste Anne, à Forcalquier pour le couronnement de N.-D. de Provence, à Avignon pour le centenaire de Pétrarque.

Elle est à noter, la belle franchise avec laquelle les premiers félibres affirment leurs convictions religieuses, dans leurs actes personnels comme dans leurs œuvres littéraires.

La religion n'est jamais dans leurs œuvres un artifice poétique, comme fut, pendant longtemps, dans la littérature française, la vieille mythologie païenne. Ils croient ce qu'ils disent, et combien ils sont grands en le disant !

Quand Mirèio sent la douleur étreindre son âme, c'est vers les Saintes qu'elle se précipite ; le Chant qui contient sa prière et sa mort, dans le sanctuaire même des traditions provençales, n'est-il pas le plus beau du poème ?

Calendau ne montre-t-il pas, avec magnificence, l'art chrétien ressuscitant l'amour, l'espérance et l'action dans le cœur des mortels ?

Combien grande dans sa simplicité la prière de mèste Appian au premier Chant du *Poème du Rhône !*

> « ..... Lentement, faisant le signe
> de la croix, en soulevant son chapeau large,
> le bras en l'air, maître Appian entre tous :
> « Au nom de Dieu et de la Sainte Vierge,
> au Rhône, s'écrie-t-il....... »

Et tandis que le bateau dévale, dans le brouillard humide du matin, le vieux patron fait la prière, magnifique paraphrase du *Pater*, qui demande que la volonté de Dieu soit faite, en aval comme en amont. Brusquement, mais simplement interrompue par une bordée d'injures à l'adresse d'un muletier maladroit, elle reprend solennelle :

..... De tentacioun nous gardes !
E tiro-nous dóu malan ! Ansin siegue !

Il sait prier, parce qu'il a vu les dangers ; il le dit lui-même à ses hommes, qu'il appelle ses enfants :

Ha ! mes enfants, sur l'eau grouillante
que sommes-nous ? Vous le voyez, nous sommes
le jouet du brouillard, des rocs que nous avons dessous
et des grèves où l'on va quelquefois échouer.
Eh ! qui donc peut savoir les hasards imprévus ?
Qui veut apprendre à prier, qu'il navigue !

Après la lutte, quelquefois bien cruelle, l'âme chrétienne d'Aubanel monte vers Dieu, confiante et résignée, proclamant que, seul, son amour peut rassasier l'âme créée par lui et pour lui :

O Seigneur, donnez-moi la paix !
Comme d'un verre d'eau à un pauvre,
faites-m'en la charité.
. . . .
Car il n'est qu'une joie véritable
en ce monde si mauvais ;
mais celle-là est sans pareille :
la joie de t'aimer, ô mon Dieu [1] !

Plus naïve et plus populaire, la religion de Roumanille, qui traite avec tant de bonhomie Dieu et ses saints, n'en est pas moins sincère et noble et bienfaisante, répandant autour d'elle utiles leçons, aimables consolations, qui élè

1. Th. Aubanel, *La Mióugrano*, p. 135.

vent l'âme, adoucissent la vie, font aimer le travail et la prière [1].

C'est le pur souffle chrétien qui anime l'œuvre d'*Estelle,* si idéale et si poétique. L'âme élevée de l'artiste a fait monter si haut celle d'Estelle qu'à l'heure suprême du sacrifice, au lieu de ces cris de désespoir humain, auxquels une littérature matérialiste nous a accoutumés, on entend la jeune provençale dire à celui qui part :

Va, je me souviendrai de tout !...
En souvenir du bien que tu savais me faire,
Je serai bonne sur la terre
Pour te faire sourire aux cieux !...

Au sommet du mont Victoire, qui se dresse comme un autel au cœur de la Provence, sous la voûte du ciel, temple azuré, la grâce surnaturelle s'unit si bien à la clarté de la nature, pour illuminer un jour qui aurait dû n'apporter que des larmes, que l'étranger, après avoir dit : « Je crois ! » meurt dans un « épanouissement », en s'écriant : « Je vois ! »

1. Dans une lettre pleine d'une aimable simplicité, Roumanille, parlant à Marie Jenna d'une pièce où il traite « très familièrement le grand saint Pierre, lequel est si familier avec le doux Jésus », disait :

« Point ne vous offusquez, je vous prie, de ce ton-là. Si vous saviez ! nous aimons tant en Provence les bons saints du bon Dieu, que nous en parlons comme de nos voisins et de nos amis, et que nous leur prêtons même nos petits travers et nos petites passions. Nos légendes sont pleines de ces familiarités-là, de ces naïvetés du bon vieux temps, adorables de fond et de forme... Malheureusement, ces choses s'en vont, et ce n'est pas le plus beau de notre histoire. Le souffle du scepticisme flétrit toutes ces fleurs et... ; mais revenons à *San Pèire*...

« Vous allez pousser les hauts cris, quand vous saurez que c'est un bon et saint chanoine qui me conta cette facétie et me pria, à mains jointes, de la rimer, ce que je fis de grand cœur, comme vous voyez ! Combien vos cris ne vont pas redoubler quand j'aurai ajouté qu'un jour, dans une fête donnée, devant notre plus beau monde d'Avignon, au profit des pauvres, et présidée par S. G. Mgr Debelay (hélas ! défunt), cette pièce fut dite et répétée, aux applaudissements de nos plus aristocratiques dames, aux applaudissements de ce saint et vénérable archevêque dont j'entends encore l'éclat de rire, et dont M. de Pontmartin, notre spirituel causeur, parle avec tant d'émotion à la fin de la Préface des *Oubreto.* » (Lettre de Roumanille à Marie Jenna, 24 décembre 1866.)

Comprenant très bien le caractère sensible et imagé de la religion de leur race, les Félibres en ont favorisé avec ardeur toutes les traditions représentatives.

Pour aller vénérer les sanctuaires qui gardent les souvenirs du peuple de Provence, ils ont organisé ou au moins favorisé [1] ces grandes manifestations où l'enthousiasme est peut-être un peu tumultueux, mais où la foi est si sincère et si expansive ; ces pèlerinages où l'on se bouscule pour faire toucher des objets pieux à la châsse du Saint, où, dans l'ivresse du tapage et de la couleur, les volées des cloches se mêlent aux bombes et aux pétards, où la musique pieuse des cantiques est couverte par les hourras de la foule.

Ils sont montés à la Sainte-Baume, où la Provence de la plaine vient fraterniser avec la Provence de la montagne et celle de la mer.

Ils sont descendus aux Saintes-Maries, où se rendent aussi, poussés par un instinct mystérieux et bizarre, les antiques bohémiens qui viennent renouveler des rites sibyllins dans une crypte sans âge, au-dessus de laquelle prie la jeune Provence, dont le nom, relativement récent, date à peine de César !

Chaque pays, chaque région a son saint particulier. Protecteur local, nous l'aimons davantage, parce que nous avons été, par nous-mêmes ou par nos ancêtres, les témoins plus favorisés de ses miracles [2]. Avec quelle religieuse et patriotique conviction ne fait-on pas, encore de nos jours, à Maillane, la procession du vœu pour remercier N.-D. de Grâces de la protection si merveilleuse

1. Il n'est pas de pèlerinage qui n'ait été favorisé de quelque remarquable cantique sorti de la plume et du cœur d'un Mistral, d'un Roumanille, d'un Aubanel, d'un P. Xavier.

Chaque année, mèste Eisseto d'Arles en fait un nouveau pour les Saintes-Maries.

2. N'est-elle pas significative, dans sa bizarrerie, cette réponse d'un brave Montelen, anarchiste enragé, fanatique anticlérical, surpris par un camarade parmi les plus enthousiastes à crier : « Vive St-Gens ! » — « Le bon Dieu ! qu'est-ce que je lui dois ? Il n'est jamais venu à Monteux ! Mais St Gens y est resté, lui, et il nous guérit des fièvres ! »

accordée au pays pendant la peste de 1854 ? La Provence renaissante honora St Gens, St Eloi, Ste Marthe et sa Tarasque, St Sèr, St Baudile, St Symphorien... La liste des saints patrons serait presque aussi longue que celle des localités.

Sans respect humain, comme sans forfanterie, les vrais félibres se sont fait un devoir et un honneur de favoriser toutes ces manifestations, autant par patriotisme provençal que par conviction religieuse.

Avec quel charme et quelle piété n'ont-ils pas parlé, dans leurs plus belles œuvres, des fêtes calendales et de cette naïve crèche qu'ils ont tant contribué à remettre en honneur par leurs « Noëls » si populaires [1] ! Quelle verve et quelle touchante reliogisité dans leurs pastorales si goûtées du peuple ! Que d'usages familiers [2] dont l'estime et la conservation sont dus peut-être à un mot, à un vers, inséré dans quelqu'un de leurs poèmes, de leurs « nouvé », de leurs pastorales !

On a dit qu'avec le progrès de l'humanité ces traditions religieuses si légitimes et si pittoresques étaient destinées à reculer et à disparaître, en même temps que la foi, devant les conquêtes de l'esprit de critique et de rationalisme.

1. L'industrie des « Santons », personnages destinés à orner les crèches, constitue à Marseille un commerce qui a bien sa petite importance.

2. Scène vue : dans le train de Rognac, un jeune ménage installe son petit repas : saucisson, poulet, omelette au lard. C'est vendredi ; ce sont des païens. Le « nòvi » saisit le pain et fait mine de le couper. « Malheureux, s'écrie la jeune femme, tu ne signes pas le pain ! » Et le mari de faire, avec un air grave et convaincu, le signe de la croix sur le pain avec la pointe du couteau. Morale : on méprise la loi, on respecte l'usage !

Damase Arbaud parle d'un usage vraiment singulier qui durait encore de son temps en Roussillon : tous les bals, dans le village, commençaient par une danse catalane, appelée « contre-pas », exécutée sur un air chanté par les danseurs eux-mêmes. Cet air avec ses paroles ne serait autre que la Passion de N. S. que ces braves gens ne manquent jamais de dire avant de se mettre en danse. S'il était bien contrôlé, le fait serait fort curieux au point de vue de la persistance des traditions.

On trouvera la description de nombreux usages provençaux dans l'ouvrage récent de M. H. Oddo : *La Provence : histoire, usages, coutumes*, Paris, Le Soudier, 1902.

Il y a bien lieu, en effet, d'être effrayé devant le nombre des traditions religieuses ou profanes qui, après avoir vécu si longtemps parmi le peuple ont disparu subitement dans les vingt ou trente dernières années.

La raison n'en est peut-être pas si métaphysique que certains voudraient le faire croire.

Autrefois, dans nos villages, dès que la première « boite » ou le premier coup de cloche avait annoncé la fête, religieuse ou profane, tout le monde était en alerte, debout, actif, joyeux, babillard. Un bruit de conversations à voix hautes et claires s'élevait de toutes les rues, de toutes les places.

Pour préparer la joie commune, chacun mettait la main au travail. Le matin de la Fête-Dieu, on faisait, devant les maisons qui s'y prêtaient le mieux, les autels, les reposoirs où devait s'arrêter la procession : pendant que l'une apportait ses plus beaux chandeliers, l'autre allait chercher les fleurs de son jardin ; celle-ci prêtait ses dentelles, celle-là, ses joyaux les plus précieux. L'œuvre, faite par tous, appartenait à tous, et réjouissait tout le monde. Nul besoin de police pour établir la circulation ; ni passants, ni étrangers pour encombrer les voies ; tout le village était à la même procession, toutes les mains se serraient à la même farandole.

Aujourd'hui, veut-on savoir ce qui se passe, hélas ! dans bien des cas ? Un train bondé de monde amène une foule d'étrangers, qui viennent, non pour travailler aux préparatifs de la fête, ni pour en être les acteurs, mais pour y assister en simples spectateurs.

Devant l'appareil braqué du touriste le respect humain prend naissance. L'organisation officielle doit remplacer l'entreprise collective ; le salaire, qui rémunère le travail commandé, tue l'initiative.

Dans le *Poème du Rhône,* Mistral nous montre l'antique navigation, poétique et patriarcale, détruite par l'arrivée soudaine du bateau à vapeur ; on se demande, en voyant la disparition des traditions coïncider dans nos

villages avec la construction des voies ferrées, si ce n'est pas le chemin de fer qui en écrase les savoureuses manifestations ?

Seront-elles étouffées pour jamais ? Il nous paraît que non. Après avoir reculé devant les poussées inopinées d'un esprit et d'une civilisation qui évoluent, ces vieilles coutumes, qui ont leur racine profonde dans la nature même des choses et des hommes, ne pourront manquer de renaître quand reparaîtront, bientôt peut-être, les mêmes circonstances qui les ont suscitées ou entretenues.

Les vrais félibres ont dès l'abord compris qu'à toute race il faut une religion qui élève au-dessus des réalités trop souvent pénibles de la vie et ouvre à l'âme assoiffée d'infini le champ de l'idéal.

Aujourd'hui que la puissance active de la croyance semble s'être affaiblie, comprenant toujours la nécessité de faire oublier à l'homme les tristes réalités, on essaie de le faire vivre dans un monde chimérique, en le nourrissant de romans qui ne sont que de l'irréel, de la fiction. Au lieu d'apaiser la soif, on la trompe, préparant, hélas ! un réveil plus terrible.

Les Félibres ont très bien compris que la religion qu'on doit conserver à la race méridionale, c'est celle des ancêtres, celle qui a été si bien adaptée à tous les besoins par les efforts continus de toute une série d'aïeux.

En demeurant dans la continuité, les Félibres ne sont pas des arriérés, mais bien les véritables progressistes.

CHAPITRE IV.

REPRISE DES TRADITIONS SOCIALES, POLITIQUES, ETHNIQUES.

On a fait un crime au Félibrige de s'arracher aux calmes douceurs de la poésie naïve, pour s'engager sur le terrain troublé de la politique. Certes, il aurait tort de s'adonner à ce trafic si méprisable et pourtant si recherché aujourd'hui, qu'on a fort justement flétri du nom de « politique alimentaire ».

N'était-il pas nécessaire, pourtant, qu'il quittât les banquets bruyants et les joyeuses farandoles, où quelques-uns de ses membres s'attardaient un peu trop, pour entrer dans la période de l'action ?

La « Cause » ne consistait peut-être pour les premiers félibres que dans la seule résurrection de la langue et de la poésie : Roumanille put croire qu'après *Mirèio* et le *Trésor*, l'œuvre était achevée. Mistral voyait plus loin et demandait plus encore : la langue n'est qu'un miroir qui finirait par ne plus rien refléter, si le peuple qui la parle laissait perdre ses mœurs, ses coutumes, ses traditions et avec elles sa liberté et son autonomie.

La phase sociale était logique et nécessaire pour l'épanouissement complet de la « Cause » ressuscitée [1].

1. C'est ce que dit excellemment un fervent félibre, M. P. Bertas, dans sa brochure : *La nacioun.alit.a prouvenc.alo.*

« Les Félibres veulent maintenir la langue et les usages seulement. C'est insuffisant. Si le pays persiste à vouloir être un, pourquoi s'obstiner à y maintenir la variété des langues ? Si la Provence n'existe plus de fait, il ne peut plus y avoir ni provençaux, ni langue provençale. Si on ne veut maintenir la langue que pour son harmonie et sa grâce, on n'aboutira qu'à un mouvement de surface, à une langue artificielle, qu'on arri-

Nous n'ignorons pas que pour parler de choses actuelles, dont quelques-unes n'ont pas encore achevé le cycle de leur évolution, une grande prudence s'impose.

Si l'historien ne peut décrire ce qui n'est point accompli, le philosophe consciencieux se gardera bien de dénoncer trop prématurément des tendances qui ne sont encore qu'en puissance et qui, pour accomplir leur rôle naturel, demandent qu'on respecte jalousement leur liberté et leur initiative.

Mistral lui-même, qui, mieux que personne, possède le secret profond du mouvement dont il a été l'inspirateur, nous donne l'exemple de la prudence et de la discrétion [1].

vera à ne plus parler qu'à coups de dictionnaires, comme il advint pour le latin après l'effondrement de l'Empire romain.

« On veut conserver les dernières feuilles, les derniers fruits d'un arbre, sans se demander si le tronc de l'arbre est sain ou pourri. C'est le tronc et les racines qu'il faut soigner. Si la sève recommence à jaillir, vite l'arbre se revêtira de nouveau de feuilles vertes et de fleurs embaumées, et, quand viendra l'Août, les branches plieront encore sous le poids des fruits vermeils.

« Il faut voir l'ensemble. La langue et les usages sont les fruits de la nationalité. Vouloir les maintenir sans la nationalité, c'est folie. L'œuvre félibréenne ne doit pas être seulement une œuvre littéraire, mais surtout sociale. Au lieu de festoyer avec les messieurs et belles dames, qui sont félibres un coup par an, il faut aller au peuple, dans les villes, villages, cercles, chambres, cafés, écoles... Il faut lui parler de ses gloires passées, de ses libertés perdues, de ses intérêts compromis. Il faut envahir les conseils municipaux, généraux, la tribune, et auprès du drapeau tricolore, planter la bannière de la Provence. Il faut faire de la politique, non de haine et de division, mais de paix et d'union, ni la politique religieuse ou dynastique, mais la politique des intérêts de chacun et de tous, de l'amour de la famille, du clocher, de la province, de la patrie. Que ce soit au son du biniou, des castagnettes ou du tambourin, on verrait farandoler tous les peuples sous l'œil protecteur de la France.

« Qui aime son village, aime sa province ; qui aime sa province, au jour du danger, se fait écraser pour la France ! »

1. Témoin la déclaration qu'il écrivait à l'*Écho de Paris*. (*Aiòli*, 17 Juin 1895.)

« Vous me demandez de développer ma pensée, de vous dire les moyens que je croirais pratique pour décentraliser, et vous ajoutez : « Vous êtes « plus que tout autre désigné pour diriger ce mouvement qui va tous les « jours s'accentuant. »

« L'honneur que l'on me fait en m'attribuant cette palingénésie est au moins exagéré. Lorsqu'une évolution sérieuse, inéluctable, se manifeste dans l'histoire, les personnalités n'en sont que les instruments.

« Les jeunes gens qui, en tous pays, aspirent à un état nouveau qui

Il est pourtant utile, pour notre dessein, et pour la « Cause » aussi, d'indiquer, ne fût-ce que schématiquement, les formules sociales, les tendances politiques, les prédispositions ethniques que le Félibrige semble vouloir ressusciter.

Art. I. — traditions sociales.

A l'époque des premières réunions de Fontségugne, les tendances générales de la société ne paraissaient pas se diriger vers le régionalisme.

Par liberté et par volonté, les Félibres affirmèrent puissamment et ressuscitèrent vaillamment, dans leur vie comme dans leurs œuvres, dans leurs poèmes comme dans leurs discours, l'idéal traditionnel de l'individu, de la famille, de la communauté, de la petite patrie.

Génération terrienne, dont l'instinct naturel n'a pas été perverti par l'artifice de l'éducation, ils chantent, avec une simplicité et une originalité qui émerveillent, les choses de leur pays.

La plupart, fils de paysans, alors que tout court vers

leur rende l'enthousiasme, la liberté d'agir, la joie de vivre, n'ont été amenés à cette ascension d'âme que par la lassitude de la banalité, cette moderne forme de toutes les servitudes. Si quelques-uns d'entre eux veulent bien me saluer comme un protagoniste, c'est qu'ils auront lu dans mes œuvres quelques refrains indépendants qui répondent à leurs *desiderata*. Mais ce qui fait la force de ce mouvement régionaliste, fédéraliste si l'on veut, qui de partout se manifeste, c'est qu'il n'a pas de chef, c'est qu'il est l'expression des libres volontés, c'est qu'il vient en sa saison, comme les plantes de la terre et les effluves du soleil. Les patentés de la politique ont beau faire semblant de ne rien voir de tout cela, le jour viendra où la jeune vague, qu'ils se plaisent à prendre pour un sourire de la mer, bondira inattendue et balaiera du pont le fatras qui l'encombre.

« Quels sont les moyens pratiques pour organiser la suite, c'est-à-dire la France nouvelle ?

« Ne nous mettons en souci d'enseigner la *vita nuova* à ceux qui sauront l'acquérir. La cigale, qui sort des profondeurs du sol, avant que d'en percer la croûte, s'inquiète-t-elle de la façon dont elle existera au pays de la lumière ?

« Prends ton lit et marche », disait le Christ au paralytique, et celui-ci marchait parce qu'il avait la foi.

« Labourons et semons, voilà de quoi nous occuper. Quand le blé sera mûr, les faucilles viendront bien d'elles-mêmes. »

les villes où triomphe l'utilitarisme contemporain, ils restent dans leurs villages, loin du tourbillon des affaires, au sein de la poésie des champs.

Ils ont bien compris la liaison intime qu'il est nécessaire de maintenir entre l'individu et le sol qui nourrit ses ancêtres. Le foyer, où la joie est si pure, le travail si intense, et le repos si doux, est pour eux la source de la prospérité nationale et le fondement de toutes les initiatives et de toutes les libertés. Leur idéal du père de famille, c'est toujours le patriarche antique, maître de tout et de tous, donnant à ses enfants l'éducation que réclament les principes de la famille et de la race, pratiquant librement et ouvertement la religion des aïeux, gérant ses affaires comme il l'entend, sans restrictions et sans entraves.

D'un foyer à l'autre, ils se visitent, pour parler, pour rire et pour chanter. Comme ils entendent être libres de voisiner et de faire leurs « veillées », ils veulent qu'on les laisse s'associer comme il leur plaît pour travailler, pour chanter, pour prier.

Ce qui distingue les Félibres des patoisants isolés qui n'avaient et ne voulaient aucun lien entre eux, c'est l'instinct de groupement, si bien repris et exploité par Roumanille. Même de nos jours, quoi qu'on en ait dit, l'union est encore étroite. Il peut y avoir des dissentiments passagers et accidentels ; on ne s'entend pas toujours sur les moyens : cela prouve qu'on les cherche avec ardeur, en conservant chacun son initiative et son originalité. Au fond, on est d'accord, sincèrement, sur le but à atteindre, qui est la résurrection de la petite patrie.

C'est cette fidèle communion avec la terre natale qui a donné aux maîtres du Félibrige leur poésie savoureuse et originale. C'est pour en maintenir le goût dans les générations naissantes qu'ils ont réclamé de l'école officielle l'enseignement de la langue et de l'histoire locales [1] : l'amour du clocher ne saurait affaiblir l'amour du

1. Pour cette question spéciale, voir « *Pédagogie régionaliste.* »

drapeau [1] ; le culte de la petite patrie ne tue pas celui de la grande. N'en est-il pas au contraire le plus solide fondement ?

Que pourrait-il aimer celui pour qui les brises natales n'auraient plus de parfums, qui ne vibrerait pas en revoyant la maison où sa mère le mit au jour, qui n'aurait plus l'instinct de défendre le champ où dort son père à côté de ses aïeux ?

Le paysan le plus épris de son sillon natal sera le plus invincible défenseur de la terre commune. Portant dans son âme l'image aimée du joli petit mas qu'il a laissé dans la verdure, inondé de soleil et peuplé de cœurs aimants et chéris, il se révoltera contre ceux qui voudraient lui ravir ces biens qui sont sa propriété, son bonheur, sa vie. Si ce n'est pas lui qui est menacé dans ses propres intérêts, il comprendra le danger que l'ennemi fait courir à ses frères, il s'unira à eux pour les aider à défendre ce qu'il aime tant lui-même.

Toutes les bonnes et légitimes traditions sociales, on peut dire que le Félibrige les a ressuscitées.

1. « Dans notre grande patrie, la France, il y a une petite patrie pour chacun de nous ; c'est le carré de terre où nous sommes né, où subsiste la maison paternelle, où réside notre famille ; pays affectionné entre tous, peuplé de souvenirs de notre enfance, dont nous connaissons les visages, dont nous parlons le dialecte particulier. Non seulement le culte de la patrie est permis et légitime, il est souhaitable aussi et il est consolant. On peut aimer sa Bretagne ou sa Provence sans cesser d'être un excellent français. De même que l'amour de la patrie est une des faces de l'amour de l'humanité, l'amour du clocher, comme on dit, trouve sa place naturelle dans l'amour de la grande France qui l'enveloppe et l'embrasse. Plaignons ceux qui n'ont pas de petite patrie ou qu'aucun pays n'a adoptés et qui ressemblent ainsi à des arbres déracinés. » P. Foncin, inspecteur général de l'Instruction publique, *Lectures géographiques*, Paris, A. Colin.

ART. II. — TRADITIONS POLITIQUES.

« La politique du Félibrige, disait M. de Berluc, n'est pas du tout la politique des journaux et des clubs, celle des brouillards bleus, blancs ou rouges, mais celle qui, bien haut, au-dessus des partis, des drapeaux et des ambitions personnelles, cherche la paix nationale et la paix humaine. »

En effet, quelque subtile analyse qu'on fasse de l'idée de race, on n'y trouve aucune direction précise et inflexible touchant la forme du gouvernement.

Sachant bien, au moins empiriquement, que ce n'est pas l'hégémonie politique qui fait la vraie grandeur d'un peuple et qu'on ne gagne rien à démolir ce qu'il faut ensuite rebâtir, les Félibres sont traditionnistes et conservateurs.

« Conservateurs », « légitimistes », « amis de l'ordre », ce sont les titres que l'on donna aux premiers poètes de Fontségugne et qui leur conviennent très bien. Ils aimèrent et défendirent le trône, aussi bien que l'autel, parce qu'à ce moment il représentait les traditions légitimes et avait promis de respecter leur race et leurs franchises. Ils ne furent pas des réactionnaires, mais des actifs, ne perdant pas le temps à faire opposition par pur esprit de contradiction. Leur véritable but n'était pas de renverser les autres, mais seulement de se développer eux-mêmes.

C'est peut-être là toute l'économie essentielle de leur politique.

I. — AUTONOMIE.

Aucune forme de gouvernement ne répugne en soi à la race, qui les a connues et acceptées à peu près toutes [1].

Si les sept de Fontségugne furent conservateurs, l'ar-

1. Il est bon de remarquer que, pour bien des raisons trop longues à énumérer, rarement la représentation législative d'un pays donne la note exacte de ses opinions.

dent capoulié Félix Gras déploya ouvertement le drapeau républicain.

Les Provençaux paraissent assez indifférents à la main qui les dirige, pourvu qu'on leur laisse leurs franchises, la seule chose à laquelle ils tiennent fortement.

Même sous ses rois et ses empereurs, la Provence garde ses allures de libre république :

> Alors dans les poitrines montait un âpre renouveau :
> la République d'Arles, au fond de ses marais,
> parlait en face à l'empereur ;
> et celle de Marseille, en plein âge féodal,
> montrait ces mots écrits sur son seuil :
> « Tous les hommes sont frères. »
>
> . . . .
>
> Alors, nous avions des consuls et de grands citoyens
> qui, lorsqu'ils sentaient le droit dedans,
> savaient laisser le roi dehors.
> Fussiez-vous roi de France, avec nom Louis VIII,
> et cent mille croisés pour armée, Avignon
> barricadait ses portes :
> la ville était brisée, broyée, rasée...
> mais notre libre Consulat
> avait fait tête à l'armée blanche [1].

Dans la Constitution provençale, que nous avons vue se former comme naturellement, en partant du sol qui détermine le travail et la propriété, pour aboutir à la communauté qui n'est qu'une famille agrandie, la liberté de l'individu et de la famille sont le point capital, la caractéristique fondamentale.

Liberté individuelle, groupement naturel [2] et libre, gouvernement par soi-même toujours et partout, voilà ce que la race et, après elle, le Félibrige réclament de toute autorité, quelle qu'elle soit.

1. F. Mistral, *Lis Isclo d'or*, ode *I troubaire catalan*, p. 168.

2. « Les « *civitates* » elles-mêmes ont conservé, jusqu'à une époque assez voisine de nous, leurs anciennes limites. Les « *pagi* », ou pays, subsistent encore; les souvenirs et les affections du peuple des campagnes y restent obstinément attachés. Ni les Romains, ni les Germains, ni la féodalité n'ont détruit ces unités vivaces, dont les noms mêmes ont traversé les âges jusqu'à nous. » Fustel de Coulanges, *Gaule rom.*, p. 12.

Pas de prétention à la domination, la seule chose qui divise les hommes, pas d'instinct militariste, aucun intérêt à s'emparer du pouvoir, rien que la préoccupation de sauvegarder sa liberté et de servir ses véritables intérêts.

Dans cet instinct autonomiste, il faut bien reconnaître une allure franchement et sainement démocratique, en faveur de ceux qui tiennent au sol, qui le rendent fécond et ainsi constituent et enrichissent la nation. L'autorité du patron local, avons-nous dit, vient surtout des services qu'il rend au peuple. La justice reste entre les mains du travailleur qui se crée, pour se juger lui-même, les Prud'oms estimadors et les Juges des vendanges [1].

Après avoir étudié, observé, ou au moins écouté palpiter instinctivement dans leur âme l'histoire du passé, les Félibres, qui, par instinct héréditaire, ne veulent pas être esclaves d'un homme ni d'un parti, réclament d'une façon générale l'*autonomie* de la race méridionale.

II. — SÉPARATISME.

Quelques-uns, par une exagération regrettable de l'esprit de système, ont cru que l'autonomie, pour être réelle, devait être absolue. La presse hostile, critiquant souvent d'autant plus amèrement qu'elle comprend moins, leur a jeté à la face l'injure sanglante de *séparatisme* [2].

Il serait absurde, en effet, de se donner de ces airs d'aventure qui viennent échouer contre les ailes d'un

1. Cf. Dans le *Messager agricole de Montpellier*, du 10 septembre 1877, une étude fort intéressante de M. Camille Stiegler sur « *Le Juge des vendanges* », une des anciennes juridictions populaires de Montpellier.

2. « Grincheux, mes amis, répond malicieusement Clovis Hugues, regardez à deux fois avant de sonner la charge contre ces braves gens qui, croyant à la petite patrie, sœur de la grande, se réunissent pour les confondre toutes deux dans la mélodieuse idylle natale. En quoi gênons-nous Paris ? Une toute petite fois par an, nous lui chantons la chanson des nôtres, la seule peut-être où il n'y ait aucune dépense de haine, et qui soit faite avec le claquement de tous les drapeaux. Prenez garde ! en nous la reprochant, vous nous reprochez de nous aimer et de vous aimer. Ce que nous faisons à Paris, c'est de la fraternité artistique, la meilleure des fraternités, puisqu'elle prépare toutes les autres. »

moulin à vent. Mais il ne faut pas attacher trop d'importance aux coups de clairon imprudents de quelques exaltés, ni prendre une opinion isolée pour l'idée directrice de tout un mouvement.

La diplomatie de Mistral s'employa toujours à contenir ces disciples trop ardents dans les limites que lui-même ne transgressa jamais.

A ceux qui prétendirent que *Calendau* (1866), que *La Coumtesso* (1866), poussaient au séparatisme, il avait déjà répondu en 1861 :

> Les Provençaux, flamme unanime,
> nous sommes de la grande France, franchement et loyalement [1].

Les deux pièces qu'en 1870 il consacre à la France envahie et meurtrie : *Lou Saume de la Penitènci* et *Lou Roucas de Sisife,* montrent assez sincèrement le désespoir de son cœur loyalement français.

Dans son discours au Cercle artistique de Marseille (25 novembre 1882), il repousse explicitement et avec indignation le reproche de séparatisme [2]. Dans celui pour

1. F. Mistral, *Isclo d'or. I catalan*, p. 170.

2. M. Gaston Paris déclarait nettement en 1875 (*Débats* du 13 avril) : « Disons d'abord et proclamons bien haut qu'il n'y a dans ce mouvement, tel qu'il se dessine actuellement, aucune velléité de séparatisme. »

N'est-elle pas bien significative la conclusion du rapport de M. Legouvé accordant à *Nerto* le prix Vitet au nom de l'Académie française : « J'aime mieux terminer ce rapport par un fait qui suffirait à expliquer notre sympathie pour Mistral. Il y a quelques jours, on a célébré à Sceaux le quatrième centenaire de la Réunion de la Provence à la France. Ce grand événement national s'est accompli dans des circonstances particulièrement émouvantes. Nos autres provinces ont été conquises ou acquises à prix d'argent, ou cédées par traité, ou obtenues par mariages. Seule, la Provence est venue à nous librement, de son propre choix. Il y a quatre siècles, après l'extinction de ses dynasties royales, elle s'est offerte spontanément à la France et par amour. C'est pour renouveler cette alliance, au nom de la Provence actuelle, que Mistral est venu à Paris. En réponse à d'injustes reproches de séparatisme, il a raconté éloquemment et scellé solennellement ce vieux pacte de famille ; il a célébré dans ses deux langues l'amour de ses deux mères et montré comment on peut aimer d'un même cœur la petite et la grande patrie. Votre commission a pensé que l'Académie aurait bonne grâce à signer elle aussi ce contrat de mariage, en honorant dans Mistral le plus illustre fils de cette Provence si noblement acquise et non perdue. ».

la Sainte Estelle d'Albi (24 mai 1882), sur lequel nous aurons occasion de revenir, il en explique la raison : « *L'extrême indépendance* n'est pas moins dangereuse,... car, faute d'unité de vues et de gouvernement, une nation peut se démembrer, se saigner elle-même par la guerre civile, se réduire en poussière, en fumée ».

Serait-il possible que, par un renversement inusité des lois de l'hérédité personnelle et collective, on vît cinq siècles de générations loyalement françaises enfanter aujourd'hui des générations séparatistes et déloyales ?

Depuis 1486, la Provence a pu prendre quelquefois les armes contre la patrie : ce ne fut jamais pour déchirer la Charte d'Union, si librement consentie, mais pour protester contre les gouvernements qui essayaient de la transgresser.

Marseille, par exemple, se révolte en 1632, mais c'est pour obtenir le départ des soldats du Roi qu'on avait introduits dans la ville, malgré le privilège qui leur en interdisait l'entrée.

Tout en maintenant leurs franchises, les Provençaux gardent toujours un cœur profondément français. « Un des historiens qui connaissent le mieux le Languedoc a pu dire que sa conduite fut absolument héroïque pendant la plus dure épreuve qu'ait eu à supporter la patrie française, pendant la guerre de cent ans [1]. »

Mistral a rappelé souvent que, dès les premières heures de leur Union, pour sauver la France de l'invasion, les Provençaux n'hésitèrent pas à couper leurs oliviers, à brûler leurs villages, à tout dévaster devant les troupes de Charles-Quint. Défendre la grande patrie, pour sauver avec elle la petite, eût été déjà bien noble ; mais sacrifier, brûler soi-même sa petite patrie pour sauver la grande,

1. Cf. Mgr Douais, *Charles VII et le Languedoc*. « Le Languedoc, devenu une des plus grandes provinces de la couronne, resta fidèle au Roi, aux XIV[e] et XV[e] siècles, jusqu'à soutenir la cause royale qu'il identifia avec la sienne propre. Il forma son plus bel apanage et autorisa l'espoir au milieu de l'épreuve. »

à qui l'on ne devait peut-être encore aucune reconnaissance, c'est un héroïsme qui ne saurait être oublié.

N'étaient-ils pas des Provençaux, le bailli de Suffren qui anéantissait les vaisseaux anglais ; le petit tambour de Cadenet qui entraînait joyeusement toute une armée sur le pont d'Arcole balayé par la mitraille ; ces grands généraux : Lannes, Soult, Bessières, Murat, Masséna, qui soutinrent si bien le drapeau de la France sur les champs de bataille modernes ? Devant l'envahisseur de 1870, Gascons, Languedociens, Comtadins, Provençaux, ne firent-ils pas noblement leur devoir, frappant avec la même ardeur, mourant au même cri de : « Vive la France » ?

Un esprit grave et impartial remarque que les seules bonnes poésies inspirées par cette terrible guerre furent écrites en provençal, en breton ou en dialecte alsacien [1].

L'autonomie n'entraîne pas le séparatisme.

Dans la Grèce antique, les jeux annuels mettaient en rivalité les villes et les provinces ; quand le danger menaçait, on les voyait se lever et mourir ensemble pour la défense commune.

Les Félibres, aujourd'hui, peuvent désirer une certaine autonomie, capable, il est vrai, de créer l'émulation entre les diverses provinces, mais sans affaiblir en rien le lien commun qui les unit pour former la grande France.

1. Michel Bréal. *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, p. 65. Nous avons cité les pièces de Mistral. Notons le *Prométhée* d'Aubanel, ainsi que le recueil collectif : *Pèr l'Alsàcio-Lourreno*, publié sous l'inspiration de Fourès et contenant des pièces de Mistral, Gras, Fourès, Arnavielle, Langlade, qui dénotent toutes le plus ardent amour pour la patrie en deuil.

III. — DÉCENTRALISATION [1].

Si l'avenir de notre pays est menacé, ce n'est pas par un excès de tendances particularistes, mais au contraire par l'exagération de la centralisation. A travers l'histoire, nous en avons vu la marche croissante en Provence, depuis l'Union.

Vers le XIV[e] siècle apparaissent les *légistes* [2] qui remettent en honneur les traditions du droit romain *impérial:*

Immixtion de plus en plus fréquente de l'autorité publique dans la vie des familles ; intervention des fonctionnaires officiels dans les actes des communes et des provinces ; amoindrissement des pouvoirs locaux : disparition des libertés et des franchises : voilà en deux mots le bilan ordinaire.

Louis XIV porte la centralisation à son apogée.

La Convention ne fait qu'en perfectionner le mécanisme.

Les Jacobins suppriment les anciennes provinces, dernier obstacle entre le centre et les extrémités, parce que ces groupements naturels se trouvent être d'étendue inégale et conservent des traditions historiques originales. N'ayant pu établir la division par carrés, qui eût été plus artificielle encore, ils créent les départements actuels qui n'ont ni histoire, ni traditions, ni fondements naturels.

Le danger que fit courir en 1871 à la patrie entière la centralisation exagérée, qui avait fait de Paris le cœur et la clef de la France, fit ouvrir les yeux à plus d'un pa-

1. Consulter Ch. Maurras, *L'Idée de Décentralisation,* Paris, *Revue Encyclopédique*, 1898.

2. « Les légistes furent, sous les petit-fils de St Louis, les tyrans de la France. Ils procédèrent avec une horrible froideur dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Rien ne les troublait, dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : *Scriptum est.* Ces cruels démolisseurs du moyen age sont, il en coûte de l'avouer, les fondateurs de l'ordre civil aux temps modernes. » Michelet, *Histoire de France,* t. III, p. 39.

triote. Hélas ! faut-il dire qu'après le rétablissement de l'ordre, la centralisation fut reprise avec plus d'ardeur encore ?

Au livre de M. E. Demolins [1], très clair et très précis, nous emprunterons les éléments d'un tableau rapide de l'organisation actuelle :

« Dès l'enfance, le français est saisi par le mécanisme centralisateur. A l'école primaire, il rencontre, pour la première fois, l'Etat, sous les traits d'un instituteur nommé par l'Etat, enseignant, d'après les programmes de l'Etat, la doctrine de l'Etat. »

A force d'entendre louer l'organisation politique et sociale « que l'Europe nous envie », sa plus haute ambition est d'abandonner la charrue de ses pères pour entrer dans « l'administration ». « Etre bureaucrate, détenir entre ses mains une part, si minime qu'elle soit, de la puissance publique, est le rêve du dernier paysan. »

« Au sortir de l'école, le jeune français est saisi par la caserne. Celle-ci n'a pas précisément pour but de le dresser à l'action spontanée, à l'esprit d'initiative, de développer chez lui la personnalité. Elle le jette dans un moule rigide qui le façonne, non à l'obéissance, mais à la passivité, ce qui n'est pas la même chose. »

« C'est dans cet état qu'il arrive au mariage. La cérémonie a lieu devant des fonctionnaires publics qui lui lisent et lui commentent les articles du Code réglant les droits, les devoirs et les rapports des époux.

« Mais voici qui est grave. En mariant son fils, le père ne peut pourvoir librement à son établissement. L'Etat étend sa sollicitude jusqu'à régler minutieusement la manière dont les pères de famille devront disposer de leurs biens et les partager entre leurs enfants... Vous pouvez penser combien cela simplifie l'œuvre du père. Il n'a qu'à se croiser les bras : la prévoyance de l'Etat a pourvu au sort de ses enfants. Mais quels singuliers pères de famille on

1. *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir*, pp. 43 et seq., 53 et seq. *passim*.

fait ainsi de nous ! Comme nous allons être capables d'administrer les affaires publiques, alors qu'on ne nous laisse même pas administrer ce qui nous touche de plus près, nos affaires personnelles !

« Le Code civil n'a pas été promulgué précisément pour faire de nous des hommes libres. Napoléon, qui savait ce qu'il faisait, l'écrit à son frère, le roi Joseph, à propos du régime successoral : « Etablissez le Code civil à Naples ; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années..., et il ne restera plus de grandes maisons que celles que vous érigerez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil et m'a porté à l'établir [1]. »

Il en va de même dans le commerce et dans l'industrie.

Et si l'on considère le réseau administratif !... Chaque commune est en apparence autonome. « Mais que peut bien faire le Conseil municipal ; il ne se réunit qu'à de rares intervalles. Il vote les budgets, mais c'est sans conséquence, car ceux-ci sont réglés définitivement par le préfet et sont toujours révisables. L'État se charge directement de la plupart des services communaux et surveille les autres. Il a la direction de la police, de la vicinalité, de l'instruction et du culte »...

Sous la main du préfet sont placés tous les pouvoirs locaux : police, prisons, assistance publique, bienfaisance, enseignement, routes, archives, musées, toute l'administration du département. Un fil d'airain réunit toutes les préfectures à Paris, si bien que la description de Taine [2] est d'une vérité absolue : « Tous les compartiments sont disposés et distribués de la même manière ; ils font cercle autour de l'appartement central et chacun d'eux lui est relié par une clochette. Aussitôt que la cloche a tinté, l'écho se prolonge et retentit de division en subdivision, et depuis les premiers chefs jusqu'aux derniers employés, tout le service est en branle. »

1. *Mémoires du roi Joseph*, t. II, p, 275, Paris, 1853. Lettre du 5 Juin 1806.
2. Taine, *Orig. de la France contemp.*, *Le Régime moderne*, t. I.

« Tout afflue à Paris, et à Paris tout est dans la main d'un seul homme. » Paris, qui absorbe toutes les énergies et étouffe toutes les initiatives, voilà le véritable cauchemar des Félibres.

La France ne formant plus qu'un seul individu, Paris est devenu le grand cerveau, le cerveau qui impose au corps tout entier sa pensée et sa volonté.

Autrefois, au temps de nos libertés, il y avait autant d'écoles d'art, de littérature, de sciences, qu'il y avait de provinces. Chacune inspirait et nourrissait sa part d'artistes, de poètes, de savants. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un art, plus qu'une littérature, ou plutôt qu'une mode, celle de Paris. Au lieu d'une multitude d'astres variés, répandant une lumière appropriée aux goûts et aux aspirations de chaque contrée, plus qu'un seul soleil, qui éblouit, c'est vrai, mais qui brûle ou étourdit, comme ces phares où les oiseaux viennent se tuer, la nuit, aveuglés par la trop forte concentration de la lumière.

N'est-ce pas les exposer beaucoup que d'accumuler toutes les richesses artistiques d'un peuple dans une seule ville où elles excitent la convoitise de l'étranger, où elles sont à la merci de l'incendie que l'imprudence ou la malveillance peut vouloir allumer, pour faire des monuments du passé un bûcher illuminant l'aurore d'un avenir tout neuf ?

Que de fois Mistral n'a-t-il pas répété que c'est enlever à une œuvre plus de la moitié de sa valeur que de l'arracher à son cadre naturel !

Les poètes, les savants, qui étudient ou chantent la nature ne sont-ils pas, eux aussi, dépaysés à Paris ?

A Paris, tout est fièvre, activité dévorante ; pas une minute pour le recueillement intellectuel ou le repos de l'esprit. Les surfaces sont attrayantes, mais les réalités bien décevantes.

Quand on veut de la renommée, il faut aller à

Paris, c'est lui qui consacre la gloire, ou au moins qui fait du bruit autour d'elle ; mais ce n'est pas à Paris qu'on pense, qu'on sent les choses calmes, vraies, immortelles[1].

Il ne faut pas oublier que ce que Paris renvoie aux provinces, après l'avoir marqué de son estampille, c'est en réalité ce qu'il a reçu d'elles. Tous ces hommes remarquables que Paris couronne, et que l'on appelle ensuite des Parisiens célèbres, ne sont-ils pas des provinciaux ayant produit chez eux des œuvres qui n'ont de l'originalité et de la saveur que parce qu'elles sont imprégnées et comme composées du parfum même de la province ?

L'esprit français, la langue française, la littérature même dont Paris semble aujourd'hui vouloir se réserver l'exclusif monopole, n'ont-ils pas été formés, comme la nation elle-même, par l'apport de toutes les provinces et de tous les idiomes ?

Au lieu d'aspirer comme un gouffre toutes les forces vives de la nation, si Paris, où tout s'entasse, se gêne, s'étiole, savait s'en tenir au rôle, qu'il remplirait si efficacement, d'excitateur et de consécrateur ! On verrait si la province tarderait à affirmer sa vitalité par ses penseurs, ses philosophes, ses lettrés, ses savants, ses artistes, dont les productions paraîtraient d'autant plus originales et savoureuses qu'elles seraient plus naturelles et plus variées.

Voilà ce qu'ont réclamé les Félibres.

La centralisation, ont-ils dit, est funeste à tous, à la

1. Parlant de Paris, où les chemins de fer commençaient à transporter tous les fruits de Provence, Adolphe Dumas, celui qui, le premier, « découvrit » Mirèio, disait avec autant de vérité que d'humour :

Li vagoun dins de canestello
Carrejon tout, e lèu, lèu, lèu !
Mai carrejon pas lou soulèu,
Mai carrejon pas lis estello !

Carrejaran jamai l'estiéu,
L'estiéu que maduro li triho,
E lou cèu que fai la patrìo :
Acò regardo lou bon Diéu !

nation comme à l'individu. La tutelle qu'elle impose à chacun tue l'initiative privée, intellectuelle, morale, artistique, politique. Les fiertés de l'esprit autonomiste sont remplacées par l'imitation servile de la capitale. Le fonctionnarisme, qui étouffe toute responsabilité chez l'individu, dévore le budget [1], complique de façon effrayante les moindres affaires par la multiplication des filières et l'extension de la paperasserie. L'immoralité des trop grands centres n'échappe à personne : ils favorisent la désertion de la terre, la désorganisation de la famille, la perte de l'esprit de patriotisme.

L'unitarisme fait un pays qui ne vit que dans sa capitale et qui, en dehors, est plat, uniforme, banal. Toute prête pour les coups d'État, une pareille nation est désarmée devant une invasion, dès que sa seule capitale est cernée.

On reconnaît que la centralisation fut nécessaire pour constituer l'unité de la France monarchique et même de la France républicaine. Elle fit la grandeur de la patrie aux XVIIe et XVIIIe siècles, comme elle assura son salut pendant les guerres de la République.

Mais, si les premiers efforts vers la centralisation sont utiles et louables, il ne faut pas oublier qu'une fois l'unité suffisamment établie, il importe grandement de ne pas dépasser la limite réclamée dans chaque pays par la nature du sol ou des habitants, par la géographie ou par l'histoire.

La situation géographique de la France, qui lui fait

1. Un statisticien a eu la curiosité de rechercher le nombre des fonctionnaires d'un arrondissement, celui de Provins, et la part qu'ils prélèvent sur l'ensemble des contributions de cet arrondissement.

L'arrondissement de Provins comprend : 5 cantons, 101 communes ; population, 51.000 habitants ; superficie, 123,450 hectares.

La part contributive de l'Etat, département et communes, s'élevait, l'an dernier, à 1,962,401 fr. ; soit : 38 fr. 50 par personne en moyenne.

Sur cette somme, 980 fonctionnaires, nationaux, départementaux et communaux, prélèvent 1,335,335 fr. ; soit : 68 °/₀, plus des 2/3. Résultat terriblement significatif. (Cité par *L'Action régionaliste* d'octobre, 1904.)

soutenir en quelque sorte la poussée de toute l'Europe vers laquelle elle est ouverte par l'Est et par le Nord, réclame, il est vrai, plus de cohésion que la Suisse minuscule, enfermée dans ses cirques de montagnes, que les États-Unis, séparés du vieux monde par deux océans.

Son histoire n'exige-t-elle pas cependant qu'on se souvienne des pactes jurés et qu'on ne traite pas en esclaves et en vaincues des provinces loyalement et pacifiquement unies ?

Comment d'ailleurs pourrait se concilier longtemps encore la centralisation qui s'exagère avec la démocratie qui monte chaque jour davantage ? N'y a-t-il pas antinomie entre ces deux forces qui semblent vouloir, avec une égale ardeur, s'emparer de l'avenir ?

Obéissant à une conception un peu simpliste, quelques-uns ont proposé de supprimer tous les centres, de renverser toutes les autocraties, d'effacer toutes les frontières, pour ne donner au monde entier qu'une seule constitution, une même forme politique, administrative, économique.

Nous voulons bien croire que de généreuses intentions les animent, qu'en effaçant les frontières ils veulent supprimer les guerres, et qu'en faisant disparaître la personnalité des peuples ils veulent établir la fraternité de tous les citoyens.

A côté des grands conflits nationaux, ne voit-on pas les luttes civiles ? Les individus seront-ils plus unis que les nations ? Si l'on coupe, en effet, les racines solides du vrai patriotisme, qui sont l'attachement au foyer, aux mœurs, à la langue de la petite patrie, on réduit l'individu à ne plus connaître que son intérêt personnel, qui est souvent farouche et intolérant, et quelquefois sordide. L'extrême unitarisme aboutit à l'individualisme armé. L'homme, libre de toute attache, sans foyer et sans patrie, voudra vivre partout où son intérêt et son plaisir le pousseront ; il sera à lui-même sa patrie,

plus étroite pour lui-même, plus dangereuse pour ses voisins.

Cosmopolitisme, internationalisme, pas plus qu'anarchisme ou socialisme, ne résolvent la question.

La France a toujours été à la tête de la civilisation européenne. Son unité a précédé de deux siècles l'unité allemande et l'unité italienne. Pourquoi ne se mettrait-elle pas aujourd'hui à la tête de la réaction pacifique qui cherche une solution calme et juste, capable de concilier tous les droits et tous les devoirs ?

Si, comme nous croyons l'avoir montré, en plus d'une occasion la Provence a été, en France, l'initiatrice des mouvements civilisateurs, pourquoi ne reprendrait-elle pas aujourd'hui son rôle ?

Une première circonstance semble l'y inviter, qui est bien dans le sens de ses idées maîtresses.

La centralisation n'a fait le bonheur de personne, pas plus dans le Nord que dans le Midi. La lutte à entreprendre contre elle n'est point du tout une lutte de parti, une question de politique. Tous les régimes ont centralisé, depuis Hugues Capet jusqu'à la Convention, depuis Napoléon jusqu'à la troisième République. Empêcher l'autorité de dépasser la limite raisonnable, ce n'est donc faire échec à aucun régime en particulier, c'est vouloir aider tous les gouvernements à se maintenir dans l'équilibre [1]. M. Maurice Barrès appelle le parti de la décentralisation « un grand parti épars dans tous les partis, réclamant le libre jeu des forces spontanées du pays [2]. »

1. Un changement de gouvernement ne ferait guère d'ailleurs que varier le personnel dirigeant qu'il rejetterait dans l'opposition, tandis que les opprimés d'hier deviendraient les oppresseurs de demain.

2. « Son mal, la France le connaît bien. De toutes parts on le lui signale. Des penseurs cosmopolites, comme les Taine et Bourget, des philosophes attachés au sol, comme Mistral et X. de Ricard, l'école de Nancy comme le groupe des poètes du Midi, la ligue centre gauche de M. de Marcère comme la tradition autonomiste de la Commune, combattent notre gouvernement concentré. » Maurice Barrès, *Conférence à Bordeaux*, 1895.

Les Provençaux ne possèderaient-ils pas le principe de la solution dans cette conception de l'Unité dans la Diversité, qui nous a paru être un des concepts essentiels de la race, et dont l'importance semble grandir à chaque étape de notre étude ?

L'Unité ne réclame ni l'*uniformité,* ni la *passivité ;* c'est une union étroite, mais harmonieuse, d'individualités qui veulent demeurer libres et diverses : voilà une part du « Secret ».

Pas assez de centralisation, pas d'unité : c'est l'individualisme stérile, le morcellement infécond, la poussière inerte.

Trop de centralisation, c'est l'uniformisation qui supprime toutes les originalités, la tyrannie qui opprime toutes les libertés, l'hypertrophie capitale qui étouffe tous les organismes secondaires.

In medío stat virtus : c'est la devise provençale, que les Félibres proposent pour résoudre le problème.

Dans toute évolution humaine, il est un degré, au delà duquel le progrès s'arrête, pour faire place à la décrépitude. Il n'y a qu'un point très subtil autour duquel un corps est en équilibre. Quelques oscillations peuvent bien se produire dans un orbe restreint. Si la limite est dépassée, l'équilibre est rompu, le corps tombe et souvent se brise.

Avec son sens de la mesure et de l'harmonie, Mistral a très bien exprimé cette pensée dans son discours pour la Sainte Estelle d'Albi (24 mai 1882) :

« Les corps célestes qui tournent et se meuvent si magnifiquement dans l'immensité de Dieu, sont soumis, vous le savez, à deux forces majeures : l'une qui les projette à travers l'espace comme la pierre d'une fronde ; l'autre, qui les retient et les entraîne vers leur centre. Du contre-poids de ces deux forces, naît éternellement l'harmonie du monde.

« Les sociétés humaines obéissent aussi à deux mouvements contraires qui sont les éléments de leur pro-

grès et de leur vie : le besoin d'unité et le besoin d'indépendance.

« Et du législateur la suprême sagesse consiste à trouver l'équilibre qui doit contre-balancer et maintenir d'accord l'indépendance et l'unité, à réaliser, en un mot, la loi divine, « sur la terre comme au ciel ».

« L'unitarisme, lui, si rien n'arrête son plan, passe la herse, vous le voyez, sur tous les clochers, sur tous les tas de pierres, sur tous les courages ; et, ne tenant nul compte, ni des usages, ni du climat, ni de la langue, ni de l'histoire, il veut que tout le monde boive à la même gourde ; peu à peu, il vous change la nation en troupeau ; puis, un jour, vient un monstre, qui peut dire, en voyant l'aplatissement de tous : « Je voudrais que le monde n'eût qu'une seule tête pour pouvoir la faucher. »

« L'extrême indépendance n'est pas moins dangereuse ; car, faute de gouverne et d'unité de vue, une nation peut s'entre-déchirer, peut s'épuiser dans la guerre civile, s'émietter et disparaître.

« De la combinaison d'une loi unitaire avec l'indépendance nécessaire à l'homme, sortira donc, à mon avis, la dignité pour tous, la liberté, la vie et la variété dans l'harmonie. »

Pouvait-on exprimer plus noblement et plus poétiquement la pensée félibréenne ?

IV. — RÉGIONALISME.

Décentralisation est un terme négatif qui n'indique pas un programme d'action. Comment les Félibres entendent-ils faire l'œuvre que nous leur avons vu projeter ?

Voici comment M. Bourgeois, ministre décentralisateur, proposait de fonder, en dehors du centre parisien, les grandes Universités régionales, si ardemment désirées : « L'Etat les crée, l'Etat les paie, l'Etat en nomme les professeurs, et leur accorde la « Licence » d'enseigner. »

C'est un premier pas, mais combien timide encore ! Fournisseur des subsides, maître des nominations, des titres et programmes, l'Etat ne demeure-t-il pas le centre presque autant qu'auparavant ?

Les Félibres veulent davantage.

Pour les Universités, par exemple, leur idéal serait que la province, libre d'user à son gré de ses revenus, les fondât elle-même, dans la ville qui répondrait le mieux aux nécessités géographiques, historiques, économiques de la contrée. Dans ces écoles supérieures, elle établirait les programmes conformément à ses besoins, elle choisirait et paierait les professeurs, qui, attachés à elle, travailleraient pour elle, dans son intérêt et pour sa gloire.

Après avoir constaté qu'ils sont à peu près tout dans l'organisme de la nation, les provinciaux se refusent désormais à jouer le rôle de quantités négligeables. Ils ne veulent plus que la capitale seule s'attribue toutes les gloires, possède tous les avantages, toutes les richesses de la nation entière. Ils revendiquent le droit, pour les Provençaux, les Gascons, les Basques, les Bretons, les Flamands, de connaître, d'aimer, de favoriser chacun leur terre natale ; ils réclament la liberté de ne pas renier leurs ancêtres, en faveur d'un patriotisme si abstrait qu'il ne s'offusque même plus des théories internationalistés.

Ils entendent qu'on réforme l'enseignement *uniformitaire* qui réduisait l'histoire de la France à celle des agrandissements d'une seule province, qu'on cesse de cultiver toutes les intelligences selon le génie des seules provinces conquérantes, et qu'on laisse à chacun le droit, lorsque cela lui convient mieux, d'exprimer ses idées dans la langue de son berceau[1].

Cette théorie a un nom : on l'appelle le *Régionalisme*.

1. Notre volume sur la *Pédagogie régionaliste* étudie en détail toute cette question.

On en applique les principes aux colonies : pourquoi pas également aux provinces de la métropole ?

On se plaint que nous manquons de caractères. C'est la personnalité qui fait la base du caractère : l'uniformité tue l'originalité et conséquemment la personnalité. Pourquoi ne pas laisser à chaque région la plus grande somme de liberté compatible avec la tranquillité générale, pour que l'individu, se développant à l'aise dans l'ambiance qui lui convient et selon la loi de sa nature, puisse atteindre son plein épanouissement et son plus haut degré de puissance physique, intellectuelle et morale ?

A une série de voix ou d'instruments, si on impose une partition identique, on n'obtiendra qu'un unisson monotone et fatigant ; si on sait varier les parties de chacun, on aura l'ensemble harmonieux d'un chœur ou d'un orchestre.

Presque toutes les villes de Grèce qui ont laissé leur nom à l'histoire, Athènes, Argos, Mycènes, Mégare, Thèbes, Eleusis, n'avaient-elles pas leur autonomie qu'elles conservaient jalousement ? Ce qui fit la grandeur des villes libres d'Italie, Florence, Pise, Venise, Gênes, c'est l'esprit d'initiative, heureusement uni à l'esprit d'association.

N'est-ce pas cet esprit qui souffle encore pour ressusciter en Irlande, en Ecosse, et dans le pays de Galles, les initiatives que l'on croyait écrasées à jamais, et les pousse à s'unir, en un élan merveilleux, pour le relèvement de la langue et de la pensée celtique ?

N'est-ce pas lui qui anime, sous nos yeux, le séparatisme norvégien, la renaissance catalane, le réveil tchèque et le mouvement d'indépendance de la Petite Russie ou Ukraine [1] ?

1. En 1900 les provinces de Kief, Tchernigov et Poltava envoyèrent d'éloquentes adresses et de gracieuses délégations à la Société des langues romanes, fêtant son 30e anniversaire. Citons un fragment d'une adresse, celle de Tchernigov :

« Ayant perdu son autonomie, devenue simple parcelle de l'em-

« On constate aujourd'hui, nous dit M. Charles Maurras, un des plus remarquables tenants du régionalisme, dans toutes les grandes provinces de la France, une aspiration à revivre leur existence d'autrefois, à redevenir des organes vivants dans le corps de la nation, à cesser le rôle de mécanique administrative auquel la centralisation les a condamnées. »

« De toutes parts, écrit de son côté M. Barrès, en Normandie, en Bretagne, en Savoie, on constate un frémissement d'hommes libres qui ne veulent pas d'associés devenir esclaves [1]. »

pire de Russie, après avoir longtemps lutté pour la liberté, l'Ukraine proteste, par la voix de ses écrivains, contre la centralisation. Quoique enchaîné par la censure, notre peuple tient courageusement son drapeau où sont inscrites les glorieuses paroles de notre immortel poète Schevtchenko : « Brisez vos chaînes, fraternisez ! » Depuis longtemps déjà, les intellectuels de l'Ukraine trouvaient dans le mouvement provençal des aspirations semblables aux leurs, et notre grand écrivain Dragomiroff a fait connaître vos efforts littéraires. »

1. Un des plus remarquables monuments des revendications régionalistes nous paraît être la protestation énergique que le maire de Pau fit entendre solennellement, le 29 mai 1901, devant le préfet, le général et les magistrats qui entouraient Mistral et Devoluy : « Le Béarn a toujours été terre franche. Dès l'an 1080 les *Fors,* véritable charte constitutionnelle égarée au milieu des institutions féodales, garantissent l'indépendance du pays... Ce n'est que sept siècles plus tard que les Béarnais, considérant qu'il n'existe pas sous le ciel un plus beau titre que celui de Français, offrent pour tribut à la patrie une constitution antique qui leur est chère et qui rendait leur situation plus heureuse que celle des autres provinces. Le sacrifice fut fait loyalement, sans arrière-pensée et l'union est absolue.

« Mais si, de Brest à Marseille et de Dunkerque à Bayonne, nous sommes tous frères dans la communion française, nous entendons garder le droit de nous souvenir que nous ne sommes pas frères du même lit, et qu'à côté des origines communes à tous, il en est de particulières à quelques-uns. Nos côteaux ne ressemblent pas aux plaines de la Beauce, nos torrents ont une autre allure que les ruisseaux du Nord, notre soleil fait pousser d'autres fleurs que celui des Flandres, et cette diversité dans la nature n'empêche pas que plaines et côteaux, ruisseaux et torrents, fleurs des Flandres et fleurs de Béarn, ne soient choses de France, appartenant au même titre à tous les Français. Pourquoi cette diversité n'existerait-elle pas dans la langue usuelle, dans les mœurs et dans les usages ? En quoi pourrait-elle compromettre l'unité de la patrie ?

« Mais la conception fonctionnariste est tout autre. Il déplaît aux administrations centrales que le râteau niveleur qu'elles promènent sur toute la terre de France rencontre encore quelque résistance. Elles veulent détruire l'esprit provincial et habiller nos pensées du même complet fabriqué par les mêmes Grands Magasins. Paris doit être la synthèse de la

Tous les bons esprits veulent restituer aux autorités naturelles et locales certaine indépendance et le plus possible des pouvoirs accaparés par l'Etat [1].

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que *la Provence a été l'initiatrice de ce mouvement.* De cet esprit d'autonomie et de régionalisme qui s'éveille partout aujourd'hui et qui palpitait sourdement sous la pression centalisatrice, l'éclosion en quelque sorte miraculeuse de ses poètes lui a permis de se souvenir la première.

Quelle application pratique veut-elle en faire dans le détail ? Les maîtres eux-mêmes n'ont pas osé le dire encore [2].

France... Rien en France n'existera en dehors de Paris, et la province, pays acquis, sera dépouillé de ses richesses que Paris seul a le droit de posséder !

« On nous le fait voir : notre château d'Henri IV avait hier encore les admirables tapisseries de saint Jean. Elles y étaient à leur place, les inventaires du mobilier de Louis XIII les mentionnant comme dépendant du domaine privé d'Henri. On nous les a prises l'année dernière sous prétexte de les faire figurer à l'exposition et elles ne sont plus revenues. Il paraît que la direction des musées nationaux les trouve à son goût et qu'elle a la prétention de les garder à perpétuelle demeure dans une des salles du Louvre. Je vous demande de joindre vos protestations aux nôtres. On vous dira que ces tapisseries sont la propriété de l'État, qu'importe ! Sommes-nous donc en dehors de l'État ? Et l'État n'a-t-il pas l'obligation morale de respecter les traditions séculaires, et de laisser les œuvres d'art, propriété nationale, à cette partie de la nation qui a sur elles comme un droit d'usufruit acquis par une prescription immémoriale ? Que serait l'Italie si les musées de Bologne, de Venise, de Florence, de Naples étaient réunis à Rome ? la Belgique et la Hollande, si les Mœmling de Bruges, les Rubens d'Anvers, les Rembrandt d'Amsterdam, venaient s'aligner sur une même cimaise à Bruxelles ou à la Haye ? »

(La tenacité béarnaise a eu raison de la rapacité parisienne : les tapisseries sont retournées au château de Pau !)

1. Le 7 juin 1890, M. Hovelacque, député de Paris, soutenu par MM. Millerand, Deschanel, Goblet, Maurice Faure, déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi relative à « l'organisation départementale et cantonale et à la suppression de la tutelle administrative. »

2. Témoin la lettre qu'écrivait Mistral à Charles Maurras, le 9 janvier 1899, c'est-à-dire à une époque où ses idées avaient eu le temps de se préciser :

« Mon cher Maurras,

« Comme suite à l'adhésion que j'envoie à la ligue de la « Patrie Française », vous me demandez quelques éclaircissements sur la constitution naturelle de l'Etat français.

« La réponse à votre désir n'est pas de celles qui peuvent se faire au pied

Le Félibrige ne croit pas avoir la mission d'entrer sur le terrain pratique de la législation. Représentant de la race, il borne son rôle à en exprimer les désirs et les aspirations, et à maintenir ce qui en fait l'essence intime.

On peut découvrir et indiquer néanmoins quelques points généraux sur lesquels félibres et politiciens paraissent assez d'accord : ils veulent, avant tout et par dessus tout, qu'on laisse plus de liberté, plus d'initiative, plus d'indépendance à ce qu'ils appellent la « région ».

Que l'Assemblée nationale s'occupe des grands intérêts nationaux, c'est justice ; mais qu'elle ne se laisse pas encombrer par les questions locales dont le règlement devrait appartenir aux conseils régionaux.

Quelle sera l'unité régionale ? La ville ? elle est trop petite et n'aurait pas vie et ressources suffisantes. Le département ? division arbitraire, il ne correspond, le plus souvent, ni au climat physique, ni au climat moral. La province historique offrirait sous ce rapport de meilleures garanties, mais on n'est pas fanatique du passé au point de le ressusciter tel quel, s'il ne répond pas aux nécessités du présent.

Le principe qui fit limiter à une certaine mesure l'étendue normale du département fut que, des points extrêmes, on pût arriver dans un jour au chef-lieu. Aujourd'hui qu'avec le téléphone on communique en quelques secondes avec les points les plus éloignés et qu'avec le chemin de fer, l'automobile ou la démocratique bicyclette, les distances sont presque effacées, le département, trop petit pour le développement intellectuel, économique et artistique, n'a plus de raison de rester tel.

levé, et je ne suis pas de ceux qui prétendent, avec quelques articles de lois, pouvoir bâcler ce qu'ils appellent la Réforme sociale.

« Rendre aux diverses régions de la France la vie qui doit leur être propre, et les moyens d'enrayer l'exode qui la dépeuple, tel est le problème fondamental. Mais, seule, une Constituante, élue, bien entendu, d'après un système véridique, pourra la résoudre un jour et concilier avec les nécessités du progrès moderne et des habitudes prises les conditions indispensables à un réveil provincial. Nous n'en sommes pas encore là. »

Sans vouloir préciser l'étendue ni les limites de la région nouvelle, les plus raisonnables pensent que, pour l'établir, on devrait tenir compte du passé comme du présent, des traditions comme du progrès, de l'aspect géologique aussi bien que de l'histoire, des tendances héréditaires aussi bien que des nécessités économiques.

Il faudrait éviter, d'une part, de faire des circonscriptions trop grandes, dont la puissance pourrait être une gêne ou un danger pour le pouvoir central, et, d'autre part, de leur assigner des limites trop restreintes dans lesquelles elles ne pourraient ni vivre ni se mouvoir.

En dehors du Félibrige, mais au souffle même de ses idées et sous la direction de ses plus fervents adeptes, des sociétés se sont formées pour défendre le principe régionaliste et en poursuivre l'œuvre par les revues, les conférences et l'action. Citons seulement, comme exemple, deux sociétés qui nous paraissent les plus remarquables ou les plus prospères : c'est d'abord la Fédération Régionaliste Française, la F. R. F., dont le programme fécond tient en quelques lignes :

I. — *Au point de vue administratif.*

1° Création de centres régionaux, industriels et universitaires ;

2° Gestion des affaires de la commune par la commune, de la région par la région, de la nation par l'Etat ;

3° Création d'une juridiction arbitrale chargée de connaître des conflits entre l'individu, la commune, la région et l'Etat.

II. — *Au point de vue économique.*

1° Liberté des institutions communales et régionales ;

2° Organisation professionnelle régionale, développement des groupes locaux et corporatifs ;

3° Conciliation des intérêts économiques de chaque région.

III. — *Au point de vue intellectuel.*

1° Appropriation de l'enseignement aux besoins régionaux et locaux, autonomie des Universités ;

2° Développement des œuvres d'initiative privée dans le domaine des lettres, des sciences et des arts.

La F. R. F., « qui se tient en dehors et au-dessus de toute politique », réunit dans ses comités les noms les plus remarquables [1].

1. Présidents d'honneur : MM. Ch. Beauquier, de Marcère, L.-X. de Ricard. — Comité d'honneur : MM. M. Barrès, P. Baudin, Dr Bucher, M. Colin, P. Foncin, de Gailhard-Bancel, A. Hallays, Heinon, V. d'Indy, Krantz, Jean Lahor, Jules Legrand, abbé Lemire, L. Martin, F. Mistral, J. Paul Boncour, A. de La Rochefoucault. — Comité directeur : MM. Jean Boffier, Ch. Beauquier, P. de Beaurepaire-Froment, Antide Boyer, J. Charles Brun, R. de l'Estourbeillon, Farjenel, J. Ferrière, Ch. le Goffic, R. Grivart de Kerstrat, L. Marin, André Mellerio, L. de Nussac, J. Plantadis, G. Rabaroust, Paul Redonnel, Charles Thierry, Adrien de Villeméreuil. — Bureau : Président, M. L. Marin ; vice-présidents, MM. Jean Boffier et Ch. le Goffic ; secrétaire-général, M. Charles Brun ; trésorier, M. Jean Ferrière ; secrétaires, MM. Charpin et Teissier.

A la dernière page d'un numéro de la revue *L'Action Régionaliste* nous empruntons une liste des publications adhérentes à la F. R. F., qui est peut-être aujourd'hui bien incomplète :

L'Action Méridionale, 13, rue Mareschal, Montpellier ;
L'Ame Latine, 39, rue des Lois, Toulouse ;
Le Beffroi, 24, rue St-Augustin, Lille ;
La Carte Postale illustrée, 7, rue Pierre-le-Grand, Paris, VIIIe ;
Le Félibrige Latin, route de Ganges, Montpellier ;
Lou Félibrige, 14, rue des Henry, Marseille ;
Lou Gau, Avignon ;
L'Idéal du Foyer, 7, avenue des Gobelins, Paris, Ve ;
L'Individualiste, 3, rue Edouard-Larue, le Havre ;
Lemouzi, 8, avenue Treilhard, Brive ;
Occitania, Toulouse, Barcelone ;
Le Pays de France, 14, rue Emeric-David, Aix-en-Provence ;
Le Pays Lorrain, 29, rue des Carmes, Nancy ;
La Pensée, 28, rue Berthollet, Paris, Ve ;
La Picardie, Cayeux-sur-Mer ;
La Province, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, le Havre ;
La Revue du Berry, 2, rue Gutenberg, Châteauroux ;
La Revue des Charentes, 20, rue Lacépède, Paris, Ve ;
La Revue Forézienne, 12, rue Gérentet, St-Etienne ;
La Revue Méridionale, 3, rue Victor-Hugo, Carcassonne ;
La Revue du Midi, 21, rue de la Madeleine, Nîmes ;
La Revue Picarde, St-Valéry-sur-Somme ;
La Revue de Province, 3, rue du Parc, Agen ;
La Revue Provinciale, 28, rue des Baradoux, Toulouse ;
La Terro d'Oc, 15, rue Denfert-Rochereau, Toulouse ;
Le Terroir Breton, 24, rue du Bel-Air, Nantes ;
La Tradition, 60, rue Quai des Orfèvres, Paris, Ier ;
L'Union des Associations Méridionales, 34, boulevard St-Marcel, Paris, Ve ;
L'Union Pyrénéenne, 23, rue Duvivier, Paris, VIIe ;
Le Ventre-Rouge, 26, rue de Podensac, Bordeaux ;
La Vèu de Catalunya, 87, rambla de las Flors, Barcelone ;
Wallonia, 8, rue Hullos, Liège.

Fédération de toutes les initiatives et de tous les groupes régionaux, elle a établi à Paris un cours d'études régionalistes, au Collège des Sciences sociales, sous la direction de MM. Charles Brun et Paul Boncour.

C'est ensuite la *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire*, qui publiait en janvier 1895 cette circulaire :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire* vient d'être fondée à Paris, sous la présidence d'honneur de M. Xavier Charmes, membre de l'Institut, directeur au ministère de l'Instruction publique, et M. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, et sous la présidence effective de M. André Theuriet.

Cette société se propose : 1° de répandre, concurremment avec les sociétés similaires existant à Paris ou en province, le respect pour les mille objets de la vie locale ayant un caractère d'originalité et dont la conservation importe à l'intelligence de notre vie nationale ;

2° D'encourager, en mettant en lumière l'intérêt qu'elles présentent, les industries d'art propres à chaque province, autres que celles restituant des styles disparus ;

3° De mettre en relief, par des expositions, des représentations, des auditions et des conférences, l'art populaire disparu ou existant, les légendes, le parler, la musique, la danse, la littérature de chaque province ;

4° De provoquer la réunion annuelle à Paris d'un congrès général des sociétés savantes et des beaux-arts ;

5° De contribuer, dans la mesure de son action, à l'éclat de la section d'Ethnographie à l'Exposition de 1900.

La *Société d'Ethnographie* veut être avant tout une société d'action.

Elle désire marcher d'accord avec les sociétés de Paris et des départements qui se sont consacrées à l'étude et à la protection des traditions françaises [1], avec les savants dont l'admirable patience a recherché et mis au jour tout ce qui pouvait fixer la physionomie pittoresque de notre histoire.

1. Citons, à titre particulier, *La Société des Chansons de France* fondée, plus tard, le 25 décembre 1905, par notre ami Ch. Bordes, pour recueillir et publier les vieilles chansons populaires. — Comité d'organisation : Ch. Bordes, Louis Laloy, A. Rouart, Déodat de Séverac. — Comité de patronage : P. Aubry, Beaurepaire-Froment, Bourgault-Ducoudray, Ch. Brun, Emma Calvé, Gabriel Fauré, Yvette Guilbert, André Hallays, Vincent d'Indy, Frédéric Mistral, Périlhou, Julien Tiersot.

La présence dans son comité de M. G. Paris, président de la *Société des parlers de France*, de MM. Paul Sibillot, Bourgault-Ducoudray, Guidoz, Dr Hancy, Vincent d'Indy, Laudrin, Félix Regamey, de la *Société des Traditions populaires*, est un sûr garant de l'esprit d'union qui l'anime [1].

La fière réponse de Mistral montre parfaitement le lien de fraternité, sinon de filiation, qui rattache cette société au *Félibrige*.

« Maillane, 18 janvier 1895.

« Monsieur,

« Mon adhésion à la *Société d'Ethnographie nationale et d'Art populaire* est tout naturellement acquise.

« Le but qu'elle se propose est absolument celui vers lequel nous tendons depuis bientôt quarante ans, dans l'association du *Félibrige*.

« Conservation, résurrection (dans la mesure du possible) de tout ce qui fait ou fit la personnalité des provinces de France, par le parler, les traditions, les coutumes, les costumes, l'art local, les monuments : tel est le programme, dont nous poursuivons le développement par la poésie et les manifestations populaires.

« Votre fondation arrive à son heure, pour donner à notre idée, à notre cause, la force d'expansion et de généralisation que Paris seul est en puissance d'apporter à n'importe quoi.

« Le jour où la province, la pauvre province moutonnière, comprendra que Paris est hautement sympathique à tout ce qui est provincial, dans le meilleur sens du mot, elle reviendra, attendrie, à sa vie naturelle et propre, comme l'enfant prodigue au foyer paternel.

« Vous pouvez compter sur mon dévouement assuré, et, partant, sur l'action de tous mes collègues, les Félibres, qui vivent dans le pays et luttent en plein peuple. »

Nous avons vu que l'autorité elle-même voulait prendre l'initiative de constituer de grandes Universités régionales, groupant les étudiants de lettres, sciences, droit, médecine, etc., dans des centres autonomes, distincts de Paris.

1. Autres membres de la Société ou du comité : MM. Bonnat et Puvis de Chavannes ; vice-présidents : MM. Jean Aicard, Arsène Alexandre, Benedite, Armand Dayot, Gaston Deschamps, Garrau de Balzan, G. Hanotaux, Louis Hémon, Lafenestre, de Montaiglon, Antoine Proust, Roger Ballu, Ch. Yriarte, E. Iémont, L. Gallet, Mgr Groux, J. Lemaître, P. Loti, J. Massenet, F. Mistral, Plantadis, E. Pouvillon, Cte de Puymaigne, J. Richepin.

Les Félibres demandent qu'on n'y oublie pas la section des Beaux-Arts.

En 1891, M. Maurice Faure inspirait à la Chambre la pensée d'envoyer le second prix de Rome à Arles : *Gallula Roma Arelas.*

La Provence n'est-elle pas aussi capable que l'Italie de fournir aux jeunes artistes des souffles inspirateurs qui, tout en étant aussi latins et peut-être plus grecs, se rapprocheraient davantage de l'âme française ? Les monuments ne manqueraient pas dans les environs, ni surtout l'ambiance esthétique, le parfum artistique qui s'exhale de la terre et de la race [1].

1. Paul Arène, dans le *Gil Blas* du 16 mai 1891, disait avec humour : « Pourquoi un prix d'Arles ? Eh ! mon Dieu ! parce que l'État ne peut pas envoyer à Rome tous les élèves des Beaux-Arts et qu'un séjour dans Arles, qui est tout près, en France, et ressemble à Rome un tout petit peu, pourrait rendre service aux malchanceux des loges, lesquels, faute de grives romaines, se régaleraient, soyez en sûrs, des merles de la Montagnette.

« Parce que, sans que les Arlésiens y mettent la moindre malice, et pour ne parler ni de la mélancolique grandeur du paysage, ni du pittoresque de ses costumes et de ses mœurs, Arles, ayant failli devenir la capitale du monde ancien, se trouve posséder de merveilleux débris antiques, comparables, sinon égaux, à ceux que nous allons admirer en Italie.

« Parce que, à côté de ses arènes intactes, où le peuple, chaque dimanche, s'empresse encore pour voir courir les taureaux ; à côté de son théâtre dont les colonnes, de grâce si pure, se dressent toujours sur l'azur ; de son palais des Empereurs ; de ses Alyscamps ombreux, semés de tombeaux vides ; de St-Trophime, un chef-d'œuvre de l'art roman, tout construit, hélas ! de marbres païens saccagés, Arles, par mille détails rencontrés au coin de ses rues blanches, sous les platanes de ses placettes, depuis l'obélisque en granit qui fut la *spina* d'un cirque jusqu'à la geôle religieuse où l'on gardait le roi Lion, élève l'âme, et qu'il serait bon pour un artiste de se recueillir là.

« Ajoutez qu'Arles, toujours sans y mettre de malice, a su, en dehors de ses mérites personnels, s'arranger pour être un centre du coin de terre le plus riche en nobles monuments qu'il y eût, avec l'Italie et la Grèce ; à côté d'Avignon ; à côté de Marseille ; à côté de St-Remy et de ses « antiques », aux incomparables bas-reliefs encroûtés d'or par le soleil et les siècles ; de Nîmes, où sont la Maison Carrée, conservée ainsi qu'un bijou précieux, et les bains de Diane, riants sous les roses ; de ce pont du Gard que Jean-Jacques, ne pouvant autrement exprimer sa surprise, déclarait grand comme la mer ; d'Orange, enfin, et son théâtre, sur les gradins duquel, avec le ciel étoilé pour plafond, Francisque Sarcey, très ému, a pu voir vingt mille spectateurs applaudir ingénûment de beaux drames antiques. »

Ce qui fait le charme des voyages, c'est la variété des sites, des costumes, du parler, des coutumes qui donnent à chacun des pays que l'on traverse tant de saveur et d'originalité. Le régionalisme, bien compris, augmenterait le pittoresque qui semble s'évanouir chaque jour davantage derrière la fumée des modernes locomotives.

Au lieu de rétrécir l'esprit, il l'élargirait, le rendrait plus libéral, prédisposant les fidèles partisans de chaque région à comprendre et à pardonner à ceux des autres provinces les préjugés de leur race ou de leur milieu. Il est même la seule force qui, affermissant le moi original, puisse autoriser cet internationalisme légitime, ce catholicisme laïque qui voudrait, par dessus les frontières imposées par la fatalité, pouvoir loyalement tendre la main aux hommes de toutes les nations.

S'il est enraciné profondément dans le sol aimé de sa petite patrie, le provençal ne risquera pas de se dénationaliser, en se fédérant avec ceux vers qui le portent plus volontiers ses inclinations naturelles, ses préférences volontaires ou ses intérêts matériels [1].

Nous allons voir les unions que le régionalisme félibréen peut permettre de rêver.

1. Dans un discours prononcé aux fêtes de Cannes en 1887, Mistral promet l'avenir aux provençaux qui auront su garder leur autonomie : « Et qui vous dit que si, un jour, l'âge d'or retourne sur la terre, ou si, comme nous le croyons, nous autres, Félibres, l'Empire du Soleil se reconstitue, qui vous dit que la Provence, grâce à son heureuse situation, à son climat méditerranéen si chaud et si lumineux, à ce prestige de poésie et de grâce que lui ont donné ses poètes, ne pourrait pas devenir le centre naturel, le gai paradis des peuples ? Tenez, regardez donc ce qui se passe ici : déjà votre littoral embaumé de Cannes et d'Antibes, de Nice et de Menton, de Saint-Raphaël et d'Hyères, n'est-il pas le doux « cagnard » où viennent, par vols, hiverner les étrangers, heureux avant-coureurs des fédérations futures ? Rappelez-vous ce que je vais vous dire : le jour où les peuples célébreront ensemble la grande félibrée de l'union dans la paix et dans la liberté, ceux-là, ô Provençaux, qui auront, comme nous autres, conservé et fait valoir leurs titres de noblesse, auront leur place à table et boiront le vin d'honneur ! Mais ceux-là, hélas ! qui auront perdu leur nom et vendu leur droit d'aînesse pour quelque plat de lentilles, n'auront que les miettes qui tomberont de la table. »

Art. III. — REPRISE DES TRADITIONS ETHNIQUES. FÉDÉRALISME.

Conséquents avec les principes de leur race, les Provençaux ne peuvent s'arrêter au Régionalisme, qui n'est, au fond, qu'une forme agrandie de l'individualisme.

Le « moi » physique ou moral, individuel ou social, lorsqu'il commence à s'affirmer, a besoin, pour se différencier, de s'opposer aux autres « moi », considérés comme des « non-moi » absolument étrangers. Une fois constitué dans sa personnalité, il ne tarde pas à chercher l'union avec d'autres « moi » qui, lui ressemblant, peuvent l'aider, ou qui, possédant des qualités un peu différentes, peuvent le compléter.

C'est l'Union, la Fédération, fœdus, traité d'amitié, d'alliance, d'après lequel chaque contractant, restant autonome pour les questions particulières, met en commun les intérêts généraux, les questions militaires et diplomatiques, qui seront traitées par le conseil souverain de la Fédération.

Ce sont les affinités ethniques qui président habituellement à la formation des fédérations.

I. — FRATERNITÉ D'OC.

Nous avons vu comment le Félibrige, après s'être affirmé en Provence, devina, dès la première heure, les affinités ethniques les plus intimes et les plus naturelles.

Après s'être étendu jusqu'aux Alpes et à la Méditerranée, il franchit le Rhône pour s'allier à toutes les provinces d'Oc qui, parlant une même langue, obéissant à un génie pareil, occupant un sol assez semblable, étaient toutes préparées pour former une grande Union méridionale, qu'on pourrait appeler la « Fraternité d'Oc ». Mistral en scellait le pacte devant la statue du poète d'Agen :

Oh ! grand merci, vaillante race !
Emoussés, asservis par la toise insolente
de Paris, et noyés dans la foule dolente,
nous vous criions : « Aidez-nous ! »
Et de Bordeaux jusqu'à Marseille,
Agen nous a versé un tel flot de poésie
que nous en sommes tout lumineux[1].

La plus naturelle et la plus intime, cette première fédération ne devait pas suffire longtemps : composée d'éléments trop semblables, elle n'avait pas encore en elle tout ce qui assure la vigueur et la fécondité.

II. — UNION LATINE.

Aux fêtes de Pétrarque, en 1874, fut conclue, à Avignon, une union plus large et plus libérale : l'Union Latine, fédération très normale aussi, dont nous avons vu, en étudiant l'origine des races, les raisons ethniques, historiques, géographiques : même pensée, même langue, même climat, même soleil.

C'est la reprise d'un rêve très ancien, qui hanta Charlemagne après les empereurs de Rome, et qui semblait pouvoir permettre de grouper, de nos jours, sans bruit d'armes, plus de quinze millions d'hommes, pour résister pacifiquement aux influences germaines ou saxonnes qui menacent d'anéantir ou de fausser le vieil esprit latin.

En même temps que le roumain Vasile Alecsandri, Mistral composa l'hymne triomphal de la Race latine qui se ressaisit[2] :

1. Mistral, *Isclo d'Or, En l'ounour de Jansemin*, p. 192. — Cf. aussi *A Na Clemenço Isauro*, p. 228.

En ce temps de lutte et de lutte superbe,
nous affronterons la destinée sinistre :
« *Avignon et Toulouse* », c'était le cri de guerre.....
aujourd'hui, c'est le cri de paix.

2. F. Mistral, *Isclo d'or, A la raço latino*, p. 220.

Relève-toi, race latine,
sous la chape du soleil !
Le raisin brun bout dans la cuve,
et le vin de Dieu va jaillir.

Avec ta chevelure dénouée
aux souffles sacrés du Thabor,
tu es la race lumineuse
qui vit d'enthousiasme et de joie ;
tu es la race apostolique
qui met les cloches en branle ;
tu es la trompe qui publie ;
tu es la main qui jette le grain.

Ta langue mère, ce grand fleuve
qui se répand par sept branches,
versant l'amour et la lumière
comme un écho de Paradis ;
ta langue d'or, fille romane
du peuple-roi, est la chanson
que rediront les lèvres humaines
tant que le verbe aura raison.

Ton sang illustre de toutes parts
a ruisselé pour la justice ;
au loin tes navigateurs
sont allés découvrir un monde ;
au battement de ta pensée,
tu as brisé cent fois tes rois...
Ah ! sans tes divisions,
qui pourrait te dicter des lois ?

Allumant ton flambeau
à l'étincelle des étoiles,
tu as, dans le marbre et sur la toile,
incarné la suprême beauté.
Tu es la patrie de l'art divin,
et toute grâce vient de toi ;
tu es la source de l'allégresse,
tu es l'éternelle jeunesse !

Des formes pures de tes femmes
les panthéons se sont peuplés ;
à tes triomphes, comme à tes larmes,
tous les cœurs ont palpité ;

la terre est en fleur quand tu fleuris ;
de tes folies chacun s'affole ;
et dans l'éclipse de ta gloire,
toujours le monde a pris le deuil.

Ta limpide mer, la mer sereine,
où blanchissent tant de voilures,
crêpe à tes pieds son arène molle
en reflétant l'azur du ciel.
Cette mer, toujours souriante,
Dieu l'épancha de sa splendeur,
comme la ceinture éclatante
qui doit lier tes peuples bruns.

Sur tes côtes ensoleillées
croît l'olivier, l'arbre de paix,
et de la vigne plantureuse
s'enorgueillissent tes campagnes.
Race latine, en souvenir
de ton passé toujours brillant,
élève-toi vers l'espérance
et fraternise sous la croix !

Relève-toi, race latine,
sous la chape du soleil !
Le raisin brun bout dans la cuve,
et le vin de Dieu va jaillir.

Cette union, si grande, si légitime, si féconde, ne répond pas encore parfaitement au concept d'unité tel que l'entend la race. Trop uniforme, il lui manque la variété et la diversité.

D'ailleurs, quoique très pacifique, elle s'emble contredire les unions établies par l'histoire et consacrées par le temps.

Or, le Félibrige, qui cherche le progrès, ne veut, sans raison, rien entreprendre qui puisse contrarier l'histoire ou briser la tradition.

III. — NORD ET MIDI.

Quels sont donc les principes prochains qui constituent ou déterminent ces grandes unions ou fédérations qu'on appelle des nations ?

La nationalité est-elle un legs mystique qui, de génération en génération, se transmet avec le sang ? ou bien n'est-elle qu'une qualité purement accidentelle et contingente que la volonté peut prendre ou quitter à son gré ?

Il semble qu'elle soit à la fois l'un et l'autre.

Un double élément fatal paraît être le premier fondement de la nationalité : l'unité géographique du sol, à laquelle se joint le plus souvent l'unité ethnique ou la communauté de race : « Notre terre et nos morts ! » La terre, qui demeure, et les morts, qui continuent à vivre par la langue, les traditions, la religion, le plus puissant des liens, par l'histoire, qui conserve le souvenir des grandes actions accomplies ensemble : telle est la patrie naturelle.

Toutefois, pour assurer la libre expansion de sa personnalité, la protection de ses intérêts matériels et moraux, l'obtention de ses fins idéales, l'homme intelligent et libre peut rechercher, en dehors des limites que lui impose le déterminisme de la race et de l'histoire, des groupements plus favorables.

Il ne faut donc pas que la patrie, se croyant fixée irrévocablement par les lois du sol ou de l'histoire, s'imagine pouvoir impunément blesser les intérêts, contredire les aspirations intimes, violenter les consciences par des lois qui détruisent la famille, la société ou la foi. La volonté révoltée pourrait briser le déterminisme.

De tous les éléments qui constituent la patrie, en règle générale, il n'en faut contrarier aucun, mais bien plutôt les concilier. C'est toujours le principe provençal : la juste mesure et le juste milieu.

Le sol, qui est un des éléments aveugles, peut, par sa conformation spéciale, déterminer les limites de certains groupements. Il n'est pourtant pas l'élément unique et indispensable : on emporte la patrie dans l'exil.

La race établit la parenté du sang ; mais on a vu la même race fonder plusieurs nations et des races diverses se fondre en une seule patrie.

L'histoire impose des faits et grave des souvenirs dans la mémoire des générations. Elle contient pourtant des contradictions, elle n'est jamais faite : elle se fait.

La liberté peut vaincre bien des fatalités ; mais elle ne peut, seule, créer une patrie. Le contrat social est une convention arbitraire et artificielle. La volonté d'etre utile à la collectivité n'est pas assez puissante pour contre-balancer à elle seule l'égoïsme de l'individu.

La foi civique ne peut remplacer l'*antique foi* religieuse.

La patrie est une *résultante.* Si elle veut être une, forte, durable, elle doit tenir compte également de tous les éléments qui la déterminent.

Liberté et fatalité, histoire et volonté, se sont en quelque sorte coalisées pour unir la race méridionale avec la race du Nord, en un berceau géologique merveilleusement préparé.

Bien des différences existent entre le Nord et le Midi. Il serait peu logique de s'évertuer à les nier sous prétexte de fraternité. Il vaut mieux les reconnaître loyalement pour en tirer le meilleur parti.

La féodalité guerrière du Nord, d'origine gothique et germaine, régime d'oppression et d'autoritarisme, retarda la civilisation et la poésie.

L'organisation pacifique du Midi, qui conserva toujours l'heureux souvenir des vieilles libertés latines, y fit fleurir de bonne heure une poésie lyrique, remarquable par l'élégance de l'expression et la variété des formes [1].

(1) M. Luchaire dit nettement que : « le Midi l'emporte sur le Nord par sa culture, sa langue sonore, des usages juridiques où persiste le droit

Le provençal, plus souple, arrive aux mêmes résultats avec un moindre effort. Il a plus de savoir-faire, une éloquence plus entrainante, des dehors plus séduisants.

On a voulu exploiter ces différences pour exciter le Midi contre le Nord ; en parlant des modernes albigistes, nous avons dit combien était dangereuse et inutile cette folie.

Pour être féconde, si l'unité réclame une certaine ressemblance dans les éléments qui doivent la composer, elle exige aussi une certaine diversité.

En parlant des conditions requises pour les meilleurs croisements, Spencer indique bien clairement que, s'il faut des individus de même espèce, il est grandement utile qu'ils soient de famille différente.

Les nations latines, pour retirer une réelle utilité de leur alliance, sont trop de même sang. Les Français du Nord, aux affinités germaines, seraient un trait d'union qui, ouvrant un champ nouveau, préparerait des alliances plus étendues[1].

romain, une constitution sociale plus clémente, des villes plus libres, des barrières moins hautes entre les classes, un servage moins rigoureux. » *(Op. cit.*, p. 3.)

1. « Il y a déjà, remarque avec une profonde justesse M. Dumesnil, dans son livre : *Pour la Pédagogie* (p. 50), une Allemagne toute pénétrée de civilisation latine, je veux dire romaine et française, au point qu'une de ses provinces est moralement à nous, puisqu'elle le veut, une Allemagne qui mire dans le Rhin les cathédrales de Strasbourg, de Mayence et de Cologne, qui dresse sur les hauteurs de Trèves les ruines de son cirque romain et la statue colossale de la Vierge, et qui conserve à Aix-la-Chapelle, sous les voûtes de son église byzantine, les restes du grand empereur Charlemagne, ennemi des Saxons. » (G. Dumesnil, *Pour la Pédagogie*, p. 50.)

Lorsque nous opposons la race latine à la race germaine, nous n'avons nullement l'intention d'exciter entre elles un antagonisme ; c'est le contraire, comme on le voit.

Nous voudrions que chaque race s'affirmât de plus en plus dans ses caractères spéciaux, afin que, une fois la personnalité de chacune bien établie, elles puissent plus librement se donner loyalement la main.

Ce qui fait en grande partie l'animosité d'un peuple contre l'autre, c'est la crainte qu'a chacun de perdre son autonomie au profit de son voisin. Si chaque race était, comme nous le désirons, solidement affermie dans sa personnalité, n'ayant à craindre aucune action adultérante, elle verrait tomber toute animosité envers les races voisines.

Nous avons dit les différences ; rappelons les ressemblances.

L'esprit français, alerte, agile, léger, est amoureux de clarté, de logique et de mouvement. Toute œuvre obscure, mal composée ou languissante, est rejetée par lui. L'âme française est équilibrée et semble fondre en elle la plupart des traits essentiels de l'âme humaine.

Avec un peu moins d'ardeur et de vivacité, n'est-ce pas l'âme latine, et par conséquent l'âme provençale ?

La sensibilité française n'est ni exaltée, ni larmoyante, mais simplement sentimentale ; la grande et simple nature suffit à son admiration.

Un degré de plus : c'est la sensibilité provençale.

Le climat général de la France est tempéré.

Un peu plus de couleur, de relief et de lumière, c'est le climat de la Provence, essentiellement équilibré, comme celui de la Grèce, patrie de la clarté, de l'harmonie, des proportions.

Entre ces deux génies si semblables, l'union, faite loyalement, peut être féconde et éternelle, pourvu que chacun maintienne les libertés de l'autre, respecte ses croyances, aide et favorise ses initiatives.

Plus d'une fois nos pères auraient eu des raisons d'abandonner le Nord.

Ils ne voulurent pas se tourner vers des peuples ou des souverains qui auraient pu les traiter avec plus d'égards : un secret instinct leur faisait deviner les lois générales qui président à cet ensemble glorieux qu'on appelle la France.

Les Félibres ont été sollicités vers le séparatisme, ils n'ont pas voulu écouter les vieilles haines : l'amour a fait l'union, ils ont juré de la maintenir. Conscients de la beauté du rôle que peut remplir leur petite patrie en s'unissant à la grande, ils veulent, avec elle, marcher vers le progrès et l'avenir.

C'est ce que disait Mistral dans son discours de Sainte-Estelle, prononcé dans le parc de Sceaux le 25 mai 1884 :

« Il y a aujourd'hui quatre cents ans... que la Provence indépendante librement s'est donnée à la France.

« Dans l'histoire, on ne voit que trop de races déchirées et de pauvres provinces arrachées violemment du sein de leur mère-patrie. C'est un remarquable événement de rencontrer un peuple jeune, gai, maître de lui, qui, pouvant rester libre, vient s'unir par amour à un peuple qui lui plaît.

« Cela, honneur à elle ! ne s'est vu que pour la France, pour la sympathique et douce France. En mémoire de ce faste heureux, nous autres, les Félibres, nous sommes venus, enthousiastes, faire fête à Paris, avec notre jeunesse, avec notre soleil, avec nos chansons et notre tambourin.

« Donc, il y a quatre cents ans, les États généraux de la Provence dirent à la France : « Le pays de Provence, avec sa mer d'azur, avec ses Alpes et ses plaines, volontaire et consentant, s'unit à toi, ô France ! non comme un accessoire qui va à un principal, mais comme *un principal à un autre principal,* ce qui veut dire que nous garderons nos franchises, nos coutumes et notre langue.

« Voilà le pacte qui est écrit dans l'histoire, le pacte digne et fier qui fut conclu entre France et Provence ; et nous, les fils de ceux qui le signèrent, nous reconnaissons que nos pères firent œuvre de sagesse ; nous savons que les vieux ont tenu leur parole, et nous jurons que les jeunes la tiendront toujours. »

Si les conditions sont fièrement rappelées, le pacte est scellé avec une sincérité toujours pareille et une ardeur nouvelle. Taine parle d'un arbre qu'il aimait à aller contempler, et qu'il appelait une « Fédération bruissante ». Racines, tronc, branches, feuilles, fleurs, tout y vit de la même vie, pleine, large, généreuse. Mais si toutes les parties se tiennent et dépendent les unes des autres pour faire quelque chose de fort, de grand, de beau, chaque

élément jouit d'une existence propre, croissant et se développant selon que le veut sa nature particulière.

L'idéal que Taine regrettait de voir incompris par quelques frères du Nord, n'est-il pas celui-là même qui dirige tout le mouvement méridional dont nous avons admiré la puissante et naturelle harmonie ?

Section III.

LES IDÉES DIRECTRICES.

LEUR DESTINÉE DANS L'AVENIR

CONCLUSION.

En terminant notre travail, nous gardons la conviction fort nette de n'avoir fait qu'effleurer un sujet immense, qui mériterait d'être approfondi et exposé avec de plus amples développements.

Maintes fois, on a pu s'en apercevoir, nous avons dû renoncer au plaisir de creuser certains terrains, qu'il eût été fort intéressant d'étudier : il importait de ne pas nous détourner de notre dessein général, qui était simplement de donner une vue d'ensemble d'un mouvement, et d'indiquer, de façon presque schématique, les raisons profondes qui en montrent la légitimité, la logique, et par conséquent la pérennité.

Parlant de ce mouvement, M. Léon Daudet disait : « Il est indéniable que le Félibrige a eu, à certain point de vue, une importance considérable. Il força les esprits distraits de nos compatriotes à s'intéresser à des problèmes vitaux. Il contraignit les plus indifférents à se rendre compte de ce que renfermaient ces termes de tradition, de race, de petite patrie, qui ne sont nullement des symboles, encore moins des abstractions, et sur la valeur réaliste desquels chacun de nous a intérêt à être fixé[1] ».

Pareil résultat suffirait à notre ambition.

1. Léon Daudet, *Le Soleil*, 20 juillet 1903.

Le point de vue où nous nous sommes placé paraîtra peut-être bien exclusif.

Michelet disait au jeune homme qui entre dans la vie : « Attache-toi à un point de vue et creuse-le profondément ; à ce prix, tu seras un homme et tu pourras espérer d'entrevoir tout le reste. »

C'est un inconvénient, dira-t-on aussi, de se placer trop haut pour juger un mouvement.

Des cimes où nous avons dû monter pour apercevoir la marche générale de l'humanité, les gestes particuliers et les mesquines querelles des individus ont pu, il est vrai, nous échapper.

Dans une première partie, n'avions-nous pas étudié, d'abord, l'histoire du mouvement dont nous voulions rechercher les origines, et, après avoir jeté notre coup d'œil rétrospectif jusque dans les profondeurs du passé, ne sommes-nous pas revenu dans le présent pour y contrôler l'exactitude de nos vues ?

Les grands oiseaux qui planent sur les mers, une fois élevés au-dessus des flots, ne distinguent plus, il est vrai, le plissement des vagues, mais, en revanche, leur regard, comme à travers un cristal limpide, plonge jusque dans les profondeurs.

Les combattants d'aujourd'hui nous en voudront peut-être de n'avoir pas aperçu leur armée, de n'avoir pas prêté à leurs querelles l'importance qu'ils sont convaincus qu'elles ont.

C'est peut-être un avantage de pouvoir, comme les planeurs, ne plus voir les rides de la surface, la boue que la vague soulève en se heurtant contre la falaise, et de ne plus entendre le clapotis qu'excitent les petits obstacles.

De leur côté, les spectateurs indifférents, qui ne voient que les gestes actuels et n'entendent que les bruits prochains, penseront que nous avons donné une importance

trop grande à un mouvement qu'ils ne connaissent que par des manifestations sans portée.

Le Félibrige vrai n'est peut-être pas ce qu'ils pensent. On n'est pas « félibre » uniquement parce qu'on a écrit en provençal un quatrain ou un sonnet, ce quatrain eût-il valu à son auteur quelque titre ronflant ou quelque palme étincelante.

M. le comte de Toulouse-Lautrec disait énergiquement : « La pensée du Félibrige repose sur une base plus solide que la poésie qui l'orne et le propage. Cette pensée est née, quand il a fallu, dans les cœurs, d'une manière presque inconsciente, comme toute chose destinée à vivre. Elle est involontairement devenue une arme de défense sociale ; elle représente une force que ni le temps, ni les hommes ne peuvent anéantir : l'autonomie. »

Il se peut qu'en le regardant de haut et de loin, le Félibrige apparaisse comme un simple point dans l'espace mondial, comme un moment infime dans le cycle de l'histoire générale. A mesure que ce simple moment prend sa place dans l'évolution normale et continue de toute une race, son importance ne se montre-t-elle pas capitale et grandissante ?

Chargé de tout un passé, gros de tout un avenir, s'il porte la vie en lui, les fluctuations de la politique peuvent s'élever contre lui, elles n'entraveront pas ses destinées, écrites dans le grand livre de la Sainte Etoile !

Dans les *Débats* du 13 avril 1875, M. Gaston Paris écrivait : « Ce mouvement mérite d'être suivi avec attention. Le mépriser, le railler, serait faire preuve d'une grande inintelligence. Le combattre serait extrêmement maladroit. Le plus sage et en même temps le plus naturel, c'est de l'accepter pour ce qu'il est en ne lui marchandant pas la sympathie, de le maintenir toujours dans la bonne voie où il est resté jusqu'à présent. »

La « bonne voie », où les premiers félibres avaient su marcher, voila ce qu'aujourd'hui il est important de bien connaître pour s'y tenir.

Les lois de l'évolution nous enseignent que le vrai progrès ne se fait que dans la continuité. On ne perfectionne un individu qu'en se conformant à l'idée directrice qui constitue comme l'essence de son être, et qui est indiquée, le plus souvent, par le sens général de son hérédité.

Les jeunes, impatients de pousser le Félibrige dans la voie du progrès, doivent se souvenir que l'avenir solide est celui qui continue le passé, et que les vrais progressistes sont les « conservateurs » et non pas les « révolutionnaires ».

Qu'ils étudient ce qui constitue le fond de « l'Idée félibréenne », qu'ils pénètrent le « Secret » de la « Cause », qu'ils observent ce qui fit la vraie grandeur et le légitime succès de leurs prédécesseurs.

Il ne faut pas vouloir précipiter, par une poussée arbitraire, l'évolution qui se fait lentement, par le travail normal des énergies naturelles.

S'il n'est pas nécessaire que la réaction soit égale, au moins faut-il qu'elle soit proportionnée à la durée de l'action. Or, la centralisation s'exerce en Provence depuis quatre siècles !

L'évolution qui va vers la nature, simplement et logiquement, il ne faut pas la transformer en une révolution artificielle et anormale.

Ce qui fait la force du mouvement félibréen, c'est qu'il est instinctif et qu'il a sa racine dans l'âme inconsciente du peuple. Ne commettons pas la faute de le livrer aux influences étrangères qui, si elles ne sont pas nuisibles à la race, lui seraient au moins inutiles, n'étant pas soutenues par le sûr instinct de la nature.

Suivons le conseil du maître : laissons agir l'ordre naturel des choses ; contentons-nous de le favoriser, sans le contrarier jamais. Conservons les mœurs de nos pères dans tout ce qu'elles ont d'auguste et de fort. Restons fidèles au sol, à la langue, aux traditions.

« Les premières conditions de l'énergie d'un individu, disait M. Maurice Barrès dans la *Revue Alsacienne* en 1902, c'est qu'il soit issu d'une longue suite d'aïeux, liés les uns aux autres par une pensée, une façon de sentir communes, et transmettant une conscience toujours orientée dans le même sens ; c'est que cet individu se sente l'enfant de la terre où il est né, attaché à ce sol d'où il recevra, chaque printemps, une jeunesse nouvelle ; qu'il s'épanouisse au milieu de coutumes et sous des lois conformes à la tradition et aux inspirations de son instinct. »

Le retour aux traditions du foyer, qui assure la continuité du passé en nous rattachant aux aïeux, ne détruit pas l'aspiration des peuples modernes vers l'unité humaine. Nous avons vu, au contraire, que plus le sentiment de la personnalité est affirmé, mieux il autorise les alliances.

Quelques isolés, — faut-il bien les appeler des félibres ? — croyant être plus modernes, ont cédé à l'entraînement de la pensée contemporaine qui inclinait vers le scepticisme et le matérialisme. Ils ont essayé de jeter leur note de désespoir, de désenchantement, de haine même. Nous avons vu combien ils ont eu tort de quitter les hauteurs sereines sur lesquelles Mistral, Roumanille et tant d'autres « trouvèrent » leurs plus beaux chants.

Les cris de désespoir et de haine sonnent si mal sur les lèvres harmonieuses des enfants du soleil !

Poètes de la génération naissante, vous, les jeunes d'aujourd'hui, les hommes de demain, si vous voulez vous faire une personnalité bien originale, obtenir un succès bien mérité, baignez-vous dans les sources de la race. Les qualités du terroir sont celles qui obtiendront le rameau d'or aux concours de demain.

Voyez ce qu'a fait l'Académie française en 1904 : sur plus de soixante-dix concurrents, elle donne la palme à un poète qui n'a eu d'autre maître que la nature de son

pays, pour un livre dont le titre résume d'un mot toute la théorie félibréenne : « *Mon Auvergne*[1] *!* »

Chantez votre pays, les choses que vous connaissez, les émotions que vous avez éprouvées, le soleil que vous avez vu dorer les paysages de chez vous, les ruisseaux et les torrents que vous avez entendu murmurer, gémir ou gronder.

Alors vous serez vrais, naturels, sincères : qualités dont on a soif aujourd'hui et que seules on recherchera demain.

La vitalité profonde d'une nation venant de sa foi, on ne peut concevoir une société sans religion. Lorsqu'une race possède une doctrine, reconnue divine, adaptée par une accommodation plusieurs fois séculaire à ses aspirations et à ses besoins, favorisant son génie et sa prospérité, avant de la modifier ou de la délaisser, elle a pour devoir d'examiner avec attention si ce qu'elle veut embrasser vaudra ce qu'elle abandonne.

Ce serait une immense folie de couper imprudemment les plus puissantes attaches qui nous relient au passé pour recommencer une évolution sur des bases douteuses, de briser les solides piliers pour édifier de nouveaux temples sur des fondements non encore éprouvés.

Tout en condamnant l'athéisme, il semble qu'aujourd'hui on veuille, dans certains milieux, *déraciner* la vieille religion des Provençaux et des Français, en la dépouillant de tout ce qui faisait son antique et savoureuse originalité.

Le dogme même, qui est catholique, c'est-à-dire universel, et partout identique, on le respecte dans son fond ; mais, sous prétexte d'épurer, de rendre plus idéale, plus intellectuelle, plus rationnelle la religion moderne, on cherche à la débarrasser de ses éléments extérieurs et sensibles, de ses traditions, de ses pratiques, de tout

1. Arsène Vermenouze, *Mon Auvergne*. Paris, Plon.

ce qui précisément l'adapte à une race, *l'enracine* dans un pays.

On a parlé du péril étranger, du danger cosmopolite ; qu'on prenne garde, il est peut-être caché ici derrière [1].

La Provence fut la première région des Gaules qui reçut la foi du Christ, autorisant ainsi la France à porter le nom glorieux de « Fille aînée de l'Eglise » ; en des temps mieux connus, elle envoya ses troubadours annoncer, les premiers, à l'Europe encore barbare, l'Evangile de la Beauté ennoblie par la Foi : n'a-t-elle pas une vocation héréditaire qui serait de marcher en tête de toute civilisation pacifique et d'amener les peuples à Dieu par la Beauté et par l'Amour ?

Les premiers félibres ont deviné cette mission.

On tremble en songeant à la punition que mériterait un pays qui paierait d'ingratitude les dons et les faveurs que le nôtre a reçus. L'Eglise, il est vrai, est indestructible, mais elle peut changer sa demeure terrestre : les nations peuvent la rejeter et les peuples en mourir !

Que les jeunes, sans fanatisme, par amour de leur race et de leur pays, sachent résister à toute influence capable d'affaiblir ou de fausser la religion des aïeux, au profit d'une pensée étrangère qui, antipathique à la leur, risque de leur être nuisible.

Espoir toujours dans l'avenir. Si quelque infidélité avait été faite, elle peut être réparée. La Foi retirée des lèvres couve encore dans le cœur, sous le feu de la Charité. L'innocence eût-elle disparu, le pardon peut relever l'amour pénitent. A la Provence égarée, il restera toujours l'exemple et le secours de Madeleine.

1. Qu'on médite ces paroles d'un homme qui défend vivement l'intérêt de sa race, laquelle, hélas ! n'est pas la race latine : « Une race s'étiole si elle abandonne sa religion, couronnement du passé, palladium d'avenir.... Notre culture n'atteindra jamais une maturité véritable, si elle n'est éclairée par le soleil sans nuages d'une religion pure et définie.... C'est la religion qui donnera à notre peuple l'empire du monde. Qu'il garde sa religion bien modelée sur son essence particulière, capable de s'emparer de lui, de l'ennoblir, de le fortifier jusqu'au fond de l'âme. Sans cela, il connaîtrait toutes les maladies contagieuses qui ont rongé jusqu'ici l'âme des races pures. » (Chamberlain, *Assises du XIXe siècle*, pp. 645 et seq.

Restons nous-mêmes. Nous aurions d'autant plus tort de vouloir changer que nous ne le pourrions peut-être pas.

Tout en conservant jalousement notre originalité, évitons de nous cantonner en un chauvinisme si étroit qu'il supprime ou entrave tout progrès. Ne nous laissons pas dissocier par les infiltrations étrangères, mais ne méprisons pas tout ce qui vient d'ailleurs. Une fois affermis solidement dans notre personnalité, prenons au contraire au dehors ce que nous pouvons, sans danger, nous assimiler[1].

Faisons bien le départ des qualités fondamentales qu'il ne faut pas abandonner, sous peine de voir s'évanouir la race, des qualités accidentelles qu'on ne doit favoriser qu'avec prudence, des défauts dont il importe de se débarrasser ou au moins de se défier, et des qualités étrangères qu'on ferait bien d'ajouter ou qu'on peut admettre sans danger.

Ce n'est pas la guerre que le Félibrige veut prêcher, mais la paix et la concorde, dans le développement normal et progressif des qualités natives de chacun. Vous êtes né à Paris, soyez parisien ; à Berlin, soyez allemand ; à Aix, à Arles, à Avignon, soyez donc provençal.

Si, étant né en Provence, vous abandonnez toutes les traditions de votre race pour vous parisianiser ou vous germaniser, vous perdez votre personnalité. Pro-

1. Taine nous dit que « dans la volonté humaine il y a deux couches : l'une, superficielle, dont les hommes ont conscience ; l'autre, profonde, dont ils n'ont pas conscience ; la première, fragile et vacillante comme une terre meuble ; la deuxième, stable et fixe comme une roche que leurs fantaisies et leurs agitations n'atteignent pas. Celle-ci détermine, seule, la pente générale du sol, et tout le gros courant de l'action humaine roule forcément sur le versant ainsi préparé. » (*Orig. de la France contemp.*, IV, p. 58.)

C'est cette couche profonde, représentant les habitudes héréditaires de la race, qu'il importe de sauvegarder. Si elle demeure intacte, la race a beau être entraînée à des alliances, à des transformations accidentelles, elle reviendra, comme sous l'action d'un poids fatal, vers ses aspirations et ses préférences de fond.

vençal ou breton, français ou allemand, si vous apercevez chez un peuple voisin une qualité que vous n'avez pas, mais qui compléterait heureusement vos qualités foncières, n'allez pas, par chauvinisme, la proscrire de votre vie ou l'éviter systématiquement.

La théorie félibréenne n'est pas un système prohibitif, comme celui de l'Islam, une politique d'isolement et d'exclusivisme comme celle de la Chine qui ferme ses frontières par une grande muraille devant toute pensée étrangère, tout élément hétérogène.

Elle tient compte, au contraire, de toutes les lois fécondes de la vie et de l'évolution. Elle ne craint pas l'*assimilation vivante* et proportionnée qui développe l'être sans l'altérer. Ce qu'elle redoute et proscrit, ce sont les théories *à priori* qui substituent les vaines abstractions aux instincts profonds, aux habitudes héréditaires ; c'est l'imitation artificielle qui crée seulement un masque de surface sous lequel est étouffée la personnalité foncière [1].

Son vrai programme, nous croyons l'avoir trouvé, excellemment résumé dans la récente proclamation du Comité de la *Ligue Polonaise :*

« Il ne s'agit pas de marcher les poings nus contre les canons moscovites. Nous ne sommes pas des barbares,

1. M. Charles Maurras, un des champions éloquents et convaincus de la pensée latine, qui, avec ses amis Jean Moréas et Raymond de la Tailhède, prêche la croisade contre « les Barbares qui veulent rajeunir l'âme littéraire française par le commerce de l'âme slave et tudesque », termine ainsi une étude sur la Renaissance provençale :

« Au lieu de vous perdre dans cette imitation mortelle, revenez aux littératures romanes qui ont engendré la vôtre. Là seulement vous trouverez le secret d'une nouvelle jeunesse.

« Pourquoi demander des leçons à des peuples vieux qui ont une âme trop différente de la nôtre pour qu'une fusion puisse s'en suivre ?

« Regardez plutôt ce qui se passe dans le Midi de notre France. Les Provençaux, en cinquante ans, ont groupé, autour de quatre ou cinq chefs-d'œuvre, un nombre merveilleux de poèmes de tout genre. J'avertis les hommes d'esprit qu'il y aura là une belle source de claire harmonie..... Qui sait si ce n'est pas de là que pourra naître « cette littérature de demain » dont chacun parle ?... On ne peut imaginer de pensée ou de rêve que la Méditerranée n'ait fait éclore. En tout ses rivages ont été les premiers, toutes les fois qu'ils l'ont voulu. »

mais une nation civilisée. Ce dont nous sentons le besoin, il faut le prendre non par force, mais *en créant nous-mêmes, de notre propre initiative et par notre propre volonté,* ce que nous jugeons nécessaire.

« Affirmons notre vie nationale ; faisons voir la richesse de notre langue, la valeur de nos institutions ; rendons à la foi de nos ancêtres, à notre langue mère, à notre dignité nationale, le respect et l'importance qui leur sont dus.

« Ne faisons pas cela par esprit d'opposition, pour détruire ce qui existe, mais pour mettre en valeur les trésors que nous avons en main pour améliorer notre situation provinciale.

« Le jour où le gouvernement verra le succès de notre labeur, la valeur réelle des résultats obtenus, il ne manquera pas de consacrer, comme un droit, la liberté si bienfaisante que nous aurons prise.

« Ce n'est pas la lutte dans la haine, c'est l'amélioration, le perfectionnement par l'amour, basés non sur des proclamations bruyantes et creuses, mais sur des actes raisonnés et féconds.

« Au lieu de soulever partout des méfiances et des oppositions, notre plan, exposé loyalement et ouvertement, ne trouvera que des amis, puisqu'il tend, non pas à établir la prépondérance de l'un aux dépens de l'autre, mais à améliorer le sort de chacun par l'utilisation de toutes les qualités, la mise en commun et l'échange de toutes les richeses. »

Félibres, ne cherchez pas à détruire ce que l'histoire a accompli avec tant de sacrifices et de sang, et que la race a accepté avec amour. Vous êtes de la grande France.

Demandez à vos frères de respecter vos droits, vos libertés et vos intérêts, de tenir compte de vos qualités, de votre langue, de vos institutions, pour améliorer celles de la famille entière. Rien de plus juste et de plus normal.

Plus rapprochés des grandes nations qui furent la

source de nos civilisations, vous en possédez mieux les secrets.

Au lieu de sonner la guerre contre le Nord, dites-lui simplement : « Vous voulez améliorer votre constitution, enrichir votre langue, perfectionner votre art, n'allez donc pas chercher à l'étranger des exemples ou des secours qui vous seront inutiles et peut-être nuisibles ; venez chez nous qui, plus rapprochés de vous, avons les qualités qui vous compléteront le plus heureusement, puisées dans les traditions des races qui furent les véritables lumières de l'antiquité, des peuples méditerranéens en qui tout ce qui est beau et bon a sa racine. »

Il semble que l'intelligence des hommes, complice de la fatalité des choses, veut nous conduire, enfin, vers le but si longtemps rêvé.

Hier, pour l'Université s'ouvrait une ère de libre initiative.

Aujourd'hui, à l'Eglise, sans s'en douter peut-être, on fait acheter, au prix de lourds sacrifices, la liberté et l'indépendance.

Demain, dans les communes et les provinces, va sonner le réveil des activités régionales.

On a trop dit que la Renaissance méridionale n'avait été qu'un « rèire soulèu », mirage empourpré, réfraction éblouissante, mais factice et caduque, d'un soleil déjà couché.

Ne s'est-on pas trompé, en prenant la lumière qu'elle a jetée sur le monde, pour une lueur de crépuscule ? Ne serait-elle pas, au contraire, l'aube d'un jour qui naît ? Depuis que ce crépuscule illumine l'horizon, le soleil n'a pas encore disparu et la lumière n'est pas éteinte. Comme dans les courses antiques le flambeau, reçu des dieux, a été passé aux jeunes hommes qui le maintiennent brillant, sans défaillance.

Quelquefois, dans la nature, l'arbre qui va mourir se couvre, à l'automne, de fleurs plus nombreuses et plus brillantes.

Les premières fleurs félibréennes n'étaient pas des fleurs d'automne : elles ont donné des fruits de vie, et les fleurs qui leur ont succédé, jeunes et vives, annoncent le printemps et non pas le tombeau.

Dans le *Chant de la Coupe* [1], qui est le chant sacré du Félibrige, Mistral, écoutant dès l'abord le cri du scepticisme, disait :

D'un ancien peuple fier et libre
nous sommes peut-être la fin !

Mais son regard de voyant, plongeant dans l'avenir, le faisait bientôt s'écrier :

1. Cf. F. Mistral, *Lis Isclo d'or*, texte et traduction, pp. 41. et seq.

Coupo santo
E versanto,
Vuejo à plen bord,
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort.

D'un vièi pople fier e libre
Sian bessai la finicioun...
E, se toumbon li Felibre,
Toumbara nosto nacioun.

D'uno raço que regrèio
Sian bessai li proumié grèu ;
Sian bessai de la patrìo
Li cepoun emai li priéu.

Vuejo-nous lis esperanço
E li raive di jouvènt,
Dóu passat la remembranço
E la fe dins l'an que vèn.

Vuejo-nous la couneissènço
Dóu Verai emai dóu Bèu,
E lis àuti jouissènço
Que se trufon dóu toumbèu !

D'une race qui regerme
peut-être sommes-nous les premiers jets !

Avec lui, prenons la Coupe sainte : fidèles au passé, confiants dans l'avenir, disons avec « l'enthousiame et l'énergie des forts » :

Verse-nous les espérances
et les rêves de la jeunesse,
le souvenir du passé
et là foi dans l'an qui vient.

Verse-nous la connaissance
du Vrai et du Beau,
et les hautes jouissances
qui se rient du tombeau.

Vu :
Aix, le 21 juin 1906.
Le Rapporteur,
L. Constans.

Vu :
Aix, le 10 juillet 1906.
Le Doyen,
L. Ducros.

Vu et permis d'imprimer :
Aix, le 10 juillet 1906.
Le Recteur de l'Académie d'Aix,
F. Belin.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS VII

PREMIÈRE PARTIE.

APERÇU HISTORIQUE.

CHAP. I. — *Coup-d'œil rétrospectif : première manifestation du génie méridional. — Epoque des Troubadours* 1

CHAP. II. — *La vie latente. — Essais de réveil* 10

CHAP. III. — *La Renaissance du XIX[e] siècle* 15

I. Fontségugne. — Les sept premiers félibres (1854). 15

II. Première expansion (1854-1862) 25

III. L'idée latine (1862-1876) 29

IV. La fédération intérieure. — L'organisation officielle. — Le grand Statut (1876) 33

V. Le courant politique (1876-1885) 35

VI. Période contemporaine. — La prose. — L'action sociale. — La réforme du Statut (1892-1904) 38

VII. L'avenir (?) 41

DEUXIÈME PARTIE.

LES IDÉES DIRECTRICES DE LA RENAISSANCE MÉRIDIONALE. 45

SECTION I.

LEUR RACINE DANS LE *PASSÉ*.

(PART DU DÉTERMINISME.)

LA RACE MÉRIDIONALE 51

CHAP. I. — *Origines, développement, institutions politiques de la race méridionale, d'après une vue générale de l'*HISTOIRE.... 54

Art. I. Les données générales de l'histoire 54

I. Li bóumian 55

II. Les grandes migrations antiques : les Ibères, les Ligures, les Celtes 64

III. Les colonisations : les Phéniciens et les Grecs. 67

IV. La conquête romaine 69

Pages.
v. Formation progressive de la Constitution provençale.......... 74
vi. Progrès de la centralisation parisienne...... 83
vii. La réaction fédéraliste.......... 87
Art. II. La résultante historique.......... 91

Chap. II. — *Sa nature et sa constitution sociale, d'après une vue sur la* GÉOLOGIE *et la* SOCIOLOGIE *générales*.......... 99
Art. I. Principes généraux.......... 99
II. Application à la Provence.......... 101
III. Les résultantes.......... 109
i. Le type physique.......... 109
ii. Le type moral.......... 111
iii. Le type social.......... 124

Chap. III. — *Sa conception de l'homme et du monde, d'après une vue sur la* RELIGION *de la race*.......... 134
Art. I. Quelle est la religion fondamentale de la race provençale ?.......... 135
II. Antiquité de cette religion.......... 137
i. Le fait incontesté.......... 137
ii. Les traditions provençales.......... 137
iii. La critique moderne.......... 138
iv. Conclusion.......... 140
III. Les prédispositions lointaines.......... 142
IV. Comment le Christianisme répond aux aptitudes et aux aspirations de la race méridionale...... 145
V. La question albigeoise.......... 154
§ i. L'hérésie albigeoise.......... 155
1. Le fait.......... 155
2. La doctrine.......... 156
3. Ses oppositions avec la race.......... 158
4. Conclusion.......... 161
§ ii. La croisade albigeoise.......... 162
1. Les principaux événements.......... 162
a. Phase pacifique. — Les prédications.. 162
b. 2e phase. — L'appel aux armes....... 164
c. 3e phase. — La croisade sanglante... 167
d. 4e phase. — La réaction.......... 170
e. 5e phase. — Période politique........ 174
f. Dénoûment.......... 175
ii. Les conséquences.— Les responsabilités. 175
§ iii. Conclusion.......... 180

Chap. IV. — *Sa conception de l'Art, d'après une vue sur l'*ESTHÉTIQUE *provençale*.......... 183
Chap. V. — *La* LANGUE *de la race*.......... 186

SECTION II.

LEUR APPLICATION DANS LE *PRÉSENT*.

(PART DE LA LIBERTÉ.)

Pages.

LA RÉSURRECTION DE LA RACE............. 197

CHAP. I. — *Reprise des traditions linguistiques*................. 200
I. Remise en honneur de la langue.................. 201
II. Épuration. — Orthographe......................... 204
III. Restauration. — Enrichissement. — La langue des Félibres.................................. 212
IV. Dialectes.............................. 214
V. Le bilinguisme.............................. 218

CHAP. II. — *Reprise des traditions littéraires*................. 222

CHAP. III. — *Reprise des traditions profanes et religieuses*..... 231
I. Traditions profanes.............................. 231
II. Traditions religieuses.......................... 244

CHAP. IV. — *Reprise des traditions sociales, politiques, ethniques*.. 251
Art. I. Traditions sociales........................... 253
II. Traditions politiques......................... 256
1. Autonomie.............................. 256
2. Séparatisme.............................. 258
3. Décentralisation.............................. 262
4. Régionalisme.............................. 271
III. Traditions ethniques. — Fédéralisme.......... 283
I. Fraternité d'Oc.............................. 283
II. Union latine.............................. 284
III. Nord et Midi.............................. 287

SECTION III.

LEUR DESTINÉE DANS L'*AVENIR*.

CONCLUSION.. 293

944.9
A931H
v. 2
Aurouze
Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX[e] siècle